

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15642 – 7 F

VENDREDI 12 MAI 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Impasse au sommet russo-américain de Moscou

SIGNE DES TEMPS, les présidents américain et russe ont soigneusement évité de se donner du *« cher Bill »* et du *« cher Boris »* à l'issue de leur rencontre, mercredi *10 mai à Moscou. La* majorité républicaine au Congrès de Washington, qui accuse M. Clinton d'être trop conciliant à l'égard de M. Eltsine, a immédiatement qualifié cette rencontre d'*« échec »* et renouvelé sa menace de revoir le principe même de l'aide américaine à la Russie. Aucun progrès substantiel n'a, en effet, été accompli sur les principaux dossiers de ce sommet : la coopération nucléaire russe avec l'Iran, la poursuite de la guerre en Tchétchénie et l'élargissement de l'OTAN. Les *deux présidents se sont engagés à continuer leurs négociations lors* du sommet du G7 en juin.

Lire page 2

M. Balladur invite son successeur à lutter contre les déficits

Le premier ministre sortant dresse pour « Le Monde » le bilan de son action

M. BALLADUR devait être reçu jeudi 11 mai à midi par M. Mitterrand. Le président de la République chargera le premier ministre démissionnaire *d'expédier les affaires* courantes en attendant que M. Chirac nomme le nouveau titulaire de l'hôtel Matignon. Avant de s'imposer le silence jusqu'à l'automne, M. Balladur a accordé au *Monde* un entretien *dans lequel il dresse le bilan de son gouvernement.* Annonçant son intention de tenter de retrouver son siège de député de Paris en septembre, il assure que son objectif ne sera pas la critique de l'action du futur gouvernement. *Il invite, toutefois, celui qui lui succédera à lutter contre les déficits* budgétaire et sociaux, contre l'instabilité monétaire et contre l'inflation. Il assure aussi que la France va devoir procéder à quelques essais nucléaires, et estime que, faute d'un véritable cessez-le-feu en Bosnie, *le contingent français devrait en* être retiré.

Lire page 9



France Télécom souhaite accélérer sa privatisation

Cette opération permettrait d'échanger une participation de 20 % avec Deutsche Telekom

FRANCE TÉLÉCOM souhaite que le nouveau gouvernement, sitôt formé, engage le plus rapidement possible la transformation de son capital par une privatisation partielle. L'établissement public juge cette opération indispensable pour sceller, par un échange de capital, son alliance avec Deutsche Telekom. Le partenaire allemand, dont la privatisation est programmée pour l'an prochain par Bonn, attend avec impatience que son homologue français engage sa propre transformation . *« Les Allemands ont fait comprendre qu'ils nous accordaient encore un délai de six mois, mais que l'affaire devait être sur les rails d'ici à la fin de l'année »*, explique-t-on dans l'administration.

En outre, *« le gouvernement doit profiter de son état de grâce »* pour désarmer la forte hostilité des salariés à la privatisation. Le dossier avait été ouvert à l'été 1993 par Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie, mais il avait dû être fermé au mois d'octobre suivant par crainte de remous sociaux. Pour avancer, France Télécom propose de présenter sa privatisation partielle comme la condition de *l'indispensable alliance* franco-allemande et non plus comme une fin en soi. Les deux partenaires veulent s'échanger une part de 20 % de leur capital.

L'Etat pourrait néanmoins être contraint d'aller plus loin pour des raisons budgétaires. Il attend des recettes de privatisation pour 1995 à hauteur de 55 milliards de francs, mais 50 milliards de francs restent encore à trouver. La mise sur le marché d'une tranche de France Télécom pourrait être la solution, *comme l'a indiqué*, mercredi 10 mai, Jean Arthuis, rapporteur général du budget au Sénat.

Les syndicats ont appelé pour le 30 mai à une journée nationale d'action, qui servira de test pour cette privatisation difficile.

Lire page 21

■ Identification du meurtrier de Brahim Bouraam

L'auteur de l'agression qui a causé la mort du Marocain Brahim Bouraam, le 1er mai pendant la manifestation du Front national à Paris, a été arrêté par la brigade criminelle. p. 15

■ Le destin de Lionel Jospin



Après sa belle campagne, le candidat socialiste à l'élection présidentielle semble sans rival au sein de son parti. p. 17

■ L'exploitation des grottes préhistoriques

La récente découverte de grottes à la Combe-d'Arc (Ardèche) et à Boussac (Lot) suscite l'intérêt des paléontologues, mais elle pose aussi de multiples problèmes d'ordre *juridique*, commercial et *touristique*. p. 30

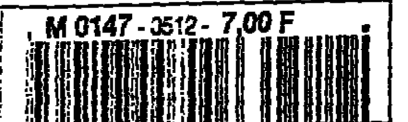
■ Nouveaux navires de transport

Nés en Australie, des bateaux à grande vitesse conçus pour le transport des passagers intéressent de plus en plus les compagnies européennes. p. 26

■ Les éditoriaux du « Monde »

Le Pacifique Sud inquiet ; Pasqua rectifie Pasqua. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



La poignée de main qui relance le dialogue en Irlande

LONDRES
de notre correspondant

Ils se sont enfin rencontrés après des mois de négociations, l'Ecossais, douzième héritier du titre de marquis de Lothian, et le fils d'ouvrier de Derry, ancien garçon boucher devenu l'homme fort du Sinn Fein, tous deux catholiques et tacticiens de pêche à la mouche. Mercredi 10 mai, Michael Ancram, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, et Martin McGuinness ont ouvert à Belfast les premiers contacts publics entre nationalistes irlandais et gouvernement britannique. La poignée de main entre les deux hommes a été à la fois symbolique et historique, car tous deux ont côtoyé de près le terrorisme : l'un en tant qu'ancien chef d'état-major de l'IRA, l'autre sorti miraculeusement indemne de l'attentat contre Margaret Thatcher à Brighton, une nuit d'octobre 1984.

Depuis que l'IRA avait annoncé son cessez-le-feu, le 31 août 1994, suivi peu après par les terroristes protestants, on attendait cette rencontre. Le premier ministre, John Major, qui avait fait le pari risqué de tenter de résoudre politiquement le drame nord-irlandais, ne semblait pas croire que le cessez-le-feu tiendrait. Il avait par ailleurs besoin de l'appui parlementaire des députés unionistes du Nord. Enfin, il exigeait que le Sinn Fein apporte, dans la corbeille de fiançailles, un accord sur le désarmement de l'IRA. Les pressions de Bill Clinton et de Dublin, la nouvelle situation sur le terrain, l'ont incité à faire quelques concessions, le Sinn Fein a suivi.

Mais M. Major continue d'exiger un geste de l'IRA avant de traiter les nationalistes comme un parti comme les autres. Tout en entamant un retrait partiel, il refuse d'offrir l'évacuation de ses troupes, exigée par l'IRA sous le terme de « démilitarisation ». Chacun accuse l'autre d'obstination ; Londres ne peut paraître céder, de peur de perdre le soutien des unionistes, et le Sinn Fein doit produire des résultats pour convaincre ses militants que la paix est inévitable. Le premier ministre de Dublin a demandé à ses frères du Nord un geste sur les armes, *« quelque chose qu'ils n'ont jamais fait depuis 1798 »*, quand la tentative d'invasion du général Hoche avait suscité une révolte des catholiques irlandais contre Londres.

Pendant ce temps, sans tenir compte des discussions *« franches et sérieuses »* entre politiciens, les Irlandais du Nord ont réappris à vivre. Ils peuvent désormais pester publiquement contre l'autre camp sans risquer leur vie, boire au pub – institution sacrée – leur pinte de Guinness ou leur whisky sans risquer d'être déchiquetés par une bombe, sortir dans la rue sans risquer de tomber sur une patrouille. Il y a encore pléthore de fusils au fond des placards ou dans des caches au Sud, mais le dialogue des armes a cédé la place à un face à face musclé autour du tapis vert et la paix s'installe un peu plus chaque jour. Aux deux parties de faire en sorte qu'elle devienne inéluctable, après un quart de siècle de guerre, et ne se perde pas en monologues stériles. En attendant, l'office du tourisme a lancé sa première campagne pour attirer les vacanciers.

Patrice de Beer

Affaire Greenpeace : le témoignage de Dominique Prieur



DOMINIQUE PRIEUR

PRÈS DE DIX ANS après l'attentat contre le navire amiral du mouvement écologiste Greenpeace, le *10 juillet 1985*, dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, l'un des agents secrets français chargés de cette mission témoigne en rendant hommage à la recherche de la vérité par la presse dont les informations obligèrent le pouvoir politique à admettre sa responsabilité dans l'ordre donné à la DGSE. Son livre, *Agente secrète* (Fayard), est un témoignage empreint de dignité et de vérité sur un métier trop souvent caricaturé.

Lire page 14

Les forces cachées du capitalisme nippon

DERRIÈRE LA GUERRE commerciale larvée entre les Etats-Unis et le Japon, dont la confrontation entre Washington et Tokyo sur les automobiles est un nouvel avatar, se *profile une rivalité fondamentale* entre les deux rives du Pacifique. Les conflits sectoriels ne sont que les péripéties d'un antagonisme plus profond qui se résume à la question simple : qui « dictera » les règles du jeu au siècle prochain ? *Les Américains ou les Japonais, qui* ont derrière eux le poids d'une région en pleine expansion, laquelle dégage également d'énormes excédents commerciaux avec les Etats-Unis et sent que la menace de sanctions américaines contre l'archipel *est également dirigée contre elle* ?

Evalué en dollars, le poids de l'économie japonaise dans le monde avoisine désormais celui des Etats-Unis (6 700 milliards). Assurément, ce n'est là qu'un *« effet d'optique » résultant de la force du* yen : le Japon ne dispose que de la moitié de la main-d'œuvre employée aux Etats-Unis et sa productivité est globalement plus faible. Il reste que, lors des accords du *Plaza* en 1985, *qui lancèrent la spirale de valorisation* de la monnaie nippone (80 % en cinq ans), l'économie de l'archipel ne représentait que le tiers de celle des Etats-Unis. Dix ans plus tard, les deux pays sont au coude à coude.

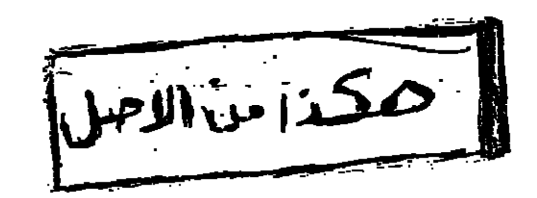
Alors la question se pose, pas nouvelle certes mais lancinante car les pronostics catastrophistes semblent avoir fait long feu : « Le Japon, est-ce bien fini ? » Le pays est-il réellement une baudruche qui se dégonfle, une économie à genoux, un pays paralysé politiquement dont les grands mythes à la *base du consensus* (sécurité, efficacité, garantie de l'emploi) ont été tour à tour entamés par la récession, les séismes et les attentats ? Et si la force du yen n'était pas seulement le résultat de manœuvres des marchés mais reflétait une puissance aussi réelle que peut-être mal perçue par le reste du monde ?

A la périphérie des préoccupations européennes, et françaises en particulier, le « grand débat » sur le Japon, comme titrait récemment *Newsweek*, ne l'est pas pour les Anglo-Saxons. Pour certains, l'archipel évolue, lentement mais sûrement, vers un modèle de capitalisme assez proche de celui de l'Occident. Telle est notamment la thèse de l'ancien chef de bureau de *The Economist* à Tokyo, Christopher Wood dans *The End of Japan Inc. : How the new Japan will look* (Simon and Schuster, New York). Le mérite du livre est de souligner l'évolution d'un pays, qui passe pour immuable, mais sa faiblesse tient au souci de vouloir le mettre à tout prix sur les rails de l'Occident. Selon cet auteur, le monde ne doit plus craindre l'« entreprise Japon » : *« L'Amérique est en train de reprendre la tête de l'économie mondiale devant le Japon, passant d'un système manufacturier à une économie fondée sur l'information. »*

Eamonn Fingleton ne partage pas cette analyse. Il soutient, lui, que le Japon sort renforcé des crises qu'il traverse et qu'une nouvelle fois l'Occident sous-estime sa puissance. *Blindside, Why Japan is still on track to overtake the US by the year 2000* (Houghton Mifflin, New York) semble provoquant, sinon dérangeant, alors qu'il est dans l'air du temps, notamment dans la presse anglo-saxonne, de se rassurer à la fois sur la fin du mythe nippon et sur l'inéluctable convergence de toute forme de développement – quelle qu'ait pu être son « aberration » initiale – vers le seul « vrai » paradigme : le modèle occidental.

Philippe Pons

Lire la suite page 19



SOMMET La fin de la rencontre russo-américaine a surtout donné lieu, mercredi 10 mai à Moscou, à un constat de divergences. Les présidents *Clinton et Eltsine ne sont par*venus à aucun accord sur les trois grands dossiers de cette rencontre : la coopération nucléaire russe avec l'Iran – même si Moscou a consenti à *ne pas livrer de centrifugeuse* –, l'élargissement de l'OTAN à l'Est et la guerre en Tchétchénie ● ROBERT DOLE, le président de la majorité républicaine au Sénat, a estimé que *l'échec de M. Clinton à obtenir* l'annulation de la vente d'un réacteur nucléaire russe à Téhéran conduira la Chambre haute du Congrès à réévaluer l'ensemble des relations bilatérales, *y compris le principe de* l'aide américaine à la Russie ● LES TROUPES RUSSES reprenaient, mercredi 10 mai, leur offensive sur plusieurs villes de Tchétchénie, théoriquement déjà sous leur contrôle

Bill Clinton et Boris Eltsine ont constaté leurs divergences à Moscou

Concession symbolique sur la coopération nucléaire avec l'Iran et promesse d'un vague cessez-le-feu en Tchétchénie sont les seuls résultats tangibles de cette rencontre

MOSCOU
de notre correspondante

Bill Clinton aura beaucoup de mal à convaincre son opposition républicaine que son quatrième sommet avec Boris Eltsine a été un « succès » comme il l'a affirmé, mercredi 10 mai à Moscou. Le président russe n'a, en effet, lâché aucune concession réelle à son *« ami Bill »* sur les principaux sujets abordés : la coopération nucléaire russo-iranienne, les rapports avec l'OTAN et la Tchétchénie. Leur entretien a pourtant duré trois heures, soit le double du temps prévu, et la délégation américaine avouait dans l'intervalle que les discussions étaient *« difficiles »*.

Lors de la conférence de presse commune, Bill Clinton a certes cité, au nombre de ses succès, la *« décision de Boris Eltsine de ne pas fournir à l'Iran, au nom des intérêts de la non-prolifération, de centrifugeuse à gaz »*. Mais la Russie ne renonce pas à ses accords de coopération nucléaire civile avec l'Iran que Washington réprouve tout autant alors que la « concession » *sur la centrifugeuse était pratique*ment acquise d'avance.

Une des hypothèses avancées avant le sommet, à Washington comme à Moscou, était que Boris Eltsine n'avait pas été informé de ce dangereux projet de vente de centrifugeuse. C'est le ministère russe de l'énergie atomique qui en aurait pris l'initiative sans le feu vert du Kremlin, a ainsi déclaré, mercredi, l'ambassadeur de Russie à Washington. *« Renoncer »* à ces projets signifie, selon lui, un manque à gagner pour la Russie de 500 millions de dollars (environ 2,5 milliards de francs), soit la moitié de la valeur du contrat signé en janvier avec l'Iran. Mais une autre hypothèse est que ces projets ont été inventés par les services secrets russes dans le seul but d'être abandonnés lors du sommet, en signe de bonne volonté. Des spécialistes russes de l'atome ont d'ailleurs souligné que le contrat controversé comporte une dizaine d'autres projets, ce qui promet un bon avenir aux *marchandages sur ce sujet brûlant* dans une zone de tension stratégique.

A l'issue du sommet, Boris Eltsine a bien voulu affirmer que



« tout ce qui est militaire » dans le contrat avec l'Iran sera abandonné mais seulement après examen par la commission intergouvernementale russe américaine, qui doit se réunir en juillet. L'entourage du président russe continue pourtant à affirmer que personne n'a encore démontré que l'Iran cherche à se doter de l'arme nucléaire. Bill Clinton a réaffirmé avoir fourni à Boris Eltsine des documents prouvant le contraire, soulignant que la Russie serait aussi menacée, étant voisine de l'Iran.

Au Kremlin, on indiquait d'avance que si tel était le cas, la Russie ne se sentirait pas menacée car elle conserve sa force de dissuasion. Selon Moscou, une bombe nucléaire iranienne *« ne menacerait qu'Israël et les autres alliés américains dans le Golfe »*, alors que la Russie a intérêt à conserver ses bonnes relations avec l'Iran. Un journaliste américain a demandé, mercredi, au chef du Kremlin s'il ne craignait pas les menaces du Congrès de couper l'aide américaine à la Russie si Moscou maintenait sa coopération nucléaire avec l'Iran. La réponse de Boris Eltsine, prononcée sur le ton des grands moments, a traduit l'ambiance de la rencontre: *« Aucune menace ne nous fait peur. »*

Sur l'autre grand dossier du sommet, l'élargissement de l'OTAN, la position de Boris Eltsine fut tout aussi nette: *« Le différend reste inchangé »*, a-t-il dit. Bill Clinton a précisé que *« la Russie a accepté d'entrer dans le programme Partenariat pour la paix »* de l'Alliance atlantique. C'est-à-dire, théoriquement, qu'elle va signer les documents *ad hoc*, ce qu'elle avait refusé de faire en décembre 1994 quand elle a gelé un premier accord de principe.

Mais aucune nouvelle date n'a été avancée pour cela et Boris Eltsine a précisé : *« Nous avons décidé avec Bill Clinton de ne pas nous précipiter et de continuer les consultations à Halifax* [au Canada, lors du prochain sommet du G-7] *ou plus tard à New York, lors du jubilé de l'ONU »*... Ce qui tend à confirmer que Boris Eltsine a convaincu son hôte que trop de pressions à propos de l'OTAN favoriseraient des nostalgiques de la guerre froide lors des prochaines élections russes. Une fois le pouvoir d'Eltsine consolidé, l'ascenseur pourrait être renvoyé avant l'élection présidentielle américaine.

L'échec de Bill Clinton a été encore plus flagrant sur la Tchétchénie. Interrogé sur *« l'ironie qu'il y avait à célébrer le cinquantenaire de la victoire alors que le sang coule en Tchétchénie »*, Boris Eltsine a répondu, devant des journalistes interloqués: *« Il n'y a pas d'opérations militaires en Tchétchénie, et il n'y a donc pas d'ironie. »* Prié de réagir, Bill Clinton, manifestement gêné, a déclaré avoir dit au président russe que la poursuite du conflit en Tchétchénie et *« ses victimes civiles »* inquiètent *« au plus haut point le monde entier »*, *« nuisent à l'image de la Russie »* et à *« ses rapports avec l'Europe »*. Il a aussi indiqué *« avoir appelé Boris Eltsine à faire en sorte que le cessez-le-feu soit prolongé indéfiniment »*, alors qu'il n'existe aucun cessez-le-feu car Moscou affirme ne pas voir d'interlocuteurs valables parmi les combattants tchétchènes.

> Une hypothèse circule : les services secrets russes inventeraient des projets, voués à être abandonnés en signe de bonne volonté

Dans un discours prononcé ensuite à l'université de Moscou, Bill Clinton a précisé que *« la tragédie de la Tchétchénie »* a représenté une rupture dans la vision qu'avait le peuple américain de la Russie. Mais alors que la critique de cette guerre semblait très bien accueillie par le millier d'étudiants et d'invités présents, le président américain a surtout développé les thèmes de la réforme économique russe en bonne voie, de la démocratie et des élections, que *« Boris Eltsine a promis de tenir dans les délais »*, enjoignant les jeunes à ne pas manquer d'aller voter. La signature, mercredi soir, d'une série de documents communs secondaires ne sont pas parvenus à cacher l'essentiel: le climat a changé, non seulement entre les Etats-Unis et la Russie, mais aussi entre MM. Clinton et Eltsine. Il n'y a pas eu d'accolades publiques entre les deux hommes comme lors des sommets précédents, plus d'échanges de louanges ni de *« cher Bill »* et de *« cher Boris »*. Les deux hommes avaient fait de leur coopération un élément capital de leurs politiques intérieures.

Désormais, Boris Eltsine semble estimer qu'il a plus à gagner en se montrant inflexible, d'autant plus que la perplexité de ses partenaires est à peine perceptible dans les grands médias russes, de plus en plus sous contrôle. Bill Clinton, qui vit, lui, en démocratie et doit rendre des comptes sur les résultats de son action, regrette peut-être déjà d'avoir fait le choix de venir à Moscou. Il devait encore y rencontrer, jeudi matin, les chefs de file de l'opposition « non extrémiste », du communiste Guennadi Ziouganov au libéral Grigori Iavlinski, en passant par l'économiste Sergueï Glaziev, allié du célèbre général Lebed. Après une visite dans une usine de mise en bouteilles de Coca-Cola, M. Clinton va commencer, le même jour, une voyage officiel à Kiev, pour exprimer son soutien au bon cours qu'ont pris les réformes en Ukraine.

Sophie Shihab

L'uranium enrichi par ultracentrifugation

Il existe de nombreuses voies pour fabriquer de l'uranium enrichi de qualité civile (enrichissement à quelques pour cent) pour les centrales nucléaires ou de qualité militaire (enrichissement à plus de 90 %) pour les armes. L'une d'entre elles, l'ultracentrifugation, développée après la deuxième guerre mondiale, ne nécessite pas, comme la diffusion gazeuse, la construction de gigantesques usines. Mais elle a l'invonvénient d'être plus « proliférante » car les centrifugeuses sont faciles à dissimuler. L'Irak ne s'y était pas trompé qui s'en était doté.

Le principe de fonctionnement de ces centrifugeuses consiste à faire tourbillonner dans une sorte de bol cylindrique un courant gazeux d'hexafluorure d'uranium. Sous l'effet de cette rotation, les atomes les plus lourds (uranium 238) sont rejetés vers l'extérieur, tandis que les autres (uranium 235), les plus intéressants car fissiles, restent au centre de la machine où ils sont pompés. Après plusieurs passages de ce flux dans la centrifugeuse, le gaz s'enrichit progressivement en uranium 235. Le taux d'enrichissement civil ou militaire ne dépend alors que du nombre de cyles effectués et du rendement des dizaines de milliers de centrifugeuses nécessaires à cette opération.

Les républicains américains estiment que « rien n'a abouti »

WASHINGTON
de notre correspondant

Après le sommet de Moscou, Bill Clinton doit maintenant se préparer à affronter les critiques dans son propre pays, notamment de la part des républicains, dont plusieurs responsables lui avaient conseillé de s'abstenir d'une telle visite, au moment où les troupes russes poursuivent une sanglante répression *en Tchétchénie. Le sénateur Mitch McConnell*, qui préside la commission sénatoriale chargée de se prononcer sur l'aide étrangère, a déjà donné le ton, en dénonçant, mercredi 10 mai dans la soirée, un *« échec »*. *« Rien n'a abouti,* a-t-il assuré, *absolument rien. »*

Il est vrai que Boris Eltsine n'a guère pris de gants avec son homologue américain, allant même jusqu'à prétendre qu'aucune *« action militaire »* n'était en cours en Tchétchénie. Sur le dossier iranien, Bill Clinton a été mieux écouté, bien que le bilan de ses discussions avec le président russe soit très inférieur aux demandes américaines. Robert Dole, le président de la majorité républicaine au Sénat, a *estimé que l'échec de M. Clinton à obtenir* l'annulation de la vente d'un réacteur nucléaire russe à Téhéran conduira la Chambre haute du Congrès à réévaluer l'ensemble des relations bilatérales, y compris le principe de l'aide américaine à la Russie. Les responsables républicains avaient menacé de remettre en cause le versement de cette assistance financière, dont le montant a atteint environ 600 millions de dollars cette année.

L'élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale constitue également une priorité pour les républicains. Aucun progrès n'a été réalisé dans ce domaine, même si M. Clinton peut se prévaloir d'avoir obtenu la promesse *du président russe de signer les deux docu*ments qui confirmeront l'adhésion de la Russie au Partenariat pour la paix.

LE TRAITÉ ABM DE 1972

S'agissant, d'autre part, du traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (CFE), c'est M. Clinton qui a fait une concession, en reconnaissant que celui-ci avait été conclu à *« une époque différente »*. M. Christopher a d'ailleurs confirmé que Washington ne s'opposera pas à des *« modifications »*, si celles-ci représentent une *« question de sécurité »* pour la Russie, ce qui est clairement le cas.

Le différend sur le champ d'application du traité ABM de 1972 sur les missiles antimissiles constituait, pour le Grand Old Party, un autre élément majeur des négociations américano-russes. 50 sénateurs républicains avaient adressé une lettre à M. Clinton pour le mettre en garde contre tout accord avec Moscou qui aurait pour effet de limiter la possibilité, pour les Etats-Unis, de déployer, sur plusieurs sites, des systèmes de défense antimissiles balistiques dits « de théâtre », ce que prévoit le programme THAAD du Pentagone.

Le communiqué commun américano-russe précise que ces systèmes seront autorisés dès lors qu'ils *« ne menaceront pas de façon réelle les forces nucléaires stratégiques de l'autre partie, et ne seront pas testés en vue d'acquérir cette capacité »*. Il serait surprenant que de telles restrictions soient jugées acceptables par des républicains qui, il y a quelques mois, se sont efforcés de faire adopter par le Congrès le principe d'une nouvelle version du bouclier spatial de la « guerre des étoiles ».

Laurent Zecchini

■ **OMC : Bill Clinton s'est engagé**, mercredi 10 mai, auprès de Boris Eltsine à soutenir la candidature de la Russie à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Le communiqué publié à l'issue du sommet exprime *« l'espoir d'une coopération fructueuse »* au sommet du G7 à Halifax, en juin, et se félicite de *« l'interaction de plus en plus profonde entre la Russie et les principaux pays industrialisés ainsi que de la formation d'un G8 politique »*. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

UN ENGRENAGE DANGEREUX

En gardant le silence lorsque Boris Eltsine a lancé son armée en Tchétchénie, les Occidentaux avaient mis le doigt dans un engrenage dangereux. Déjà, en *approuvant le bombardement* du Parlement, en octobre 1993, ils avaient encouragé le Kremlin à privilégier la force. Mais l'objectif déclaré était alors de « sauver les réformes » et une partie de l'opinion russe, pas toujours la plus rétrograde, y avait cru. En choisissant l'escalade en Tchétchénie, Boris Eltsine a fait pire : pour permettre la « régénération » de la Russie, il a érigé en idéal le recours à la force en vue de briser une minorité nationale. Cela passe inévitablement par un durcissement de l'idéologie nationaliste que le pouvoir tente d'imposer au pays. Le malheur est qu'il y parvient en partie, grâce à une manipulation de plus en plus sensible des médias, organisée manifestement *par les vieux* professionnels du KGB et du GROU, devenus les maîtres occultes du Kremlin.

L'ignorer, tenir des sommets sur des sujets hérités de « l'avant-Tchétchénie », expose à des déboires. En tenir compte, c'est espérer une nouvelle « perestroïka », la montée en puissance de citoyens comprenant que la guerre dans le Caucase et les efforts pour reconstituer l'URSS sont sans perspective heureuse pour la Russie. Il faut donc tenter d'arrêter cet engrenage avant qu'il ne soit trop tard. Cela suppose qu'il se trouve quelqu'un en Occident qui oserait dire à Boris Eltsine que la trahison des engagements donnés mérite sanction. Avec le risque de voir le Kremlin, trop habitué à être toujours absous, tenter de brûler le feu rouge mis sur sa route et accélérer, alors, sa dangereuse dérive.

S. Sh.

Pâques sanglantes en Tchétchénie

GOUDERMES
de notre envoyé spécial

Anna Romanovna venait de mettre sa poêle sur le feu. Elle n'a *toujours pas compris ce qui s'est* passé après. C'était le 23 avril, bien après la fin des combats au nord de la ville, sous contrôle russe depuis un mois. Ce fut un jour de Pâques sanglantes à Goudermes, la seconde ville de Tchétchénie, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Grozny. Ce fut l'une des plus graves « bavures » de l'armée russe dans la République indépendantiste, après les massacres de Samachki. C'était vers 13 heures. Anna Romanovna, une retraitée russe de soixante-dix ans, était dans son appartement, épargné jusque-là par la guerre, acheté après trente ans de labeur. Elle allait faire réchauffer le déjeuner. Tout à coup, *« ils ont commencé à tirer des deux côtés, des balles, des obus »*, raconte-t-elle dans son salon aux murs noircis par les flammes, aux fenêtres calcinées. Elle s'est réfugiée dans la baignoire. Son mari a *été touché à l'épaule par une* balle en se cachant dans les toilettes. Alors, ils sont sortis sur le palier : *« Le voisin est arrivé en rampant. Il nous a dit qu'Ira, sa femme, avait été tuée en voulant récupérer ses papiers. »*

TIRS SUR LA « KOMMANDANTUR »

« Beaucoup de gens sont morts dans la rue. C'était Pâques, ils allaient au cimetière », explique Nikita, le mari. Le bilan officiel est de onze morts civils, en majorité *des retraités russes, et quelques* Tchétchènes. Morts pour rien. *« On n'a rien vu, ça tirait tout le temps »*, disent Anna et Nikita. *« On dit qu'il y avait des combattants tchétchènes sur notre toit qui tiraient sur la « kommandantur »* (le QG des forces russes) *juste en face »*, dit Nikita. A la *« kommandantur »*, un jeune appelé de vingt ans donne sa version des événements. *« On a entendu tirer depuis un camion qui passait. Ceux qui étaient de garde ont répliqué. Ça tirait de tous les côtés. On a eu trois blessés et un mort »*, explique Dima. *« Nos chefs nous avaient dit qu'en ville il ne restait que des partisans de Doudaev »*, poursuit Dima, qui admet pourtant n'avoir vu aucun partisan du général indépendantiste. Les immeubles alentour où vivaient des civils sont criblés de balles et troués par les obus. Même s'il pense que ce sont les *« partisans »* qui ont attaqué pour la première fois de jour, Dima n'exclut pas que les soldats russes aient pu se tirer dessus.

C'est la version défendue par la préfecture, où siègent les représentants du « gouvernement » provisoire tchétchène installé par les Russes. *« Des soldats très excités – c'était Pâques, ils avaient bu – sont arrivés sur leurs blindés en tirant. Ils venaient d'avoir deux morts sur le front »*, dit le secrétaire général de la préfecture, Tourko Tchoudouev. *« Les soldats de la « kommandantur » se sont mis à tirer. Ceux du blindé ont pensé à une attaque des partisans de Doudaev. Les balles, les obus ont commencé à pleuvoir, tuant les gens »*, poursuit-il. Sergueï Stepachine, le chef du FSB (successeur du KGB), s'est rendu à Goudermes il y a une semaine. Une enquête a été ouverte. En attendant, le commandant militaire de la ville a été limogé. Selon la version très pudique de Vladimir Zorine, le vice-gouverneur russe en Tchétchénie, *« parce qu'il n'avait pas normalement pris contact avec la population »*.

Jean-Baptiste Naudet



هكذا من الأصل

L'Allemagne débat des crimes commis par la Wehrmacht entre 1939 et 1945

L'hommage rendu par M. Mitterrand à tous les combattants sans exclusive alimente la polémique

Dans le discours, prononcé à Berlin lundi 8 mai, François Mitterrand, en louant la bravoure de la Wehrmacht pendant la guerre, a rejoint des déclarations du général de Gaulle faites en 1962 et l'approche traditionnelle de l'Histoire par les Allemands. Elle est cependant remise en cause aujourd'hui par les jeunes générations d'historiens qui mettent à jour la part prise par la Wehrmacht dans l'entreprise nazie d'extermination.

BONN
de notre correspondant

Pendant des années, il n'a pas été convenable, en Allemagne, de critiquer publiquement les responsabilités de la Wehrmacht dans l'entreprise de destruction et d'extermination nazie. Une séparation très nette était établie dans les esprits entre les unités régulières de l'armée, dont le comportement aurait obéi aux règles de la guerre classique, et les troupes de Himmler – Waffen-SS ou service de sécurité et de renseignement (le SD) –, chargées d'accomplir les basses œuvres du régime au service d'une idéologie d'extermination.

François Mitterrand a été fidèle à cette approche des faits lorsqu'il a loué, dans son discours de Berlin, la bravoure des soldats allemands qui avaient combattu pour leur patrie. Les souffrances et les pertes subies par l'armée allemande, l'héroïsme des soldats de Stalingrad, la conjuration des officiers du 20 juillet 1944, autant d'éléments qui justifiaient une vision de l'Histoire simplifiée, selon laquelle les jeunes Allemands appelés sous l'uniforme auraient été, eux aussi, des victimes de la barbarie nazie.

Cette conception de l'Histoire est en train de changer en Allemagne. Le rôle déterminant joué par la Wehrmacht dans l'extermination des juifs et des populations civiles commence seulement à apparaître au grand jour et à faire l'objet d'un débat. En tuant des millions de civils, en particulier les juifs, et des prisonniers de guerre au cours de ses conquêtes, la Wehrmacht, dès 1939, n'a pas mené une guerre *« normale »*, selon les historiens allemands de la jeune génération, qui s'insurgent contre une longue tradition d'hagiographie de l'armée allemande.

Cette dernière, qui a eu essentiellement le mérite de contribuer à restaurer la dignité du peuple allemand après la guerre, s'appuyait certes sur des faits réels. En 1945, les juges du tribunal de Nuremberg n'ont pas condamné en bloc le commandement suprême et l'état-major de la Wehrmacht, dont les responsabilités (si ce n'est à titre individuel) n'ont pas paru aussi graves que celles des plus hauts responsables du régime nazi. Aujourd'hui encore, selon Horts Möller, directeur de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, *« il n'est pas possible de condamner en bloc la Wehrmacht ». « Nous n'avons absolument rien su ni rien entendu de l'extermination des juifs »*, expliquait récemment l'ancien chancelier Helmut Schmidt en évoquant ses souvenirs d'officier de la Luftwaffe pendant la seconde guerre mondiale. Il ajoutait n'avoir ressenti, au cours de ces années de guerre, *« aucune influence nationale-socialiste »* au contact de ses supérieurs hiérarchiques.

Les travaux et les réflexions actuelles des historiens allemands tentent de montrer, au contraire, combien les officiers supérieurs de la Wehrmacht, dans leur grande majorité, se sont associés sans états d'âme aux opérations les plus destructrices et inhumaines du régime nazi. Une exposition itinérante consacrée à ce sujet rencontre en ce moment même un grand écho en Allemagne. Conçue par un institut de recherches en sciences sociales basé à Hambourg, cette exposition vient de s'ouvrir à Berlin.

Elle montre que les pires exactions commises sur le front soviétique, mais aussi notamment dans les Balkans, n'ont pas seulement été le fait des *Einsatzgruppen*, ces unités mobiles de la SS auxquelles on a fait porter l'essentiel des responsabilités, notamment dans l'extermination des juifs sur le front de l'Est. L'exposition souligne que, dès l'invasion de l'Union soviétique en juin 1941, l'extermination des cadres politiques de l'armée rouge a été conduite systématiquement par des officiers ordinaires de l'armée allemande. Jusqu'à 1945, les destructions de villages et les exterminations de population (en URSS, mais aussi en Yougoslavie, en Grèce, en Italie...) ont été également le fait de l'armée régulière, et pas seulement de la SS.

Avec le recul du temps, un douloureux effort de réflexion est engagé sur ce sujet délicat qui concerne de près ou de loin toutes les familles allemandes. On commence ainsi, seulement depuis quelques années, à rendre hommage aux 35 000 déserteurs de la Wehrmacht condamnés entre 1939 et 1945. 22 750 d'entre eux furent condamnés à mort et 15 000 exécutés. Les survivants ont été ignorés, oubliés, et aujourd'hui encore, on assiste à des réactions scandalisées dès lors qu'un monument aux morts évoque leur courage. Les sociaux-démocrates et les Verts s'efforcent, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre, d'obtenir pour eux une reconnaissance publique, voire une indemnité financière.

Lucas Delattre

De Gaulle, avant Mitterrand

Dans un discours prononcé le 7 septembre 1962 à l'Ecole supérieure de guerre de l'armée fédérale à Hambourg, Charles de Gaulle, bien avant François Mitterrand, avait lui aussi rendu un hommage à la *« vertu »* des combattants, englobant ceux de la Wehrmacht. *« Toujours et où que ce soit,* avait-il dit, *le service sous les armes ne peut aller sans une vertu, au sens du mot latin* virtus, *qui distingue et élève les hommes et qui, lors même qu'ils se sont combattus, les marque tous d'une seule et même empreinte. »*

Le président bosniaque « n'empêchera pas » un retrait de l'ONU

Pour M. Izetbegovic, le statu quo est « intolérable »

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a déclaré qu'il *« n'empêcherait pas »* un retrait des « casques bleus », dans une lettre adressée à l'ambassadeur de France à l'ONU, Jean Bernard Mérimée, qui préside actuellement le Conseil de sécurité. *« A tous les pays qui nous menacent de se retirer, nous disons tout simplement : nous ne vous en empêcherons pas »*, écrit M. Izetbegovic, dans ce texte rendu public, mercredi 10 mai à New York.

Expliquant que le statu quo est devenu *« absolument intolérable »* pour son gouvernement, le président bosniaque demande une réunion du Conseil de sécurité sur l'avenir et le rôle des « casques bleus » en Bosnie. Tout en exprimant sa compréhension des frustrations bosniaques, un diplomate occidental estimait, mercredi, qu'en demandant *« l'application des résolutions »*, le gouvernement bosniaque réclame en fait l'engagement militaire des « casques bleus » à ses côtés. *« Ils ne semblent pas avoir compris,* expliquait-il, *que ce ne sont pas les soldats qui déclarent la guerre mais les gouvernements. Or depuis trois ans je n'ai pas vu un seul gouvernement qui envisage de déclarer la guerre aux Serbes. »* Toujours selon ce diplomate, tant que les « casques bleus » sont en mesure de sauver des vies, *« il est du devoir de l'ONU de les maintenir en Bosnie »*.

Un autre diplomate fait remarquer que la Forpronu a *« rendu un énorme service »* au gouvernement bosniaque. Grâce à sa présence, le niveau des combats est resté assez limité, l'armée bosniaque a eu le temps de se renforcer et *« des centaines de milliers de vies humaines »* ont été sauvées. Ce diplomate estime que le départ des forces françaises, qui entraînerait *« forcément »* celui de près de trois mille soldats britanniques, serait *« la politique du pire »*.

L'ÉTAU SE RESSERRE

Les directeurs politiques des cinq pays membres du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) doivent se réunir, vendredi 12 mai à Londres. L'avenir des troupes de l'ONU en Bosnie devait être, en outre, un des principaux sujets de discussion lors de la réunion du secrétaire général, M. Boutros-Ghali avec le ministre français des affaires étrangères, M. Alain Juppé, jeudi 11 mai à Paris. A la demande de M. Boutros-Ghali, les responsables civils et militaires des forces de l'ONU en ex-Yougoslavie le rencontreront le lendemain également à Paris.

Sur le terrain, en effet, selon des responsables de l'ONU, l'étau serbe se resserre sur Sarajevo. Leurs forces prennent pour cible les voies d'approvisionnement, rapprochent leurs armes lourdes et tirent des obus de mortier sur le centre-ville.

De plus, de violents combats ont été signalés mercredi le long du *« corridor »* d'approvisionnement des Serbes de Bosnie dans le nord-est du pays. Les Croates de Bosnie ont affirmé que leur enclave d'Orasje, qui se trouve au nord du corridor, toujours en territoire bosniaque, avait subi d'intenses bombardements de la part des séparatistes serbes. Deux civils au moins ont été tués. Ce corridor, qui relie les zones serbes de l'ouest et de l'est de la Bosnie, a été fermé à la circulation entre Modrica et Brcko du fait des combats.

Afsané Bassir Pour

La Commission européenne dresse un bilan critique du traité de Maastricht

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission de Bruxelles a adopté, mercredi 10 mai, le bilan dont elle avait été chargée sur le fonctionnement du traité de Maastricht. Elle avait reçu mandat du sommet européen de Corfou de le faire en juin 1994 pour préparer la conférence intergouvernementale de 1996 sur la réforme des institutions. En accompagnant ce document d'un *« avant-propos politique »*, l'exécutif bruxellois entend *« ne pas répondre simplement à une commande »*. Il manifeste sa volonté de prendre une part active aux travaux de l'an prochain, considérant qu'il a été trop absent de l'élaboration du traité de l'Union européenne né surtout d'une négociation entre Etats.

« L'enjeu principal de la conférence à venir n'est pas d'accroître les compétences de l'Union, affirme le préambule, *mais l'amélioration des mécanismes de prise de décision. »* Selon la Commission, la règle de l'unanimité devrait être abandonnée, aussi souvent que possible notamment en matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC). *« Le recours aux décisions majoritaires est déjà une simplification nécessaire à quinze,* a dit Jacques Santer, président de la Commission. *A vingt et plus, cela devient indispensable. »*

La Commission ne veut pas non plus que se répète le compromis de l'*« opting out »*, qui a permis à la Grande-Bretagne de se soustraire aux engagements communs en matière sociale. *« L'accord social entre quatorze Etats membres est un précédent néfaste »*, souligne le collège. De même, les candidats à l'entrée dans l'Union sont avertis qu'*« il n'y aura pas d'Europe à la carte »*, ce qui n'exclut pas des *« rythmes d'intégration différenciés »*.

En matière de contrôle parlementaire, la Commission constate que l'accroissement des pouvoirs législatifs du Parlement européen *« s'est accompagné d'une complication à la limite de l'acceptable »*. Elle demande que les vingt-trois procédures de vote actuellement en vigueur soient ramenées à trois. La Commission reconnaît par ailleurs qu'*« en plus du contrôle démocratique au niveau de l'Union, il faudra assurer une implication plus directe et plus visible des Parlements nationaux dans le contrôle et l'orientation des choix nationaux s'appliquant à l'Union »*. L'accent est mis aussi sur la notion de citoyenneté européenne, dont l'objet n'est pas de se substituer aux citoyennetés nationales, *« mais d'apporter une valeur ajoutée »*, est-il écrit. Selon le commissaire français Yves-Thibault de Silguy, les droits des citoyens de l'Union devraient être précisés et il faudrait donner compétence à la Cour de justice européenne pour les faire respecter.

Jean de la Guérivière

Des aides temporaires pour les agriculteurs ?

Pour réduire le coût pour la politique agricole commune des fluctuations monétaires, la Commission européenne a proposé, mercredi 10 mai, en cas de modification des parités, de renoncer à augmenter toutes les aides directes versées dans ce cadre. Elle propose à la place d'accorder aux agriculteurs des pays à monnaie forte (Allemagne, Benelux, Autriche, Danemark) des aides compensatoires au revenu, plafonnées et limitées sur trois ans, co-financées par le budget communautaire. La réévaluation prévue de 3 % des *« taux verts »* des monnaies fortes européennes entraînerait pour le budget, selon le système actuel, un surcoût de 1 milliard d'écus (7 milliards de francs environ) en 1996 et 1997, et de 750 millions à partir de 1999, jugé totalement irresponsable par la Commission. Le ministre allemand de l'agriculture a qualifié cette proposition de *« guerre monétaire »* contre les paysans des pays à monnaie forte. – *(AFP.)*

Une épidémie de fièvre hémorragique sévit au Zaïre

Elle semble due à Ebola, l'un des virus les plus meurtriers pour l 'espèce humaine. Les autorités ont demandé l'assistance de l'Organisation mondiale de la santé

***Une flambée épidémique apparemment due au** virus **Ebola** a été identifiée au Zaïre. Ce pays vient de demander l'assistance de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une équipe d'épidémiologistes américains et français va se **rendre dans la région concernée afin d'identifier** l'agent responsable. La ville de Kikwit vient d'être mise en quarantaine par les autorités sanitaires zaïroises. Près de deux cents cas ont été diagnostiqués et cinquante-neuf personnes sont* **mortes dont quinze membres du corps médical.** Le virus *Ebola* est l'un des plus meurtriers pour l'espèce humaine. Quelques épidémies liées à ce virus avaient déjà été recensées au Zaïre et au Soudan.

Les autorités zaïroises viennent *de mettre en quarantaine* la ville de Kikwit (600 000 habitants), dans la province de Bandundu, à l'est de Kinshasa, après l'apparition d'une épidémie de fièvre hémorragique. Près de deux cents cas auraient été recensés, dont cinquante-neuf mortels. Des échantillons sanguins ont été adressés aux *Centers for disease control* d'Atlanta, aux Etats-Unis, afin d'identifier l'agent responsable. Toutefois, à partir des premières indications disponibles, les spécialistes estiment que l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agit d'une épidémie due au virus *Ebola,* l'un des plus meurtriers pouvant toucher l'espèce humaine.

Un groupe d'épidémiologistes américains du CDC d'Atlanta est en route pour le Zaïre où ils y rejoindront le docteur Bernard Le Guéno *(institut* Pasteur de *Paris*), directeur du Centre de référence des fièvres hémorragiques de l'OMS. Compte tenu des forts risques d'infection, ces spécialistes devront être équipés de combinaisons de protection et d'équipements respiratoires.

Les fièvres hémorragiques virales se manifestent par un syndrome toxique spectaculaire, associant des maux de tête et de fortes douleurs musculaires. Elles évoluent souvent de manière inexorable avec l'apparition d'hémorragies digestives et de troubles cardio-vasculaires. On connaît plusieurs virus capables à traves le monde de déclencher de telles manifestations, souvent sur un mode épidémique. En Afrique, deux virus voisins, les virus *Marbourg* et *Ebola* ont été identifiés. Le virus *Ebola* a été isolé en 1976. Il a pris le nom d'un affluent du fleuve Congo.

MYSTÉRIEUX RÉSERVOIR DE VIRUS

L'infection par ce virus entraîne *une mortalité généralement* estimée entre 60 et 85 %. Il fut à l'origine, en 1976, de deux épidémies simultanées au nord-ouest du Zaïre et au sud-ouest du Soudan, touchant 500 personnes et en tuant 400. Ce virus est réapparu au Soudan en 1979 et des cas sporadiques ont ensuite été signalés au Zaïre et au Kenya. On ne connaît pas encore de manière précise la source de la transmission *de ce virus à l'homme.* Bien que la maladie à virus *Marbourg* ait d'abord été transmise à l'homme par des singes grivets d'Afrique et qu'elle ait été appelée à l'origine « maladie des singes grivets d'Afrique », rien ne prouve que ce singe soit vraiment le réservoir de virus.

Des recherches intensives ont été entreprises sur des rongeurs, des insectivores, des chauves-souris et surtout plus d'une centaine d'espèces de mammifères durant les diverses épidémies de maladies à virus *Ebola* et *Marbourg.* Elles n'ont pas permis d'identifier, que ce soit par sérologie ou par isolement de virus, un quelconque réservoir potentiel. Toutefois, les chercheurs de l'armée américaine ont révélé, en mars 1990, dans les colonnes de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet,* qu'ils avaient réussi à isoler le virus *Ebola* des singes « *Macaca fascicularis* » importés aux Etats-Unis à partir de Manille via Amsterdam et New-York.

C'est la transmission interhumaine qui constitue ici le problème le plus préoccupant, conférant à l'épidémie son caractère explosif et imposant de prendre, en urgence, des mesures très strictes d'isolement sanitaire. A *Kikwit, l'épidémie a, ces dernières* semaines, fait une quinzaine de victimes dans le corps médical dont trois religieuses italiennes travaillant à l'hôpital général de cette ville.

Jean-Yves Nau

★ Un ouvrage américain, disponible depuis peu en France, raconte, dans le détail, l'histoire des virus *Marbourg* et *Ebola, Virus* de Richard Preston, éd. Plon, 346 p., 125 F.

Attentat d'Oklahoma City : un deuxième homme inculpé

TERRY NICHOLS a été officiellement accusé, mercredi 10 mai à Wichita (Kansas), d'être impliqué dans l'attentat d'Oklahoma City. Agé de 40 ans, Terry Nichols est un ami proche de Timothy McVeigh, qui était jusqu'à présent le seul accusé dans le cadre de l'enquête sur la destruction le 19 avril d'un immeuble fédéral qui a fait 165 morts et 2 disparus. Les deux hommes, selon les autorités américaines, ont servi dans la même unité de l'armée, ont parfois partagé le même domicile et ont beaucoup voyagé ensemble. – *(AFP.)*

Les Français disparus en Casamance seraient toujours vivants

LES QUATRE TOURISTES FRANÇAIS disparus en Casamance (sud du Sénégal) depuis le 6 avril seraient toujours vivants. Selon *Libération*, Jean-Paul et Martine Gagnaire et Claude et Catherine Cave au*raient été aperçus lundi 8 mai en territoire sénégalais*, près de Maronkounda, un village situé sur la rive nord du fleuve Casamance, à 80 km à l'est de la capitale régionale, Ziguinchor. Dans son édition du 11 mai, le quotidien précise que les deux couples stéphanois seraient aux mains des indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques casamançais (MFDC), dirigé par le chef d'état-major militaire de la rébellion, Salif Sadio.

De leur côté, les familles des disparus avaient estimé mardi au terme d'un séjour en Casamance que les deux couples se trouveraient en Guinée-Bissau, tout en reconnaissant n'en avoir aucune preuve.

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : une centaine de mineurs ont été tués dans la mine de Vaal Reef, à Orkney, près de Johannesburg, mercredi** 10 mai. Un convoi ferroviaire souterrain a plongé dans un puits où se trouvait un ascenseur rempli de mineurs prenant leur service de nuit. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué l'assassinat de cinq coopérants étrangers à Ghardaïa** (*Le Monde* du 6 mai), se félicitant du *« succès de l'opération »*, selon le quotidien séoudien *El Hayat* du 10 mai. Il a également lancé une mise en garde à huit dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS). – *(AFP.)*

■ **BURKINA : deux collégiens ont été tués par balles par les forces de l'ordre**, *mardi 9 mai* à *Garango* (190 km au sud-ouest d'Ouagadougou), lors d'une manifestation qui a dégénéré. Trois gendarmes et un policier ont été blessés au cours des affrontements, a précisé la radio officielle. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : un fonctionnaire italien du Programme alimentaire mondial (PAM), Mirko Rizzuto, et vingt Soudanais ont été libérés par le groupe armé qui les détenait.** En revanche, un fonctionnaire philippin du PAM, Ramiro de Los Santos, reste aux mains des ravisseurs. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **BRÉSIL : la société Vale do Rio Doce (mines, sidérugie), un des premiers groupes industriels d'Amérique latine, va être privatisée,** a annoncé mardi 9 mai le ministre du plan. D'autre part, huit entreprises chimiques d'Etat (CQR, Salgema, Polibrasil, Copol, Copoeme, CPC, Polipropileno et EDN) vont être mises en vente fin juillet. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : Robert Dole, le chef de la majorité républicaine** au Sénat, a déposé mardi 9 mai un projet de loi devant la Chambre haute visant à transférer l'ambassade des Etats-Unis en Israël de Tel Aviv à Jérusalem d'ici à mai 1999. Le secrétaire d'Etat Warren Christopher a qualifié ce projet de *« mal inspiré et préjudiciable »*. – *(AFP.)*

■ **POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis l'ouverture du procès d'O. J. Simpson,** un expert a établi mercredi 10 mai un lien entre l'ancien *joueur de football et ses deux victimes présumées, en affirmant* qu'une tache de sang découverte près des corps portait l'empreinte génétique de l'accusé. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le gouvernement et la guérilla zapatiste devraient reprendre, leur dialogue,** vendredi 12 mai, pour tenter de résoudre le conflit armé du Chiapas. Les négociations ont été suspendues une vingtaine de jours à cause d'un différend sur le retrait de l'armée *mexicaine de la zone de conflit.* – *(AFP.)*

■ **PÉROU : un incident armé entre les forces péruviennes et équatoriennes** a ravivé la tension, mardi 9 mai, à la frontière entre les deux pays, alors que la démobilisation des troupes semblait en bonne voie, plus de deux mois après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu. L'armée péruvienne a annoncé qu'elle avait *« repoussé une attaque »* lancée par une patrouille équatorienne. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **INDE : l'armée a tué au Cachemire, jeudi 11 mai, trente-cinq membres d'un groupe de séparatistes musulmans** qu'elle assiégeait depuis deux mois à Charar I Sharief. La veille, un incendie avait détruit 800 maisons et 200 magasins dans la ville, faisant un nombre non précisé de morts. Un couvre-feu a été imposé dans la région. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : seize personnes ont été tuées mercredi 10 mai lors d'une attaque de la guérilla tamoule** contre un poste de police proche d'Anuradhapura, dans le centre-nord du pays. 210 policiers et soldats ont été tués par les « Tigres » du mouvement LTTE depuis que la guérilla a rompu la trêve le 19 avril. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ARMÉNIE : le président arménien Levon Ter-Petrossian a annoncé, mercredi 10 mai, la libération de 29 prisonniers de guerre azerbaïdjanais.** Il entend ainsi marquer le premier anniversaire du cessez-le-feu entre les deux pays *qui se sont* affrontés pendant sept années pour le contrôle du Haut-Karabakh, enclave à majorité arménienne en territoire azéri. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GÉORGIE : le Parlement a ordonné, mercredi 10 mai, le désarmement de la milice paramilitaire des Mkhedrioni** (chevaliers) d'ici au 17 mai. Les Mkhedrioni, dirigés par Djaba Iosseliani, bras droit du chef de l'Etat géorgien, exercent une mainmise totale sur le pays. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : l'inflation est redescendue au-dessous de 10 % en avril** 1995, pour la première fois depuis vingt-deux ans, a annoncé le ministre de l'économie, Yannos Papantoniou. La hausse a été de 1,2 % sur le mois et de 9,9 % sur les douze derniers mois. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le Parlement hongrois a adopté, mardi 9 mai, une loi de privatisation** qui prévoit la vente de pratiquement toutes les banques et entreprises publiques. Les PME ont déjà été privatisées. – *(Reuter.)*

CONJONCTURE

■ **MONNAIES : Jacques Santer, le président de la Commission européenne,** dans une lettre à Edouard Balladur le 10 mai, estime *« à ce stade insuffisantes (...) les réflexions menées au G7 sur le rééquilibrage des parités entre dollar, yen et mark »*.

« Plus généralement, ajoute-t-il, *les systèmes monétaires européen et mondial ne sauraient trouver la stabilité dont ils ont besoin sans un effort de réduction des déficits accumulés par les Etats. La dégradation des finances publiques est un sujet de préoccupation constant pour la Commission »*. – *(AFP.)*

Le gourou de la secte japonaise Aum va être poursuivi pour homicide

Cinquante jours après le premier attentat au gaz commis à Tokyo, la police croit avoir identifié les responsables des récents actes criminels

Les policiers japonais qui enquêtent depuis plus de sept semaines sur l'attentat au gaz sarin commis, le 20 mars, dans le métro de Tokyo (qui a fait douze morts et quelque 5 500 intoxiqués), ainsi que sur une autre tentative, qui a échoué de peu, le 5 mai, dans une gare de la capitale, ont peut-être fait une percée décisive. On a en effet appris, jeudi 11 mai, que la décision avait été prise de poursuivre pour homicide Shoko Asahara, le gourou de la secte Aum Shinri-kyo, ainsi qu'une dizaine de ses lieutenants. Cette organisation avait été presque immédiatement suspectée d'être responsable, en tout ou partie, de ces actes criminels. Ce développement survient à point nommé : le contraste devenait de plus en plus criant entre l'impact de cette affaire sur l'opinion, constamment tenue en haleine par les médias, et les lenteurs de la police nippone, davantage perçues dans les pays occidentaux que sur place, pour des raisons historiques et sociologiques.

TOKYO
de notre correspondant

Après le nouvel attentat au gaz commis, le 5 mai, à la gare de Shinjuku à Tokyo, qui a échoué mais aurait pu provoquer une hécatombe, l'enquête sur la secte Aum Shinri-kyo paraît entrer dans une phase décisive : les enquêteurs ont décidé de poursuivre une dizaine de ses chefs, dont le gourou Shoko Asahara, non plus sous le soupçon de préparation à un acte criminel mais pour homicide. Des documents prouvant que la secte fabriquait du sarin, utilisé dans l'attentat commis, le 20 mars, dans le métro de Tokyo – qui avait provoqué la mort de 12 personnes et l'intoxication de 5 500 autres –, impliqueraient en effet Shoko Asahara. Celui-ci aurait été « localisé » quelque part dans l'archipel.

Pour un observateur occidental, l'élément le plus frappant demeure que, cinquante jours après l'attentat du métro, aucun suspect n'a encore été arrêté en relation directe avec l'affaire. Une vingtaine de dirigeants de la secte Aum Shinri-kyo, dont la police aurait la preuve qu'elle a fabriqué du sarin, sont certes détenus, mais pour des délits mineurs. L'avocat de la secte, lui, a été arrêté pour... diffamation.

Bien que les enquêteurs aient découvert, sur le site d'Aum, situé à Kanikuishiki, au pied du mont Fuji, des tonnes de produits chimiques et d'explosifs, ainsi que des machines-outils de précision permettant de fabriquer des armes, la secte a toujours pignon sur rue. Alors que des centaines de policiers continuent de fouiller ses locaux, découvrant salles secrètes et équipements suspects, les fidèles d'Aum continuent de prier et de lire des sutras. Plusieurs fois par jour, son porte-parole apparaît à la télévision pour clamer l'innocence des siens et dénoncer la persécution dont ils seraient victimes.

Certains avocats connus comme défenseurs des droits de l'homme ont commencé à mettre en cause les « abus » policiers. Quant aux soldats des forces d'autodéfense ayant adhéré à Aum – et dont certains sont soupçonnés de lui avoir fourni des informations sur les perquisitions qui se préparaient –, ils n'ont pas été sanctionnés.

CALMER LES ESPRITS

Les résultats obtenus après six semaines d'une enquête qui a mobilisé des milliers de membres d'une police pourtant pas si inefficace (le Japon est le pays dont le taux de criminalité est le plus faible) semblent donc minces. Impuissance ? Respect de la loi et du principe de la tradition occidentale de présomption d'innocence, scrupuleusement observé par un pays qui ne passe pourtant pas pour être à l'avant-garde de la défense des droits de l'homme ? Plusieurs facteurs expliquent cette situation que l'opinion publique accepte assez bien, et que la presse critique peu. Ils tiennent pour l'essentiel à l'histoire (craintes de retomber dans les excès répressifs de l'avant-guerre), et à la conception nippone de l'application de la loi.

Les journaux sont, plus que tout, soucieux de calmer les esprits. La plupart des éditorialistes soulignent l'importance du respect des procédures dans un Etat de droit. Ils tendent en revanche à condamner la manière dont les télévisions ont fait de l'enquête sur Aum un spectacle accentuant la confusion de l'opinion.

Il semble qu'il y ait eu un âpre débat au sein de la police sur la manière de mener l'enquête. Certains se montraient favorables à porter le fer dans la plaie : arrestation immédiate du gourou, voire recours aux dispositions de la législation d'exception sur les menées subversives. D'autres prônaient la prudence, faisant valoir que la secte pouvait avoir des réserves de sarin et lancer une autre attaque en représailles. Cette dernière option a prévalu. Ce choix stratégique s'est traduit par une enquête aussi prudente que méthodique, cherchant à rassembler des preuves tout en neutralisant les principaux dirigeants de la secte, arrêtés tour à tour pour des délits mineurs.

La police procède à l'interrogatoire approfondi des suspects. Jusqu'à maintenant, à de rares exceptions près, les quelque 150 membres de la secte arrêtés ont refusé de parler. Les enquêteurs ont affaire à des hommes déterminés, fidèles à leur organisation, et qui ne démordent pas de leur version des faits.

LA HANTISE DU PASSÉ

La mise en application, le 1er mai, de la loi qui réprime la fabrication et la détention du sarin – activités qui, auparavant, n'étaient pas illégales – donne de nouvelles possibilités d'inculpation à la police. Celle-ci semble en outre penser que l'arrestation de Kiyohide Hayakawa, « ministre de la construction » d'Aum, a entamé les capacités de la secte à lancer une nouvelle offensive. Profitant de l'état de santé défaillant du gourou Shoko Asahara, M. Hayakawa aurait pris l'initiative de militariser la secte. Il aurait, en outre, eu la haute main sur ses activités clandestines, notamment sur ses « commandos » responsables d'enlèvements. Il est peu vraisemblable, cependant, que la police arrête le gourou avant d'être certaine que tout risque de représailles est exclu.

Bien que la police ait recours à toutes les mesures légales dont elle dispose, elle ne semble guère armée pour faire face à de nouvelles formes d'atteinte à la sécurité publique, notamment à un terrorisme urbain dont l'archipel a été préservé depuis les actions du groupuscule Faction Armée rouge, au début des années 70.

Pour le moment, même si certains ne cachent pas leur impatience devant la lenteur de l'action de la police, l'opinion publique ne semble pas souhaiter un renforcement de ses pouvoirs répressifs. Le souvenir de l'arbitraire du régime d'avant guerre, dont le ministère de l'intérieur fut une pièce maîtresse, reste ancré dans les mentalités. C'est bien la hantise de paraître renouer avec les méthodes du passé qui explique les réserves de la police à surveiller des organisations se prétendant religieuses. Prudence dont il se révèle qu'elle a relevé d'un dangereux laxisme.

En Europe ou aux Etats Unis, cette enquête qui s'éternise sans aboutir, laissant planer un malaise dans le pays, aurait provoqué non seulement de virulentes critiques envers la police pour ne pas avoir agi préventivement, et plus efficacement à l'encontre d'Aum Shinri-kyo, mais aussi des demandes de renforcement du dispositif de sécurité. Au Japon, de telles réactions, ou même l'ouverture d'un débat sur ces questions, sont absentes des médias. Beaucoup de Japonais semblent préférer une police soumise aux dispositions contraignantes du lendemain de la guerre – ce qui n'exclut pas les abus, telle la détention préventive – qu'un corps trop puissant. Combien de temps ce souci prévaudra-il ?

Philippe Pons

Aveux

Aux termes de la loi japonaise, la police ne peut pas avoir recours aux écoutes, aux infiltrations d'organisations suspectes ou à la pratique du « marché » avec un suspect, méthode qui fut, par exemple, à l'origine, en Italie, du phénomène des « repentis » dans le cadre de la lutte contre le terrorisme puis contre la Mafia. Mais elle dispose d'autres moyens contestés par les organisations de défense des droits de l'homme : la garde à vue pendant vingt-trois jours, qui peut être prolongée en cas de nouvelle inculpation. Dans la majorité des cas, les inculpations sont prononcées après des aveux. Arrêté pour un délit mineur et objet d'interrogatoires répétés sans le secours de son avocat, le prévenu finit souvent par « se mettre à table ». Une telle pratique peut conduire à des abus et à des erreurs judiciaires : il s'avère parfois que la confession a été obtenue sous la contrainte et que l'accusé n'a pas commis un crime avoué.

Les militaires argentins multiplient les confessions sur la « sale guerre » à la veille de l'élection présidentielle

Ces aveux rouvrent un chapitre noir, trop vite refermé, de l'histoire du pays

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Dix ans après le retentissant procès contre les militaires et à quelques jours de l'élection présidentielle, les chefs des forces armées argentines ont décidé d'avouer les « erreurs » et les « horreurs » commises pendant la « sale guerre » des années 70, qui a fait trente mille morts et disparus selon les associations de défense des droits de l'homme. Ces confessions en série peuvent surprendre. Les Argentins n'avaient-ils pas fait leur catharsis lors du procès de 1985 ?

Ce procès, qui fut comparé ici, à l'époque, à celui de Nuremberg contre les crimes nazis, était unique dans la région. Au Chili, malgré le retour de la démocratie en 1989, l'ancien dictateur Augusto Pinochet est resté commandant en chef de l'armée de terre et a bloqué toute révision judiciaire du passé. En Argentine, *« tout ce qu'ont récemment confessé les militaires argentins sur les méthodes utilisées pendant la répression – les tortures, les assassinats et les camps de détention clandestins – était connu de tous grâce aux témoignages d'anciennes victimes »*, rappelle Julio Strassera, procureur de la République au procès de 1985 et auteur à cette occasion d'un retentissant « *Nunca mas !* » (Jamais plus !). Ce qui est nouveau et constitue un fait historique, précise M. Strassera, c'est que les militaires – officiers subalternes surtout – ont rompu le pacte du silence observé pendant vingt ans. *« Ils ont reconnu publiquement des atrocités dont ils s'étaient défendus pendant le procès en invoquant des mensonges inventés par la subversion. »*

IMPUNITÉ

Les listes de disparus, que les militaires affirment ne pas détenir, ont pu être reconstituées par les associations de défense des droits de l'homme. Reste à établir la « liste des assassins » que réclame inlassablement Hebe de Bonafini, la présidente des Mères de la place de Mai, ou Adolfo Perez Esquivel, le Prix Nobel de la paix. Tous deux dénoncent les mesures prises en faveur des membres de la junte, à savoir les lois du « *devoir d'obéissance* » et du « *point final* » adoptées par l'ancien président Raul Alfonsin (1983-1989), et la grâce accordée par le président Carlos Menem en 1990 aux militaires emprisonnés et à l'ex-guérillero Mario Firmenich.

M. Perez Esquivel dénonce *« la perversion des récentes confessions, qui veulent faire oublier l'impunité dont bénéficient les anciens tortionnaires et les guérilleros »*. Pour Ricardo Molinas, ancien procureur de la nation, le principe de cette impunité, une fois imposé, a eu des conséquences plus larges. *« L'impunité s'est étendue à tous les types de délits commis depuis les sphères du pouvoir, que ce soient les scandales de corruption mettant en cause l'entourage du président Menem ou des crimes impliquant des politiciens, l'armée ou la police, qui restent impunis et privent les citoyens de toute justice. »*

Le *mea culpa* des militaires avait débuté en mars avec la confession d'un ancien officier, Adolfo Scilingo, qui avait décrit les « *vols de la mort* », au cours desquels la marine se débarrassait de ses victimes en les jetant, vivantes, dans la mer. M. Scilingo avait également fait allusion à la complicité de l'Eglise. Plusieurs évêques ont demandé pardon, mais la conférence épiscopale a remis son autocritique à décembre.

Dans un premier temps, les autorités militaires et le président Carlos Menem, qui fut pourtant lui-même victime de la répression militaire, ont tenté de discréditer les aveux de Scilingo. De nouvelles confessions les ont poussés à changer d'attitude. En grand uniforme, le chef d'état-major de l'armée, le général Martin Balza, a fait son autocritique devant des milliers de télespectateurs. Après l'impact positif de ce discours, M. Menem, qui défendait encore il y a quelques semaines le rôle des forces armées pendant la répression dans un souci de « *réconcilaition nationale* », a prôné la « *sincérité* ». A leur tour, la marine, l'aviation mais aussi la police ont fait acte de contrition. Pour « *équilibrer les confessions* », le président Menem a également demandé aux anciens chefs de la guérilla de reconnaître leurs fautes, ce qu'il n'a obtenu que partiellement.

AUTOCRITIQUES RELATIVES

Cravate à fleurs, attaché-case et téléphone portable, c'est avec des allures de yuppie et plusieurs kilos en plus que l'ancien chef des Montoneros (extrêmistes péronistes) a admis, comme l'avaient fait les militaires, que cela avait été une « *grave erreur* » d'affronter les armes à la main le gouvernement constitutionnel de Maria Estella Peron, la veuve du caudillo argentin qui fut renversée par le coup d'État militaire en 1976. Mais M. Firmenich a revendiqué l'assassinat du général Aramburu. *« C'est le peuple argentin qui en décida ainsi »*, a-t-il déclaré, en évoquant ce crime spectaculaire qui marqua, en 1970, l'entrée en scène de la guérilla.

L'autocritique de l'amiral Molina Pico, le commandant en chef de la marine, l'arme qui a combattu le plus durement la subversion, est aussi relative. Il a, en effet, défendu par la suite le capitaine Alfredo Astiz, un officier encore en service qui a été condamné en France par contumace à la prison à perpétuité pour la disparition de deux religieuses françaises pendant la dictature. Pour l'homme de la rue, les confessions prennent parfois l'allure d'un show macabre avec les récits détaillés d'anciens tortionnaires qui ne sont pas repentis de leurs crimes ou de généraux à la retraite qui revendiquent le terrorisme d'Etat. Il y a quelques jours, Adolfo Scilingo a été arrêté, non pas à cause des crimes qu'il a avoués, mais parce qu'il aurait émis des chèques sans provision.

Ce débat passionné est étrangement absent de la campagne électorale, comme si M. Menem, qui brigue dimanche un deuxième mandat, avait réussi à prendre de court ses principaux adversaires politiques en reconnaissant les erreurs des forces armées. Pourtant, vingt ans après, les Argentins veulent savoir. Selon une enquête récente, 64 % souhaitent connaître la vérité sur la répression illégale et le sort des disparus.

Christine Legrand

« AFFAIRES » Les dossiers judiciaires dans lesquels est mis en cause Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, président du conseil général de l'Isère et ancien ministre de la communication, reviennent sous les feux de l'actualité. ● ÉLECTIONS MUNICIPALES. M. Carignon pourrait, finalement, se porter de nouveau candidat à la mairie en juin. Ses adversaires s'inquiètent du respect des conditions mises par les magistrats à sa libération, le 3 mai. ● FRANCE 3. La suspension d'un journaliste à la station régionale de France 3, co-auteur d'un livre sur le « système Garignon », émeut les rédactions de la chaîne, où les syndicats ont déposé un préavis de grève pour le 17 mai. ● DÉNONCIATION. Le livre écrit par Philippe Descamps et Raymond Avrillier, conseiller municipal écologiste de Grenoble, dénonce la mainmise de l'équipe de M. Carignon sur la ville depuis 1983.

Alain Carignon n'exclut pas de briguer un nouveau mandat à Grenoble

Libéré le 3 mai, le maire (RPR) avait indiqué qu'il n'aspirait pas à sa propre succession. Depuis, il laisse entendre qu'il pourrait changer d'avis, tandis que les parties civiles s'interrogent sur son respect du contrôle judiciaire sous lequel il est placé

GRENOBLE
de notre bureau régional

La libération d'Alain Carignon, le 3 mai, suscite à Grenoble le trouble, la confusion et l'ambiguïté. A peine sorti de prison, l'élu s'est précipité sur ses fauteuils de maire et de président du conseil général pour reprendre en main sa ville et son département, qu'il avait été contraint d'abandonner durant sept mois. Dans les réunions de travail qu'il a présidées depuis le début de cette semaine et au cours des contacts personnels qu'il multiplie, il ne cesse de clamer son innocence, de dénoncer le *« traitement injuste »* qui lui a été infligé et il en appelle à la population pour qu'elle lui rende justice.

Parmi ses amis politiques, qui, au fil des mois de sa détention, se sont éloignés de lui, on admire, tout en la redoutant, sa pugnacité retrouvée et son esprit combatif. *« Cet homme est incroyable. Il vient de faire deux cents jours de taule et il ne pense qu'à l'action politique »*, constate un responsable RPR. Les membres de la majorité municipale qui ont répondu, le 9 mai, à sa première convocation pour une réunion de travail, l'ont senti *« totalement réinvesti dans son désir de contrôler la situation de A à Z et, pourquoi pas ? d'être candidat aux municipales »*, affirme l'un d'eux, soit à la tête de ses troupes, soit en embuscade pour, le moment venu, retrouver son siège de maire.

M. Carignon prétend qu'il parviendra à convaincre les Grenoblois de sa bonne foi et qu'il ne s'est pas enrichi personnellement sur le dos des contribuables. Bref, qu'il a travaillé pendant douze ans pour sa seule ville. De son côté, l'opposition de gauche s'indigne et réclame *« un peu de décence »*. Elle descendra donc dans la rue le jour de l'ouverture de son procès, le 15 mai, à Lyon, pour faire connaître son *« indignation »* et rappeler les conditions du contrôle judiciaire infligé à l'élu et le contenu, selon elle, *« accablant pour Alain Carignon »*, de l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Lyon, signé par le juge Philippe Courroye le 18 avril. Celle-ci indique que M. Carignon a *« contourné les règles de transparence et de concurrence, fondements de l'économie de marché, discrédité sa légitimité, sacrifié l'intérêt général au profit d'intérêts particuliers et trahi les devoirs de sa charge »*.

L'ordonnance rendue le 3 mai par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon impose à M. Carignon de *« s'abstenir de recevoir ou de rencontrer toute personne entendue comme témoin ou mise en examen »* dans l'affaire *Dauphiné News*. Ces dispositions seraient aussi contraignantes qu'une *« assignation à résidence »*, prétend Jean-Pierre Saul-Guibert (divers droite), qui fut adjoint aux finances de l'actuelle municipalité jusqu'en 1992. Le 15 mai, les avocats de la partie civile demanderont au tribunal de « durcir » le contrôle judiciaire de l'élu et de faire respecter son application.

Parmi ses amis politiques, qui, au fil des mois de sa détention, se sont éloignés de lui, on admire, tout en la redoutant, sa pugnacité retrouvée et son esprit combatif

Peut-il toujours travailler avec son plus proche collaborateur et chef de cabinet, Jacques-Emmanuel Saulnier, qui avait été entendu comme témoin par les policiers et par le magistrat instructeur ? Peut-il voir aussi son premier adjoint Pierre Gascon (UDF-PR), qui assurait son intérim et qui avait été entendu, lui *aussi*, par le magistrat ? Non, si l'on prend à la lettre l'ordonnance du 3 mai, mais ces deux personnes ont été autorisées pendant sept mois à voir régulièrement M. Carignon dans le parloir de la prison Saint-Joseph de Lyon. Dès lors, pourquoi leur appliquer la fameuse ordonnance ?

Enfin, l'assemblée départementale sera-t-elle paralysée si Denis Bonzy, conseiller général apparenté RPR, directeur de cabinet du maire de Grenoble de 1983 à 1986, se présente dans l'hémicycle ? Ce témoin important de l'affaire *Dauphiné News* et de la privatisation de l'eau de Grenoble, entendu à de nombreuses reprises par les policiers et par M. Courroye, peut parfaitement remplir ses fonctions de conseiller général. L'entourage du président de l'assemblée départementale affirme que, dans ce cas, M. Carignon se retirera et qu'il cèdera son fauteuil au premier-vice président, Pierre Grataloup (divers droite).

Alors que la date du scrutin municipal se rapproche dangereusement M. Carignon entretient toujours l'équivoque sur sa participation aux prochaines élections municipales. Dans la premier entretien qu'il a accordé au magazine *VSD*, il affirme : *« J'ai le désir de me présenter à nouveau. J'aimerais pourvoir m'expliquer devant les Grenoblois. (...) Je suis libre de me présenter. Si je ne le fais pas, c'est seulement parce que je ne veux pas que ma candidature fasse que Grenoble soit prise en otage dans le débat judiciaire. »* Est-ce définitif ? demande alors le journaliste. *« Seuls les Grenoblois peuvent répondre »*, précise l'élu. Quelques jours avant sa libération, M. Carignon avait pourtant adressé au président de la chambre d'accusation une lettre dans laquelle il écrivait, pour appuyer sa demande de remise en liberté : *« Je n'aspire même plus à ma propre succession. »*

Après avoir rencontré M. Carignon, le 10 mai, Richard Cazenave, député (RPR), a annoncé sa candidature à la mairie de Grenoble. Seul parlementaire de l'Isère resté fidèle à Jacques Chirac tout au long de la campagne présidentielle, M. Cazenave devrait obtenir rapidement l'investiture du RPR et, probablement, dans la foulée, celle du l'UDF, mais M. Carignon et ceux qui l'entourent encore accepteront-ils, sans broncher, de rester sur le bord de la route ?

C. F.

Un nouveau « Main basse sur la ville »

UNE AFFAIRE peut en cacher bien d'autres. S'il semble avoir lumineusement démontré la manière dont la privatisation de l'eau de Grenoble avait été monnayée auprès de la Lyonnaise des eaux par Alain Carignon, le dossier *Dauphiné News*, instruit à Lyon par le juge Philippe Courroye, ne constitue qu'un instantané d'une dérive subodorée, dont on brûlait d'appréhender le mouvement et la perspective. Le mérite essentiel de l'impressionnant ouvrage d'investigation et de compilation réalisé par Raymond Avrillier, chercheur et élu écologiste au conseil municipal de Grenoble, et Philippe Descamps, jeune journaliste à France 3- Rhône-Alpes (où son indépendance lui vaut d'être suspendu par un directeur régional mis en place par le ministre de la communication d'alors, c'est-à-dire... M. Carignon) est d'être remonté à la source de l'affaire de l'eau et aux premiers pas d'un politicien surdoué pour mettre à plat – et en pièces – le *« système Carignon »*.

BIBLIOGRAPHIE

IMAGE SÉDUISANTE

Exemplaire, sans doute, jusqu'à la caricature, d'un néoféodalisme issu du dévoiement de la décentralisation et d'un marketing politique négligeant l'éthique, la trajectoire de l'opiniâtre autodidacte, devenu ministre avant de connaître la prison, n'est pas, ici, exploitée dans sa veine potentiellement romanesque. Même si les débuts dans la vie politique de l'ambitieux mais frêle opposant qui sut devenir « l'homme de la situation » (et de la chambre de commerce et d'industrie) pour détrôner le socialiste Hubert Dubedout constituent une édifiante fable moderne.

Tout le contraire d'un pamphlet, *Le Système Carignon* tient plutôt du rapport d'enquête par son implacable précision et par l'effet cumulatif de faits, de chiffres, de références, d'extraits de rapports de la chambre régionale des comptes – sans effet, – d'observations de préfets – en partance, – de procédures judiciaires – avortées. L'essai tire de sa sobriété une force démonstrative comparable à celle des films de Francesco Rosi, dont l'admirable *Main basse sur la ville* aurait pu donner son titre au livre.

Avant d'analyser dans le détail la kyrielle des affaires mort-nées, des *« eaux troubles d'Aquapole »* à la *« ruine de la maison Rivier »*, de l'opaque épopée de l'Opale (l'office public d'HLM) aux comptes occultes de l'association sociale ASG, sans oublier le projet de tunnel autoroutier à péage et tant d'autres épisodes souterrains et sulfureux de la vie grenobloise, les auteurs s'emploient à cerner la stratégie évolutive du maire grand communicateur, rebondissant d'un « coup » médiatique à l'autre, de la tentation mitterrandiste à « l'ouverture à l'envers ». Derrière l'image séduisante forgée autour des notions de tolérance, de transparence et d'innovation, ceux qui entendent dénoncer le *« système Carignon »* débusquent, avec force arguments, la versatilité, l'opportunisme, l'autoritarisme, un clientélisme débridé et un art du double langage assez étourdissant. Parce qu'il est l'un de ceux par qui le scandale a été dévoilé, Raymond Avrillier n'était pas forcément le plus mal placé pour « déballer » ce qu'il avait enregistré, parfois dénoncé, en matière de dysfonctionnements, d'abus de pouvoir, de confusion entre l'intérêt collectif et des intérêts privés. Le regard et l'analyse journalistiques de Philippe Descamps, qui, avec ses confrères du *Monde* et du *Canard enchaîné*, fut l'un des « éclaireurs » d'une affaire longtemps promise à l'obscurité, actualisent et crédibilisent ce qui aurait pu être pris pour un simple règlement de comptes. On ne tire pas sur un fourgon cellulaire ? Sans doute, mais, depuis le 3 mai, M. Carignon, qui a subi six mois de détention provisoire, a recouvré la liberté.

Robert Belleret

★ *Le Système Carignon*, de Raymond Avrillier et Philippe Descamps, La Découverte, 370 p., 145 F.

Préavis de grève à France 3 après la suspension d'un journaliste

LE JOURNALISTE Philippe Descamps ne fait plus partie de la rédaction de France 3 Grenoble. Auteur du livre *Le Système Carignon* (voir ci contre), il a été suspendu, mercredi 10 mai, par le directeur général de France 3, Xavier Gouyou-Beauchamps. Il lui est reproché d'avoir cosigné avec le conseiller municipal écologiste de Grenoble, Raymond Avrillier, cet ouvrage qui relate les différentes « affaires » grenobloises, mais aussi d'avoir rapporté un certain nombre de faits internes à l'entreprise dont il est le salarié.

Philippe Descamps est titulaire, depuis trois ans, d'un contrat à durée déterminé (CDD) à la station de France 3 Alpes. Depuis 1993, il était chargé de la couverture de l'affaire *Dauphiné News* et il aurait dû couvrir, notamment, le procès du maire de Grenoble, prévu initialement pour le 15 mai à Lyon (*Le Monde* daté 7-8 mai).

La publication de ce livre a déjà suscité la *« colère »* de l'entourage du maire de Grenoble. Son chef de cabinet, Jacques-Emmanuel Saulnier, nous a déclaré, mardi 9 mai, qu'il avait saisi, le matin même, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et le PDG de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach. Selon le porte-parole de M. Carignon, la publication de cet ouvrage *« prouve qu'il y a eu, tout au long de la couverture de l'affaire* Dauphiné News, *collusion entre le journaliste de France 3 et M. Avrillier »*. *« Nous sommes aujourd'hui persuadés que le traitement de ce dossier n'a pas été conduit objectivement par ce média »*, affirme-t-il.

Philippe Descamps était depuis longtemps la cible de la direction lyonnaise de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne, qui coiffe les centres d'actualité de France 3 Grenoble et de France 3 Clermont-Ferrand. France 3 Rhône-Alpes-Auvergne est dirigé depuis la fin de l'année 1993 par Yves Le Boucher d'Hérouville, un proche de M. Carignon, qui l'avait d'ailleurs nommé à ce poste alors qu'il exerçait encore les fonctions de ministre de la communication (*Le Monde* du 12 février 1994).

En octobre 1994, Philippe Descamps avait été radié du tableau de service de France 3. Le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) avait alors dénoncé les *« manœuvres »* auxquelles se serait alors livré le maire de Grenoble pour faire écarter ce journaliste des dossiers sensibles dont il avait la charge. Après une menace de grève illimitée de la rédaction, M. Descamps avait pu reprendre normalement son travail le 10 octobre 1994.

SOUPÇON DE « PARTIALITÉ »

Pour M. Gouyou Beauchamps, directeur général de France 3, le livre dont Philippe Descamps est co-auteur publie *« des informations non recoupées et non vérifiées, qui sont de nature à nuire à l'entreprise, ce qui est contraire à la convention collective »*. M. Gouyou Beauchamps considère, en outre, que le fait que M. Avrillier, *« homme politique engagé dans la bataille municipale à Grenoble »*, cosigne cet ouvrage, *« risque, en période électorale, de jeter un discrédit sur France 3 »*. *« Le travail dans l'information de la chaîne, notamment à Grenoble, pourrait ainsi être suspecté de partialité et, tout particulièrement, sur les affaires municipales, dont Philippe Descamps était chargé de rendre compte,* estime le directeur général ; *affaires sur lesquelles la station avait, par ailleurs, parfaitement fait son travail. »*

Le SNJ, pour sa part, voit dans la suspension de Philippe Descamps *« le premier signe d'une reprise en main politique des journalistes de l'audiovisuel public »* après le début *« d'un nouveau règne »*, faisant ainsi allusion à l'élection de Jacques Chirac. Le syndicat indique aussi qu'il ne *« laissera pas la direction générale de France 3 souffler les dernières bougies d'une liberté que les hommes politiques veulent voir mouchée »*. *« Le SNJ devra-t-il, un jour, publier « le système Gouyou Beauchamps-d'Hérouville ? »*, demande le syndicat, qui, rejoint par la CFDT et par le SNJ-CGT et, semble-t-il, massivement soutenu par les rédactions, a lancé un prévis de grève de vingt-quatre heures, dans l'ensemble de France 3, pour le 17 mai.

Pour le directeur général de France 3, l'interprétation du SNJ est *« absurde »*. *« Ce n'est quand même pas nous qui avons choisi la date de publication du livre qui, selon certaines sources, a été accélérée,* constate M. Gouyou Beauchamps. *De toute façon, France 3 sera respectueuse de la procédure disciplinaire qui s'applique à ce genre d'affaire. La suspension comporte, notamment, un entretien préalable qui donne la possibilité à la personne mise en cause de se défendre. Philippe Descamps bénéficiera de cette pratique et aura tout loisir de s'expliquer. »*

Véronique Cauhapé et Claude Francillon

La « libération » des médias grenoblois

La nomination du directeur régional, Yves Le Boucher d'Hérouville, qui fut actionnaire de la société *Dauphiné News*, au poste de directeur régional de France 3, le 10 février 1994, avait suscité de très vives réactions parmi les collaborateurs de la station. Les informations concernant ses liens avec Alain Carignon furent à l'époque relatées dans la presse, mais avaient été occultées par France 3.

Pourtant, cette station régionale était parvenue à faire honnêtement son travail sur ce qui est devenu l'« affaire Carignon ». Les professionnels de la région reconnaissent cependant que l'incarcération de l'élu pendant sept mois a beaucoup « facilité » leur travail. Ce fut notamment le cas lorsque les « affaires » débordèrent, à partir du mois de décembre 1994, le cadre étroit de la privatisation de l'eau de Grenoble et du dossier *Dauphiné News*. Les journalistes n'avaient plus subi les « amicales pressions » de M. Carignon.

Démission du rédacteur en chef de « Droit de regard »

MARDI 9 MAI, à 22 h 55, les téléspectateurs d'Ile-de-France et du Centre ont attendu en vain « Droit de regard », le magazine de la station régionale de France 3 consacré aux médias. Deux heures avant sa diffusion, la direction générale de France 3 avait signifié à Michel Naudy, rédacteur en chef et présentateur de l'émission, la déprogrammation de son « 26 minutes ». *« C'est ma décision »*, nous a expliqué, mercredi 10 mai, Xavier Gouyou-Beauchamps.

Il juge que l'émission, consacrée notamment à la préparation du débat télévisé du 2 mai entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, ainsi qu'à la couverture de la soirée électorale du 7 mai, était *« critique »* et *« déséquilibrée vis-à-vis de France 2 »*. Vers midi, mercredi, Michel Naudy nous a fait savoir qu'il ne comprenait pas cette décision et qu'il se considérait *« désormais comme déchargé de toute responsabilité dans cette émission »*.

Que disait ce « Droit de regard », baptisé « Second tour (de France) », qui risquait de déplaire à France 2 ? En se penchant sur les coulisses du débat entre les deux candidats à la présidence de la République, l'émission regrettait d'abord que les journalistes (Alain Duhamel pour France 2 et Guillaume Durand pour TF 1) soient devenus des *« chronométreurs officiels d'une République en quête de convenable »*. Le magazine commentait, ensuite, une soirée électorale où *« l'on se tapait sur les cuisses aux exploits motorisés de porte-micros lancés aux basques du vainqueur »*. Intitulé « Télébeauf », un sujet démontait le fonctionnement du duo Daniel Bilalian-Bruno Masure, perpétuellement hilares.

« BONS COUPS »

Au menu de ce florilège : *« Je viens de voir passer une très jolie chiraquienne, toutes considérations politiques mises à part »*, disait l'un d'eux, tandis qu'à plusieurs reprises ils faisaient tous deux remarquer au correspondant de France 2 qui, place de la Concorde, tendait le micro à des jeunes filles : *« Vous êtes toujours sur les bons coups (...). Vous êtes toujours bien placé sur ces coups-là. »*

Ancien chef du service politique de *L'Humanité*, rédacteur en chef adjoint à FR 3, avant d'être ensuite rédacteur en chef à l'hebdomadaire *Politis*, Michel Naudy avait été rappelé par France 3 pour concevoir, en mars, un nouveau magazine sur les médias, qui devait succéder à « Décryptages » de Christian Daurlac. Producteur et rédacteur en chef de cette émission remarquée, ce dernier s'était vu successivement privé de la direction de France 3-Paris-Ile-de-France-Centre, puis déchargé du magazine à la suite de la diffusion d'un sujet sur l'éventuelle privatisation de France 2 (*Le Monde* du 27 janvier).

Ariane Chemin

Philippe Séguin plaide pour la session unique

Le président de l'Assemblée tient à faire aboutir vite sa réforme fétiche qui suppose une modification de la Constitution

LES PARLEMENTAIRES siégeront-ils, à l'avenir, neuf mois par an, au lieu des deux sessions de trois mois actuellement fixées par la Constitution ? Pendant la campagne électorale, notamment lors du discours qu'il avait prononcé à Epinal, le 31 mars, Jacques Chirac s'était posé la question de façon précise.

« Six mois sont-ils suffisants à l'accomplissement des missions imparties au Parlement et, notamment, à l'exercice de son pouvoir de contrôle ? avait demandé le candidat. *Est-il normal que les sessions extraordinaires se multiplient ? Peut-on interrompre, sans inconvénient majeur, le suivi parlementaire de l'action gouvernementale pendant six mois de l'année ? »* Il ajoutait : *« Ce sont de vraies questions. Je sais que Philippe Séguin est favorable à l'instauration d'une session unique de neuf mois, qui assurerait la permanence et l'efficacité de l'institution parlementaire. L'idée est forte. Elle mérite d'être étudiée. »*

PRIORITÉS

Contraint de se réinvestir dans sa fonction de président de l'Assemblée nationale, depuis que le choix de M. Chirac pour la nomination du prochain chef de gouvernement s'est orienté vers Alain Juppé, M. Séguin n'a pas tardé à rappeler au président élu sa promesse de candidat. Dès l'entretien qu'il a eu, mardi 9 mai, avec M. Chirac, M. Séguin s'est donc efforcé, une nouvelle fois, de le convaincre de l'urgence de cette réforme, qui suppose une modification de la Constitution. La question a également été évoquée, mercredi, lors de la rencontre entre le président élu et René Monory, président du Sénat.

Le traditionnel message que le nouveau président de la République a l'intention d'adresser au Parlement lors de la reprise de ses travaux et auquel il entend donner beaucoup de solennité, pourrait être l'occasion de lancer publiquement le débat. Pour faire bon poids, il pourrait y ajouter l'extension du champ du référendum, explicitement promis durant la campagne et qui nécessite également une réforme constitutionnelle, indispensable, par exemple, avant d'envisager tout référendum sur l'école.

Le nouveau président de la République va-t-il, pour autant, ouvrir immédiatement ce chantier, comme l'y incite le président de l'Assemblée nationale ? S'il ne paraît pas hostile, sur le principe, à un tel renforcement du rôle du Parlement – puisqu'une session unique lui permettrait d'étendre, tout au long de l'année, son contrôle sur l'action gouvernementale –, M. Chirac peut-il se permettre de faire de cette réforme constitutionnelle l'un des premiers gestes significatifs de son septennat, alors que tout le monde l'attend sur le terrain de la lutte contre le chômage et l'exlusion ? Même couplée avec une extension du champ d'utilisation du référendum, une telle réforme risquerait fort d'apparaître comme une inversion des priorités fixées pendant la campagne électorale. C'est, du moins, l'argument que l'on fait valoir, du côté de M. Juppé, probable futur premier ministre.

Éternel serpent de mer, évoquée dès 1975 par Edgar Faure, puis reprise par Laurent Fabius quand il était président de l'Assemblée nationale, à nouveau reprise par le rapport remis, en février 1993, par le comité consultatif pour la révision de la Constitution mis en place par François Mitterrand et présidé par Georges Vedel, défendue depuis deux ans avec énergie par M. Séguin, l'idée de la session parlementaire unique apparaît à beaucoup comme une nécessité. Elle paraît beaucoup plus rarement opportune à l'exécutif, quel qu'il soit.

Pascale Robert-Diard

L'UDF résiste au RPR dans les Hauts-de-Seine

TROIS PRIMAIRES devraient avoir lieu dans les Hauts-de-Seine, entre le RPR et l'UDF, à Boulogne, Courbevoie et Meudon, à l'occasion des élections municipales de juin. Ces affrontements n'excluent pas, dans des villes plus petites, d'autres combats qui témoignent de la difficulté à survivre, pour l'UDF, dans un département largement dominé par le RPR. Lors des négociations au niveau national, le département, présidé par Charles Pasqua, est resté « réservé » jusqu'au second tour de l'élection présidentielle. *« Le principe était celui de l'union autour du maire sortant dans les villes de plus de 30 000 habitants, mais le RPR des Hauts-de-Seine laissait entendre que Meudon, gérée par un maire UDF, ferait l'objet d'une primaire »*, témoigne Hervé Marseille (UDF-PSD), premier adjoint au maire de Meudon (46 000 habitants) – Henri Wolf (UDF-PSD) – et conseiller régional. L'UDF a donc répondu que, tant que le cas de Meudon n'était pas réglé par les instances nationales du RPR, on ne parlerait pas du reste. *« Si l'agresseur avait été un autre que Jean-Jacques Guillet, Alain Juppé aurait pu intervenir »*, regrette M. Marseille. Mais M. Guillet est un pilier du clan Pasqua et tient les rênes de la fédération RPR. Député de la 8e circonscription – il avait battu M. Wolf en 1993 –, il vise plus haut que la place de premier adjoint de Jacques Caillonneau, le maire UDF-CDS de Sèvres. Quitte à provoquer, en rétorsion, des primaires à Courbevoie et à Boulogne.

A Courbevoie, le député UDF-PR Jean-Yves Haby est déjà en campagne contre Charles Deprez, le maire sortant, passé en 1993 de l'UDF au RPR pour garder l'appui de M. Pasqua. A Boulogne, L'UDF tente de profiter de l'affaiblissement du maire RPR, Paul Graziani, en constituant un trio de choc : Jean-Pierre Fourcade, sénateur et premier vice-président (UDF-PR) du conseil régional, devrait annoncer vendredi qu'il prendra la tête d'une liste comportant, en deuxième place, l'économiste et éditeur Guy Sorman et, en troisième, Pierre-Christophe Baguet (UDF-PSD), ancien adjoint aux sports, qui, depuis plusieurs mois, mène l'offensive contre le maire, avec le soutien de son prédécesseur, Georges Gorse (RPR).

Si MM. Guillet et Fourcade réussissaient leur entreprise, ils se retrouveraient en compétition pour prendre en main l'avenir de la dernière grande opération d'urbanisme de la petite couronne : le Val de Seine, sur les 50 hectares de terrain libérés par Renault, essentiellement à Boulogne-Billancourt mais aussi à Meudon. Un syndicat de communes (Boulogne, Meudon, Issy-les-Moulineaux, Sèvres, Saint-Cloud et Vanves), en liaison avec le conseil régional d'Ile-de-France (représenté notamment par M. Guillet) gère actuellement ces terrains. *« M. Guillet préconise, au nom de l'efficacité, un établissement public d'aménagement, comme à la Défense... On imagine ce qu'il pourrait en faire »*, s'inquiète M. Marseille, qui soupçonne le député RPR de *« vouloir bétonner ces terrains en même temps que sa circonscription »*.

Depuis des décennies, celle-ci présente la particularité d'être représentée par un gaulliste, alors qu'aucune des six villes qui la constituent n'a un maire RPR. Outre la conquête de Meudon, M. Guillet soutient donc des candidats RPR contre les maires UDF de Sèvres et de Chaville. Le maire divers droite de Vaucresson devrait céder en douceur la place à un RPR. Quant au poids électoral de Marnes-la-Coquette et de Ville-d'Avray, il est trop faible pour représenter le moindre danger.

Pascale Sauvage

Le PS repousse au lendemain des municipales ses travaux de restauration interne

M. Jospin se donne le temps de la réflexion pour définir son nouveau rôle

Réuni mercredi 10 mai, anniversaire de la première élection de François Mitterrand à la présidence de la République, le bureau national du PS a décidé de repousser au lendemain des élections municipales ses travaux de restauration interne. Henri Emmanuelli a même proposé de s'effacer devant Lionel Jospin, mais le candidat à la présidentielle souhaite prendre le temps de la réflexion avant de définir son nouveau rôle.

IL EST URGENT d'attendre. Guidé par un esprit de concorde inhabituel, le bureau national du PS, réuni mercredi 10 mai, a repoussé au lendemain des élections municipales ses travaux de restauration interne et de renforcement général de la gauche. Décision de sagesse, imposée par le fait qu'aujourd'hui personne n'y voit très clair. Il y a simplement un point sur lequel tout le monde est d'accord : ne rien faire qui puisse entamer durant la brève campagne des élections municipales la glorieuse récolte du 7 mai.

Henri Emmanuelli a donc préféré reporter d'un mois la présentation de ses propositions, prévoyant après le 18 juin un week-end de réflexion du bureau exécutif élargi aux membres de l'équipe de campagne de Lionel Jospin, aux anciens premiers ministres et premiers secrétaires du parti. *« Nul ne sera de trop*, a-t-il insisté. *Le seul courant qui doit subsister doit être celui qui nous portera dans l'accomplissement de nos responsabilités face au peuple de gauche, et au pays. » « Pour reconquérir l'opinion de la majorité de nos concitoyens (...), pour reprendre le leadership d'une pensée progressiste innovante*, a-t-il promis, *mais aussi pour tenir avec le maximum d'efficacité notre rôle d'opposant, indispensable aux intérêts du plus grand nombre et à celui de la démocratie, je ferai des propositions au parti qui doit faire, lui-même, l'objet d'un réexamen en profondeur. »* Au nom de la motion minoritaire « Agir en socialistes », Vincent Peillon a été le seul à réclamer, en vain, un *« congrès extraordinaire de refondation »*. *« Procédure trop lourde »*, a tranché M. Emmanuelli, qui plaide *« pour de nouvelles formes de consultation »*.

« LE CHOIX DE LA RATIONALITÉ »

Avec émotion parfois mais, de l'avis général, avec beaucoup de panache, le premier secrétaire du PS, en ce 10 mai plein de souvenirs, a passé le témoin entre François Mitterrand et Lionel Jospin, remerciant à nouveau celui-ci d'avoir permis aux socialistes de *« renouer avec une espérance précieuse pour les batailles futures »*. Souhaitant que, désormais, M. Jospin soit placé à sa gauche, M. Emmanuelli est allé même jusqu'à proposer de s'effacer devant le « candidat miraculeux ». Répétant ce qu'il lui avait dit au cours de leur tête-à-tête de quarante minutes qui avait précédé ce bureau national : *« Lionel nous dira ce qu'il souhaite. Je suis ouvert à toutes les possibilités, y compris celle qui me concerne. Nous ferons le choix de la rationalité. »*

Pour le moment, M. Jospin semble vouloir se donner d'abord, lui aussi, le temps de la réflexion. Il a répété devant la direction de son parti qu'il n'avait pas l'intention *« de se précipiter »*, mais qu'il était naturellement *« disponible »* pour la campagne des élections municipales. Il a aussi admis que son succès du 7 mai ne lui conférait pas automatiquement *« une position protocolaire »*. *« J'aime les succès*, a-t-il enfin déclaré, *mais je préfère les victoires. »* Toujours est-il que M. Jospin a déjà recommandé à ses proches de lui faire, dans les prochains jours, des propositions utiles pour mieux définir son nouveau rôle et les conséquences matérielles qu'il entraînerait. Location de locaux, lancement d'une association de soutien ? Cette réflexion n'en est qu'à ses débuts.

L'onde de choc du 7 mai frappe aussi les membres de ce qu'il était convenu d'appeler, avant la campagne présidentielle, le « pôle rénovateur ». Les uns considèrent qu'il faut investir pleinement le PS pour favoriser la création au plus vite d'une grande formation social-démocrate. Les autres, à l'instar de Martine Aubry – disposée pour l'instant à entrer au bureau national du PS, mais pas au secrétariat national –, préconisent toujours la stratégie « un pied dedans, un pied dehors ». Sérieusement lancée maintenant dans l'établissement des clubs de son association Agir, qui vient de publier sa première lettre hebdomadaire et annonce une implantation dans soixante-dix villes, Mme Aubry persiste à penser qu'*« il faut d'abord que la gauche s'ouvre avant de se réunir »*.

Daniel Carton

D'UN PRÉSIDENT À L'AUTRE

Silence, on consulte !

Personnalités politiques et académiciens défilent à l'Hôtel de Ville de Paris et dans les couloirs du Quai d'Orsay

ÉDOUARD BALLADUR avait fait savoir, mercredi 10 mai, à François Mitterrand qu'il se tenait à sa disposition pour s'entretenir avec lui, à l'Elysée, après lui avoir fait porter la lettre de démission de son gouvernement. *Mais le président Mitterrand était épuisé*, au retour d'une série de commémorations de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe qui l'avaient conduit à Londres le 7 mai, Paris et Berlin le 8, Moscou le 9. *« Vous voulez ma mort ! »*, avait-il dit à son secrétariat particulier, au mois de février, quand il avait pris connaissance de ce programme d'enfer, selon un propos rapporté par Laure Adler dans *L'Année des adieux* (éditions Flammarion).

Le premier ministre démissionnaire, le dernier des premiers ministres de François Mitterrand, a *donc attendu quelques heures avant* de rencontrer, jeudi 11 mai à midi, le président en exercice jusqu'à la passation des pouvoirs avec Jacques Chirac. Conversation en tête à tête dont on ne saura sans doute pas grand-chose avant longtemps, conversation aimable, à coup sûr, entre deux hommes qui ont cohabité sans trop d'anicroches. Un peu triste, aussi, *puisqu'ils quittent* tous deux la scène. François Mitterrand, mission accomplie au-delà de la maladie, *qui salue son monde* sur une ultime polémique provoquée par son discours de Berlin, étonnante déchirure franco-française sur un beau texte de réconciliation européenne *qui n'est pas près de tomber* à la poubelle. Edouard Balladur vaincu, menacé par l'oubli.

Ni l'un ni l'autre, malgré l'émotion du moment, n'a dû verser une larme *– ce n'est pas leur genre – ni grimper* sur les tables – la campagne électorale est terminée. Les deux hommes se respectent, mais ne sont pas amis. Ils n'ont pas vécu ensemble, depuis 1993, une aventure historique, au contraire de Pierre Mauroy, premier des premiers ministres du président Mitterrand, dont le regard se voile, se mouille encore lorsqu'il évoque sa séparation, le 16 juillet 1984, dans le bureau du président : *« Alors, on se lève, on ne sait trop pourquoi. Et l'on va vers la porte. On se regarde. On ne sait plus se parler. »*

En même temps que sa démission, Edouard Balladur a présenté son bilan, distribué par ses services et jugé par lui, ce qui n'étonnera personne, extrêmement satisfaisant. La France va mieux qu'en 1993, tout *va bien* : la croissance, les entreprises, les finances sont *« saines »* ou *« assainies »*, la justice *« plus indépendante »*, le Parlement *« revalorisé »*, l'exécutif *« impartial »* et la vie publique *« plus transparente »*. Bref, les Français ne savent pas ce qu'ils perdent. Fichue campagne électorale, *qui a interrompu un si délicieux* parcours ! Il valait mieux, du point de vue d'Edouard Balladur, se servir soi-même la soupe. Quand son successeur probable, Alain Juppé, en resservira une louche, elle sera à la grimace.

> René Monory, Bernard Pons, Charles Millon ont été reçus *par Jacques Chirac.* Paul-Loup Sulitzer a passé la tête. Michel Rocard a envoyé *un mot rigolo*

Alain Juppé reçoit et téléphone au Quai d'Orsay, Jacques Chirac à l'hôtel de ville de Paris. *Silence, on* consulte. Les personnalités politiques, des arts et des lettres, *défilent à la mairie*, sans que l'on sache toujours si elles ont accès au bureau du maire – le plus vaste de la capitale – ou si elles ne font que passer dans les couloirs. L'Académie française est assidue : Jean d'Ormesson, mardi, Helène Carrère d'Encausse et Michel Droit, mercredi, ont remis des messages. Paul-Loup Sulitzer est venu nourrir, devant les photographes, sa saga personnelle. Michel Rocard, ce vieux copain de Sciences-Po, *lui a envoyé un mot rigolo en in*diquant qu'il n'avait pas voté pour lui.

Se sont entretenus avec le nouveau président René Monory, président du Sénat – qui a reçu Alain Juppé, l'après-midi, au palais du Luxembourg –, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Bernard Pons, président du groupe RPR, Pierre Mazeaud, président RPR de la commission des lois, Jacques Dominati, adjoint UDF au maire de Paris, Jacques Friedmann, président de l'UAP et vieil ami de Jacques Chirac, qui avait participé à la création du RPR en 1976 et s'est efforcé jusqu'au bout mais en vain, depuis 1993, de maintenir des relations convenables entre Edouard Balladur et le maire de Paris.

On ne sait pas qui, dans le futur gouvernement, sera quoi, mais on sait ou devine qui veut quoi. François Bayrou, ministre CDS de l'éducation, se verrait bien aux affaires *étrangères, bien qu'il n'en ait au*cune expérience. Bernard Pons rêve d'occuper, au ministère de l'intérieur, la place chaude de Charles Pasqua. Hervé de Charette, président des petits clubs Perspectives et Réalités, veut quelque chose de *grand, la défense, la justice ou*, à défaut, l'équipement. Alain Madelin (PR) se satisferait de l'économie et enrage que l'on laisse dire qu'une éventuelle mise en examen dans *l'affaire des finances du Parti républicain* le laisserait sur la touche. Charles Millon espère mieux que l'agriculture, poste proposé par Edouard Balladur en 1993 et refusé à *trois reprises. Elisabeth Hubert*, secrétaire générale adjointe du RPR, continue d'exposer des projets pour le système de santé.

D'autres ont pris leur parti d'une *disparition momentanée. Nicolas* Sarkozy, au ministère du budget, fait le tri entre les dossiers fiscaux à transmettre à son successeur et ceux qu'il souhaite solder. Chiraquien *passé chez Edouard Balladur*, il mesure la vanité des invites menaçantes qu'il lançait naguère à ses amis du RPR : *« Viens chez Balladur, car lui ne pardonne rien, tandis que Chirac pardonne tout. »* Il est allé au théâtre, mercredi soir, voir, à la comédie des Champs-Elysées, la pièce *Art* de Yasmina Reza, dont la critique publiée par le *Figaroscope* relève que l'auteur a su observer *« les ridicules de ce temps, avec ses dévôts, ses hypocrisies et ses petits marquis »*. Michel Barnier, ministre RPR balladurien de l'environnement, a publié, pour solde de tous comptes, une jolie brochure sur ses deux années d'activité. Simone Veil dit qu'elle se situera désormais *« légèrement ailleurs »*.

Pendant les négociations, les déménagements continuent. Au ministère de l'éducation, François Bayrou fait ses paquets en prévision d'un *avenir qu'il espère radieux*. A Matignon, on empile les cartons dans des camions ; Edouard Balladur installera ses bureaux dans le huitième arrondissement de Paris. A l'Elysée, on embarque quelques meubles et dossiers jusqu'à l'avenue de La Tour-Maubourg, dans le septième, où se retirera François Mitterrand.

Mercredi 10 mai, Lionel Jospin est *allé au siège du Parti socialiste*, où il a répété à Henri Emmanuelli qu'il ne voulait pas sa place de premier secrétaire. Cette assurance obtenue, Henri Emmanuelli la lui a offerte, *pour la beauté du geste, devant le* bureau national, qui a applaudi, debout, son candidat-miracle. Pendant que Lionel Jospin se promenait dans la cour, une tête au-dessus des *autres, Marie-Noelle Lienemann*, ancien ministre délégué au logement, a dit de lui qu'il devient *« très mitterrandien »*. Ce n'était pas, dans sa bouche, tout à fait un *compliment. Mais ce n'est pas* complètement faux. Une sorte de révérence étonnée se lit dans le regard des autres.

Pour le reste, l'ordinaire de la vie *reprend ses droits. Le maire et* conseiller général RPR de Salazie (La Réunion) a été placé en garde à vue pour une histoire compliquée de finances municipales. Deux *conseillers municipaux socialistes de* Strasbourg ont été soumis au même traitement puis libérés. Maurice Arreckx, soixante-dix-sept ans, ancien président UDF-PR du Var, devrait *quitter bientôt* la cellule où il est enfermé depuis deux cent quatre-vingt-trois jours pour une affaire de corruption, moyennant une caution de 2,2 millions de francs que son avocat puisera sur un compte bancaire au Liechtenstein, les avoirs en Suisse de l'ancien maire de Toulon ayant été gelés.

Un journaliste de France 3 a été suspendu par sa direction car il avait écrit un livre sur le *« système Carignon »*, maire RPR de Grenoble, récemment libéré de prison. Cinq *crânes rasés ont été placés en garde* à vue à Reims, à la suite de l'enquête sur le meurtre de Brahim Bouraam, jeté à l'eau le 1er mai, en marge d'un défilé du Front national.

Récit de la séquence France



Rappel à l'ordre de la commission des sondages

À QUATRE SEMAINES des élections municipales, la commission des sondages *a rappelé, mercredi 10 mai, que les règles de la loi de 1977* relative à la publication et à la diffusion des sondages d'opinion s'appliquent *« dès à présent à tout sondage ayant un rapport direct ou indirect »* avec les élections. C'est-à-dire, selon la commission, les enquêtes *« qui portent non seulement sur les intentions de vote des électeurs et leurs motivations, mais aussi sur la popularité des hommes politiques, sur l'état de l'opinion à l'égard des candidats, des partis ou groupements politiques, ou généralement à l'égard d'un sujet lié au débat électoral »*.

La commission a précisé qu'*« aucun sondage se rapportant à une élection, y compris ceux réalisés à la sortie des urnes lors du premier tour de scrutin, ne doit être publié ou diffusé par quelque moyen que ce soit, du 4 juin à 0 heures au 18 juin 20 heures »*. Contrairement à l'élection présidentielle, les deux tours des élections municipales ne sont séparés que d'une semaine, au lieu de deux, ce qui rend impossible la publication de sondages entre les deux tours.

DÉPÊCHES

■ **AMICAL : Jacques Chirac a reçu, mercredi 10 mai,** *« un mot aimable de Michel Rocard »* après son élection à la présidence de la République. *L'ancien « candidat naturel »* du Parti socialiste y indique avec humour *« qu'il n'a pas voté »* pour son ancien condisciple à l'ENA (les deux hommes appartenaient à deux promotions successives), *« mais qu'il lui souhaite bonne chance »*, a-t-on indiqué à l'Hôtel de Ville de Paris.

■ **AVENIR : Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale,** a souhaité, mercredi 10 mai, que l'UDF devienne, à côté du RPR, *« une grande formation libérale, sociale et européenne »*. Selon M. Millon, *« deux thèses »* s'affrontent pour l'avenir de l'UDF : *« La thèse de Valéry Giscard d'Estaing, que je fais mienne, et qui dit : il existe l'UDF, organisons-la (...). Et puis, il y a la thèse de François Bayrou* [président du CDS], *qui dit : faisons grossir le CDS et le CDS sera cette force-là »*, a-t-il expliqué.

■ **AILLEURS : Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville,** a déclaré, mercredi 10 mai, qu'elle *« souhaite soutenir beaucoup la politique »* de Jacques Chirac, mais qu'elle se situera à l'avenir *« légèrement ailleurs »*. Selon Mme Veil, qui avait soutenu la candidature d'Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle, Jacques Chirac *« a fait rêver avec le changement »*. *« C'est pour cela qu'il y a une immense responsabilité qui pèse sur ses épaules »*, a-t-elle conclu.

■ **CHOQUÉ : Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise et conseiller diplomatique de Jacques Chirac,** s'est déclaré, jeudi 11 mai, *« personnellement très choqué »* par les propos tenus par François Mitterrand à Berlin et à Moscou, lundi 8 mai et mardi 9 mai, sur *« le courage »* des soldats allemands durant la seconde guerre mondiale. *« Je regrette qu'au nom de la construction européenne, de l'amitié franco-allemande à laquelle je crois, on fasse une réécriture permanente de l'histoire. Non, tout le monde ne se battait pas pour la même cause et les uniformes comptaient »*, a déclaré M. Lellouche sur RMC.

■ **ENQUÊTE : Jacques Heuclin, maire socialiste de Pontault-Combault** (Seine-et-Marne) depuis 1977 et conseiller régional, fait l'objet d'une enquête préliminaire confiée à la brigade financière de la police judiciaire de Versailles par Jean-Claude Dauvel, procureur de la République à Melun et destinataire de documents anonymes mettant le maire en cause. *Accusé d'ingérence* par un mystérieux « comité pour l'environnement », M. Heuclin a annoncé sa décision de se représenter aux élections municipales, malgré ce qu'il qualifie de *« tentative de déstabilisation »*. – *(Corresp.)*

■ **GARDE À VUE : Jean Oehler, adjoint au maire de Strasbourg chargé du logement et président de l'office HLM de la ville, et Jean-Pierre Préani,** conseiller municipal et membre du conseil d'administration de l'office HLM, ont été placés en garde à vue avant d'être libérés, mercredi 10 mai. Ils ont été entendus dans le cadre d'une enquête préliminaire à la suite d'une lettre anonyme adressée à la chambre régionale des comptes, à propos de travaux effectués par M. Oehler dans sa maison de campagne. – *(Corresp.)*

■ **TRAVAIL : Jean-Louis Tourret, vice-président du CNPF** et président de la commission de l'action territoriale, a estimé, mercredi 10 mai, à Tarbes que la réduction du temps de travail *« ne peut passer que par une baisse de salaire ; autrement, c'est irréalisable »*. M. Tourret, qui participait au congrès de l'Union patronale des Hautes-Pyrénées, a d'autre part indiqué que *« la conjoncture s'est améliorée »*, ajoutant cependant qu'il n'était *« pas certain que ce soit vrai pour tous les secteurs »*.

Un nouveau projet de budget pour la Haute-Normandie

LA CHAMBRE RÉGIONALE des comptes de Haute-Normandie a achevé l'élaboration d'une nouvelle version du budget 1995 de cette région, *qui n'avait pu être voté dans les délais légaux* en raison de l'opposition d'une majorité d'élus de cette assemblée. Cette nouvelle version a été transmise, mercredi 10 mai, au préfet de région, qui a vingt jours pour apporter des modifications éventuelles avant de la remettre au président du conseil régional, Antoine Rufenacht (RPR), qui aura la charge de l'appliquer.

C'est la première fois qu'une telle procédure est utilisée dans une région de France métropolitaine. La chambre a jugé que le projet initial était *« incomplet »* parce qu'il ne comprenait pas *« les crédits destinés à payer les dépenses engagées en 1994 et non mandatées »*. Elle a rajouté ces sommes d'un montant d'environ 600 millions de francs au budget primitif, qui atteignait 2,7 milliards. Elle a ensuite diminué d'environ 500 millions les dépenses prévues en tenant compte du fait que les années précédentes le budget n'était exécuté qu'à 70 % ou à 75 %.

250 000 chômeurs de moins grâce... à une nouvelle méthode de comptabilisation

LA FRANCE pourrait compter, dans les mois qui viennent, 252 500 *chômeurs de moins ! Statistique*ment, en tout cas. En publiant au *Journal officiel* (dimanche 7 mai), un arrêté créant trois nouvelles catégories de demandeurs d'emploi, le ministre du travail, va, en effet, faire sortir de la catégorie 1 – le principal indicateur mensuel du chômage – toutes les personnes à la recherche d'un emploi mais qui ont une activité de plus de 78 heures par mois.

Si l'on retient cette donnée, le nombre des chômeurs tombe de *3 287 800 (fin mars)* à *3 035 300* (en données corrigées des variations saisonnières). Les quelque 250 000 chômeurs concernés par cette mesure seront répartis dans trois autres catégories créées pour la circonstance et qui s'ajouteront aux cinq catégories existantes. Au ministère du travail, on assure que *« ni l'indemnisation ni le suivi de ces chômeurs n'en seront modifiés »*.

Il n'y a, dans la décision de M. Giraud, rien de scandaleux : le nouveau gouvernement ne fera qu'appliquer un arrêt du Conseil d'Etat du 13 mai 1994. Saisi par la fédération CFDT de la protection sociale, du travail et de l'emploi, la plus haute juridiction administrative avait jugé qu'un chômeur qui travaille plus de 78 heures *par mois n'est pas « immédiatement disponible »* et ne peut donc pas entrer dans les trois catégories (1, 2 et 3) servant de baromètre pour mesurer la situation du marché du travail.

Edouard Balladur et Michel Giraud avaient volontairement différé l'application de cette décision afin de parer à toute accusation de « *tripatouillage* » *à la veille des élections* et à un moment où la courbe du chômage atteignait des sommets. Ils s'étaient contentés de publier, à partir de juillet 1994, un double décompte du chômage (avec et sans ces chômeurs travaillant au moins 78 heures par mois).

Cette nouvelle comptabilisation va rapprocher les données françaises de celles qui sont retenues dans plusieurs grands pays industrialisés, rendant ainsi les comparaisons avec nos voisins plus pertinentes. La France ne va-t-elle pas néanmoins pécher par excès de rigueur ? Le nouveau chiffre devrait, en effet, être inférieur de près de 100 000 à celui qui est calculé sur la base des critères définis par le Bureau international du travail (3 129 000 chômeurs fin mars).

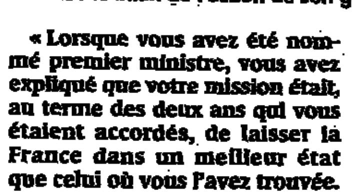
Pour le nouveau ministre du travail, le passage de l'ancienne à la nouvelle formule sera politiquement délicat. S'il adopte le nouveau mode de comptabilisation dès l'été, le chiffre mensuel du chômage repassera très vite sous la barre symbolique des trois millions de demandeurs d'emploi. Le gouvernement évitera alors difficilement une relance du débat sur les « faux chômeurs ».

Jean-Michel Bezat

Edouard Balladur, premier ministre

« Mon objectif ne sera pas la critique de l'action du gouvernement ! »

Au lendemain de la présentation de la démission de son gouvernement, l'ancien candidat à l'élection présidentielle dresse le bilan de son action et indique les réformes qu'il juge encore nécessaires



Edouard Balladur, au lendemain de la présentation de la démission de son gouvernement, a accordé au *Monde* un entretien où il dresse le bilan de *l'action de son gouvernement et indique les réformes qu'il juge* encore nécessaires. Il préconise un retrait du contingent français en Bosnie si les pays *de l'ex-Yougoslavie ne se reconnaissent pas mutuellement. Il estime que la France va* devoir procéder à quelques essais nucléaires en attendant la mise au point des *techniques de simulation.* Le premier *ministre assure qu'il laisse la France en meilleur état qu'il ne l'a trouvée.* L'analyse faite par *Le Monde* de deux ans d'action gouvernementale en matière de politique internationale, *de gestion économique et sociale,* de règlement des problèmes de société, de sécurité et de justice montre que ce bilan est mitigé *(lire pages 10 à 12).*

« Lorsque vous avez été nommé premier ministre, vous avez expliqué que votre mission était, au terme des deux ans qui vous étaient accordés, de laisser la France dans un meilleur état que celui où vous l'avez trouvée. Estimez-vous l'avoir remplie ?

– Dans une large mesure, oui. Elle a été accomplie tout d'abord parce que *j'ai fait voter, ou décider*, pratiquement toutes les réformes que j'avais soumises au Parlement en avril 1993 : s'agissant des institutions, la Haute Cour et le Conseil supérieur de la magistrature ont été réformés. La réforme du code de la nationalité, *longtemps promise, a été réalisée.* La défense, la police, la justice ont vu leurs moyens et leurs effectifs programmés pour plusieurs années. *Plusieurs lois moralisant* la vie publique, notamment l'interdiction du financement de la vie politique par les entreprises ou le contrôle du « pantouflage » des fonctionnaires, ont été adoptées. Dans le domaine économique et social, la liste des réformes serait trop longue à détailler mais *certaines me paraissent essentielles,* telles l'indépendance de la Banque de France, la loi d'orientation sur le développement du territoire, la loi quinquennale sur l'emploi, la réforme des *retraites*, la loi sur la famille, la modification du barème de l'impôt sur le revenu, la loi de réduction des *déficits* publics, l'in*dépendance des branches de la* Sécurité sociale, les lois bioéthiques...

« La France va mieux. L'on peut maintenant aller plus loin, alors que lorsque nous sommes arrivés il n'y avait aucune marge de manœuvre »

» En second lieu parce que les résultats sont là. En 1993, la France connaissait sa plus grave récession depuis la guerre (– 1,4 %). Aujourd'hui, la croissance est de retour (+ 3,3 % en 1995), les entreprises recommencent à investir *(+ 9,3 % en 1995 contre – 6,8 % en* 1993), la consommation reprend (+ 2,5 % contre + 0,1 % en 1993) et l'excédent du commerce extérieur est à son plus haut niveau. *Les finances* des entreprises ont été assainies. En 1994, le nombre des faillites a diminué de 13,9 % et les créations d'entreprise ont augmenté de 7,6 %.

» Les déficits publics (Etat, Sécurité sociale...) qui étaient passés de *2,17 % du PIB en 1991 à 6,14 %* en 1993 vont redescendre à 4,9 % en 1995, alors même que les effets de la croissance sur les recettes ne *sont pas encore tangibles. En ce* qui concerne l'Unedic, l'on est passé en deux ans d'un déficit supérieur à 10 milliards de francs à un *excédent qui sera, en 1995, supérieur* à 15 milliards de francs. Enfin, mais c'est le plus important et *c'était le but que je m'étais assigné*, le chômage, qui avait augmenté de plus de 300 000 personnes en 1993, est désormais clairement en baisse : près de 45 000 chômeurs de *moins* en trois mois. Au rythme actuel, le nombre de chômeurs baisserait de près de 200 000 cette année. Le nombre de *chômeurs de longue durée* a commencé à baisser et il y a aujourd'hui moins de jeunes au chômage qu'en mars 1993. En deux ans, la France est *passée* d'une profonde récession à une croissance saine, non inflationniste et créatrice d'emplois.

» La *France* va mieux. L'on peut maintenant aller plus loin, alors que lorsque nous sommes arrivés au gouvernement il n'y avait aucune marge de manœuvre. Nous *les avons recréées. La situation* était plus grave que personne ne l'avait imaginé.

– Pensez-vous vraiment que le maximum a été *fait* pour *lutter* contre le chômage ?

– Je ne vois pas ce qu'il était possible de faire de plus avec les moyens qui étaient les nôtres. Je *rappelle que j'ai fixé l'objectif* de 200 000 chômeurs de moins chaque année pendant cinq ans, et que, pour 1995, l'objectif peut être atteint, compte tenu du rythme actuel de baisse du chômage. De toute manière, notre société est engagée dans un mouvement de réforme qui doit durer plusieurs années. Il me semble avoir fait tout ce qu'il était possible de faire dans le temps qui m'était imparti et dans la situation que j'ai trouvée. *En faisant redémarrer la croissance*, j'ai rendu possible la poursuite des réformes.

» En matière de baisse du chômage, pour *atteindre l'objectif que* j'ai fixé, un million de chômeurs de moins en cinq ans qui nous remettrait au niveau de nos grands partenaires, il *faut accentuer la baisse* du coût du travail et faire en sorte que nos prélèvements collectifs puissent *diminuer*. Pour y parvenir, il *faut lutter contre les déficits, et* donc contrôler les dépenses. Les réformes de l'avenir c'est également le développement de l'ensei*gnement professionnel, la refonte* du premier cycle universitaire, la possibilité d'une véritable égalité des chances, l'amélioration de la *situation des personnes âgées,* l'extension des droits des femmes et de la décentralisation pour développer les libertés des citoyens, la modification de la Constitution pour étendre l'usage du référendum. De toutes manières la réforme est une nécessité permanente dans une société qui évolue *vite et qui désormais* baigne dans l'environnement mondial.

– Quelle analyse faites-vous de votre échec lors de l'élection *présidentielle* ?

– Le moment n'est pas venu – en tout cas pour moi – d'analyser les causes de ce qui s'est passé. L'évo*lution des choses est due à la fois à* des raisons qui me sont imputables, et à d'autres qui ne le sont pas. J'ai toujours dit que le vrai changement avait commencé en *1993 et j'ai fait en sorte que* ce soit vrai. Mais cela n'a pas été nécessairement perçu comme tel. Aux yeux de beaucoup, d'une certaine *manière, j'étais un sortant.*

– Vous avez expliqué un jour que vous aviez tout appris de la nature humaine lors de votre séjour à l'Elysée à la fin du mandat de Georges Pompidou. Ce que vous avez vécu depuis trois semaines ne vous a rien enseigné de plus...

– Cela m'a rafraîchi la *mémoire*. La plus grande difficulté des hommes c'est de juger sur le long terme et de se comporter en *conséquence*. C'est *vrai dans tous* les domaines.

– Pensez-vous qu'il doit y avoir une recomposition politique au sein de la majorité ?

– C'est un problème qui est perpétuellement à l'ordre du jour. Je constate qu'il y a deux grands courants qui correspondent à deux *sensibilités. Je crois* et j'espère qu'ils s'organiseront bien entre eux.

– Lorsque l'on obtient 18,54 % *des suffrages exprimés*, n'a-t-on pas envie de capitaliser ce soutien des électeurs ?

– Ma présence dans la vie publique *devrait* y contribuer.

– Vous restez attaché au courant de pensée héritier du gaullisme...

– Je suis membre d'un mouve*ment* politique, je le reste.

– Comment allez-vous vous déterminer par rapport à la politique que mènera le futur gouvernement ?

– Je suis dans la majorité et mon objectif ne sera donc pas la critique de l'action du gouvernement ! *Je peux vous dire ce que je* crois essentiel pour l'avenir. Il faut tout d'abord tout faire pour maintenir la croissance ; elle est saine car *elle est fondée sur le développement* de l'investissement et des exportations, mais aussi sur celui de la consommation. Pour cela, il *faut lutter contre le déficit budgétaire* et les déficits sociaux, contre l'instabilité monétaire et contre l'inflation. Car sans économie en *croissance, on ne résoud pas les* problèmes de la société, ni ceux de l'exclusion, ni ceux de l'égalité des chances. Il faut, aussi, en ce qui *concerne l'emploi, se fixer comme* objectif la réduction de 200 000 du nombre de chômeurs en 1995 et les années suivantes, en concentrant les efforts sur la baisse des *charges sur les bas salaires*, tout en maintenant un effort spécifique pour les chômeurs de longue durée et pour les jeunes.

– Les *désordres monétaires* internationaux ne réduisent-ils pas l'intérêt de la stabilité monétaire ?

– *Effectivement, j'ai été conduit* à écrire à Jacques Santer, le président de la Commission européenne pour attirer son attention sur les désordres économiques et *commerciaux que créent, dans* le grand marché, les fluctuations monétaires. M. Santer m'a indiqué que des propositions concrètes *étaient à l'étude dans le domaine* agricole. Je souhaite que des décisions soient arrêtées très rapidement. Je considère que la plupart *des difficultés économiques du* monde, depuis vingt ans, sont liées au désordre monétaire.

« Je ne compte pas m'exprimer d'ici à l'automne »

» Aujourd'hui, nous avons *d'abord des pays à monnaie à peu* près stable entre eux ; ils sont sept ou huit en Europe ; il y a la France, l'Allemagne, le Benelux, le Danemark, l'Autriche. Ces pays doivent demeurer liés entre eux par la stabilité monétaire, mais cela ne suffit pas. D'autres grands pays européens, comme l'Italie, l'Espagne, la *Grande-Bretagne connaissent* l'instabilité. Si bien que si l'on veut assurer le fonctionnement du grand marché, il faut absolument *que l'on adapte le système monétaire* européen afin qu'à côté du pôle de stabilité constitué par les pays adhérents à la monnaie européenne, les autres pays soient sou*mis à un certain nombre de disci*plines qui évitent de perturber complètement le marché intérieur. Faute de quoi le grand marché *éclatera.*

» Cela ne suffira d'ailleurs pas, parce qu'il y a le reste du monde, parce que le dollar flotte et qu'il *est déprécié. Lorsque* j'entends un commissaire européen proposer une zone de libre-échange entre le marché nord-américain et le mar*ché européen, je pense que c'est le* meilleur moyen de détruire notre prospérité, tant que n'auront pas été résolus les problèmes du système *monétaire international.*

– Comptez-vous intervenir dans les débats qui naîtront de la présentation des projets économiques, *financiers* et fiscaux du futur gouvernement ?

– Non. Sauf événement extraordinaire, je ne compte pas m'exprimer *d'ici à l'automne.*

– Quels sont les dossiers internationaux qui doivent être réglés en priorité ?

– *Il y a trois problèmes urgents* en politique étrangère. *Le premier,* c'est de doter l'Europe d'une monnaie stable et d'un système de défense qui lui permette d'exister sur le plan *international. Le deuxième*, c'est la situation en Bosnie. Lorsque je suis arrivé aux affaires, la France avait plus de 6 000 *hommes en Bosnie disséminés* dans des situations dangereuses, la guerre faisait rage ; nous étions à la veille d'un désastre humanitaire. J'ai veillé à ce que nos troupes soient regroupées autour de Sarajevo avec une mission précise. Nous avons réussi à obtenir une stabilisation de la situation *militaire, à éviter le pire pour* les populations civiles et à regrouper la communauté internationale sur un plan de paix.

» *Malgré toutes les tentatives* tout à fait méritoires des diplomates, on n'est malheureusement pas arrivé à faire accepter par les parties *ni un cessez-le-feu durable* ni un plan de paix. Aussi nos soldats sont-ils mis de plus en plus dans une situation impossible. Le moment approche donc où il va *falloir décider de notre maintien* ou de notre départ. Si les choses ne changent pas, je suis partisan de notre départ. Auparavant, une *dernière chance devrait être laissée* à la paix. Nous devrions préciser de façon solennelle au Conseil de sécurité des Nations unies que *si dans un délai de deux mois les* pays nés de l'ancienne Yougoslavie ne se sont pas reconnus mutuellement, si le plan de paix n'est pas été accepté ni le cessez-le-feu *consolidé pour une longue* période, nous retirerions inéluctablement toutes nos troupes, en fixant une date. Si les parties en *conflit, y compris ceux que nous* sommes censés protéger, veulent absolument se battre et se battre en s'en prenant parfois à nous, il n'y a plus qu'à *tirer les conséquences* de leur comportement.

» Dernier problème, c'est celui des essais nucléaires. La suspension des essais est plus défavorable pour la France que pour les autres pays parce qu'elle est moins avancée dans les techniques de simulation. Mon gouvernement est le *premier à avoir développé* un effort considérable en matière de simulation. Il est probable qu'un certain nombre d'essais seront en*core nécessaires. Il faudra dire* combien et pour quelle période, faute de quoi c'est notre force de dissuasion elle-même qui serait re*mise en cause. La France doit dans* le même temps confirmer son engagement au service d'une politique de non-prolifération active. *Il faut aussi que* la France s'exprime au niveau international en faveur d'une grande politique de coopération dans le domaine nucléaire civil.

« La réforme est une nécessité permanente dans une société qui évolue vite et qui baigne dans l'environnement mondial »

– Regrettez-vous d'avoir dû céder devant le refus du président de la *République* de permettre la reprise des essais ?

– Je ne pouvais pas en décider seul la reprise. Dans ces condi*tions, la seule chose à faire*, c'était d'accepter un report en mettant en œuvre tous les crédits nécessaires pour la simulation. J'ai acquis la certitude que ce report n'était pas préjudiciable à la crédibilité de notre dissuasion.

– Il y a eu d'autres points où la cohabitation vous a empêché de faire pleinement ce que vous auriez voulu...

– Non. Il y a eu parfois des problèmes de nominations, mais pas *majeurs. Le président de la* République m'a donné son accord sur la façon dont j'ai conduit l'affaire du GATT, l'affaire du Rwanda, sur la *conclusion du Pacte de stabilité* et nous sommes également tombés d'accord sur le questionnaire que la France, sauf si le nouveau président le modifie, devrait sou*mettre au sommet européen de* Cannes sur l'organisation future de l'Europe.

– Comment envisagez vous de *rompre votre silence politique* à l'automne ?

– Je vais tenter de retrouver mon siège de député de Paris. Je ne serais pas le *premier ancien premier* ministre à siéger à l'Assemblée nationale. Ni le dernier.

Propos recueillis par Thierry Bréhier et Laurent Mauduit

Vingt-cinq mois de gestion prudente accompagnée de quelques réformes structurelles

Les vingt-cinq mois du gouvernement d'Edouard Balladur s'achèvent sur un bilan contrasté. Si quelques réformes en profondeur ont été engagées, d'autres ont été interrompues ou reportées. Le gouvernement a ainsi donné prise à l'accusation d'immobilisme. Son action n'a pas répondu au vœu du premier ministre d'instaurer dans le domaine social *« un nouvel exemple français »*. Le chômage reste la grande plaie de la société et les déficits des comptes sociaux ne sont pas résorbés. Sur le plan économique, marqué par la sortie de la récession, la politique de privatisation a été poursuivie. En matière d'éducation, la plupart des mesures annoncées n'ont pas été mises en œuvre. En revanche, la lutte contre l'immigration a été spectaculairement renforcée. Sur la scène internationale, la France s'est montrée très active, principalement en Bosnie et en Afrique.

De l'engagement européen aux tempêtes africaines

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Alain Juppé (RPR) ; **DÉFENSE :** François Léotard (UDF-PR) ; **COOPÉRATION :** Michel Roussin (RPR) jusqu'au 12 novembre 1994, puis Bernard Debré (RPR) ; **AFFAIRES EUROPÉENNES :** Alain Lamassoure (UDF-PR) ; **ACTION HUMANITAIRE ET DROITS DE L'HOMME :** Lucette Michaux-Chevry (RPR).

Lorsqu'il prend ses fonctions, le gouvernement Balladur doit traiter de plusieurs crises ouvertes à l'étranger, notamment celle de la Bosnie, où la France entretient le plus gros contingent de la Forpronu. L'essentiel des initiatives prises à partir de mars 1993 sur ce dossier ont été lancées par le ministre français des affaires étrangères. Mais les efforts déployés par Alain Juppé pour tenter de faire aboutir un règlement n'ont pas été couronnés de succès, en raison de l'obstruction serbe.

Une crise d'une autre nature attendait le gouvernement français en 1993 : celle du GATT. Quelques mois après les divergences qui ont divisé la droite à propos du traité de Maastricht, le gouvernement doit démontrer qu'il est possible d'avoir une attitude positive à l'égard de la construction européenne, tout en défendant les intérêts de la France. Edouard Balladur et Alain Juppé, qui prend en main la négociation du GATT, rejettent sans tarder le compromis négocié par les responsables de la Commission de Bruxelles avec les Etats-Unis sur le volet agricole du GATT. Le chancelier Kohl évitant de dramatiser l'affaire permet de trouver une nouvelle position commune. Il faudra encore six mois de bras de fer avec Washington pour qu'un nouveau compromis soit trouvé sur les questions agricoles. Il permet de clore l'interminable marathon sur la libéralisation des échanges commerciaux dans le monde.

LES ACCORDS DE SCHENGEN

L'une des principales réalisations en matière européenne qui seront à mettre à l'actif du chef de la diplomatie française et d'Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, est l'entrée en vigueur, le 26 mars 1995, de la convention de Schengen, qui ouvre la voie à la libre circulation des citoyens dans l'espace qui englobe la péninsule Ibérique, la France, les pays du Benelux et l'Allemagne. Il faut toute la persuasion de François Mitterrand et du Quai d'Orsay, qui a réussi à garder le contrôle de la négociation, pour contrer M. Pasqua sur ce sujet.

A partir de janvier 1995, la France assure pour six mois la présidence de l'Union européenne. Alain Juppé a donné à l'extérieur une image pragmatique de son approche européenne. Il a été très actif, notamment sur le dossier yougoslave, pour faire parler l'Europe d'une seule voix et contribuer à ancrer l'idée d'une politique étrangère et de sécurité commune.

La France est en première ligne devant l'intensification de la crise en Algérie. C'est une politique prudente que le gouvernement d'Edouard Balladur a tenté de suivre sur ce dossier. Soucieux de ne pas *« interférer »* dans les affaires intérieures algériennes, il essaie de tenir la balance égale entre les deux forces qui se combattent sur l'autre rive de la Méditerranée, étant entendu, comme l'a répété à plusieurs reprises Alain Juppé, que *« le statu quo est intenable »*. Pour autant, M. Balladur a manifesté un intérêt plus que distant pour l'initiative qui a abouti à la signature, en janvier, à Rome, par les principaux partis de l'oppposition algérienne – islamistes compris – d'un *« contrat national »* pour sortir leur pays de la crise. Il s'est, à cet égard, quelque peu aligné sur la position de Charles Pasqua, qui, bien davantage qu'Alain Juppé, s'est efforcé de ménager le pouvoir en place.

Des gestes ont été faits qui ont pu être interprétés comme des marques de soutien au régime militaire, par exemple la livraison de neuf hélicoptères de type Ecureuil. L'aide économique directe a atteint 6 milliards de francs en 1995 pour être réduite de 1 milliard en 1995. Mais Paris s'est fait l'avocat de l'Algérie dans ses négociations avec le FMI pour le rééchelonnement de sa dette. Le gouvernement de M. Balladur a sévèrement réduit le nombre de visas accordés aux Algériens : 100 000 en 1994 au lieu de 800 000 en 1989.

LE DRAME RWANDAIS

En Afrique, la période a été marquée par la dévaluation du franc CFA et, quelques mois plus tard, par l'effroyable crise du Rwanda. En septembre 1993, Michel Roussin laisse entendre que l'aide française, jusque-là liée au respect de la démocratie tel que l'avait défini François Mitterrand au sommet de La Baule, sera désormais subordonnée à l'orthodoxie financière. Le 11 janvier 1994, à Dakar, la monnaie africaine est dévaluée de moitié, la France s'engage à mettre en œuvre *« les mesures d'accompagnement nécessaires, particulièrement celles destinées à soutenir les populations les plus défavorisées »*. Malgré tout, les gouvernements africains, tous opposés à la dévaluation, voient dans la volte-face française un nouveau signe de la distance qui se creuse entre Paris et ses anciennes colonies africaines.

La seconde tempête africaine que doit affronter le gouvernement est la crise rwandaise. La France est violemment mise en cause par le Front patriotique rwandais, pour le soutien qu'elle a accordé au gouvernement du général Habyarimana, dont l'assassinat a déclenché le génocide des Tutsis. Après une période d'atermoiements, Alain Juppé, prenant les devants, annonce le 17 juin une *« initiative »* de la France qui, seule, envoie des troupes au Rwanda pour créer la *« zone humanitaire sûre »* dite *« zone Turquoise »*. Au sommet franco-africain de Biarritz, du 8 au 11 novembre, le Rwanda n'est pas invité. Il faudra attendre janvier 1995 pour que Paris et Kigali normalisent leurs relations.

Le 12 novembre, le ministre de la coopération Michel Roussin, inculpé dans l'affaire des HLM de Paris, doit démissionner. Il est remplacé par Bernard Debré.

Jacques de Barrin, Henri de Bresson et Thomas Sotinel

Défense : un Livre blanc à revoir

Un quart de siècle après Michel Debré, l'un de ses prédécesseurs au ministère de la défense, François Léotard aura, lui aussi, forcé la main du chef de l'Etat et du chef du gouvernement pour obtenir d'eux la rédaction d'un Livre blanc sur la défense et l'adoption d'une programmation militaire, qui en est la traduction budgétaire. Mais le Livre blanc reste ambigu et flou dans ses principes et, comme la programmation militaire, il est condamné à évoluer. Pour n'avoir pas arbitré entre les systèmes de forces, les ressources financières *sont aléatoires et illusoires. M. Léotard est souvent apparu davantage* comme le porte-parole des états-majors que comme le ministre qui doit en imposer à son administration. Avec les industriels, il aura été, sans le moindre état d'âme, ce VRP de l'armement qui leur aura fait gagner quelque 70 milliards de francs de contrat à l'exportation en deux ans. Cette entente avec l'industrie a interdit au ministre de la défense de remettre de l'ordre dans un secteur qui en a besoin avec la fin de la guerre froide.

La France et la guerre en Bosnie

● 1993

– **mars** : quand le gouvernement Balladur entre en fonction, la guerre sévit en Bosnie depuis déjà un an. Les Serbes contrôlent déjà 70 % du territoire et des combats opposent Croates et Musulmans.

– **22 mai** : Alain Juppé participe à Washington à une réunion où est décidée, sur proposition de la France, la création de six « zones de sécurité » pour protéger les populations civiles de Bosnie.

– **27 juin** : les leaders des trois communautés bosniaques se retrouvent à Genève. Ils s'opposent sur le découpage territorial proposé par la communauté internationale pour une « fédération » bosniaque.

– **novembre** : à l'initiative du ministre français des affaires étrangères, les Occidentaux proposent un assouplissement des sanctions contre la Serbie en échange de concessions territoriales des Serbes de Bosnie. Slobodan Milosevic a accepté le plan proposé par la communauté internationale et décrété un « embargo » contre les Serbes de Bosnie.

● 1994

– **5 février** : un obus tiré contre un marché de Sarajevo tue soixante-huit personnes. Alain Juppé entraîne les partenaires de la France à imposer aux Serbes un ultimatum leur enjoignant de retirer leurs armes lourdes des abords de la capitale avant le 21 février. Ils obtempèrent.

– **13 mars** : Croates et Musulmans de Bosnie concluent un accord de fédération entre leurs deux communautés inspiré par les Américains.

● 1995

– **1er janvier** : un accord de cessation des hostilités est conclu entre l'armée bosniaque et les forces serbes pour quatre mois.

– **6 janvier** : Alain Juppé propose, pour relancer les négociations, une suspension des sanctions qui pèsent sur la Serbie en échange d'une reconnaissance par Belgrade de la Croatie et de la Bosnie.

– **30 avril** : la trêve prend fin en Bosnie sans que cette proposition, qui a pour but d'isoler les Serbes de Bosnie, ait encore été acceptée par Milosevic. Après l'assassinat de deux de ses « casques bleus », Paris pose des conditions au maintien de ses soldats en Bosnie.

La sortie de la récession économique et la poursuite des privatisations

ÉCONOMIE : Edmond Alphandéry (UDF-CDS) ; **INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, COMMERCE EXTÉRIEUR :** José Rossi (UDF-PR) ; **ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS, TOURISME :** Bernard Bosson (UDF-CDS) ; **ENTREPRISES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :** Alain Madelin (UDF-PR) ; **BUDGET :** Nicolas Sarkozy (RPR) ; **AGRICULTURE, PÊCHE :** Jean Puech (UDF-PR) ; **ENVIRONNEMENT :** Michel Barnier (RPR).

Comment pilote-t-on une économie en période de sortie de récession ? A la fin des années 80, tous les hommes politiques, de droite ou de gauche, partageaient une même conviction : en maintenant ferme le cap de la politique économique, c'est-à-dire en réduisant les déficits et les impôts, gage d'une croissance saine et durable. La vérité est un peu plus. Le bilan de l'action d'Edouard Balladur et de son équipe en témoigne, car si l'économie est sortie de sa léthargie, le gouvernement n'y a contribué qu'au prix de nombreux à-coups dans le pilotage de la politique économique.

En charge de la conjoncture, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, peut, certes, arguer que le climat est maintenant excellent. En baisse de 1,4 % en 1993, l'année de l'alternance, le PIB est sur une pente de 3,3 % en 1995, et tous les autres grands indicateurs économiques, ceux de l'investissement ou de la consommation, attestent du même retournement de tendance.

Pourtant, malgré la reprise, l'ombre de la récession est encore visible, et le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, est bien placé pour le savoir. Arrivé à Bercy, il avait la conviction qu'il suffisait de remettre de l'ordre dans les comptes publics pour que l'économie reparte. Mais, après la hausse des prélèvements sociaux décidée au printemps 1993, il a fallu changer de cap ; d'abord en lançant, en juillet 1993, un grand emprunt de 110 milliards de francs ; ensuite en soutenant la consommation (prime à la casse, triplement de l'allocation de rentrée scolaire, etc.) ; enfin, en se montrant moins rigoureux que prévu dans la gestion des finances publiques.

DÉPENSES IMPRÉVUES

Conséquence de la chute de l'activité, celles-ci en portent la trace. Si, pour sauver la face, le gouvernement a affiché une forte réduction du déficit budgétaire (de 341 milliards de francs en 1993 à 275 milliards de francs en 1995), les déficits publics, équivalents à 6,1 % du PIB en 1993, au plus fort de la récession, atteignaient encore 6 % en 1994, soit le double de celui qui est prévu par les critères de convergence de Maastricht. Au passage, le ministère du budget a donc dû revoir à la baisse ses ambitions fiscales. Promise en 1993, engagée en 1994, la grande réforme de l'impôt sur le revenu a dû être interrompue en 1995.

De la même façon, il a dû abandonner l'objectif qui était le sien de limiter la hausse des dépenses au niveau de l'inflation. Car, sortie de récession ou pas, il a bien fallu, entre autres choses, financer les dépenses imprévues, comme le plan de soutien à la pêche, décidé par Jean Puech, après trois semaines de grève, en février 1994, émaillées de nombreux incidents, notamment à Rennes ; ou comme le plan de réduction des charges sociales et fiscales pesant sur les exploitations agricoles.

Dans ce contexte budgétaire sous fortes contraintes, les privatisations, sujet autrefois brûlant, se sont inscrites dans une certaine routine. Parfois, avec ses collègues de l'industrie Gérard Longuet, puis José Rossi, le ministre de l'économie a connu des divergences sur les calendriers et sur la maîtrise des opérations.

Sur le fond, un consensus s'est réalisé : en ces temps d'austérité, les cessions d'actifs publics doivent d'abord permettre de renflouer les caisses de l'Etat plutôt que de répondre à des considérations d'ordre idéologique ou de stratégie industrielle. La loi de privatisation du 19 juillet 1993 a donc sélectionné vingt et une *« entreprises publiques du secteur concurrentiel »* susceptibles de passer au privé. Divine surprise, l'engouement des épargnants pour la Bourse et les privatisations était intact. Du coup, le gouvernement a même accéléré son programme jusqu'à ce que la baisse de la Bourse de Paris, à partir de mars 1994, se traduise par une lassitude croissante des petits actionnaires et des grands investisseurs internationaux.

Le coup d'envoi a été donné le 4 octobre 1993 par la mise sur le marché de la BNP (2,8 millions d'actionnaires) suivie par celle de Rhône-Poulenc (2,9 millions). En 1994, Elf Aquitaine (3,1 millions), l'UAP (1,9 million) et une partie du capital de Renault (1,1 million) ont été cédées au privé. En tout, les recettes ont atteint 48 milliards de francs en 1993 et 63 milliards en 1994, dont, respectivement, 40 milliards et 50 milliards ont été affectés au financement des dépenses courantes, alors qu'en bonne orthodoxie budgétaire, ces sommes auraient dû être affectées seulement au désendettement de l'Etat ou aux dotations en capital des entreprises publiques.

SAUVER LE CRÉDIT LYONNAIS

Employé pour des raisons d'affichage budgétaire, cet artifice risque d'ailleurs de laisser des traces puisque, pour 1995, l'équilibre de la loi de finances repose encore sur un objectif de recettes de privatisations de 55 milliards de francs, qui sera difficile à tenir. Seuls 5,5 milliards de francs ont été engrangés à la suite de la mise sur le marché en février de la Seita. Autre difficulté, et non des moindres, le gouvernement a dû aussi assurer le sauvetage du Crédit lyonnais, qui, lui aussi, risque de s'avérer douloureux pour les finances publiques. Il aura fallu deux plans consécutifs annoncés, en avril 1994 et avril 1995, pour parvenir à éviter de façon certaine la faillite de la première banque française.

Le premier plan s'est traduit par une recapitalisation par l'Etat à hauteur de 3,5 milliards de la banque et la mise en place d'un système de garantie d'un maximum de 18 milliards de francs portant sur 43 milliards d'actifs à risques sortis du bilan du Lyonnais. La deuxième opération encore plus massive s'est traduite par une *« défaisance »*, portant cette fois sur 135 milliards de francs d'actifs. Le dossier est devenu très politique en raison, notamment, de l'ampleur des pertes (6,9 milliards de francs en 1993 et 12,1 milliards en 1994) de la banque publique, sur laquelle s'est penchée pendant l'été 1994 une commission d'enquête parlementaire.

Bref, tous les ministres « économiques », même ceux que l'on aurait pu penser à l'abri des aléas de la conjoncture, ont été mis à rude épreuve. Même celui du tourisme, de l'équipement et des transports, Bernard Bosson, qui est arrivé en prêchant pour un libéralisme éclairé, a vite déchanté. Confronté aux problèmes liés à la déréglementation du transport aérien, il a dû freiner la libéralisation du ciel français, aussi bien pour protéger Air France (qui a bénéficié d'un fabuleux chèque de 20 milliards de francs) que pour calmer Air Inter.

Somme toute, deux ministres seulement ont été relativement épargnés, au cours de ces deux années. D'abord celui de l'environnement, Michel Barnier, dont la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement a fait relativement peu de vagues. Ensuite, Alain Madelin, qui, confiné dans son petit ministère des entreprises, a pu, tout à loisir, concentrer son action sur sa loi « initiative et entreprise individuelle », qui améliore le statut de l'entrepreneur et de son conjoint, modernise le financement des PME en privilégiant les ressources de proximité et réduit les démarches administratives.

Gilles Bridier, Eric Leser et Laurent Mauduit

Les principales mesures

● **Privatisation** : la loi de privatisation du 19 juillet 1993 a sélectionné vingt et une *« entreprises publiques du secteur concurrentiel »* susceptibles de passer au privé.

● **Finances publiques** : la loi quinquennale sur les finances publiques du 24 janvier 1994 fait obligation à l'Etat de réduire son déficit budgétaire, conformément aux engagements pris lors de la ratification du traité de Maastricht.

● **Agriculture** : la loi de modernisation agricole du 1er février 1995 regroupe l'ensemble des mesures relatives à l'installation des jeunes, la modernisation de l'entreprise agricole, la protection sociale, l'amélioration des conditions des veuves et des veufs. Le coût total est évalué, pour l'Etat, à 1,4 milliard de francs en 1995, 3,7 en 1997, 4,1 en 1999.

● **Espace rural** : le ministère de l'agriculture gérera les crédits du Fonds de l'espace rural (500 millions de francs en 1995) inclus dans la « loi Pasqua » sur l'aménagement du territoire du 4 février 1995.

● **Entreprise individuelle** : la loi Madelin « Initiative et entreprise individuelle » a été votée le 11 février 1994. Les décrets ont été publiés à la fin de l'été.

● **L'indépendance de la Banque de France** *(lire ci-contre)*.

L'indépendance de la Banque de France

Rendre la Banque de France indépendante du pouvoir politique, à l'image de la Bundesbank, a été l'une des premières priorités du gouvernement Balladur. Il s'agissait, à la fois, de se conformer au traité de Maastricht et d'obtenir une attitude plus bienveillante des marchés financiers à l'égard du franc, en renforçant la crédibilité de la politique de stabilité monétaire. L'urgence de cette réforme, dénoncée par les opposants au traité de Maastricht, était directement liée au contexte de crises monétaires à répétition. Le système monétaire européen a connu, à partir de l'été 1992, des crises successives, dont le paroxysme a été atteint par l'élargissement des marges de fluctuation de 2,25 % à 15 % le 2 août 1993. Le nouveau statut de la Banque de France, entré en vigueur le 1er janvier 1994, lui donne pour mission *« de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire pour assurer la stabilité des prix »*.



هكذا من الأصل

Une politique sociale dominée par la persistance du chômage et l'ampleur des déficits

AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ ET VILLE : Simone Veil (UDF) ; **SANTÉ :** Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS) ; **TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE :** Michel Giraud (RPR) ; **FONCTION PUBLIQUE :** André Rossinot (UDF-rad.) ; **MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE :** Philippe Mestre (UDF-adhérents directs).

Un chômage en pleine explosion, un déficit de la Sécurité sociale sans précédent, des quartiers difficiles encore sous tension : en arrivant à Matignon, Edouard Balladur affirme qu'il hérite de l'une des situations sociales les plus dégradées *« depuis la Libération »*, et que le *« redressement »* prendra des années. Dans sa déclaration de politique générale, le premier ministre affiche l'ambition plus haute : instaurer, *« dans le domaine social aussi, un nouvel exemple français »*.

Il en confie la tâche à Michel Giraud, nommé ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, et à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, flanquée d'un seul ministre délégué – Philippe Douste-Blazy, qui prend le secteur de la santé.

Bilan à l'appui, elle s'indigne aujourd'hui des accusations d'*« immobilisme »* lancées contre M. Balladur. Cette indignation est compréhensible, en regard de certaines mesures d'urgence prises les premiers mois, puis de plusieurs réformes de fond décidées la première année (décrets sur les retraites, maîtrise des dépenses de santé, lois sur l'éthique biomédicale et la famille, mesures sur le sida, refonte de la transfusion sanguine, etc.). Mais que de rendez-vous manqués ! La politique de la ville a été sans ambition. Les déclarations sur les restructurations hospitalières n'ont été suivies que de peu d'effet. Engagée par la gauche avec la loi Evin, la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme a fait les frais du forcing des lobbies. L'amélioration de la prise en charge des personnes âgées dépendantes s'est limitée à quelques expériences.

SÉCURITÉ SOCIALE, L'URGENCE

Dans l'immédiat, l'urgence allait au renflouement de la Sécurité sociale, qui s'acheminait vers un déficit cumulé de 110 milliards de francs fin 1993 (10 % de ses dépenses annuelles). Le gouvernement a augmenté la CSG de 1,3 point, réduit le taux de remboursement des dépenses d'assurance maladie de 5 points et fait prendre en charge ce passif par l'Etat. Ces mesures ont été complétées par plusieurs réformes structurelles : mise en place, par les caisses d'assurance maladie et les syndicats de médecins, des outils d'une *« maîtrise médicalisée des dépenses de santé »*, amélioration de la gestion des caisses, budgétisation partielle des allocations familiales.

Edouard Balladur et Simone Veil n'ont pas caché, non plus, leur fierté devant la réforme du régime de retraite des salariés (allongement à 160 trimestres de la durée de cotisation, calcul des pensions sur les 25 meilleures années), qui s'est faite sans remous sociaux. Ils peuvent aussi se flatter de la création, début 1994, du Fonds de solidarité vieillesse pour alléger la charge du régime des retraites et rembourser, progressivement, la dette de la Sécurité sociale vis-à-vis de l'Etat. Perçu, à tort ou à raison, comme le ministre du chômage, Michel Giraud récuse, lui aussi, toute accusation d'immobilisme. Il se pique même d'avoir défendu, avec sa loi quinquennale sur l'emploi, une grande loi de société. La réalité est sans doute moins glorieuse. Impossible d'oublier que son texte prévoyait la création du contrat initiative-emploi (le célèbre CIP) qui a fait descendre des milliers de jeunes dans la rue.

Le ministre du travail a, toutefois, introduit des réformes qui se révéleront peut-être décisives dans les années à venir : annualisation-réduction du temps de travail, développement du temps partiel et des préretraites progressives, formule de prolongation du chômage partiel, création du chèque emploi-service, possibilité offerte au patronat et aux syndicats de négocier des formules de capital temps-formation, régionalisation de la formation professionnelle.

PRÉCARITÉ

En dépit de ces mesures, contestées mais parfois courageuses, le bilan social des deux années de M. Balladur à Matignon est mitigé. Le chômage ? Le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 60 000 entre octobre 1994 et mars 1995, mais il a globalement progressé de quelque 200 000 depuis avril 1993. La France comptait encore, fin mars, 3 287 800 chômeurs. *L'emploi ?* 220 000 emplois nets ont bien été créés en 1994, mais on le doit beaucoup au développement du traitement social (contrats de retour à l'emploi, contrats emploi-solidarité, etc.). De plus, la plupart de ces emplois sont à statut précaire (CDD) ou à temps partiel. Faut-il l'inscrire à l'actif ou au passif du gouvernement : l'an dernier, 2,4 millions d'emplois (10 % de la population active) bénéficiaient d'une aide directe ou indirecte de l'Etat.

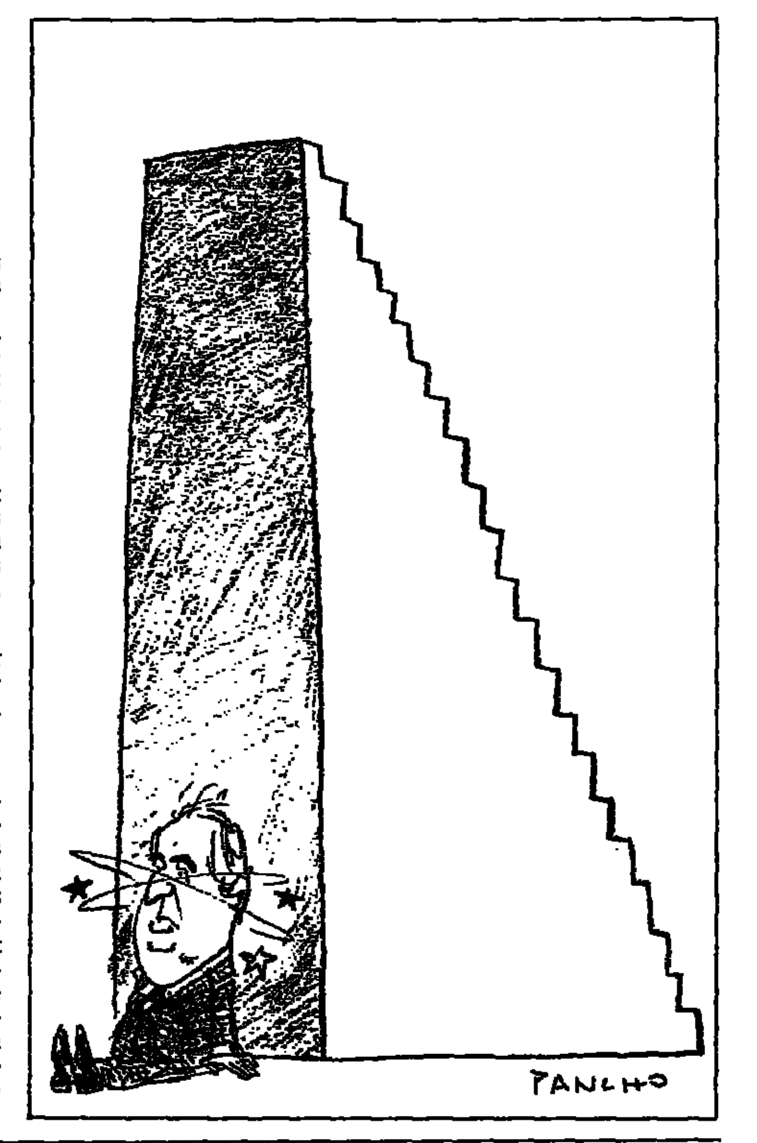
Le bilan est tout aussi mitigé pour la Sécurité sociale. Les dépenses évoluent désormais à un rythme sensiblement identique à celui des recettes. Cette tendance, qui devra être confirmée, est très encourageante si on la compare aux dérives des années précédentes. Mais le déficit cumulé du régime général atteindra encore 110 milliards fin 1995. Même Jacques Chirac a dû finir par admettre, à la fin de sa campagne électorale, que l'on n'éviterait pas une nouvelle opération de reprise de la dette du régime général par l'Etat ni une augmentation des prélèvements pour combler les déficits.

La politique de la ville ? Simone Veil avait insisté pour avoir cette attribution. Las ! On retiendra surtout de son action le grand débat d'orientation organisé en mai 1993 à l'Assemblée nationale. Contre toute attente, il révéla les convergences entre les élus des quartiers dits « difficiles ». Mais, en dépit des 5 milliards de francs prélevés sur les recettes de l'emprunt Balladur, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Mme Veil a été desservie par la lenteur des circuits de financement et n'est jamais parvenue à rendre visibles les efforts – indéniables – réalisés par le gouvernement. L'inflation des contrats de ville, concédés aux collectivités territoriales pour des raisons politiques, ont rendu illusoire la mise en œuvre de véritables priorités.

Dans ce paysage dominé par la persistance du chômage et l'ampleur des déficits sociaux, la fonction publique a été préservée. En pleine récession, le gouvernement a signé, dès novembre 1993, un accord qui a permis de maintenir le pouvoir d'achat des quelque cinq millions d'agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux.

« L'obstacle est matière à action », lançait M. Balladur dans sa déclaration de politique générale, en citant la maxime de Marc Aurèle. Les obstacles n'ont, certes, pas manqué. Mais le premier ministre a aussi bénéficié, pour mener ses réformes, d'une solide majorité politique et d'une reprise de la croissance. Après deux ans de « balladurisme », la France cherche toujours des raisons de se poser, dans le domaine social, en *« nouvel exemple »*.

Jean-Michel Bezat et Frédéric Lemaître



La santé publique dans la continuité

Le drame du sang contaminé a contraint l'Etat à reprendre sérieusement en main la politique de santé publique. Le gouvernement Balladur, qui avait hérité d'un ensemble cohérent de nouvelles structures sanitaires (Agence du médicament, Agence du sang), a donc cherché à *« renforcer la sécurité sanitaire »* en poursuivant les réformes engagées par son prédécesseur, en créant le Réseau national de santé publique pour assurer une *« veille sanitaire »*. Il s'est également inscrit dans la continuité en achevant l'adoption de l'ensemble législatif sur la bioéthique. Enfin, Simone Veil et Philippe Douste-Blazy ont mis en place – souvent contre le ministère de l'intérieur – des mesures aptes à réduire les risques de transmission du sida, et à lutter contre la toxicomanie (préservatif à 1 franc, encouragement à la distribution de seringues stériles, prescription de produits de substitution à l'héroïne...).

Les principales mesures

● Emploi

– Juillet 1993 : première mesure pour alléger le coût du travail (début de la budgétisation des cotisations d'allocations familiales sur les bas salaires) ; l'Etat accepte de prêter 10 milliards de francs à l'Unedic pour combler le déficit de l'assurance-chômage.
– Décembre 1993 : vote de la loi quinquennale sur l'emploi.
– Mars 1994 : mouvement de protestation des jeunes contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP).
– Décembre 1994 : lancement du chèque emploi-service.

● Sécurité sociale

– Août 1993 : plan de redressement de l'assurance-maladie ; publication des décrets sur la réforme des retraites.
– Fin 1993 : l'Etat intègre à sa dette le déficit de la Sécurité sociale (110 milliards).
– Octobre 1993 : signature d'une nouvelle convention médicale entre les caisses d'assurance maladie et les syndicats de médecins.
– Janvier 1994 : création du Fonds de solidarité vieillesse (FSV).
– Février 1994 : la « loi Madelin » facilite pour les travailleurs indépendants la constitution de retraites par capitalisation.
– Juillet 1994 : une loi réforme les conditions de gestion de la Sécurité sociale.
– Décembre 1994 : au terme d'un long bras de fer avec les associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord, le gouvernement fait voter une loi améliorant leurs pensions de retraite pour un coût global de 6,5 milliards.

● Santé

– Juillet 1994 : adoption des trois lois sur l'éthique biomédicale.
– Début 1995 : achèvement de la réforme du système de transfusion sanguine.

● Famille

– Juillet 1994 : adoption de la loi sur la famille, qui prévoit notamment une extension de l'Allocation parentale d'éducation (APE) à partir du deuxième enfant.

● Ville

– Mai 1993 : débat d'orientation au Parlement sur la politique de la ville.
– 1994 : signature de deux cent quatorze contrats de ville.



La réforme de l'éducation reste en suspens et l'exception culturelle est renforcée

ÉDUCATION NATIONALE : François Bayrou (CDS) ; **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE :** François Fillon (RPR) ; **JEUNESSE ET SPORTS :** Michèle Alliot-Marie (RPR) ; **COMMUNICATION :** Nicolas Sarkozy (RPR) ; **CULTURE :** Jacques Toubon (RPR).

Edouard Balladur se promettait, en mars 1993, de réformer en douceur la société française. Deux ans plus tard, force est de constater que bon nombre de chantiers demeurent inachevés ou ont dû être abandonnés précipitamment, devant l'hostilité de l'opinion. Ainsi, François Bayrou quitte le ministère de l'éducation nationale sans avoir conclu. La réforme des lycées élaborée par ses prédécesseurs, et qu'il a infléchie, va certes se concrétiser cette année avec une première promotion de bacheliers. Mais il est trop tôt pour savoir si le pari est gagné : offrir aux lycéens des parcours de formation plus diversifiés et *« d'égale dignité »*. La réforme des collèges est, en revanche, à peine ébauchée. Quand à la loi de programmation sur l'école, elle reste en suspens *(lire ci-contre)*.

Après l'échec de la révision manquée de la loi Falloux fin 1993 et la mobilisation du camp laïque, à Paris, le 16 janvier 1994, M. Bayrou avait allumé un contre-feu efficace en lançant une vaste consultation qui devait déboucher sur 158 *« décisions »* réunies dans le *« nouveau contrat pour l'école »*. De cette avalanche de mesures, bien peu ont été mises en œuvre. Elles pourront être sans difficulté infléchies, voire oubliées.

La marge de manœuvre de son collègue François Fillon s'est révélée plus étroite encore. Dès son arrivée, il est chargé de réorganiser un ministère qui réunit, comme en 1986, l'enseignement supérieur et la recherche. Une première initiative, d'origine parlementaire, pour modifier la loi Savary de 1984 sur l'organisation des universités, échoue le 28 juillet 1993 devant le Conseil constitutionnel. A la demande du Budget, la réforme de l'aide au logement social des étudiants (ALS) est rapidement retirée sous la menace des manifestations. La décrue des crédits, créations de postes et moyens de fonctionnement, crée un certain désenchantement.

L'IMBROGLIO DES IUT

Convaincu d'une nécessaire *« évolution »* du système, François Fillon cherche à en poser les jalons. Mais les propositions du rapport Prévos sur les aides sociales aux étudiants restent sans effet. La grande réforme de la filière technologique s'achève en imbroglio. M. Fillon est la cible directe, en février 1995, des manifestations des étudiants d'IUT. La grogne est parallèlement alimentée par le rapport Laurent sur la réforme du système universitaire... Seule, en fin de compte, la réforme du recrutement des enseignements du supérieur aura abouti. Les décrets ont été publiés entre les deux tours de l'élection présidentielle.

En matière de recherche, François Fillon lance, en septembre 1993, une *« consultation nationale sur les grands objectifs de la recherche »*. Elle donne lieu à un *« rapport d'orientation »* non chiffré et très consensuel, que M. Fillon défend devant le Parlement en juin 1994. M. Fillon parvient à arracher des budgets dont la progression est supérieure à ceux de la nation. Mais ils seront quand même écornés par des gels de crédits.

La situation financière du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) illustre fort bien ce décalage. En octobre 1994, François Fillon rappelle que l'étendue des dégâts se monte à environ 500 millions de francs et qu'un plan de redressement sur plusieurs années est nécessaire. M. Fillon a d'autre part beaucoup œuvré pour redonner à l'Etat *« son rôle de stratège dans la définition de la politique de recherche »*. Cette volonté se traduit, en janvier 1995, par la mise en place d'un comité d'orientation stratégique et la signature de *« contrats d'objectifs »* avec les grands organismes publics de recherche.

C'est à Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, qu'il est revenu de faire oublier l'échec du gouvernement dans l'affaire du CIP (contrat d'insertion professionnelle), texte retiré en mars 1994. Michèle Alliot-Marie doit alors piloter une « consultation nationale des jeunes », opération décidée par Matignon. La surprise de cette consultation est venue du nombre de réponses : 1,5 million de questionnaires ont été retournés entre le 15 juin et le 1er septembre. Après analyses et propositions d'un comité de onze experts, Matignon a annoncé quelques décisions qui, pour l'essentiel, se rattachent à des dispositifs déjà existants. Une nouvelle carte jeunes est lancée, des services téléphoniques d'information sont mis en service et des contrats locaux (contrats laser) sont signés.

Dans le domaine du sport, cette fois, Michèle Alliot-Marie a laissé son nom à une loi, votée le 6 décembre 1993, qui alourdit les sanctions pour les infractions commises dans les enceintes sportives. La multiplication des incidents autour des terrains de football, et particulièrement la mort d'un jeune supporteur à Drancy, le 5 février 1995, a conduit le ministre à annoncer une série de mesures pour rendre au sport son rôle intégrateur et à mettre en place, le 22 février 1995, un « comité de l'esprit sportif ». Enfin, au cours de ces deux années, Mme Alliot-Marie a contribué au feuilleton du Grand Stade, revenant sur la décision de l'implanter à Melun-Sénart pour préférer le site de Saint-Denis.

L'ARRIVÉE DE LA CINQUIÈME

Autre domaine ministériel, la communication. *A priori*, rien de spectaculaire n'émerge des dix mois passés par Nicolas Sarkozy à la tête de ce secteur, après la démission d'Alain Carignon en juillet 1994. Ni loi ni réforme en profondeur n'ont bouleversé la presse ou le monde audiovisuel. Nicolas Sarkozy a néanmoins travaillé. Qu'il s'agisse des quotas de diffusion, de la directive Télévision sans frontières ou du renouvellement de l'autorisation d'émettre de Canal Plus, il s'est directement impliqué. Le ministre a surtout choisi de régler les dossiers en suspens : décrets sur le câble, la radio ou la production audiovisuelle. La rénovation du cahier des charges de France Télévision, la mise en place d'un groupement d'intérêt économique (GIE) entre ARTE et La Cinq (chaîne éducative voulue dès l'été 1994 par Edouard Balladur et opérationnelle en janvier), destiné à réaliser 100 millions de francs d'économies, ou la rénovation du système des aides à la presse ont fini par trouver une issue positive.

Jacques Toubon a eu, pour sa part, le rude privilège de succéder à Jack Lang au ministère de la culture. Avec une marge de manœuvre des plus faibles. Le budget est en légère baisse (13,4 milliards de francs pour 1995) et quatre établissements (Grand Louvre, Bibliothèque nationale de France, Opéra Bastille et Cité de la musique) accaparent près de 3 milliards de francs en fonctionnement. Quatre objectifs ont été définis : accentuer les aides en faveur de la province, développer l'éducation artistique, la culture française à l'étranger et l'accès au patrimoine.

Ces vœux n'ont pas vraiment débouché sur des mesures concrètes. Le ministère a alors mis en avant deux chevaux de bataille : la défense de la langue française et celle du cinéma. *La loi du 4 août 1994* sur l'usage du français vise à lutter contre la prolifération en France des vocables anglais. Au-delà de ses difficultés d'application, elle a entraîné, selon le ministre, une *« prise de conscience »*... En matière de cinéma, le gouvernement a obtenu que le secteur des images ne soit pas intégré au cadre libéral des marchandises du GATT.

Sur le terrain de la création, à cause du grignotage des subventions, partout la grogne monte. Pour la musique, le ministre n'a pu obtenir un prix plancher du disque sur le modèle du prix unique du livre. A l'Opéra, le ministre compte sur Hugues Gall pour redresser la barque. On retiendra surtout quelques nominations plutôt bien acceptées, et quelques mesures éparses comme la loi pour combattre le « photocopillage ».

Jean-François Augereau, Christine Garin et Michel Guerrin

Report de la loi de programmation sur l'école

Revendication du camp laïque au soir de la manifestation du 16 janvier 1994, après l'échec de la tentative de révision de la loi Falloux, une *« loi de programmation pour l'école »* (14 milliards de francs sur cinq ans) avait été obtenue par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Prix à payer pour le maintien de la paix scolaire, *cette loi était également destinée à consolider* quelques-unes des 158 décisions du « nouveau contrat pour l'école » adopté en mai 1994. Le projet de loi a été voté en première lecture par l'Assemblée en *décembre avant d'être reporté sine die*. La réforme du collège est notamment suspendue à l'adoption définitive de ce texte. Le nouveau président de la République a promis une *« grande réforme de l'éducation nationale »* soumise aux Français par référendum. Elle devrait être précédée d'une vaste consultation. Le projet de loi de M. Bayrou – opposé à l'organisation d'un tel référendum – pourrait bien, d'ici là, être oublié. D'autant qu'il ne propose ni réorganisation des rythmes scolaires ni réforme de la filière professionnelle, deux thèmes mis en avant par Jacques Chirac.

Les principales mesures

● **Education**

– ***16 janvier 1994*** *:* plus de 600 000 Personnes manifestent pour la défense de l'école publique après la tentative de révision de la loi Falloux le mois précédent.

– ***26 janvier 1995*** *: publication de* la circulaire sur les IUT qui sera retirée un mois plus tard après de nombreuses *manifestations* étudiantes.

● **Jeunesse et sports**

– ***6 décembre 1993*** *:* vote de la loi de Michèle Alliot-Marie alourdissant les sanctions pour les *infractions commises dans* les stades.

– **Mars 1994 :** après le retrait du *CIP (contrat d'insertion* professionnelle), le gouvernement lance une vaste consultation en envoyant un *questionnaire à tous* les jeunes de quinze à vingt-cinq ans.

– ***Avril 1995*** *: la convention de* concession du Grand Stade est signée par Edouard Balladur. Les travaux peuvent commencer sur le *site des Cornillons à Saint-Denis.*

● **Communication**

– **Juillet 1994 :** Nicolas Sarkozy *succède à Alain Carignon au* ministère de la communication.

– **Janvier 1995 :** naissance de La *Cinq, chaîne télévisée éducative* dont le premier ministre avait annoncé la création durant l'été *1994.*

● **Culture**

– **Juillet 1993 :** Jacques Toubon *annonce que Hugues Gall est* chargé de réorganiser la vie lyrique française. Il est nommé à *la tête de l'Opéra de Paris* – il ne prendra ses responsabilités qu'en août 1995 – et il est chargé de *modifier ses statuts. Un an plus* tard, à l'été 1994, le chef d'orchestre américano-coréen *Myung-Whun Chung est licencié.*

– **4 août 1994 :** adoption de la loi défendue par Jacques Toubon sur l'usage *du français et visant à* limiter la prolifération des mots anglais.

La volonté de lutter contre l'immigration et de protéger la justice

INTÉRIEUR ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Charles Pasqua (RPR) ; **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES :** Daniel Hoeffel (UDF-CDS) ; **GARDE DES SCEAUX, JUSTICE :** Pierre Méhaignerie (UDF-CDS) ; **DOM-TOM :** Dominique Perben (RPR) ; **RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE :** Pascal Clément (UDF-PR) ; ***RELATIONS AVEC LE SÉNAT, CHARGÉ DES RAPATRIÉS :*** Roger Romani (RPR).

En revenant Place Beauvau après cinq ans d'absence, Charles Pasqua voulait laisser son nom comme chef de la police et responsable de la sécurité. Malmené par des *« bavures »* policières mortelles peu après son retour, il s'est attaché à affirmer son autorité sur la police, renforçant l'arsenal juridique des policiers (procédure pénale, contrôles d'identité, lutte contre l'immigration irrégulière), tout en procédant au remplacement de la plupart des directeurs des services nationaux de police.

A l'échelon départemental, le ministre d'Etat a renforcé les pouvoirs des préfets en supprimant la *« départementalisation »* des services placés sous le commandement unique d'un responsable policier. L'axe majeur de la politique policière de Charles Pasqua reste le plan gouvernemental pour la sécurité, présenté dès le 30 juin 1993. La fusion des RG et de la DST s'est finalement bornée à une réformette conduisant les RG à abandonner – après la découverte de l'espionnage d'un congrès du PS par un policier des RG parisiens – le suivi de l'activité interne des partis politiques, tout en continuant à suivre les campagnes électorales. La police a renoué avec de vastes opérations dites *« de sécurisation »*, contrôlant des centaines de personnes en quelques heures. La lutte antiterroriste a été marquée par l'arrestation de Carlos. Dérapage politico-policier, l'affaire *« Schuller-Maréchal »* a enfin conduit le patron de la PJ à démissionner et a affaibli les positions du ministre d'Etat.

Charles Pasqua s'est voulu aussi le grand aménageur du territoire. Finalement publiée le 5 février 1995, la loi d'orientation qu'il a préparée avec son ministre délégué Daniel Hoeffel s'apparente plus à un catalogue de mesures qu'à un texte vraiment mobilisateur. Néanmoins, elle reprend pour la première fois le principe d'une distribution inégale des ressources à allouer aux collectivités locales, *péréquation* dont beaucoup déplorent qu'elle n'aille pas assez loin. Le gouvernement laisse à peu près entier le problème de la normalisation des relations entre l'Etat et les collectivités locales et l'urgence d'une réforme de la fiscalité locale. La naissance d'une véritable police de l'immigration et des étrangers est un autre élément marquant de la politique de Charles Pasqua.

Le gouvernement a cherché, dès les premières semaines de la législature, à mettre en œuvre les réformes sur la nationalité et sur l'immigration, projets qui lui étaient d'autant plus chers qu'ils n'avaient pu aboutir lors de la première cohabitation. Avec la restriction de l'exercice du droit du sol et les entraves apportées au droit au séjour en France des étrangers, il s'agit officiellement de faciliter l'intégration des étrangers en situation régulière. Préparé par le garde des sceaux Pierre Méhaignerie, le texte sur la nationalité, devenu la loi du 22 juillet 1993, ne rompt pas l'équilibre séculaire entre droit du sang et droit du sol dans la législation française, mais restreint cependant la pratique de ce dernier : les parents étrangers d'enfants nés sur le sol français se voient retirer le droit d'obtenir la nationalité française pour leurs enfants mineurs. Les enfants d'immigrés nés en France ne peuvent désormais obtenir la nationalité qu'en la demandant, *entre seize et dix-huit ans.*

Parallèlement, Charles Pasqua fait adopter par le Parlement une loi sur *« la maîtrise de l'immigration »* qui, habilement combinée avec le texte de Pierre Méhaignerie sur la nationalité, constitue un redoutable arsenal anti-immigrés. La volonté de dissuader de nouvelles arrivées et de multiplier les éloignements forcés du territoire a été affichée par le ministre de l'intérieur qui veut *« tendre vers une immigration zéro »*.

Elle se traduit par une vaste réforme de l'ordonnance de 1945 sur les étrangers qui multiplie les obstacles pour l'obtention d'un titre de séjour, le regroupement familial, les mariages « mixtes » et les demandes d'asile, réduisant de nombreux étrangers à la clandestinité. Partiellement censuré par le Conseil constitutionnel en août 1993, Charles Pasqua rétorque en obtenant une révision constitutionnelle qui égratigne le droit d'asile, en tirant argument de l'application de la convention de Schengen dont il freine pourtant la mise en œuvre.

LE COURS DE LA JUSTICE

Promu garde des sceaux, M. Méhaignerie avait voulu d'emblée rompre avec la pratique interventionniste de ses prédécesseurs. Un seul accroc à ce principe a eu lieu, en septembre 1994 : à la demande de Matignon, le garde des sceaux avait alors demandé au parquet de Paris d'attendre un mois avant d'ouvrir une information judiciaire sur le financement de la villa tropézienne de Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie. Cependant, M. Méhaignerie s'est refusé à engager une réforme d'ampleur sur le statut du parquet. Convaincu qu'il fallait accroître l'autonomie des magistrats du ministère public, le garde des sceaux a, peu à peu, changé d'avis : il y a encore une semaine, il réaffirmait la nécessité d'un lien entre la Place Vendôme et les procureurs généraux. A ses yeux, le texte de 1993, qui exigé que les instructions du ministre au parquet dans les dossiers individuels soient *« écrites et versées au dossier »*, pourrait être utilement complété par une disposition interdisant au garde des sceaux toute instruction de classement.

Pas de crise majeure ces deux dernières années dans les départements et territoires d'outre-mer, hormis la très longue grève des employés des banques en Martinique et une brève flambée de violence à Tahiti, en février dernier. Le ministre des DOM – TOM, Dominique Perben, a dû s'employer, en revanche, à gérer en Polynésie française la situation créée par la suspension des essais nucléaires. Son action principale restera la loi sur le développement économique et social dans les départements et les collectivités territoriales de l'outre-mer qui vise pour l'essentiel à *« remettre au travail »* un tiers des quelque 92 000 *« éré-mistes »* recensés dans les DOM et à encourager les productions locales par le biais d'exonérations de cotisations patronales.

LÉGIFERER « À CRÉDIT »

Sous la houlette de Pascal Clément, *ministre chargé des relations* avec l'Assemblée nationale, et de Roger Romani, chargé de son côté des relations avec le Sénat et des rapatriés, ce début de dixième législature a battu des records, notamment en 1994, où l'Assemblée nationale a adopté définitivement 157 textes de loi, contre 135 en 1983, année la plus productive des gouvernements socialistes, et 126 en 1987, sous le gouvernement de M. Chirac. En outre, toujours en 1994, le gouvernement a mis un point d'honneur, comme en 1987, à laisser davantage de place à l'initiative parlementaire puisque, sur les 157 textes adoptés, 36 étaient des propositions de loi. Toutefois, cette avalanche de textes a suscité des réserves, voire des critiques de plus en plus nombreuses, notamment de la part du président de l'Assemblée, Philippe Séguin, ou de celui du Sénat, René Monory : à trop légiférer, ont-ils souligné à plusieurs reprises, le Parlement finit par empiéter de façon de plus en plus fréquente sur le domaine réglementaire, ou par multiplier les lois-cadres ou les lois d'orientation qui peuvent conduire à légiférer *« à crédit »*.

Enfin, le Parlement a développé son activité de contrôle des actes de l'Union européenne, qui pèsent de plus en plus fréquemment sur la législation nationale. La circulaire du 15 juillet 1994, prise à l'initiative du premier ministre, renforce, notamment, la possibilité pour le Parlement français d'examiner les projets d'actes européens avant que le conseil des ministres européens n'en délibère.

Philippe Bernard, Anne Chemin, Gérard Courtois et Erich Inciyan

Le plan Pasqua pour la sécurité

Charles Pasqua s'est employé à mettre rapidement en œuvre un *« plan de sécurité »* qu'il a présenté au Parlement en juin 1994 après avoir consulté 70 000 policiers par questionnaire. Accompagnée d'une programmation financière sur la période 1995-1999 pour la police nationale, la loi a notamment consacré le *« statut spécial »* reconnu à l'intérieur de la fonction publique aux policiers. Elle a aussi donné une base légale aux plans locaux de sécurité lancés par M. Pasqua, qui sont coordonnés par les préfets chargés de *« fixer les missions en matière de sécurité »* aux diverses forces publiques qui y participent. La loi prévoit une panoplie de mesures dont certaines sont d'ordre conjoncturel, comme le renforcement des moyens accordés lors des manifestations à la police, celle-ci ayant été débordée par les marins-pêcheurs et les cortèges anti-CIP. En dépit de la mise en garde du président Mitterrand sur les risques d'atteintes aux libertés, la vidéo-surveillance a été légalisée. A l'inverse, bien qu'annoncés par M. Pasqua, les projets de loi sur les polices municipales et sur les sociétés privées de sécurité n'ont pas vu le jour.

Les principales mesures

● **Police**

– **loi d'orientation et de programmation pour la sécurité :** adoptée le 22 décembre 1994, elle vise à moderniser le dispositif policier en étendant ses capacités d'intervention.

● ***Immigration***

– **loi Méhaignerie-Veil sur la nationalité :** votée le 22 juillet 1993, elle conditionne l'obtention de la nationalité à une demande déposée entre seize et dix-huit ans.

– **loi sur la « maîtrise de l'immigration » :** elle réforme l'ordonnance de 1945 sur les étrangers afin de limiter les obtentions de cartes, les regroupements familiaux, mariages mixtes et demandes d'asile.

● **Aménagement du territoire**

– **loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire :** votée le 4 février 1995, elle pose le principe d'une péréquation des ressources allouées aux collectivités territoriales.

● **Justice**

– **la « perpétuité réelle » :** c'est la mesure la plus répressive adoptée depuis l'abolition de la peine de mort en 1981. Touché par la douleur des familles de victimes, M. Méhaignerie a fait adopter, le 18 décembre 1993, la « perpétuité réelle » pour les violeurs et les assassins d'enfants.

● **Harkis**

– **loi relative aux rapatriés :** votée le 11 juin 1994, elle reconnaît les sacrifices consentis par les harkis et leur verse, directement ou à leur veuve, une indemnité de 110 000 francs.

DGSE Dix ans après l'attentat *contre l'organisation écologiste* Greenpeace, en juillet 1985, organisé par les *services secrets français*, sur ordre du pouvoir politique, l'un des agents de l'opération témoigne. *Dominique Prieur, chargée de la logistique* de la mission avec Alain Mafart, en raconte le *déroulement dans* un livre écrit avec le journaliste Jean-Marie Pontaut, *Agente secrète* (Fayard). ● LA « TROISIÈME ÉQUIPE » dont l'existence, révélée par *Le Monde, provoqua, en septembre* 1985, les démissions du ministre de la défense Charles Hernu et du chef de la DGSE, l'amiral Pierre Lacoste, existait bel et bien, composée de trois nageurs de combat. ● LA PRESSE a obligé *« le pouvoir politique à assumer ses responsabilités »*, nous a notamment déclaré Dominique Prieur. Elle se refuse, cependant, à préciser à quel niveau fut prise la décision d'organiser l'attentat.

Dominique Prieur livre la vérité de l'affaire Greenpeace

L'ex-« Sophie Turenge », officier des services secrets français chargée de la logistique de l'attentat contre le « Rainbow-Warrior » rend hommage à la presse pour avoir obligé « le pouvoir politique à assumer ses responsabilités »

« Pourquoi ce livre ?

– *Pour mon fils. J'ai énormément* souffert de tout ce qui a été dit ou *écrit de négatif autour de l'affaire* Greenpeace, soit sur moi directement, *soit sur le service dans le*quel je travaillais, alors qu'il y a des gens formidables dans ce milieu du renseignement. Désormais, il pourra lire le témoignage de sa mère. Par ailleurs, avec ce dixième anniversaire, les médias allaient forcément y revenir. Nous n'allions pas y échapper. J'ai donc décidé de ne plus subir cette affaire comme je la subis depuis 1985.

– Les services de renseignement cultivent une méfiance à l'égard des journalistes, surtout quand ils sont trop curieux. Or *vous rendez un hommage ap*puyé au journalisme d'investigation en soulignant son rôle positif dans l'affaire Greenpeace. Votre regard a donc changé ?

– Oui. Comme beaucoup de personnes dans les milieux de la défense, je me méfiais de la presse. Par méconnaissance. Au début de l'affaire, la façon dont nous avons été traités de « pieds nickelés », *d'amateurs incapables*, m'a renforcé dans ce point de vue. Mais en*suite, avec la cascade de révéla*tions, j'ai découvert la presse sous un jour qui m'était inconnu. *Elle* rétablissait la vérité et obligeait le pouvoir politique à assumer ses responsabilités. Et ce fut une bonne chose.

– Curieusement, dix ans après, les rumeurs sur l'affaire Greenpeace continuent. Par exemple sur cette « troisième équipe » de nageurs de combats dont la révélation a provoqué les démissions de Charles Hernu et de l'amiral Pierre Lacoste. Vous *confirmez son existence ?*

– Evidemment, même si je ne l'appelle pas ainsi. Il suffisait de reconstituer le puzzle de la mission *sur le terrain pour savoir qu'il* manquait une pièce. De ma prison *néo-zélandaise, quand les infor*mations du *Monde* sur cette « troisième équipe » sont parues, *je n'ai* pas du tout été choquée. Au contraire, j'étais soulagée qu'on révèle son existence, parce que cela nous a un peu déchargés, Alain Mafart et moi, vis-à-vis de la justice néo-zélandaise.

> « J'ai découvert la presse sous un jour qui m'était inconnu. Elle rétablissait la vérité »

– Ce qu'on apprend aussi dans votre livre, c'est qu'à l'inverse de ce que laissaient entendre les soupçons d'amateurisme nombre de membres de la mission *n'ont jamais été repérés par* la police néo-zélandaise...

– *En effet. Ils ont très bien tra*vaillé. Sur le moment, j'ai d'abord été inquiète parce que, chargée de la logistique de l'opération quand elle a été mise en route – dès mars 1985 – avant d'être intégrée à la mission proprement dite, je connaissais les dates de départ de Nouvelle-Zélande de tous les membres de l'équipe. Je savais exactement quand ils devaient rentrer en France. Or, quand nous avons été arrêtés, Alain et moi, nous avons tout de suite senti que nous ne nous en sortirions pas. Il *fallait donc donner le change de* façon que les autres puissent partir dans de bonnes conditions. Quand est arrivée la date du 26 juillet, j'ai *été contente de constater que* nous n'étions que deux dans le box *des accusés...*

– Combient d'agents de la *DGSE ont été mobilisés au to*tal ? On a dit parfois une vingtaine...

– Honnêtement, je ne peux pas vous le dire. On a souvent dit qu'il y avait trop de monde... Mais s'il y en avait eu plus que cela ça n'aurait pas été plus mal dans certains domaines.

– Par exemple, de meilleurs repérages préalables qui auraient évité votre arrestation ?

– Dans une mission aussi diffi*cile parce qu'elle était montée* dans des délais rapides, très loin de chez nous, je pense qu'il n'y avait pas trop de monde. Mais, quoi qu'il en soit, c'est pour des raisons totalement étrangères à la mission que nous avons été repérés : par malchance, et la chance, ça ne se programme pas.

– Vous louez le rôle de la presse, mais vous êtes, en revanche, parfois critique envers votre hiérarchie...

– *Je n'ai pas le sentiment d'avoir* été critique envers ma hiérarchie. Elle a fait ce qu'elle a pu dans des conditions qui étaient extrêmement difficiles. J'ai senti que le service auquel j'appartenais ne m'abandonnait pas. Il y avait des signes : on m'abonnait à la presse, on me téléphonait discrètement, etc. *Je savais*, pour bien connaître cette maison, qu'ils étaient pris dans un tourbillon terrible. C'était une catastrophe épouvantable pour le service « action »...

» Il me semble que cette affaire pose davantage le problème de la capacité d'un gouvernement à gérer une crise ouverte mettant en cause ses services secrets. Il est vrai que c'était un dossier compliqué. Il fallait que chacun y voie enfin clair. La presse y a aidé. Il y a eu deux périodes : un flottement tant *que les responsabilités n'étaient* pas assumées ou dégagées ; puis une vraie gestion de la crise, et donc de notre sort, après que le gouvernement eut reconnu les faits.

> « Nous étions étonnés par la brutalité d'une action dirigée contre un mouvement *a priori* inoffensif »

– Néanmoins, dès l'exposé de la mission à ses membres, début juin, à Aspretto, en Corse, vous êtes d'emblée choqué par le *choix de recourir à deux bombes* pour saboter le *Rainbow-Warrior. Les* deux responsables de l'opération protestent même en expliquant qu'il y a le risque de faire des victimes, alors que la consigne est qu'il n'y ait pas de mort. Pourquoi n'êtes-vous pas entendus ?

– Je constate seulement que les spécialistes, en l'occurrence les nageurs de combat, se sont étonnés du choix de deux charges explosives. En revanche, nous étions tous surpris de l'option radicale de cette mission. Il est probable que certains d'entre nous ont dû s'en ouvrir, mais ils n'ont pas été entendus.

– Mais vous en avez parlé après l'attentat, après la mort du photographe de Greenpeace ?

– Je n'ai retrouvé Alain Mafart *qu'un an après, quand nous* sommes sortis de prison. Cela va *sans doute vous surprendre, mais* nous n'avons jamais reparlé de l'affaire.

– Pourquoi ce malaise dès votre départ en mission ? Est-ce que vous vous êtes dit que c'était une mission démesurée par rapport à l'objectif recherché, voire même une mission injustifiée ?

– Ce sentiment de malaise, je l'ai éprouvé tout le temps. C'était complètement irrationnel, et c'est pour cette raison que je suis quand même partie. Il n'en demeure pas moins que la suite a prouvé que ce sentiment était justifié. Nous étions, comme je l'ai déjà dit, étonnés par la brutalité d'une action dirigée contre un mouvement *a priori* inoffensif. Les autorités qui nous commandaient possédaient sans doute des éléments que nous n'avions pas. Donc, je me suis toujours dit qu'il y avait certainement de bonnes raisons pour qu'il en soit ainsi et pas autrement. Nous avons donc tous obéi, *malgré* les états d'âme.

– Avec le recul, sur le fond, que pensez-vous de l'ordre qui vous a été donné ? En tant que citoyenne, est-ce que vous vous dites que c'était stupide, amoral ?

– Je ne peux pas porter de jugement, parce que je suis militaire, donc tenue à un certain devoir de réserve, mais, surtout, parce que je ne dispose pas d'éléments qui me permettent de juger. D'ailleurs, j'ignore encore qui a donné cet ordre.

– Dix ans après, très sincèrement, vous ne savez pas à quel niveau a été donné l'ordre ?

– Pas du tout.

– Est-ce que c'est au niveau du *ministère* de la défense ou à un niveau plus élevé ?

– *Non, je ne sais pas.*

– Ce n'est pas par obligation de réserve ?

– Non, sincèrement, je n'en ai aucune idée.

– Une intime conviction ?

– Il ne m'appartient pas de mener l'enquête... Il me paraît en tout cas impensable qu'une telle décision ait pu être prise au seul niveau de la DGSE.

– Derrière l'affaire Greenpeace, il y a la question des es*sais nucléaires*. Votre aventure vous a-t-elle amenée à réfléchir à ce débat, aujourd'hui très actuel ?

– La dissuasion constitue le cœur de la politique de défense de la France, et c'est le rôle des militaires de protéger leur outil. Je ne m'interroge même pas sur ce sujet.

– Maintenant que vous avez quitté la DGSE, est-ce que vous regrettez le temps où vous étiez « agente secrète » ?

– Bien sûr *que je le regrette, car* c'est un très grand métier, parfaitement honorable, malheureusement trop souvent tourné en dérision. En France, contrairement à nos amis anglo-saxons, les agents secrets pâtissent d'une mauvaise image de marque. On s'en moque ou on les craint. Entre dérision et suspicion, j'affirme qu'ils valent pourtant beaucoup mieux. »

Propos recueillis par Edwy Plenel

L'honneur d'une « agente secrète »

« DE TOUTE FAÇON, une mission ne se refuse pas. Ou alors, il faut changer de métier ! » Cet axiome, où s'énonce la servitude d'un métier, étant posé dès la page 25, le livre de Dominique Prieur, l'ex-Sophie Turenge de l'affaire Greenpeace, fausse épouse d'Alain Mafart, frappe d'emblée par sa véracité et sa lucidité. Contrairement à ce qui fut suggéré, ici et là, par ceux qui auraient aimé minimiser la responsabilité du pouvoir politique dans l'attentat contre le mouvement écologiste, les agents secrets chargés de cette mission ne l'ont pas sabotée. Tout au contraire, ils en ont d'emblée perçu l'absurdité et les dangers.


BIBLIOGRAPHIE

Au point, quand furent réunis, en juin 1985, à la base d'Aspretto, en Corse, tous les membres de l'opération pour un *briefing* général sur le scénario choisi, de contester le choix d'envoyer le *Rainbow-Warrior* par le fond en ayant recours à deux charges explosives. *« Pourquoi deux bombes ? » demandent-ils en chœur*, écrit Dominique Prieur. *« C'est la stratégie choisie par la hiérarchie ; il n'y a pas à revenir là-dessus », leur répond-on sèchement. Les deux responsables opérationnels de la mission n'en trouvent pas moins l'idée « absurde » et dangereuse. En déclenchant deux charges après l'une après l'autre, on multiplie en effet les risques de faire des victimes à bord. »* Ironie tragique d'une affaire qui nuira durablement à la réputation des services secrets français : si les hommes de terrain avaient été écoutés, un jeune photographe portugais, militant de Greenpeace, ne serait peut-être pas mort noyé en allant récupérer ses appareils sur le navire entre les deux explosions...

Cette anecdote donne le ton d'un récit sincère qui doit beaucoup à la vigilance d'un journaliste, Jean-Marie Pontaut qui fut, avec d'autres, en pointe dans les révélations de l'été 1985 et qui n'aurait sans doute pas admis quelques arrangements avec la vérité. Telle n'était pas, de toute façon, l'intention de Dominique Prieur. Dix ans après, toujours militaire mais éloignée des « services », elle a voulu en finir avec les légendes et les rumeurs en racontant par le menu ce qui fut une opération classique dans sa conception, dont la seule incohérence était tout simplement de l'avoir décidée – et cette responsabilité n'était ni la sienne ni celle de ses camarades.

C'est donc le récit d'un témoin hors pair puisque, premier officier féminin du service « Action » de la DGSE, elle fut d'abord chargée d'organiser dès mars 1985 la logistique de la mission, avant d'être intégrée à l'équipe opérationnelle. Quoiqu'elle s'en défende, son récit est quelque peu accablant pour la hiérarchie de l'époque des services secrets français. C'est ainsi que quand elle-même et Alain Mafart furent suspectés avant d'être arrêtés – en raison d'une malchance imparable due à la surveillance renforcée de vigiles néo-zélandais après des cambriolages sur le lieu où ils devaient récupérer le chef des nageurs de combat, une fois les explosifs posés –, ils ne purent obtenir aucun secours auprès du téléphone de sécurité prévu à Paris où le chef qu'ils espéraient n'était pas au rendez-vous, mystérieusement pris par d'autres occupations. De même, quand ils furent enfin libérés des prisons néo-zélandaises et exilés sur l'atoll d'Hao, ils n'eurent droit à aucun *debriefing* digne de ce nom où ils auraient pu exposer leur analyse critique de l'opération.

Modeste et apaisé, son récit est aussi accablant, entre les lignes, pour le pouvoir politique qui fit d'abord le mauvais choix, celui du mensonge, alors qu'elle souhaitait la vérité, seule façon de sortir d'un fiasco. C'est enfin le témpoignage très digne d'une femme sur un métier qu'elle a aimé, dont le choix vient de l'engagement familial dans la Résistance. Bref, un livre à lire, pour sortir des mythes.

E. P.

★ *Agente secrète*, de Dominique Prieur, avec la collaboration de Jean-Marie Pontaut, Fayard, 249 p., 110 F.

La « troisième équipe » confirmée

Une première équipe – celle du voilier *Ouvéa* –, chargée de convoyer en Nouvelle-Zélande le matériel de plongée et les explosifs. Une deuxième – Alain Mafart et Dominique Prieur –, chargée notamment de récupérer ce matériel et de le remettre aux nageurs de combat qui composaient la troisième équipe, chargée de poser les explosifs sur la coque du *Rainbow-Warrior*. Le livre de Dominique Prieur confirme les révélations du *Monde* en 1985 sur cette « troisième équipe », en précisant qu'elle était composée de trois agents de la DGSE, deux nageurs de combat et un chef-nageur. Ils ne seront pas repérés par la police néo-zélandaise. *Le Monde* avait précisé, en 1986, que deux d'entre eux étaient le capitaine Jean-Luc Kyster et l'adjudant Jean Camasse.

Le docteur Michel Garretta est placé sous contrôle judiciaire

L'ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine sera libéré dans quelques jours

DEVANT L'IMMINENCE de la libération du docteur Michel Garretta, Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, a décidé, mercredi 10 mai, de placer l'ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) sous contrôle judiciaire. Il lui est principalement interdit de franchir les frontières de la Communauté européenne (CE) et de rencontrer les autres personnes mises en examen. Cette mesure de contrôle a été signifiée dans le cadre de deux informations judiciaires. L'une concerne un dossier d'ingérence où l'on reproche au docteur Garretta d'avoir pris des intérêts dans deux sociétés qui fournissaient le CNTS. L'autre, ouverte pour *« empoisonnement »*, concerne les mêmes faits que ceux ayant conduit à la condamnation de Michel Garretta, le 23 octobre 1992, à quatre ans de prison dans l'affaire du sang contaminé.

Au début des poursuites, le délit de *« tromperie sur la qualité substantielle »* d'un produit avait été retenu comme étant la seule qualification qui ne risquait pas de se heurter à des obstacles juridiques. C'est sous cette qualification que la contamination des hémophiles par le virus du sida a été examinée par le tribunal puis par la cour d'appel de Paris. *Mais le dossier et* les débats ont porté sur l'ensemble du mécanisme de contamination, car, déjà, plusieurs parties civiles militaient pour la qualification d'empoisonnement. La condamnation du docteur Garretta est devenue définitive après l'arrêt du 22 juin 1994 de la chambre criminelle de la Cour de cassation rejetant le pourvoi de certaines parties civiles. Cependant, cet arrêt laissait entendre que la qualification d'empoisonnement pourrait faire *l'objet de poursuites séparées*. En opposition avec le principe de *l'autorité de la chose jugée* qui interdit de poursuivre le même justiciable deux fois pour les mêmes faits, le docteur Garretta était donc mis en examen pour empoisonnement, le 28 juillet 1994, par le juge Bertella-Geffroy, qui le plaçait sous mandat de dépôt.

« RÉADAPTATION SOCIALE »

La même mise en examen était signifiée au professeur Jean-Pierre Allain, lui aussi condamné pour tromperie à quatre ans de prison, mais avec un sursis portant sur deux ans. Cette mise en examen a d'ailleurs failli l'empêcher de bénéficier d'une libération conditionnelle *décidée par le tribunal* d'Evry. Maintenu quelques jours en prison sous le régime de l'incarcération provisoire, il avait été libéré, le 8 août 1994, avec un *contrôle judiciaire lui interdisant* notamment de sortir du territoire de la CE.

Concernant le docteur Garretta, la chambre d'accusation de Paris estimait, le 28 août 1994, que le mandat de dépôt délivré dans la procédure d'empoisonnement n'était pas justifiée dans la mesure où l'ancien directeur du CNTS était en détention. En conséquence, la décision de placement sous contrôle judiciaire ne peut s'expliquer que par un souci d'éviter que le docteur Garretta soit libéré sans faire l'objet de la moindre mesure de contrainte alors qu'il aura pourtant effectué la totalité de sa peine. En effet, même les obligations attachées à *la liberté conditionnelle ne s'appli*quaient pas, car cette mesure lui a été refusée par le tribunal de Paris le 7 février 1995. Tout en constatant que le docteur Garretta présentait les *« gages sérieux de réadaptation sociale »* exigés par la loi, les juges déclaraient : *« Une mesure de libération anticipée, même de quelques mois, serait, en raison de l'exceptionnelle étendue du dommage, de nature à interrompre le processus d'apaisement du légitime ressentiment des victimes. »*

Un calcul purement théorique fixerait la fin de la peine au 28 octobre 1996 car le docteur Garretta – absent le jour du jugement – a été incarcéré le 28 octobre 1992 à son retour des Etats-Unis. Mais l'effet des grâces présidentielles collectives ajouté aux réductions normales prévues par le régime d'application des peines permettent d'envisager une libération dans un délai très proche.

Maurice Peyrot

La police a interpellé le meurtrier de Brahim Bouraam

Le jeune sympathisant d'extrême droite était venu à Paris à bord d'un car du Front national

Un jeune sympathisant d'extrême droite venu de *Reims pour* participer à la manifestation parisienne du 1er mai du Front national, *Michaël* Freminet, âgé de dix-neuf ans, a reconnu avoir frappé le jeune Marocain Brahim Bouraam qui *est mort noyé après être tombé* dans la Seine. Interpellés mercredi 10 mai dans la Marne, trois suspects ont été placés en garde à vue à Paris. *Aucun d'eux n'appartient au Front national.*

LA BRIGADE CRIMINELLE n'aura finalement pas mis plus de dix jours à identifier les auteurs de l'agression qui a causé la mort du Marocain Brahim Bouraam, le 1er mai pendant la manifestation du Front national à Paris. Jeudi 11 mai en fin de matinée, *trois jeunes gens* âgés de dix-huit, dix-neuf et vingt-cinq ans étaient toujours en garde à vue au Quai *des Orfèvres*, siège de la PJ parisienne, dans l'attente d'être présentés au juge d'instruction Jean-Paul Valat, chargé de cette enquête. Michaël Freminet, David Parent et Christophe Calame *ont été* interpellés mercredi matin à leurs domiciles respectifs de Craon-de-Ludes, Tinqueux et Reims (Marne).

De source proche de l'enquête, on indiquait, au terme d'une nuit de garde à vue, que la scène du *meurtre* pouvait *être recomposée* ainsi : alors que David Parent demeurait sur la rampe d'accès menant au *quai du* Louvre, ses deux compagnons sont descendus sur la berge *« pour uriner »*. Christophe Calame raconte qu'il s'est alors retourné, et a aperçu Michaël Freminet se querellant avec le jeune Marocain, qui se promenait au bord de l'eau. C'est *alors qu'il l'aurait* frappé – une gifle ou un coup de poing à la face. Présenté comme l'auteur principal de l'agression mortelle, Michaël Freminet, dix-neuf ans, a reconnu avoir porté un coup appuyé à Brahim Bouraam qui l'aurait fait basculer *dans* la Seine.

Portant le cheveu très court mais pas rasé, les trois hommes sont présentés comme des *« petites frappes d'extrême droite »* et ne revendiquent pas leur appartenance au mouvement *skinhead – ils n'en* possèdent d'ailleurs pas les signes disctinctifs. Tout au plus Christophe *Calame, ancien militant du* groupuscule pétainiste et extrémiste l'Œuvre française, justifie-t-il *sa présence au défilé* par le fait qu'il serait *« un adorateur de Jeanne d'Arc »*. Pour le reste, l'activisme politique de ces trois jeunes gens désoeuvrés se caractérisait essentiellement, selon les enquêteurs, par des bagarres contre les Maghrébins et un penchant pour les boissons alcoolisées. Ils se sont en tout cas rendus à Paris, le 1er mai, pour prendre part à la manifestation du Front national. Ils ont gagné la capitale à bord d'un autocar *affrété* par le parti de Jean-Marie Le Pen et sont rentrés chez eux en utilisant le même moyen de transport, *quelques heures après la* mort de Brahim Bouraam *(lire ci-dessous). Les enquêteurs qualifient toutefois* de *« non ambiguë »* l'attitude du Front national au cours de l'enquête. *Le parti de Jean-Marie* Le Pen – qui avait utilisé le terme d'*« incident »* pour évoquer la mort de Brahim Bouraam – a fourni des informations précises et d'une importance *« capitale »* sur l'identité des skins *de la région rémoise* qui pouvaient être mêlés au meurtre, indique-t-on à la préfecture de police. Mardi 9 mai dans la soirée, l'un des responsables du service d'ordre officiel du FN – la Délégation à la protection et à la sécurité (DPS) – s'est rendu à la brigade criminelle : dans les premiers jours de l'enquête, la DPS avait remis à la police *judiciaire les images filmées par ses* membres sur des skins ayant participé au défilé du 1er mai. Cette fois, *il fournit aux enquêteurs les identi*tés de trois suspects originaires de Reims et de ses *environs. Parmi ces* trois noms figurait bien celui de Christophe Calame, mais pas celui *des deux autres acteurs de* l'agression.

PERQUISITIONS

Pendant la manifestation, a continué d'expliquer le responsable du FN sur procès-verbal, des militants de la fédération de la Marne avaient remarqué la présence de ces jeunes. Ces « crânes rasés » qui, assure-t-il sur la foi d'une enquête interne au FN, n'appartiennent pas au parti de Jean-Marie Le Pen, ont même été, selon lui, à l'origine d'incidents avec les membres de la DPS. Dès mardi soir, les hommes de la brigade *criminelle se sont* rendus à Reims pour préparer, dans le cadre de la commission rogatoire *délivrée par le juge* Valat, les interpellations du mercredi 10 mai.

Entre-temps, les informations émanant du FN avaient *été* recoupées et prolongées par les Renseignements généraux (RG) qui avaient obtenu des indices grâce à leurs *contacts* dans les milieux d'extrême droite. Dès le 4 mai, les RG de la préfecture de police de Paris avaient *lancé leurs collègues* de la direction centrale sur la piste de jeunes gens venus de la région rémoise et *susceptibles* d'avoir pris part au meurtre du jeune Marocain. Sur la base de ces signalements, la direction centrale des RG a identifié trois *suspects*, dont l'un figurait déjà parmi le trio dénoncé par le Front national : Michaël Freminet, *David Parent et Christophe Calame.*

Au cours de la matinée du mercredi *10 mai*, les policiers ont ainsi arrêté cinq suspects, résidant dans les environs de Reims. Au cours de l'opération, un commissaire de la Brigade criminelle, Eric Guillet, a eu le talon d'Achille sectionné par des morceaux de verre quand l'un des interpellés a *refermé* brutalement la porte vitrée de son domicile sur le pied du policier. Aucune arme n'a *été saisie lors des perquisitions.*

Les policiers auront néanmoins la mauvaise surprise de découvrir, alors qu'ils croyaient leur enquête *« bouclée »*, qu'une homonymie les avait conduits à interpeller un homme pour un autre : le véritable *cinquième homme n'a donc* été arrêté qu'au cours de la matinée du 11 mai, toujours dans la Marne. *Transférés dans la capitale le 10 mai dans* l'après-midi, les trois principaux protagonistes du meurtre devaient être présentés aux témoins de la scène afin d'établir définitivement les circonstances du drame du 1er mai.

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

« Ils sont revenus avec nous »

Pour se rendre au défilé du 1er mai du Front national, les cinq jeunes Rémois placés en garde à vue mercredi 10 mai avaient voyagé à bord d'un autocar spécialement *affrété par* la fédération *de* la Marne du Front national. Une centaine de personnes avaient pris place dans les deux cars partis de Reims, au matin du 1er mai, pour gagner la capitale. *« Contrairement à l'habitude, le transport était gratuit,* nous a expliqué Alain Mengin, responsable départemental du Front. *Nous avions fait savoir par le bouche à oreille que deux cars partiraient vers Paris. C'était ouvert à tout le monde et nous n'avons pas contrôlé les noms. Je ne connaissais pas les cinq jeunes en question.»* A la fin de la manifestation, les autocars du FN ont ramené les manifestants à Reims. Le groupe des cinq jeunes Rémois était présent au retour comme à l'aller. *« Ils sont revenus avec nous sans incident »,* ajoute Alain Mengin. Personne ne savait alors, assure-t-il, que ces jeunes gens – qui, selon le parti de Jean-Marie Le Pen, n'appartiennent pas au Front National – *étaient mêlés à la mort du jeune* Marocain.

Sébastien-Aragorn ou l'inversion des rôles

MARSEILLE
de notre correspondant

Le professeur de physique était l'allié du démon, un fidèle *serviteur du roi des* Orques *et, lui,* Aragorn, fils d'Aratorn II, se devait de le tuer. En cette année 2000 et des poussières, sur les terres australes et royales de son père, il voulait éradiquer tous les germes du mal. Telle est l'explication fantasmatique livrée par Sébastien quelques heures seulement après avoir poignardé son professeur dans une salle de classe du lycée Arthur-Rimbaud à Istres (*Le Monde* du 11 mai). *« Je lui ai demandé pourquoi il avait fait cela,* rapporte le proviseur adjoint de l'établissement, *et il répétait, très calme, toujours dans son monde fantastique : je suis le prince Aragorn. »*

De ce monde, Sébastien n'est pas sorti, toujours convaincu et déterminé à tuer les ennemis d'Aratorn. Alors, le procureur de la République d'Aix-en-Provence a ordonné un placement d'office de l'adolescent dans une unité psychiatrique du centre hospitalier spécialisé de Martigues. Le docteur Daniel Glezer, expert-psychiatre, qui l'a *examiné pendant qu'il était* en garde à vue, a conclu à une *« dangerosité pour l'ordre public et pour les personnes »*. Au terme de quarante-huit heures, comme l'exige la loi, un *médecin procédera à un nouvel examen* de l'adolescent.

Passionné de jeux de rôles qu'il pratiquait avec *d'autres* élèves du lycée dans une salle de cours laissée ouverte à l'heure du déjeuner, Sébastien est passé à travers le mur de la réalité. Il vit dans la peau d'Aragorn, ce *personnage de science-fiction.* Sa *famille,* sa vie de lycéen modèle et consciencieux ne sont pour lui qu'un rôle qu'il *s'applique* à jouer. Cette confusion de deux personnalités *l'empêchait plusieurs* heures après de prendre conscience de son geste violent.

Les responsables du lycée n'ont trouvé aucune alerte, aucune anomalie dans le cursus de cet élève que ses bons résultats scolaires *menaient* tout droit à une *pre*mière littéraire. *« Jusqu'à mardi, 8 h 55,* dit le proviseur adjoint, *il était un élève si tranquille que nous ne connaissions que son nom et son prénom sur une liste. »* Les parents se sont souvenus qu'à treize ans, guidé par des voix, il chapardait le fusil de chasse de son père. *« A seize ans, rien n'est définitif,* rassure un psychologue *marseillais. Il peut repasser dans notre monde. »* Après avoir interrogé élèves et professeurs, les policiers sont repartis. Dans les cours de récréation du lycée Arthur-Rimbaud, on ne sait à qui attribuer le miracle qui a permis à une lame de couteau de buter sur une côte n'occasionnant que de légères blessures au professeur et épargnant à *Sébastien-Aragorn de devenir un criminel.*

Luc Leroux

Une circulaire régularise la situation de parents étrangers d'enfants français

IL AURA FALLU quatre semaines éprouvantes de grève de la faim, une intervention de François Mitterrand et l'émotion de médias pour transformer en affaire d'Etat le drame des parents étrangers d'enfants français sans papiers, conflit soutenu à bout de bras par quelques irréductibles défenseurs des droits de l'*homme*. Une circulaire signée par Charles Pasqua devait être adressée aux préfets, jeudi 11 mai, *prévoyant la régularisation* des étrangers en situation irrégulière ayant des enfants de nationalité française.

Ce texte demande aux préfets d'examiner au cas par cas les dossiers, et d'apprécier la possibilité de régularisation au regard de *« certains éléments objectifs »*. Parmi ces critères sont citées la durée de la *présence* en France des parents et la date à laquelle l'irrégularité de leur séjour a été constatée par l'*administration*, la réalité du lien parental avec l'enfant français, la date de reconnaissance de l'enfant *et la réalité* du lien entre époux. Mais la circulaire prévoit que *« tout autre élément »* peut être utilisé.

Ces exigences ont été posées, précise-t-on au ministère de l'intérieur, par *« souci de lutter contre les fraudes »*. La circulaire insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de procé*der à une opération générale de* régularisation, mais à un examen individuel des dossiers. Personne ne sait au *juste* combien d'étrangers pourraient être concernés, mais la Cimade et l'association Plein droit, qui soutiennent les *grévistes* de la faim du Foyer de Grenelle, à Paris, affirment avoir connaissance de sept cents dossiers.

DISPOSITION DE LA LOI PASQUA

La situation absurde que vivent ces personnes résulte d'une disposition centrale de la loi Pasqua sur *l'immigration de* 1993. Celle-ci subordonne la délivrance d'un titre de séjour à la régularité de la résidence au moment de la demande. Or ces personnes peuvent avoir des enfants de nationalité française, en vertu des *dispositions* antérieures à la loi Méhaignerie de 1993. Selon ces textes aujourd'hui abrogés, les parents *étrangers d'un* enfant mineur né en France pouvaient obtenir pour lui la nationalité française. *Le* piège s'est refermé par le jeu combiné de ces deux textes. Comme parents d'enfants français, ces étrangers ne peuvent être expulsés. Mais leur situation irrégulière actuelle résultant de la péremption d'un titre de séjour ou d'un visa les empêche d'obtenir une régularisation.

Dès le mois de mai 1994, cette si*tuation avait été rendue publique* lors d'un rassemblement des familles concernées, africaines pour *la plupart, devant le siège de la* Ligue des droits de l'homme à Paris. Au cours d'une réunion des préfets, Charles Pasqua leur avait oralement demandé d'examiner au cas par cas les dossiers et de procéder à d'éventuelles régularisations. Mais les mésaventures des premières personnes à avoir tenté cette procédure ont dissuadé les autres d'imiter leur *exemple* : les préfectures ont conseillé un retour temporaire dans le pays d'origine *afin d'obtenir* un *visa,* qui permettrait ensuite une régularisation. Mais ces visas n'ont jamais été dé*livrés par les consulats.*

Par tous les moyens, les familles cherchent alors à faire connaître leur *situation. Un sit in* nocturne de plusieurs centaines de parents et enfants devant le ministère des *affaires sociales, en novembre* dernier, s'achève sous une charge de CRS. Comptant sur la période de *campagne électorale pour* capter l'attention, six parents étrangers d'enfants français – deux Ivoiriens, un Malien, un Sénégalais, un Péruvien et un Egyptien –, entament, le 11 avril, une grève la faim dans un foyer protestant du quinzième arrondissement de Paris, avec le soutien de la Cimade.

La mobilisation de plusieurs personnalités et la visite de Mme Mitterrand, le 19 avril, contribuent à les sortir de leur extrême isolement. Lionel Jospin évoque leur cas lors de son débat télévisé avec Jacques Chirac. François Miterrand reçoit une délégation du comité de soutien, l'avant-veille du second tour de la présidentielle, et demande à Edouard Balladur de donner des instructions afin que *« le nouveau président puisse rapidement mettre un terme à une situation qui, pour l'image de la France, ne saurait perdurer »*. Au ministère de l'intérieur, on affirme que la circulaire de régularisation est en préparation depuis le début de la semaine passée. Ironie de la situation, c'est au moment où il s'apprête à quitter le ministère de l'intérieur que Charles Pasqua demande la régularisation de « clandestins », reconnaissant ainsi une des impasses de sa propre loi.

Philippe Bernard

Nominations au Haut Conseil de la police

LA CRÉATION du Haut Conseil de la déontologie de la police nationale a été officialisée par un arrêté publié, dimanche 7 mai, au *Journal officiel.* Cette instance a été créée par M. Pasqua, ministre de l'intérieur, pour remplacer, en limitant ses prérogatives, le Conseil supérieur instauré par Pierre Bérégovoy. Comme ses prédécesseurs qui avaient at*tendu leur départ du gouvernement en 1993 pour créer une instance* contrôlant la déontologie policière, M. Pasqua a temporisé jusqu'aux derniers jours du gouvernement Balladur.

Il sera présidé par le conseiller d'Etat Robert Touzery, *nommé sur pro*position du vice-président du Conseil d'Etat. Ont aussi été nommés : sur proposition de la Cour de cassation, Camille Carlioz, conseiller, et *Charles Sodoni, avocat général ; sur proposition du ministre de l'intérieur,* Michèle-Laure Rassat, professeur d'université ; Guy Danet, avocat ; Francis Zamponi, journaliste ; Jean-Pierre Lemoine, inspecteur général *de l'administration ; Yves Marchand, chef de l'IGPN ; Guy Denis,* directeur honoraire de la police ; Jean-Claude Pierron, inspecteur ; Francis Tessier, brigadier-chef.

DEPÊCHES

■ **AFFAIRES : l'information judiciaire ouverte dans une affaire liée au financement du CDS** *dans le Rhône, a conduit à deux nouvelles* mises en examen, a-t-on appris, mercredi 10 mai. Le 28 mars, Bernard Magnaval, conseiller municipal (CDS) de Villeurbanne et ancien gérant de France Publi Presse avait été mis en examen pour abus de biens sociaux et incarcéré. Sa société aurait consacré plusieurs millions de francs au financement du CDS. Les nouvelles mises en examen, pour complicité d'abus de biens sociaux, concernent l'épouse du conseiller municipal, Michèle Magnaval, et Guy Bardoux, chef des colleurs d'affiches du CDS départemental. Ils ont été laissés en liberté.

■ **BASQUES : un avis favorable d'extradition d'une militante basque espagnole**, soupçonnée d'être membre de l'ETA, a été donné au gouvernement français, mercredi 10 mai, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Maria-Idoya Lopez-Riano, surnommée la « *Tigresse* », *a été arrêtée en août 1994 à Aix-en-Provence. Elle est* accusée par la juridiction antiterroriste madrilène d'assassinat, tentatives d'assassinats, vols avec armes ou destruction de biens.

■ **IMMIGRATION : une centaine de tziganes roumains,** qui demandent l'asile politique, ont passé la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mai sous des tentes installées sur l'esplanade de la basilique de Fourvière (Lyon), après la fermeture du centre provisoire d'hébergement de Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Cette fermeture, décidée mardi par le préfet de la région Rhône-Alpes, Paul Bernard, pour des raisons de *« sécurité »* a été critiquée par la Cimade, association oecuménique d'entraide. *Le préfet a qualifié d'« abusives » les demandes* d'asile des quelque quatre cents Roumains qui se sont présentés depuis la mi-mars à la préfecture.

■ ***SURENDETTEMENT*** : le décret précisant les nouvelles procédures – en vigueur à compter du 1er août – en matière de surendettement des ménages, a été publié, mercredi 10 mai, au *Journal officiel.* Les nouvelles dispositions privilégient le règlement des dossiers de personnes surendettées par les commissions administratives de surendettement, tout en restreignant les possibilités de recours judiciaire (*Le Monde* du 21 avril).

■ ***SÉCURITÉ ROUTIÈRE*** : *644 personnes ont* trouvé la *mort sur* les routes au cours du mois de mars, soit une progression de 16 % par rapport au même mois de 1994. La Sécurité routière s'inquiète de l'augmentation *des vitesses moyennes et des accidents en rase campagne,* où la quasi-totalité des 89 tués supplémentaires est à dénombrer. De toute évidence, la détérioration des résultats observée depuis un semestre est liée à la prochaine amnistie présidentielle.

■ **URGENCES : le Syndicat national du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers a protesté,** mercredi 10 mai, contre la publication au *Journal officiel,* le même jour, des décrets d'application de la réforme des services hospitaliers d'urgences. Dénonçant *« l'absence de consensus et de toute consultation de la profession »*, le syndicat juge *« particulièrement choquante »* la parution de ces textes *« signés à la sauvette »*, la veille de la *démission du premier ministre.* Ces décrets organisent la création des *« services et pôles spécialisés d'accueil et de traitement des urgences »* (SAU), ouverts 24 heures sur 24, et des *« antennes d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences »* (ANACOR), chargées des soins courants ou des actes chirurgicaux simples.

12 000 à 15 000 francs d'amende requis contre M. Tapie pour outrages à agents

COMMENT UN PARLEMENTAIRE médiatique fraîchement privé de son immunité peut-il accueillir une poignée de policiers de la brigade financière chargés de le cueillir au petit matin pour l'amener devant un juge d'instruction en vue d'être mis en examen pour abus de biens sociaux et fraude fiscale ? *« Bande d'enculés. Il faudra m'emmener par la force. Vous commettez une forfaiture (...). Appelez les journalistes, la police fasciste vient m'arrêter (...). Je me souviendrai de vos têtes. J'ai très bien mémorisé. (...) Petit con, âne bâté... Et encore, c'est la moitié de ce que je pense. »*

Les sept fonctionnaires, qui se sont portés partie civile devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris où est jugé Bernard Tapie mercredi 10 mai pour *« outrage à agents »*, confirment les propos. Le 29 juin 1994, le commissaire Noël Robin et ses hommes se présentent à 6 heures au domicile parisien de l'ancien ministre de la ville, rue des Saints-Pères, munis d'un mandat d'amener signé du juge Eva Joly, chargée de l'enquête sur la gestion de la société qui exploite son yacht, le *Phocéa.* Ils vont le chercher dans sa chambre, endormi. Bernard Tapie – *« qui ne porte pas de pyjama »*, précise Maria, sa dévouée femme de ménage aujourd'hui au chômage – refuse de s'habiller, vitupère. Les policiers lui passent les menottes, mains derrière le dos et l'embarquent en pantalon de jogging et tee-shirt, pieds nus.

La veille, rappellent-ils, la levée de l'immunité de Bernard Tapie a été votée. Celui-ci a été placé sur écoute et une conversation avec Jean-François Hory, le président de Radical, leur laisse penser qu'il envisage d'échapper à la convocation imminente du juge, en attendant son investiture au Parlement européen le 19 juillet, qui lui aurait procuré une nouvelle immunité parlementaire.

« Faux, rétorque Me Thierry Lévy, *mon client ne s'est jamais dérobé devant les convocations de la justice. »* L'ancien ministre de la ville, convalescent suite à une récente intervention chirurgicale, n'est pas présent à l'audience mais, au cours de la procédure, il n'a pas nié les insultes (il réfute seulement avoir proféré le terme de *« police fasciste »*). Il a d'ailleurs présenté, le jour même en présence du juge, des excuses dont les policiers, qui réclament un franc de dommages et intérêts, n'ont à aucun moment fait état.

Contre l'homme public *« qui se devait de faire respecter la loi »*, de 12 000 à 15 000 francs d'amende sont requis avant que ne soit examinée une procédure de diffamation connexe. Le conseil de M. Tapie parle, lui, de *« provocation »* de la part des policiers, *« qui ont créé les conditions d'une interpellation violente »*. Il s'interroge sur la présence de journalistes sur place à une heure aussi matinale et évoque *« le traumatisme subi dans cette affaire par Bernard Tapie, qui sera finalement libéré deux heures plus tard »*.

Jugement le 14 juin.

Jean-Michel Dumay

DISPARITIONS

Albert Brunois

Une figure marquante du barreau de Paris

LE BÂTONNIER Albert Brunois est décédé mardi 9 mai à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Plus tourné vers le droit civil et commercial que vers le pénal, dont il ne se désintéressait pas pour autant, il se plaisait dans une discrétion qui convenait à son tempérament mais n'excluait nullement l'énergie et, à l'occasion, la passion.

Il était né à Arras, le 13 octobre 1911, d'une famille modeste et dont cette modestie même semblait encore le marquer. Son parcours avait été simple, linéaire. Avocat stagiaire inscrit au barreau de Paris en 1934, il en portait, trente ans plus tard, le titre envié de deuxième secrétaire de la Conférence du stage. Il ne lui restait plus, ayant fait ses classes, qu'à montrer ses qualités propres. Il sut traverser dignement les temps difficiles de l'Occupation. Après quoi, sa carrière devait se poursuivre sans heurts. Il devait être élu d'abord membre du conseil de l'ordre, puis, en 1965, se trouver porté au bâtonnat. Durant les deux années où il occupa cette charge, il se révéla aussi ambitieux pour ce barreau parisien qu'il avait été modeste et effacé pour ce qui touchait à sa propre carrière. Il se montra entreprenant dans le développement des relations avec les autres grands barreaux européens, prenant des initiatives en faveur d'une ouverture internationale envers laquelle tous les avocats, à cette époque, ne montraient pas un égal enthousiasme. Il sut même sacrifier au prestige et l'on garda longtemps au Palais le souvenir de cette réception au Musée des monuments français qui couronna la rentrée de la Conférence du stage. Son bâtonnat achevé, Albert Brunois retrouva son cabinet, mais aussi son goût pour la littérature, le théâtre, en un mot, la culture. Il animait ainsi avec constance le prix du Palais littéraire. L'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu au nombre de ses membres en 1977. Il la présidait depuis 1989 et, à ce titre, avait engagé depuis le mois de février une réflexion sur le procès pénal qu'il ne verra donc pas s'achever.

Albert Brunois avait livré ses propres sentiments sur la justice et sur sa profession dans divers ouvrages dont *Nous, les avocats* (1958), *La Conférence des avocats* (1964), *Guide pratique de l'avocat* (1965) et, plus récemment, *Justice et Liberté* (1986).

Jean-Marc Théolleyre

Lewis Preston

Une brève carrière à la tête de la Banque mondiale

C'EST LA MALADIE qui a décidé de la brièveté de la carrière de Lewis Preston à la Banque mondiale. Il sera resté trois ans et demi seulement à la tête de l'institution multilatérale, avant de décéder d'un cancer jeudi 4 mai (*Le Monde* du 6 mai), à l'âge de soixante-huit ans.

Au moins aura-t-il pu fêter, à l'été 1994, le cinquantième anniversaire de l'organisme créé lors de la conférence internationale de Bretton Woods, et chargé de promouvoir le développement économique dans le monde. Entre 1991 et 1994, il aura vu le monde vivre des bouleversements considérables, en Europe de l'Est tout d'abord. Mais ces trois années auront été trop courtes pour laisser à Lewis Preston le temps de mener à bien ses ambitions, celle de rationaliser le fonctionnement de la banque en réduisant ses coûts et celle de dépasser la contradiction entre secteur public, le seul auquel statutairement la Banque mondiale apporte des fonds, et secteur privé, celui qu'elle entend développer dans toutes les régions du monde. *« La lutte contre la pauvreté demeure l'aune à laquelle nos résultats en tant qu'institution de développement doivent être mesurés »*, avait-il affirmé.

Apportant près de 20 milliards de dollars par an au monde en développement, la Banque mondiale, avec ses 178 pays membres, est de loin le plus gros prêteur du monde. Mais Lewis Preston, l'ancien banquier d'investissement, est toujours resté très discret, bien plus en tout cas que Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international. En apparence, rien ne le destinait à jouer un rôle majeur dans les destinées du monde en développement. Né à New York en 1926, diplômé de la prestigieuse université Harvard, Lewis Preston est entré chez J. P. Morgan à l'âge de vingt-cinq ans.

Rien ne destinait non plus Lewis Preston à achever sa carrière dans un organisme multilatéral, lui qui avait surtout connu le secret des banques d'affaires. Mais c'est pourtant lui que l'ancien président américain George Bush pressentit en 1991 pour succéder à Barber Conable, un proche de Ronald Reagan. Il déménagea donc à Washington, et s'attela d'abord à la poursuite de la réforme de l'institution, amorcée par son prédécesseur. En 1992, il commanda à un ancien vice-président de la Banque, Willi Wapenhans, un rapport dont les conclusions firent grand bruit, puisqu'elles dénonçaient la détérioration du portefeuille de prêts de l'institution (1 800 projets et programmes en portefeuille). Le rapport soulignait que, dans un souci de progression de carrière, les cadres de la Banque ont tout intérêt à mettre en route un grand nombre de projets, et négligent souvent ensuite le suivi des actions engagées. Lewis Preston entreprit un plus strict contrôle des dépenses de fonctionnement, et tenta de rationaliser la hiérarchie de la banque.

Le second chantier du président, la réflexion sur l'avenir des grandes institutions financières internationales, a pour sa part été à peine amorcé. A une époque où les capitaux privés affluent dans une partie du monde en développement, le rôle des crédits multilatéraux doit être repensé. Lewis Preston était le premier à déclarer que *« le développement ne se décrète pas »*, qu'il résulte de la multiplicité d'initiatives individuelles. Il rappelait cependant, avant même la récente crise mexicaine, que les flux d'investissements privés transnationaux ne resteront pas forcément aussi élevés que ces dernières années, et soulignait que la banque se devait d'être présente dans des régions et des secteurs qui n'intéressent pas le secteur privé.

Pour mener à bien toutes les tâches qu'il s'était assignées, Lewis Preston aurait certainement eu besoin de plus d'un mandat de cinq ans. Il n'a pu terminer son premier terme, et c'est donc son successeur, James Wolfensohn, lui aussi banquier d'investissement, qui devra affronter les nouveaux défis d'un monde *« en développement »* de plus en plus disparate.

Françoise Lazare

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 7 mai sont publiés :

● **Codage** : un décret relatif au codage des actes et des prestations remboursables par l'assurance-maladie ainsi que des pathologies diagnostiquées. Deux ans et demi après la loi du 4 janvier 1993 relative aux relations entre les professions de santé et l'assurance-maladie, dite « loi Teulade », ce texte précise les modalités d'une pratique destinée à mieux évaluer l'activité des médecins (*Le Monde* du 2 septembre 1993).

● **Artisans** : un décret relatif à la création d'un régime d'indemnités journalières pour les travailleurs non salariés des professions non agricoles exerçant une activité artisanale. A compter du 1er juillet, les quelque 500 000 artisans affiliés à la Caisse nationale d'assurance-maladie des professions indépendantes peuvent percevoir des indemnités journalières en cas d'arrêt-maladie.

● **Médecins étrangers** : trois décrets relatifs aux médecins et pharmaciens recrutés par les établissements publics de santé et les établissements de santé privés participant au service public hospitalier. Ces textes permettent d'appliquer une loi du 4 février 1995 portant diverses dispositions d'ordre social, qui crée un statut de praticien adjoint contractuel pour quelque 7 900 médecins titulaires d'un diplôme étranger (*Le Monde* du 21 avril).

● **Chômage** : un arrêté définissant les catégories de demandeurs d'emploi. Les chômeurs qui travaillent plus de 78 heures par mois relèvent des catégories 6, 7 et 8, et non de la catégorie 1, qui rassemble les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles. Cet arrêté pourrait modifier les statistiques du chômage (*Le Monde* du 31 décembre 1994).

● **CCAS** : un décret relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale. Ces centres, qui dépendent des collectivités locales, doivent procéder annuellement à une analyse des besoins sociaux de la population qui relève d'eux – notamment les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes en difficulté.

● **CIRA** : un décret relatif à l'organisation des centres interministériels de renseignements administratifs.

● **Bourses** : un arrêté fixant le régime des bourses accordées aux étrangers boursiers du gouvernement français.

● **Sécurité** : un décret relatif à l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires.

● **Code de la route** : un décret modifiant le code de la route. Ce texte précise la liste des contraventions pouvant donner lieu à la suspension du permis.

● **Armes** : un décret relatif à l'application du décret du 13 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions.

● **Art et histoire** : un arrêté portant création d'un Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire.

CARNET DU MONDE

Naissances

Virginie, Pierre Hyppolite
et leur fils
Paul-Adrien,
annoncent la naissance de

Ségolène,

le 15 avril 1995.

6, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

Anniversaires de naissance

– Cher

Dadou,

nous pensons spécialement à toi aujourd'hui et te souhaitons un heureux anniversaire.

Bérénice et Mathieu.

Décès

– M. et Mme Robert Arnaud,
Magdelone et Didier Perrin,
Camille et Clémence,
Hélène et Jean-François Arnaud,
Louise et Jean-Xavier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eric ARNAUD,

survenu le 10 mai 1995, à Paris, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, place du Jour, 75001 Paris.

90, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
« Les Claparèdes »,
84480 Bonnieux.

– Toulon.

Les enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Jacques de BÉRAIL,
née Françoise Barret.

La cérémonie religieuse aura lieu le 12 mai 1995, à 15 heures, à la paroisse Notre-Dame-des-Routes, Toulon.

– Nice.

Michèle Borghi,
M. et Mme Patrick Borghi
et leur fille Joséphine,
Ivan Borghi, Annie Guglielmino
et Peggy,
Mme Claire Gastaut,
Mme Georgette Gilly,
M. et Mme Gérard Forcheri
et leur fille Sandrine,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul BORGHI,
ancien directeur commercial
d'agence de publicité,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques seront célébrées le mardi 16 mai 1995, à 10 h 45, en l'église du Monastère de Cimiez, à Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Chasselay (Rhône). Lyon.
Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Georges Brigodiot,
son époux,
Monique et André Picq,
Alain et Maryvonne Brigodiot,
Jean-Marc, Laurence, Catherine,
Isabelle, Marion et Thierry,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
ainsi que ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Elise BRIGODIOT,
née Villedieu,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques auront lieu ce jour, au temple de Grozon (Ardèche), dans l'intimité familiale.

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. »

2 Timothée, IX, 7 et 8.

– Les familles Jacqué, Prieto (Mexico), Maignon, Chailloux, Morel, d'Allest,
ses neveux, nièces, parents et amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Marie-Louise BRILLE,
veuve de Jean Brille,

survenu le 9 mai 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 mai, à 14 heures, en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne-Billancourt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-François Gautier
ont la douleur de faire part du décès de leur père et leur beau-père,

M. Jean GAUTIER,

survenu le dimanche 30 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le vendredi 5 mai, en l'église Saint-Christophe de Javel, dans la plus stricte intimité.

– Mme Françoise Brunois,
son épouse,
M. et Mme Richard Brunois,
ses enfants,
Corinne, Florence, Diane
et Raphaëlle,
ses petites-filles,
M. et Mme Jean-Pierre May,
font part du décès de

Albert BRUNOIS,
avocat à la cour de Paris,
ancien bâtonnier du barreau de Paris,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre,
Bronze Star Medal.

Une bénédiction sera donnée le vendredi 12 mai 1995, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, à Paris-16e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

38, rue Galilée,
75008 Paris.
106, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Albert BRUNOIS

Né le 13 octobre 1911, à Arras (Pas-de-Calais). Avocat à la cour d'appel de Paris (depuis 1935), deuxième secrétaire de la conférence du stage des avocats (1938), titulaire de la chaire de déontologie pour le certificat d'aptitude à la profession d'avocat à la faculté de droit de Paris, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris (1965-1967), membre de l'Institut (académie des sciences morales et politiques) (depuis 1977), président de cette académie et vice-président de l'Institut (1989), ancien président de la société de législation comparée, ancien président et fondateur du conseil des barreaux de la Communauté européenne, fondateur et président d'honneur de l'Association française des centres de formation professionnelle du barreau, président d'honneur du Palais littéraire, président de la Ligue française des droits de l'animal (1987-1990). Œuvres : *Nous les avocats* (1958), *La conférence des avocats* (1964), *Guide pratique de l'avocat* (1965, 1970), *La liberté judiciaire, honneur des hommes* (1978), *Justice et liberté* (1986).

Lire ci-dessus

– Mme Geneviève Cellé,
son épouse,
Olivier, Frédéric, Nicolas,
ses enfants,
M. et Mme Gérard Gendarme,
son beau-frère et sa sœur,
Sandrine et Christophe,
sa nièce et son neveu,
Les membres des familles Cellé
et Hurtré,
Ses amis et ses voisins,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel du

lieutenant-colonel Luc CELLÉ,

survenu en service à Kourou, en Guyane, le 5 mai 1995, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 mai, à 15 heures, en l'église catholique d'Orsay (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de l'Estérel,
91400 Orsay.

– Mme Claude Debon,
sa fille,

Et toute sa famille,
font part à leurs amis du décès, le 4 mai 1995, de

M. Robert DEBON.

Il a été inhumé à Bihorel, le 9 mai.

5, rue Claude-Decaen,
75012 Paris.

– Béatrice et Mourad Assabgui,
Aline et Pierre Dardel,
Cécile et Laure Dardel,
Melpomène Capparis-Niarchos,
Brigitte et Philippe Arnoux
et leurs enfants,
Vincent Arnoux,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques ÉTÉVÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
ancien chef de service
de l'hôpital communal de Neuilly,
ancien chef de laboratoire
à l'hôpital Saint-Antoine à Paris,

survenu à Paris, le 9 mai 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Loches (Indre-et-Loire), dans l'intimité familiale.

52, avenue de la Motte-Picquet,
75015 Paris.
72, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Mme Berthe Langleben,
M. et Mme Patrick Langleben,
ses enfants,
Alexandra, Séverine et Nicolas,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Roger LANGLEBEN,

le 6 mai 1995, à l'âge de soixante-quatorze ans, des suites d'un cancer.

L'inhumation a eu lieu ce jour.

26, rue de Verdun,
94220 Charenton.
107, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– Anne Nau,
sa compagne,
Marie, Emmanuel, David, Pascale,
Marie-Clémence, Genièvre et Thomas,
ses enfants,
ont la peine de faire part du décès de

Jean-Luc PERROT,
artiste-peintre,
ingénieur verrier,

survenu à Paris, le 7 mai 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le 11 mai.

– Colette Verlhac,
sa femme,
Martine et Jacques Paris,
Pierre Verlhac et Agnès Borrione,
Noëlle et Jean-Marc Thorent,
Vincent et Isabelle Verlhac,
ses enfants,
Nicolas, Stéphane, [illegible]
Barbara, Max,
ses petits-enfants,
Louis Montange,
son beau-frère,
Les familles Cailleteau et Meunier,
ont la grande douleur de faire part de la mort, survenue à Grenoble, le 9 mai 1995, de

Jean VERLHAC,
médaillé de la Résistance,
maître-assistant à l'université
Pierre-Mendès-France de Grenoble,
adjoint à l'urbanisme d'Hubert Dubedout,
à la mairie de Grenoble.

Un recueillement aura lieu au centre funéraire intercommunal, à La Tronche, le jeudi 11 mai, à 15 heures.

« Il boit au torrent pendant la marche, c'est pourquoi il relève la tête. »

Psaume 109.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue du Champlars,
38240 Meylan.

– La famille Williams,
fait part du décès de

Mme Fernande B. Williams,

survenu à Flers (Orne), dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 29 avril 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église américaine de Paris, le jeudi 11 mai,
et de celui d'

Alice,

sa petite-fille, décédée tragiquement le 13 août 1994, à l'âge de onze ans.

Vous pouvez adresser vos dons à l'église américaine ou à l'Unicef.

Remerciements

– Les sociétés REFCO SA et REFCO Marchés Monétaires SA
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont apporté leurs témoignages de sympathie lors du décès de

M. Serge VOIRIN.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le

docteur Roger LÉVY

nous quittait.

Titulaire de la croix de guerre, chargé d'enseignement au CHU de Paris-Ouest, il exerçait son métier avec passion.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé de se souvenir.

Souvenir

– Hébétés, harassés, sales et affamés,

les survivants du Kommando de Neu-Stassfurt-Buchenwald

[illegible] bourgs de l'Erzgebirge au matin du 8 mai 1945, où à 62 seulement, ils retrouvèrent la liberté, alors qu'un certain nombre a réussi à s'évader ou à se camoufler. Sur 500 qui travaillaient dans les mines de sel de Stassfurt, en huit mois, 98 sont morts au camp, 260 ont été abattus, fusillés ou ont disparu sur la route de l'évacuation du camp.

Lecteurs, n'oubliez jamais.

Services religieux

– A l'occasion du treizième anniversaire de la mort de

M. Roman WINICKI,

une cérémonie aura lieu au cimetière de Bagneux, le dimanche 14 mai, à 11 h 30.

Soutenances de thèse

– M. Andreas Su-Min Ri présentera, le samedi 3 juin 1995, à 9 h 30, dans la salle Henri-Corbin (bibliothèque) de la section des sciences religieuses de l'EPHE, escalier E, 1er étage, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Commentaire de la caverne des Trésors, étude sur l'histoire du texte et ses sources ». Cette soutenance est publique.

– Hans Hartje soutiendra sa thèse pour le doctorat de littérature française intitulée « Georges Perec, écrivant » (sous la direction de M. Jacques Neefs), le lundi 15 mai 1995, à 9 h 30, à l'université Paris-VIII-Vincennes, à Saint-Denis (salle G 201).

– M. Jamil Chaker soutient sa thèse de doctorat d'Etat (université Paris-Sorbonne, Paris-IV), intitulée : « Origines et formes de la nouvelle de Marguerite de Navarre ». La soutenance aura lieu le jeudi 18 mai 1995, à 14 heures, amphithéâtre Malesherbes A, Centre Malesherbes, 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Le jury se compose des professeurs Nicole Cazauran, Mireille Huchon, Gisèle-Mathieu Castellani, Robert Aulotte (directeur de thèse), Guy Demerson, Marcel Tetel.

– Robert Muller a soutenu, le 11 avril 1995, à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), une thèse de doctorat d'Etat intitulée : « La doctrine platonicienne de la liberté. » Il a obtenu la mention « très honorable », et les félicitations à l'unanimité du jury, composé de P. Aubenque (Paris-IV, directeur), L. Brisson (CNRS), M. Dixsaut (Paris-I), J. Pépin (CNRS), J. Pigeaud (Nantes) et G. Romeyer-Dherbey (Paris-IV, président).

هكذا من الأصل

HORIZONS

PORTRAIT

Le destin de monsieur Jospin

Personne ne l'attendait. Dédaigné par ses camarades socialistes, ignoré des médias, mal connu des Français, Lionel Jospin a néanmoins toujours cru à son destin. Cette campagne présidentielle a révélé un nouvel homme d'Etat. La gauche va devoir s'en souvenir



CARL DE KEYZER / MAGNUM

C'ÉTAIT le soir du 10 mai 1981. La *« force tranquille »* de François Mitterrand venait, d'une grande vague rose, de rejeter sur le sable l'embarcation giscardienne. Un socialiste à l'Elysée. Un premier secrétaire du PS, premier des Français. *Dans sa bonne ville de* Château-Chinon, François Mitterrand prenait soudainement conscience de l'événement. Il aurait pu faire de grandes phrases. Il n'eut, *dans l'instant historique*, que ces deux mots : *« Quelle histoire ! »*

Quatorze ans plus tard, Lionel Jospin peut les répéter. Quelle histoire*! Lorsque, le 8 novembre* 1980, après combien de luttes et de douleurs, le comité directeur du PS avait préféré la candidature de François Mitterrand à celle du trublion Rocard, *il faut se souvenir* des commentaires. Qu'allait faire la gauche avec *« ce ringard »*, ce sexagénaire deux fois défait, en 1965 et 1974, mauvais à la télévision ? *Que pourrait-il face à ce Giscard souverain,* si sûr du climat du printemps qui s'annonçait forcément libéral, forcément royal. *« Partons en vacances, on reviendra après le second tour »*, plaisantait-on dans les coursives de l'Elysée.

Qui vraiment pouvait imaginer que l'histoire de la gauche repasserait si prestement le plat de l'espoir ? Après *quatorze ans de mit*terrandisme qui avait connu bien des hauts mais aussi tant de bas, Jacques Chirac, le premier, pensait qu'il y aurait *« une logique »*, celle *du grand retour vers la droite,* laissant sur le bord de la République une gauche ayant trop tiré sur la corde. C'était inscrit, programmé, commenté, certifié. La droite, depuis dimanche, est de retour, mais par la petite porte. La gauche qui, depuis bientôt deux ans, vivait calfeutrée peut à nouveau ouvrir grandes ses fenêtres. Le « M. Propre » Jospin vient de faire passer un grand courant d'air frais. Quelle histoire !

Comme pour *Giscard* en 1981, nul *ne sembla douter* de la montée sur la plus haute marche de l'Etat du vice-roi Edouard Balladur qui, à Matignon, faisait déjà comme si. Mais *Nietzsche avait bien raison : « Ce n'est pas le doute, c'est la certitude qui rend fou ! »* La cour balladurienne devint folle, se délectant de l'insoutenable légèreté de ce « pauvre » *Chirac* et se gaussant de ces socialistes incapables d'ajuster leurs courants. Bien sûr, il y avait eu tout un automne, cette agitation autour du sphinx de Bruxelles. Tous les Champollion de France et de Navarre tentèrent *durant* des semaines de pénétrer la pensée de Jacques Delors, dont le silence à lui seul faisait crever le plafond des sondages. Confondue dans ses prières, *la gauche* crut *un instant* au miracle. Les balladuriens découvrirent les affres de l'humiliation.

Mais, lorsque le dimanche 11 dé*cembre, à l'heure du « 7 sur 7 »*, Jacques Delors vint, devant une France effarée par tant d'abnégation, avouer qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle, le *décor politique parut retrouver* dès le lendemain son ordre naturel. Edouard Balladur sur son nuage élyséen doré, Jacques Chirac à la godille et un Parti socialiste *touché, coulé, cherchant dans* la panique la balise de détresse.

Si ce n'était pas Delors, ce serait donc qui ? La doublure Rocard ? Pierre Mauroy pour témoigner ? Martine Aubry pour les semailles de demain ? Jack Lang pour contenter l'Elysée ? En ce dimanche soir de décembre, il *faisait* nuit noire pour toute la gauche. Qui pensait à Lionel Jospin, si ce n'est Lionel Jospin ? Ce soir-là, il avait été convié à commenter sur *le plateau de France 3, face à* Christine, Serge et Philippe... le retrait de Jacques Delors et le désert qu'il semblait laisser derrière lui. A l'écran, il n'avait rien laissé pa*raître de ses désirs et de son rêve.* Mais, au retour, ses plus proches avaient parfaitement perçu que Lionel avait déjà l'esprit ailleurs. *Que dès, cet instant, il s'était déjà* fixé le rendez-vous secret avec lui-même, pour se mettre à l'heure de la France.

> « Si je déteste le cynisme, parce qu'il corrompt les relations humaines, j'ai appris en revanche de l'action politique les vertus du réalisme et du relativisme »

Nul n'y prêta attention, tant l'idée *de ce Jospin* candidat à la magistrature suprême semblait incongrue. Ce n'est pas qu'on lui déniait de vraies qualités, mais son problème *était que, dans ce* monde politique marchant souvent de travers, il paraissait presque trop droit. Lors de la présentation de *ses voeux du 12 jan*vier, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, s'interrogeait lui-même sur cette énigme Jospin. *« C'est un homme tout à fait estimable*, confiait-il. *Il doit y avoir quelque chose de pourri dans cette République où un homme politique doit dire : « Cessez de répéter que je suis honnête, rigoureux et moral. Cela me porte tort ! »*

Cette injustice, Lionel Jospin l'a péniblement vécue. *« On m'a toujours secondarisé »*, se plaignait-il un jour par l'un de ces néologismes qu'il affectionne. Mais pour aussitôt répéter que *« l'action politique est une course de fond »*. *Engagé dans cette course* depuis 1971, il avait cependant failli l'interrompre au lendemain de la débâcle des élections législatives de mars 1993. Défait dans ses terres *d'adoption de Haute-Garonne*, fatigué par les guerres fratricides d'un parti ne sachant plus parler aux Français, trop soucieux de ne pas gâcher une nouvelle vie de *couple qui fait son bonheur*, Lionel Jospin s'appellerait sans doute aujourd'hui M. l'Ambassadeur si, au Quai-d'Orsay, M. le ministre Juppé s'était montré plus diplomate.

Il *voulait, comme l'on dit en ces* lieux feutrés, retrouver « son corps d'origine », les plaisirs secrets de la *diplomatie, convaincu d'avoir* épuisé tous les charmes de la politique. Il fut blessé dans son orgueil, meurtri qu'on lui refuse les grands rôles. Lorsqu'on revit son *parcours, que l'on fouille dans ses* déclarations, on s'aperçoit pourtant que Lionel Jospin n'avait rien négligé. Qu'il avait toujours cru à son propre destin.

PREMIER secrétaire du PS à quarante-trois ans, adoubé en janvier 1981 par le *candidat Mitterrand. « C'est un homme intègre et travailleur. Il manque d'humour mais pas de talent et d'avenir »*, confie le futur *chef de l'Etat. A la tête du premier* parti de France, Lionel Jospin va vivre, durant le premier septennat, dans la salle des machines de l'Etat, les mains dans le cambouis *d'une gauche forcée de moins rou*ler les mécaniques. Laurent Fabius, son demi-frère en mitterrandisme, aura tous les honneurs. Il en souf*frira, se cabrera, mais finalement* fera tout ce qu'il y a à faire jusqu'au lancement du second septennat en 1988.

Après deux ans de cohabitation, la gauche retrouve le chemin des ministères. Lionel Jospin veut à son tour emprunter ce chemin-là pour prouver *que lui* aussi a des capacités d'hommes d'État. *« Tout homme doit se méfier de la routine comme d'une rouille »*, explique-t-il. Il opte pour le ministère de *l'avenir et de la matière grise*, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, vice-premier ministre dans l'ombre de Michel Rocard. Lionel Jospin s'investit *d'une grande tâche républicaine*, laïque et obligatoire.

Une marche de plus, dans son esprit, vers le sommet de l'Etat. Il ne s'en cache d'ailleurs pas. Mais *qui s'en soucie ?* Dans un entretien au *Point*, en mars 1987, la question lui est posée. *« Vous-même, avez-vous un destin présidentiel ? »* – Réponse : *« Un destin, oui ! »* Les destins politiques, expliquait-il déjà en 1981, *« ce n'est pas la proclamation qui les détermine. Laissez faire le temps »*. Laisser du temps au temps, Lionel Jospin a retenu cette grande leçon de François Mitterrand.

En avril 1992, il sort de son grand ministère lorsque Pierre Bérégovoy entre à Matignon. En abandonnant son poste de premier secrétaire du PS en 1988, il ne voulait plus être *« la créature »* de François Mitterrand. Quatre ans plus tard, il franchit cette *fois* son Rubicon, prend ses distances avec un président selon lui trop installé et trop courtisé, devient dans la cour socialiste le mouton noir, le rebelle, l'*empêcheur de profiter* en rond. C'est à cette époque qu'il sort en librairie son premier livre au titre prémonitoire *L'Invention du possible* (Flammarion). N'ayant *jamais inspiré les biographes, il se* charge lui-même de mettre noir sur blanc *« cette conversation avec lui-même »*.

On n'y a pas non plus prêté attention, mais tout est déjà écrit, inscrit, pesé. Six pages d'avant-propos contenaient l'essentiel de son discours de candidat à la présidence de la République. *Justifie*-t-il son engagement au PS, à l'aube des années 70 ? *« Nous voulions déployer notre énergie pour peser sur le cours des choses : rénover le Parti socialiste, rassembler la gauche, affaiblir et pourquoi pas défaire la droite installée, changer la société. »* S'agit-il de préciser sa conception de l'action politique ? *« Qu'on me comprenne bien*, répond-il, *si je déteste le cynisme, parce qu'il corrompt les relations humaines, la vie en société et les systèmes politiques, j'ai appris, en revanche, des événements de ce siècle et de l'action politique, les vertus du réalisme et même du relativisme. »* Convient-il déjà, à ses yeux, de tracer la frontière entre mitterrandisme et socialisme ? *« Il est vrai*, ose-t-il prétendre, *qu'il n'est sans doute pas pertinent de confondre l'itinéraire politique particulier de l'actuel président et le sort du courant de pensée qu'on appelle socialiste. »*

LIONEL JOSPIN savait où il voulait aller, quel discours il fallait tenir à des Français responsables, adultes, citoyens. Il était intellectuellement prêt. Deux ans de solitude n'avaient fait que le conforter dans ses certitudes. Il ne manquait plus que le signe du fameux destin. *« Depuis cinq ans*, raconte son fidèle Daniel Vaillant, *quand les copains lui disaient : il faut y aller, sa réponse était systématique : je ne souffre d'aucun complexe, encore faut-il être en situation. »*

Capable, comme le souligne son ami Claude Allègre, *« de toujours rationaliser ses intuitions »*. Lionel Jospin a laissé courir toutes les effusions concernant la candidature de Jacques Delors, sans jamais rien laisser transparaître de ses doutes sur les motivations de l'intéressé. Après le refus de l'homme de Bruxelles, Lionel Jospin laissa passer vingt-quatre jours avant d'annoncer, le 4 janvier, devant un bureau national du PS tombant des nues, qu'il se sentait *« disponible »* pour la grande, l'impossible aventure.

Jack Lang se promit de ridiculiser ce *« loser »*, à cent coudées de *lui dans les sondages. Henri* Emmanuelli en fit une crise d'autoritarisme, ne supportant pas une si sauvage concurrence. Lionel Jospin ne bougea pas, supporta toutes les risées, attendit sereinement le verdict des militants. *« Si nous le voulons, nous pouvons gagner. Cela dépend de nous. »* Brave, pauvre *Jospin !* Que diable va-t-il faire dans cette galère, plaisantait-on jusque dans les soupentes de l'Elysée. *« Jospin président, ce n'est pas sérieux »*, allait répétant Michel *Charasse, rempli de ses certitudes.*

Lorsque, le 3 février, toutes les sections socialistes acceptèrent à plus de 60 % des voix que Lionel *Jospin se place à leur tête* pour livrer l'étrange bataille, on se dit encore que, décidément, ce parti battait de l'aile. On attendait un figurant. Les Francais allaient, petit à petit, *avoir à faire avec un nouvel* homme d'Etat, qui acceptait de se donner entièrement à eux, de *« briser son armure »* pour partir avec moins de gêne sur les sentes de l'enthousiasme retrouvé.

De jour en jour, Lionel Jospin est entré dans un conte de fées. Son premier déplacement, style petit VRP de province, fut à *Tonnerre*, dans l'Yonne. On aurait dû y voir un signe. *« Jospin, c'est du tonnerre »*, clamaient les premiers sympathisants. A l'arithmétique des chiffres de la droite, il ne cessa d'opposer la dynamique d'une gauche recouvrant souffle et espoir. *Devant le « vaudeville » du* couple impossible Balladur-Chirac, il persista à afficher le sérieux de ses propositions, intimement convaincu que, le moment venu, *les Français lui en sauraient gré.* Candidat citoyen face aux citoyens électeurs, il fallut le score inespéré du premier tour pour croire qu'en ces temps d'incertitudes le pays attendait autre chose que rêves et fausses promesses, pour aussi se rendre à la raison : ce Jospin était capable !

Grisé par ce premier tour, étant parvenu *à gérer avec adresse* l'héritage Mitterrand – *« à passer entre les gouttes »*, comme le dit son ami Claude Allègre –, Lionel Jospin s'est plongé charnellement dans le bain du second tour. Sûr de lui, assuré enfin de n'avoir plus rien à prouver auprès de ses camarades, sachant que, perdu ou gagné, il *avait déjà sauvé l'essentiel*, l'honneur de la gauche, son honneur aussi. Les quinze derniers jours prirent des parfums de mai 1981. Lionel Jospin parla de *« force tranquille »*. Les militants se préparaient à la grande fête. Les foules qui se pressaient autour de lui dans les derniers jours en étaient déjà bouleversées. Lionel Jospin *allait inventer pour eux l'impossible !*

Lionel Jospin a laissé dire et laissé faire, s'est laissé faire. Mais, comme il le confiait mardi dernier *à son équipe de campagne réunie* une dernière fois autour de lui, il n'a jamais cru que la victoire était au bout de son fusil. *« Nous avons créé un peu l'impossible »*, a-t-il corrigé. De retour le vendredi de son dernier meeting à Besançon, son ami Pierre Moscovici lui avait dit : *« Moi, j'y crois. » « Tu me fais marrer*, l'avait-il interrompu, *regarde les réalités ! »*

La victoire n'est pas venue. Mais le succès est là. Préparé pour ce rôle depuis très longtemps, le destin de Lionel Jospin *ne s'arrêtera* pas en ce printemps. Une page de la gauche, celle des éléphants, semble irrémédiablement tournée. Fort de l'onction populaire, Lionel Jospin semble à présent sans rival. La droite chiraquienne elle-même paraît vouloir en faire son premier interlocuteur. *« Il n'a jamais douté d'avoir la première place »*, assure Daniel Vaillant. Terrible constance !

Daniel Carton

Bilans bosniaques

par George Kenney

TOUT compte fait, quel est le nombre de morts en Bosnie ? Pour les agences d'information et les experts politiques, la réponse courante est : 200 000. Ayant pour ma part suivi de près le conflit d'un point de vue professionnel depuis son origine, je n'en suis pas convaincu. La Bosnie n'est pas l'Holocauste ni le Rwanda, c'est *le Liban*.

Des gens en nombre relativement important ont été tués dans des conditions affreuses au cours de ce conflit, le premier en Europe depuis la seconde guerre mondiale. Les Nations unies ont réagi en mettant en place une cour de *justice internationale pour crimes* de guerre, la première depuis Nuremberg. Mais le traitement souvent brutal que les Serbes de Bosnie font subir aux Musulmans bosniaques ne justifie pas le terme de *« génocide »* avancé par les Nations unies et les Musulmans de Bosnie.

Il n'est certes pas question de minimiser ce que les Serbes ont fait en Bosnie. Les châtiments infligés aux Musulmans sont sans rapport aucun avec les transgressions que ces derniers ont pu commettre. Pour une paix durable *dans cette région*, la justice s'impose. Cependant, plus grave est l'accusation, plus il faut s'efforcer à la vérité des faits. Réfléchissons donc à deux fois avant de donner aux événements les dimensions d'une épopée terrible, porteuse de guerre pour l'avenir.

Le nombre *des victimes du* conflit bosniaque n'est pas de 200 000, mais de 25 000 à 60 000 au total – tous camps confondus –, selon mes calculs. Ce qui me surprend, cependant, ce n'est pas que le nombre des victimes ait été à ce point gonflé – les gens informés peuvent en débattre et en débattront pour un temps encore –, mais c'est qu'il ait été si largement accepté sans la moindre critique.

L'idée de centaines de milliers de *morts est apparue à la fin* de 1992, à l'époque où le « nettoyage ethnique » battait son plein et où *les journalistes soupçonnaient* le Département d'Etat de cacher ce qu'il savait de la tuerie bosniaque. Or tel n'était pas le cas. La seule faute du ministère américain est de n'avoir rien su, et de n'avoir pas cherché à savoir.

En août 1992, peu avant de dé*missionner de mes fonctions* à la tête du bureau yougoslave du Département d'Etat, j'ai préconisé l'envoi d'enquêteurs sur place ; ma requête a été rejetée. J'étais surtout effrayé à l'époque par un rapport de la CIA prédisant pour l'hiver jusqu'à 150 000 morts si l'Occident n'intervenait pas. Publié en septembre, le rapport parut bien timide auprès des *400 000 décès prévus* par l'envoyé du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, José-Maria Mendiluce, homme *« enclin au spectaculaire »*, selon un fonctionnaire de l'ONU. L'hiver se révéla exceptionnellement doux. Il y eut peu de victimes.

> Selon mes calculs, le nombre des victimes du conflit n'est pas de 200 000, mais de 25 000 à 60 000, tous camps confondus

Cependant, les révélations de nettoyage ethnique, venues s'ajouter aux prévisions de la CIA et des Nations unies, firent leur chemin dans les esprits. Les images de tuerie demeuraient, entretenues par les sinistres photos de Musulmans squelettiques dans les camps de concentration serbes. Ce fut l'occasion pour Haris Silajdzic, alors *ministre des affaires étrangères* bosniaque, de la première grande surévaluation du nombre des morts.

En décembre 1992, il communique à la presse le chiffre de 128 444 tués du côté bosniaque (comprenant les Croates et les *Serbes fidèles* au gouvernement de Bosnie). Un total obtenu, à l'évidence, par l'addition des 17 466 décès confirmés et des 111 000 que l'Institut de la santé publique bosniaque supputait à partir du chiffre des disparus. Habile politique, Silajdzic a compris le bénéfice à tirer d'un carnage. A savoir le soutien politique de l'Occident et du monde islamique, les dons si nécessaires au bon fonctionnement de la machine de guerre en Bosnie.

Par son énormité, la révélation laisse d'abord sceptique. Mais, le 28 juin 1993 – aussi précisément que je puisse le situer –, le vice-ministre de l'information bosniaque, *Senada Kreso*, lance le chiffre de 200 000 tués. Connaissant cette dernière pour l'avoir eue comme guide et interprète à Sarajevo, je crois que la démarche relève en la circonstance d'un excès de zèle candide. Les grands journaux et les radios, cependant, s'emparent rapidement de ces chiffres dont ils ignorent et l'origine et le détail. Une presse moribonde ne se préoccupe pas de vérifier les informations qu'elle transmet. (*Mea culpa :* j'ai repris, pour ma part, le chiffre de 200 000 tués dans des articles et des discours durant un *temps*, en 1993).

Devenu premier ministre, Silajdzic parle aujourd'hui quotidiennement de génocide et d'*« holocauste bosniaque »* sans que personne y trouve à redire. Mais il n'y a pas eu d'holocauste. Car la Bosnie a une superficie à peine supérieure à *celle du Tennessee*, et 200 000 morts, cela ferait en gros 200 morts par jour depuis plus de trois ans de guerre. Or les combats ont rarement atteint un tel degré d'intensité. Après le découpage par les Serbes des territoires qu'ils voulaient s'attribuer, l'affrontement a peu à *peu régressé en 1992*, pour se trouver presque au point mort à l'automne 1993. Sur les lignes de front, aujourd'hui, les belligérants tirent souvent à côté, sachant que, dans un tel contexte, personne ne veut être blessé.

Les combats en eux-mêmes ont donc probablement causé un nombre de victimes de l'ordre de ces quelques dizaines de milliers, civils compris. Si d'autres chiffres, beaucoup plus importants, devaient s'y substituer, ils ne pourraient provenir que de l'extermination des populations dans les camps, ou de massacres de villages entiers dont personne n'aurait encore eu vent. Oni le Comité international de la Croix-Rouge ni les gouvernements occidentaux n'ont relevé d'indices de tueries systématiques. Aucun ancien détenu des camps de concentration n'a *non plus témoigné* dans ce sens. Des meurtres ont été commis dans les camps, mais ils ne se comptent pas par dizaines de milliers. Et, hormis quelques massacres bien connus, personne n'a, par ailleurs, signalé de villages rayés de la carte.

La Croix-Rouge confirme, pour l'ensemble des parties prenantes, un nombre de victimes sensiblement *inférieur à 20 000. Extrapo*lant à partir de ce chiffre et des observations sur place d'enquêteurs chevronnés, les experts situent le total des tués entre 20 000 et 30 000, peu vraisemblablement au-delà de 35 000.

> Selon les termes de David Rieff, « la Bosnie est devenue notre Espagne », non pas pour des raisons politiques, mais parce que trop de journalistes s'y sont rêvés en Hemingway

La CIA et le bureau de renseignements et de la recherche du Département d'Etat évaluent également les *victimes à quelques* dizaines de milliers, hésitant à avancer des valeurs plus précises avant la fin du conflit. Quant aux responsables des renseignements militaires européens, qui ont une grande expérience de la Bosnie, leur estimation avoisine les 50 000. Au vu de ces *chiffres, ainsi que* d'autres évaluations fournies par des équipes humanitaires générale*ment fiables, et compte tenu* de l'impossibilité matérielle d'un nombre important de tués, j'estime celui-ci entre 25 000 et 60 000.

La question du nombre de morts en Bosnie est loin d'être de pure forme. Beaucoup de guerres, toutes peut-être – *mais celle-ci* en particulier –, se font pour le prestige et pour l'honneur, non pour des raisons rationnelles. Beaucoup d'atrocités commises dans l'ex-Yougoslavie ont eu pour prétexte la revanche de crimes datant de la deuxième guerre mondiale. *L'ampleur de ces crimes* non plus n'a pu être établie. Et l'interprétation, en fait, que chacun donne des chiffres aujourd'hui révèle le degré de son nationalisme ethnique. Ainsi estime-t-on dans les Balkans que le nombre des victimes change tout – et si on le pense là-bas, on devrait le penser ici aussi. Car peut en dépendre le fait de trouver rapidement une solution, ou de devoir attendre pour cela des générations. Ne pas briser l'engrenage est une erreur absurde, coupable. [...]

Tout est question de degré. *Comme l'indique Berenbaum*, le génocide avec un petit « g » (dans lequel on peut ranger la Bosnie avec Timor occidental, le Libéria, le Guatemala, le Soudan et la Tchétchénie, entre autres pays) se distingue radicalement du Génocide avec un grand « G » (celui de *l'Holocauste – ainsi peut-être que* du Cambodge ou du Rwanda). A leur discrédit, certains partisans de la levée de l'embargo ont minimisé cette différence. L'émotion suscitée par le Génocide a éclipsé la sombre perspective qu'armer les Musulmans pouvait aggraver la guerre, et causer beaucoup plus de victimes encore ; mais, avec 200 000 tués, qu'importent quelques dizaines de milliers de morts suppplémentaires, du moment *qu'on a fait ce qui est* « bien ». Comme les cruels dirigeants des Balkans eux-mêmes, ceux qui veulent armer les Musulmans montrent une étonnante insensibilité.

En 1995, faute de victimes pour l'attester, l'accusation de génocide a fait long feu. Pur sensationnalisme, semblerait-il. Hormis la question du nombre des tués, les journalistes ont amorcé un débat passionné sur « l'objectivité » de leur couverture en Bosnie, et la question de savoir s'ils n'ont pas eu tendance à favoriser les Musulmans. Plusieurs de ceux avec lesquels je me suis entretenu ont exprimé un sentiment de malaise : manifestement, quelque chose n'allait pas. Selon les termes de l'écrivain David Rieff, *« la Bosnie est devenue notre Espagne »*, non pas pour des raisons politiques, explique-t-il, mais parce que trop de journalistes s'y sont rêvés en Hemingway.

Qui pouvait tenir une comptabilité fiable ? Sans doute pas Washington. Le secrétaire d'Etat Warren Christopher a, *hélas*, *cédé aux* pressions des interventionnistes et entrepris – encore que timidement – d'accuser les Serbes de génocide. Ayant ainsi pris position, le Département d'Etat pouvait difficilement enquêter de façon impartiale.

Les Nations unies *sont mieux* placées, mais leurs fonctionnaires en tout point incités à éviter la controverse. Les gouvernements occidentaux, pour leur part, ont, à plusieurs reprises, décliné la responsabilité d'un bilan autorisé. Quant aux médias, ils ne peuvent donner que *les chiffres qu'on leur* fournit, ne disposant pas des moyens nécessaires pour tenir eux-mêmes une comptabilité. Et l'on ne peut se fier aux responsables dans les Balkans.

Les seuls autres informateurs possibles sont les organisations non gouvernementales telles que la Croix-Rouge, et leurs modes de comptage varient énormément. Mais il est important que la source soit neutre. Car tant que seront galvaudés des mots comme « génocide », la tragédie actuelle se perpétuera indéfiniment. Les comptes comptent.

George Kenney *est écrivain à Washington. Il a démissionné du Département d'Etat en 1992 pour protester contre la politique américaine en Yougoslavie.*

(Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize)

« Qui est Jacques Chirac ? » : histoire d'une question

par Annie Collovald

QUI est Jacques Chirac ? Quel est le « vrai Chirac » ? Ces questions qui *portent évidemment* sur l'identité de l'homme politique ont hanté débats et polémiques à son propos. *S'accompagnant* de jugements sur son caractère ou ses qualités personnelles, elles ont servi jusqu'au 7 mai à argumenter les pronostics émis sur ses chances de devenir président de la République.

Longtemps, sa « crédibilité » d'homme d'Etat et de présidentiable a été remise en cause. On n'en finirait pas de relever les an*ciennes identifications sociales* « discréditantes » qui lui ont été associées : *« corrézien », « super paysan », « mec plouc ultra », « anti-intellectuel »*, mélange improbable de technocratie et de vulgarité. De même que les identifications politiques qui convergaient pour les traduire politiquement : agité, hussard, autoritaire et, dernière en date (avant la remontée dans les sondages et le démenti des faits), perdant professionnel.

Ces « labels » ne furent pas dans le passé sans effets politiques, de même que les lectures multiples de sa carrière qu'ils ont suscitées chez les commentateurs. Ces *phénomènes* s'enracinent dans la transformation qui a affecté l'héritage gaulliste et la position de Jacques Chirac à cet égard.

Ces deux caractéristiques de Jacques Chirac dans le passé : engendrer incessamment des commentaires sur sa personne et disposer d'un crédit politique sans cesse à refaire, sont étroitement liées. Elles tiennent à son statut d'héritier du gaullisme dont la légitimité hier fort contestée se trouve pour l'instant consacrée par la position éminente nouvellement conquise.

Après une hésitation finale, une entreprise collective de relecture du passé de Jacques Chirac s'enclenche aujourd'hui. Sa carrière est mise en parallèle avec celle de François Mitterrand : les échecs *passés se transforment en étapes* nécessaires en vue d'une victoire éclatante. Mais, surtout, toute une *série de propriétés du parcours ré*puté « gaullien » est mise en avant : la traversée du désert, l'épreuve de la solitude avec ses lâchages et ses trahisons, les premiers ralliés, fervents et fidèles.

S'amorce dans le même temps un processus d'oubli des images anciennes d'*apparatchik* tenaillé par la fringale du pouvoir, qui, forgées pourtant à l'aide des mêmes « matériaux », donnaient un tout autre sens à la personne de Jacques Chirac. Alors, versatile Jacques Chirac ? *Transformé*, le Jacques Chirac ancien ? On peut soutenir l'idée que s'il a changé, c'est moins dans sa personne que dans ce qu'il représente désormais, dans les enjeux interprétatifs que le poste présidentiel recouvre et qui changent les regards portés sur lui. Dès lors, s'il y a une quelconque « vérité » du personnage politique à découvrir, c'est moins en *lui-même* qu'il convient d'en rechercher les ressorts que dans les intérêts propres aux interprètes de la politique à s'accorder eux-mêmes aux urgences de *l'heure en relisant sa « vie »* en fonction des enjeux présents. Au point de les transporter dans son passé, voire son enfance, pour en faire les motifs chatoyants d'une histoire « naturelle ». Mais si le sens du personnage de Jacques Chirac se recompose, les procédures d'écriture biographique, elles, ne varient pas. L'urgence qu'il y a à produire des explications à cette réussite inattendue *invite plutôt au repli sur les procé*dures routinisées de lecture d'une prédestination politique.

> D'abord préparé à la succession de Pompidou le terre à terre, le nouveau chef de l'Etat a dû ensuite devenir l'héritier de de Gaulle le charismatique... et un chef de parti

Avant son élection comme après, les comparaisons avec le chef d'État actuel, et surtout avec de Gaulle, sont légion. Or une sorte de modèle biographique de l'homme d'Etat exemplaire a été peu à peu bâti, sous la Ve République, sur la vie de de Gaulle, héros *inspiré par* le sens de l'Etat, échappant à ses origines sociales, voué depuis toujours à l'exploit et *à la charge suprême*. Cette vie prophétique a souvent servi, plus ou moins implicitement, d'aune à laquelle mesurer, évaluer le parcours politique de Jacques Chirac. De Gaulle avait la France, Jacques Chirac avait la Corrèze. De Gaulle était le visionnaire de la grandeur de la nation, Jacques Chirac privilégiait les adductions d'eau sur le plateau de Millevaches. Le handi*cap de cette concurrence excep*tionnelle avec le prophète exemplaire était lourde pour celui qui se veut en politique son héritier et induisait une question lancinante : Jacques Chirac est-il ou non à la hauteur de cet héritage ?

Mieux vaut s'interroger sur l'autorité que confère à ceux qui en font usage ce rappel récurrent du charisme gaullien. On s'aperçoit mieux ainsi que l'élévation de la personne au rang d'idéologie politique est un phénomène récent qui tend à s'accélérer et qui signale une recomposition des relations nouées entre les univers journalistique et politique. L'évocation de l'image gaullienne par les commentateurs politiques joue comme fondation de leur propre surplomb du jeu politique et de son personnel.

Loin d'être le résultat naturel d'une trajectoire d'emblée en accord imparfait avec ce qui est attendu d'un représentant du gaullisme, ce statut d'héritier contesté du gaullisme qui a lontemps été celui de Jacques Chirac prend son origine dans une conjoncture politique particulière : la création du RPR en 1976. On assista alors à une intense mobilisation intellectuelle et politique *gaulliste* qui prit pour arme de combat le gaullisme le plus ancien, incarné par de Gaulle, le constitua en norme de l'action politique et le retourna contre Jacques Chirac.

Préparé à la succession institutionnelle de Georges Pompidou (au poste *présidentiel, c'est*-à-dire aussi au refus de la dimension sacrée de la personne), Jacques Chirac a été ensuite sommé de devenir l'héritier de de Gaulle, c'est-à-dire de reprendre la version la plus charismatique du gaullisme en même temps – et ce fut là toute la difficulté – que *la tête* du RPR. C'est dans le décalage qu'a engendré ce changement de paternité politique entre ce qu'il était préparé à devenir (un homme d'Etat *« rationnel »*) et ce *qu'il dut* être désormais pour réussir à s'imposer comme le premier des gaullistes (un homme de parti) que s'organisa l'expérience formatrice de Jacques Chirac.

La fondation du RPR en 1976 fut très largement une anticipation sur les possibilités réelles qu'offraient à Jacques Chirac la structuration du mouvement gaulliste et les mécanismes de délégation à son chef (les prétentions *à la* direction du gaullisme sont alors encore nombreuses, la candidature de M. Debré en 1981 en témoigne).

Méconnu dans l'espace public comme homme d'Etat et secondairement comme chef du parti gaulliste et méconnu dans *son parti comme dirigeant* et secondairement comme homme d'Etat, Jacques Chirac va alors inventer une figure antagonique : celle *« d'un homme d'Etat au service de son parti »*. D'un stigmate – « l'homme d'Etat dangereux, menaçant » –, il va tenter, par un coup d'audace, de faire une force politique en réimportant *dans* son parti cette forme spécifique de ressource personnelle qu'est le discrédit et en construisant sur elle une identité collective dans laquelle se reconnaîtront plus tard les gaullistes.

> On n'en finirait pas de relever les identifications sociales qui lui ont été associées : « corrézien », « super paysan », « mec plouc ultra », « anti-intellectuel », mélange de technocratie et de vulgarité

Le travail de transformation de l'héritage *gaulliste* en héritage partisan s'amorce avec la création de nouveaux espaces militants dans lesquels l'image « rabaissée » de Jacques Chirac et les savoir-faire *qui lui sont associés* (goût du terrain, proximité avec les plus simples, combativité électorale) sont retournés valeurs positives. Le prix à payer est fort puisque Jacques Chirac doit alors faire et refaire sans cesse sa position de chef sur et dans le compromis entre les intérêts fortement personnalisés des membres de son parti. Et aussi parce qu'il acquiert cette position au prix d'un rabaissement *de soi* qui contrevient aux canons de la légitimité sociale prévalant dans l'univers gaulliste et plus largement dans l'univers politique de la droite : de grand bourgeois parisien, énarque brillant à l'image d'un Valéry Giscard d'Estaing, il est devenu un provincial arriviste à tous crins.

Les traits que l'on prête alors à Jacques Chirac, (*« homme double »*, *« pragmatique »*, voire homme sans opinion politique ou qui en change sans cesse, mais aussi humour sur soi) tirent leur systématique de cette « autorité » *fragile* parce que décriée dans le monde des hommes d'Etat. Cette figure « chiraquienne » qui a duré jusqu'à présent n'est ni un choix ni un destin mais l'exploitation de la double *contradiction* dans laquelle a été placé très vite le jeune responsable gaulliste. Il a su retourner à son avantage les situations les plus défavorables et faire de faiblesses des *forces*. Reste à savoir si ces qualités resteront des atouts dans une situation de force.

Annie Collovald, *enseignante à l'IUFM de Versailles, est l'auteur d'une thèse de science politique consacrée à « Jacques Chirac ou les conditions de l'appropriation de l'héritage gaulliste » (1994).*

هكذا من الأصل

Le Monde

Le Pacifique sud inquiet

M. Chirac a-t-il pris toute la mesure du risque d'une brutale dégradation de l'image de la France dans le Pacifique sud que comporterait une reprise des essais nucléaires de Mururoa ? Lorsqu'il a annoncé, le 2 mai, au cours de son duel avec M. Jospin, qu'il n'écartait pas cette hypothèse, le nouveau chef de l'Etat a placé le débat sous le seul angle technique : celui de la fiabilité de la simulation en laboratoire, qui n'est pas encore satisfaisante. Dans les milieux informés du ministère de la défense, on estime que trois ou quatre essais devront encore être effectués.

Jacques Chirac n'a pas semblé prendre en compte la sensibilité des opinions et des Etats de la région. Or l'approche française exclusivement technique des essais nucléaires menace de ruiner les efforts déployés par Paris depuis 1988 dans le but de se réconcilier avec un environnement régional jusque-là allergique à la raideur de ses politiques. Déjà, l'inquiétude gagne les capitales de la zone où l'on invite fermement le nouveau locataire de l'Elysée à ne pas réveiller des passions assoupies.

Aussi irritante soit-elle pour un certaine conception du « rang » de la France dans le monde, l'hostilité des Etats du Pacifique sud au nucléaire s'est imposée comme un paramètre central de l'équation géopolitique régionale. Il serait bien imprudent de lui opposer une moue condescendante en la réduisant à un contentieux historique franco-britannique mal soldé, voire à des gesticulations de micro-pays en quête de tribunes sur la scène internationale.

Ce serait commettre là un contresens majeur sur la vigueur d'un refus qui puise ses racines dans le tréfonds des identités collectives de l'Océanie. Dès 1993, le sénateur mélanésien de Nouvelle-Calédonie Simon Loueckhotte (RPR) avait attiré l'attention de ses amis de la nouvelle majorité sur cette hyper-sensibilité régionale.

L'enjeu pour Paris est de conserver un capital de sympathie que Michel Rocard avait su forger en scellant, en 1988, la réconciliation en Nouvelle-Calédonie, et que Pierre Bérégovoy avait fait fructifier en annonçant, en 1992, un moratoire sur les essais nucléaires. Ce double choix avait valu aux deux dirigeants français une flatteuse popularité dans la région. En prolongeant le statu quo afin de ne pas envenimer la cohabitation avec M. Mitterrand, M. Balladur avait lui-même été associé à cette restauration du crédit de la France.

Certes, une reprise des essais ne signifiera pas nécessairement un retour à la crise aiguë des années 1985-1988. Il n'en reste pas moins que l'amertume et la crispation succéderont à la confiance. En ce dixième anniversaire de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, les clichés sur une France arrogante, sourde aux aspirations des opinions insulaires et, de surcroît, hypocrite dans ses déclarations sur la non-prolifération, connaîtront une nouvelle vigueur. Se soucier du rayonnement de la France, c'est aussi se préoccuper du risque de cette image brisée.

Pasqua rectifie Pasqua

Le jour même où Edouard Balladur faisait porter sa lettre de démission à l'Elysée, mercredi 10 mai, le ministre de l'intérieur s'apprêtait à adresser aux préfets une circulaire visant à régulariser les situations absurdes de certains parents étrangers d'enfants français. Ainsi, au terme de son passage Place Beauvau, Charles Pasqua aura-t-il consenti à ouvrir lui-même une grosse brèche dans sa loi de 1993 sur « la maîtrise de l'immigration ». Jacques Chirac et le futur gouvernement seront sans doute soulagés de ne pas hériter d'une situation ubuesque, dénoncée dès l'adoption de la loi par la plupart des associations de défense des droits de l'homme. Car cette disposition place de fait dans un angoissant vide juridique plusieurs centaines de personnes. Etrangers sans papiers, ils ne peuvent être expulsés parce que parents d'enfants français. Mais ils ne peuvent pas pour autant espérer voir leur situation régularisée, la loi de 1993 subordonnant la délivrance d'un titre de séjour à la régularité du séjour.

Depuis maintenant plus d'un mois, six parents étrangers, soutenus par plusieurs associations, observent une grève de la faim à Paris demandant qu'une issue soit trouvée, et qu'ils puissent, avec leurs enfants, vivre et travailler normalement en France. Visités par Mme Mitterrand, reçus la semaine dernière à l'Elysée, leur cas avait été évoqué lors du débat électoral Chirac-Jospin. Le candidat socialiste se voulait partisan de corriger ces « *dispositions absurdes* », quand le maire de Paris disait sa détermination à « *appliquer l'arsenal juridique* » actuel.

La circulaire Pasqua, si elle devrait permettre de trouver une solution à la situation de quelques centaines de personnes, ne règle pas pour autant les nombreux imbroglios créés par le texte de 1993. La philosophie, plus répressive qu'intégratrice, qui l'inspire a, au terme de plusieurs mois d'application, multiplié les situations aberrantes. Au jour le jour, dans un climat de défiance, parfois de délation, les administrations inaugurent des procédures vexatoires, voire discriminatoires. Le futur gouvernement aura sans doute à cœur de ne pas réouvrir de chantier législatif en ce domaine. « *Il faut appliquer les lois qui existent* », répétait mercredi 10 mai Jacques Toubon, lors de l'émission télévisée « La marche du siècle ». Au risque de voir de nouvelles situations insupportables se développer.

L'affaire des parents étrangers d'enfants français illustre l'impasse où mène le verrouillage total décidé au nom de la lutte contre l'immigration clandestine. A des régularisations individuelles par les préfets, toujours possibles, le gouvernement avait préféré, jusqu'à présent, l'unique logique du « contrôle des flux ». Il est aujourd'hui contraint de céder publiquement, dans les pires conditions. Déjà, en 1991, les socialistes avaient été victimes de la même cécité. Refusant d'examiner le cas des demandeurs d'asile déboutés, ils avaient attendu des grèves de la faim désespérées pour régulariser la situation de 20 000 personnes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

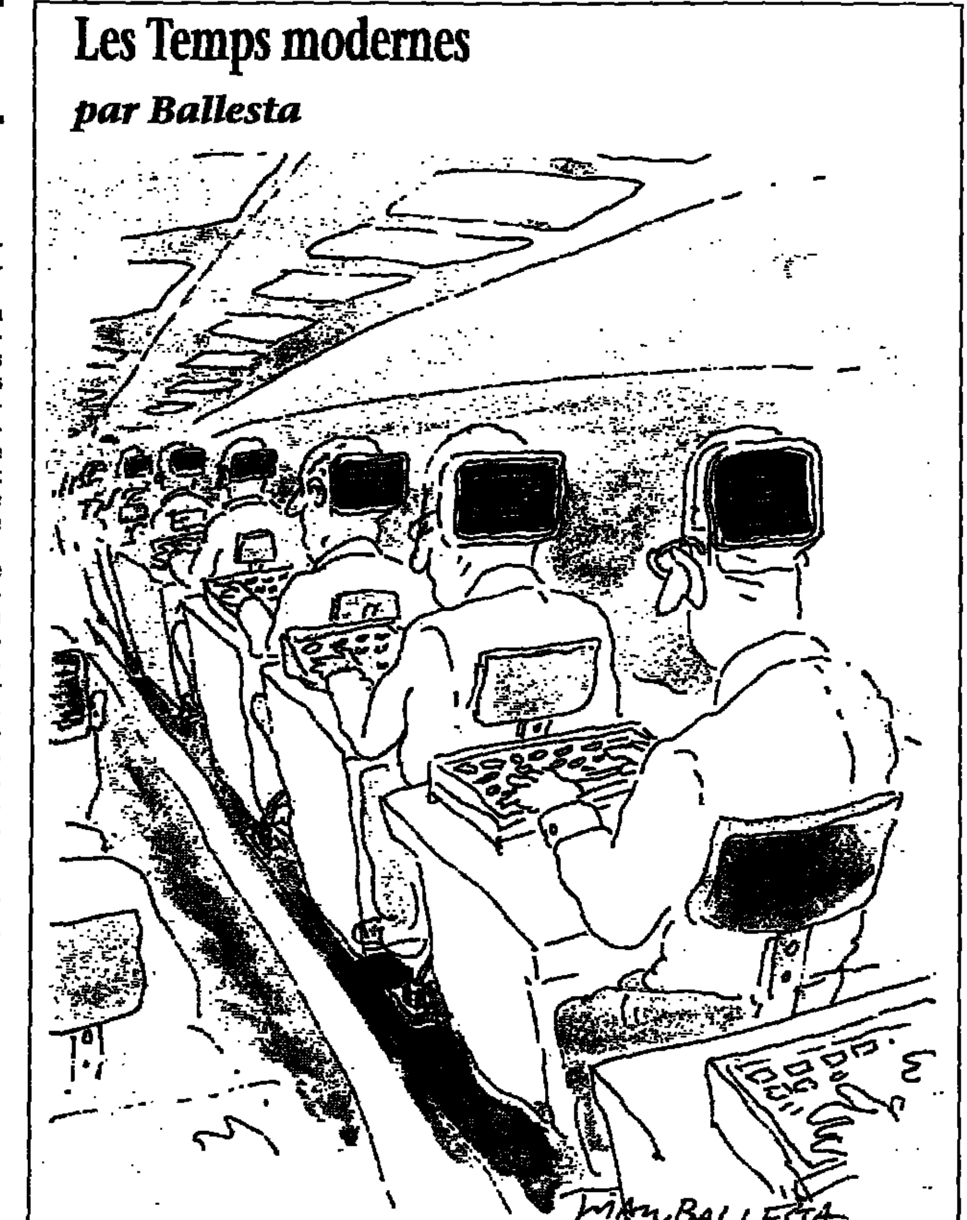
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les Temps modernes

par Ballesta



Les forces cachées du capitalisme nippon

Suite de la première page

Ce livre n'est ni un énième matraquage anti-nippon ni un panégyrique. Eamonn Fingleton, qui a travaillé pour le *Financial Times* puis à *Euromoney*, procède à une analyse documentée des forces « cachées » (mal perçues par les étrangers) de la machine productive nippone en soulignant en quoi elles diffèrent des normes de l'économie américaine. Evitant les écueils des « révisionnistes », selon lesquels le Japon est un pays « atypique », qui jettent l'anathème sur ces « déviances » et sombrent dans les thèses simplistes de la « conspiration nippone », l'auteur décrit plus qu'il ne juge.

Peu convaincant lorsqu'il a recours à des panacées culturelles (sur le confucianisme par exemple), Fingleton l'est davantage lorsqu'il reste sur son terrain : les mécanismes économiques. Il part d'un constat : au cours des quatre premières années de la décennie 90, le Japon en « récession » a enregistré une croissance de 32 % de ses exportations et a créé 3,2 millions d'emplois.

COMMANDEMENT OCCULTE

Si les cartels industriels (*keiretsu*) sont un sujet rebattu, dont on a souvent écrit qu'ils allaient être démantelés par la déréglementation – hypothèse que Fingleton conteste –, son analyse du rôle de commandement occulte du ministère des finances est plus originale. L'auteur montre en outre en quoi les services soutiennent l'industrie et comment la situation de quasi-monopole que s'est taillée le Japon dans des secteurs industriels clés lui assure une position incontournable même si le yen s'envole : c'est le cas des biens de consommation électroniques, des fibres de carbone pour l'aéronautique, des cristaux liquides, des puces électroniques ou de la miniaturisation. Dans d'autres domaines, le Japon est aussi en position de force : la construction navale ou automobile coréenne pourrait difficilement se passer de sa collaboration.

En drainant la colossale épargne nippone (819 milliards de dollars en 1993, soit 56 % du total de celle des pays de l'OCDE) vers les secteurs où leur pays est bien placé, « *les dirigeants japonais peuvent de manière réaliste viser à un contrôle de l'économie mondiale* ». Fingleton a sans doute raison de penser que ce « bas de laine », l'une des bases de la puissance nippone, ne se dégonflera pas de sitôt. Mais il se laisse emporter par sa démonstration. Ainsi lorsqu'il écrit que ces mêmes dirigeants « *ne partagent pas avec leurs homologues occidentaux l'opinion selon laquelle la mission de l'économie est d'offrir aux citoyens de meilleures conditions de vie mais y voient un instrument de pouvoir* ».

LE « GRAND DÉBAT »

L'« intelligence » des dirigeants nippons depuis la guerre fut au contraire d'alterner poussées productivistes et politiques de compensation des efforts demandés à la population afin de désamorcer les crises, comme le montre Kent Calder dans une remarquable étude : *Crisis and Compensation, Public Policy and Political Stability in Japan, 1949-1986* (Princeton University Press, 1988). Il s'agit là de dérapages tenant à une tendance excessive à généraliser qui, évinçant les diversités et les antagonismes de cette société, affaiblissent par endroits une réflexion néanmoins stimulante et mettant à mal quelques idées reçues. Ce qui est toujours salutaire.

La puissance japonaise comporte des inconnues mais elles tiennent plus à l'évolution sociale qu'aux mécanismes économiques. Dans les années 70, les patronats du monde entier se pâmaient devant la « réconciliation du travail et du capital » réalisée par l'entreprise nippone pour, dix ans plus tard, dénoncer ses « tricheries » puis se rassurer de son enlisement dans la récession. De prétexte à utopie, le Japon était devenu démon, mais les bévues demeuraient : de positives elles avaient simplement viré au négatif. Aujourd'hui, le yen est plus fort que jamais, les excédents commerciaux continuent à s'accumuler et, après cinq ans de stagnation, le taux de chômage officiel n'est que de 3,3 %. Une économie en déclin, une société morose inquiète, une crise de confiance larvée ? Peut être. Mais tout est relatif au risque, sinon, de nouvelles méprises.

Derrière le « grand débat » des experts et les gesticulations politiciennes, il est une question essentielle sur laquelle on n'obtient que des réponses parcellaires et contradictoires : que réserve au reste du monde cette montée de la puissance, aujourd'hui économique et demain politique, du Japon et de sa région ? Il serait peut-être judicieux en tout cas de la garder à l'esprit.

Philippe Pons

RECTIFICATIFS

ÉDOUARD BALLADUR

En annonçant que le premier ministre avait envoyé, mercredi 10 mai, sa lettre de démission au président de la République, *Le Monde* a « volé » Edouard Balladur d'un mois de gouvernement.

Nommé à Matignon le lundi 29 mars 1993 – et non le 29 avril comme nous l'avons écrit –, il a adressé sa démission deux ans, un mois et onze jours après.

PUY-DE-DÔME

La sixième circonscription du Puy-de-Dôme est actuellement détenue par un député membre du PR, Gérard Boche, et non du RPR comme *Le Monde* l'a indiqué dans ses éditions du 10 mai, à la suite une erreur de transmission.

CHÂTEAU-GONTIER

Dans le cahier consacré à la présentation des résultats du second tour de l'élection présidentielle (*nos éditions datées mardi 9 mai*), les scores des deux candidats ont été malencontreusement inversés dans la ville de Château-Gontier (Mayenne). C'est Jacques Chirac qui est arrivé en tête avec 3 633 voix (59,38 % des suffrages), devant Lionel Jospin, qui a recueillié 2 485 voix (40,61 %).

AU FIL DES PAGES / Politique

Quand remontent les souvenirs

QUELQUE méfiance que l'on ait à l'égard de ce genre de cliché, il est vrai qu'une page a été tournée le 8 mai. Elle l'a été pour certains dignitaires de l'Etat, elle l'a été pour tout ce qu'a représenté l'ère Mitterrand. Tournée vers quoi ? Cela reste à écrire : on en est encore à contempler le reflux d'une époque.

Plusieurs ouvrages la font revivre. C'est d'abord un superbe album de photos prises par Pascal Lebrun, « *pour mémoire* », précisément. Il couvre vingt-cinq années du Parti socialiste, depuis sa naissance (ou sa renaissance), au congrès d'Epinay. Plus de trois cents photos mettant en scène les acteurs de l'aventure polique qui, sous la houlette de François Mitterrand, a mobilisé la gauche. Ces portraits, ces foules, illustrent surtout l'élan d'un mouvement de fond et le renouvellement du personnel politique appelé à occuper un pouvoir dont il était écarté depuis longtemps. Les images ne rendent pas compte de l'efficacité de la stratégie mitterrandienne ou des difficultés rencontrées par la gestion socialiste. On en retient l'irruption en politique de visages jeunes aux cheveux longs, car c'était la mode. Il en est ainsi de tous les albums de famille : on s'étonne de reconnaître, sous leurs traits d'autrefois, des têtes devenues familières. Lionel Jospin, par exemple, semblait sortir d'une manifestation d'étudiants !

On retrouve aussi les ainés, dont beaucoup ont disparu ou se sont effacés, et on mesure alors pourquoi la page est bien tournée. Cette famille socialiste avait été réactivée, cette union de la gauche s'était retrouvée, sur fond de sentimentalisme et d'efficacité électorale, mais aussi sur des schémas intellectuels anciens. Sur des réflexes revenus plus que sur une réflexion nouvelle. L'innovation proposée par « *la deuxième gauche* » n'ayant pas abouti et faute d'avoir perçu et incarné les idées et aspirations de sa base sociologique, le mélange de néo et archéo-socialisme s'est plié aux contraintes du moule auquel il avait accédé, celui de la gestion gouvernementale. La gauche ne s'est pas refondée sur des valeurs qui puissent la distinguer nettement des autres forces politiques, dans un environnement national et international dont elle était réduite à subir les changements. C'est, peut-être, ce qu'il reste à faire.

S'il en fallait une preuve, elle proviendrait du rappel de cette parenthèse que fut le retour au pouvoir des communistes. Ils n'étaient que quatre et ils ne gouvernèrent pas longtemps, mais il est encore plus significatif que Charles Fiterman, Anicet le Pors, Jack Ralite et Marcel Rigout se soient, depuis, éloignés de leur parti : il y avait sans doute un problème au départ ! Ce n'est pas le bilan de cette expérience qu'a tenté d'établir Philippe Lefait, même pas une analyse, car l'auteur s'intéresse plus aux individus, engagés dans l'action comme militants et ministres, qu'à leurs fonctions dans le parti et au gouvernement. Il les fait parler sur tout cela, en tant qu'hommes ayant connu ces responsablités.

Pierre Bérégovoy est le héros malheureux et respecté de l'expérience socialiste

Curieux livre qui part dans toutes les directions au gré des conversations qui le structurent. Son attrait est justement dans cette liberté de ton, cette authenticité recherchée, sans prétention démonstratrice. Bref, l'histoire sans les statues.

La gauche a vécu des heures douloureuses, collectivement. Ainsi, après le suicide de son mari, le 1er mai 1993, Mme Bérégovoy a reçu plus de deux cent mille messages de sympathie, venues de toutes origines et de toutes conditions. Philippe Labi et Christiane Rimbaud ont repris cette correspondance et, à travers une sélection de lettres, en ont tiré un autoportrait de la France dans un moment d'émotion et d'interrogation. Cet hommage collectif, tout d'estime, de respect et parfois de colère, ne résout pas ce qui, comme toujours, reste un mystère, mais contribue à éclairer un pan de l'expérience socialiste, l'attachement qu'elle inspirait malgré ses insuffisances : Pierre Bérégovoy en est le héros malheureux et respecté.

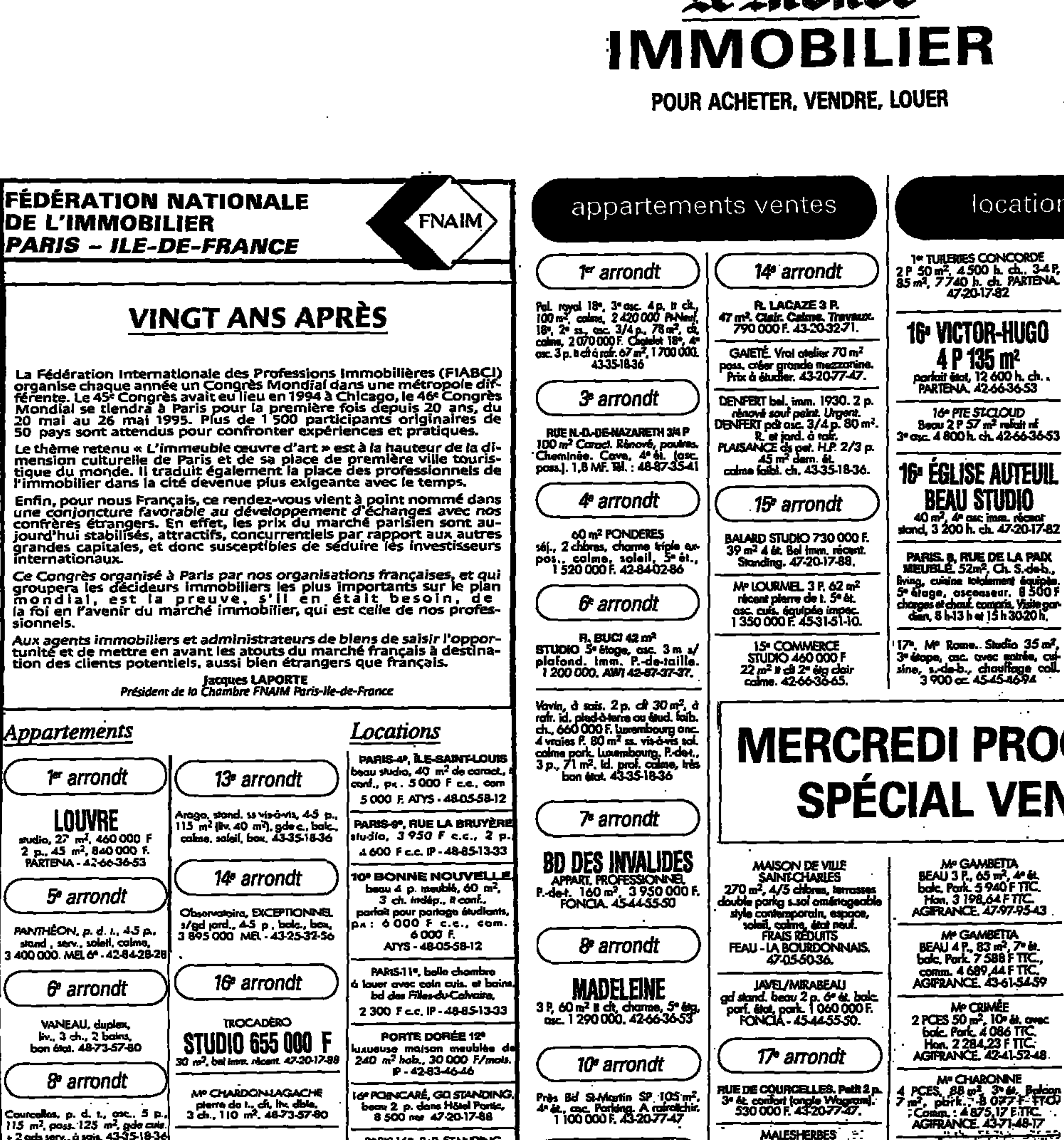
Nul doute que le double septennat qui s'achève a été plus marqué par la personnalité de François Mitterrand que par le triomphe de la doctrine socialiste, dont certains croient sortir comme s'ils émergeaient de l'enfer. Il y a de quoi sourire en constatant ces frissons de soulagement qui rappellent ceux qu'avait provoqués la victoire des « partageux » en 1981. On continuera de sourire en parcourant le recueil de citations du président Mitterrand, établi par Michel Martin-Rolland. N'y figurent pas que les bons mots et les formules assassines – bien qu'il y en ait beaucoup –, mais aussi des jugements politiques et des déclarations qui caractérisent l'auteur et l'époque. Cet écrin de phrases ciselées témoignent à sa manière d'un temps et d'un style.

André Laurens

★ *Pour mémoire*, de Pascal Lebrun. Bruno Leprince Éditeur, album de 128 pages, 120 F. *Quatre ministres et puis s'en vont...*, de Philippe Lefait. Les Éditions de l'Atelier, 310 pages, 120 F. *Lettres à Béré*, de Philippe Labi et Christiane Rimbaud. J.-C. Lattès, 168 pages, 79 F. *Il faut laisser le temps au temps*, de Michel Martin-Rolland. Editions Hors collection-Presses de la Cité, 178 pages, 80 F.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

VINGT ANS APRÈS

La Fédération Internationale des Professions Immobilières (FIABCI) organise chaque année un Congrès Mondial dans une métropole différente. Le 45e Congrès avait eu lieu en 1994 à Chicago, le 46e Congrès Mondial se tiendra à Paris pour la première fois depuis 20 ans, du 20 mai au 26 mai 1995. Plus de 1 500 participants originaires de 50 pays sont attendus pour confronter expériences et pratiques.

Le thème retenu « L'immeuble œuvre d'art » est à la hauteur de la dimension culturelle de Paris et de sa place de première ville touristique du monde. Il traduit également la place des professionnels de l'immobilier dans la cité devenue plus exigeante avec le temps.

Enfin, pour nous Français, ce rendez-vous vient à point nommé dans une conjoncture favorable au développement d'échanges avec nos confrères étrangers. En effet, les prix du marché parisien sont aujourd'hui stabilisés, attractifs, concurrentiels par rapport aux autres grandes capitales, et donc susceptibles de séduire les investisseurs internationaux.

Ce Congrès organisé à Paris par nos organisations françaises, et qui groupera les décideurs immobiliers les plus importants sur le plan mondial, est la preuve, s'il en était besoin, de la foi en l'avenir du marché immobilier, qui est celle de nos professionnels.

*Aux agents immobiliers et administrateurs de biens de saisir l'oppor*tunité et de mettre en avant les atouts du marché français à destination des clients potentiels, aussi bien étrangers que français.

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements

1er arrondt

LOUVRE
studio, 27 m², 460 000 F
2 p., 45 m², 840 000 F.
PARTENA - 42-66-36-53

5e arrondt

PANTHÉON, p. d. t., 4-5 p., stand., serv., soleil, calme, 3 400 000. MEL 6e - 42-84-28-28

6e arrondt

VANEAU, duplex, liv., 3 ch., 2 bains, bon état. 48-73-57-80

8e arrondt

Courcelles, p. d. t., asc., 5 p., *115 m², poss. 125 m², gde cuis.* + 2 gds serv., à sais. 43-35-18-36

AV. MARCEAU, liv., 50 m², 3 ch., cft, bon immeuble. 48-73-57-80

11e arrondt

RÉPUBLIQUE SUPERBE 4-5 P., 170 m² de bel imm. p. d. t., gd stand sur belle avenue 5e ét. asc., parfait état, belle décoration, 2 ch. de bonne, parking, px : 3 600 000 F ATYS - 48-05-58-12

13e arrondt

Arago, stand. ss vis-à-vis, 4-5 p., 115 m² (liv. 40 m²), gde c., balc., calme, soleil, box. 43-35-18-36

14e arrondt

Observatoire, EXCEPTIONNEL s/gd jard., 4-5 p., balc., box, 3 895 000 MEL - 43-25-32-56

16e arrondt

TROCADÉRO
STUDIO 655 000 F
30 m², bel imm. récent. 47-20-17-88

Mo CHARDON-LAGACHE pierre de t., cft, liv. dble, 3 ch., 110 m². 48-73-57-80

Mo PASSY, 6e ét., récent, tt cft, séj., 1 ch., cuis., bns, balc. s/verdure. 48-73-57-80

17e arrondt

Bd MALESHERBES-WAGRAM
2 P., 45 m², 755 000 F
6e ét., asc. 47-42-07-43

Rue de Courcelles, petit 2 p., 3e étage, confort (angle Wagram). 550 000 F. 43-20-77-47

Locations

PARIS-4e, ÎLE-SAINT-LOUIS beau studio, 40 m² de caract., conf., px : 5 000 F c.c., com 5 000 F. ATYS - 48-05-58-12

PARIS-9e, RUE LA BRUYÈRE *studio, 3 950 F c.c., 2 p.* 4 600 F c.c. IP - 48-85-13-33

10e BONNE NOUVELLE, beau 4 p. meublé, 60 m², *3 ch. indép., tt conf.,* parfait pour partage étudiants, px : 6 000 F c.c., com. 6 000 F. ATYS - 48-05-58-12

PARIS-11e, belle chambre à louer avec coin cuis. et bains, *bd des Filles-du-Calvaire,* 2 300 F c.c. IP - 48-85-13-33

PORTE DORÉE 12e luxueuse maison meublée de *240 m² hab., 30 000 F/mois.* IP - 42-83-46-46

16e POINCARÉ, GD STANDING, beau 2 p. dans Hôtel Partic. 8 500 net 47-20-17-88

PARIS-16e, 3 P. STANDING meublé et équipé, 9 000 F net. IP - 42-83-46-46

R. MONCEAU, 275 m²
6 p., gd standing, parfait état, 27 800 F h. ch.
PARTENA - 47-20-17-82

VINCENNES centre séjour, 3 ch. stand., 8 500 net. IP - 48-85-13-33

IVRY (94), loft, atelier artiste, usage mixte, 150 m², 10 000 F c.c. IP - 48-85-13-33

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

appartements ventes

1er arrondt

Pal. royal 18e, 3e asc. 4 p. tt cft, 100 m², calme, 2 420 000 Pt-Neuf, 18e, 2e ss. asc. 3/4 p., 78 m², cft, calme, 2 070 000 F. Châtelet 18e, 4e asc. 3 p. tt cft à rafr. 67 m², 1 700 000. 43-35-18-36

3e arrondt

RUE N.-D.-DE-NAZARETH 3/4 P *100 m² Caract. Rénové, poutres.* Cheminée. Cave, 4e ét. (asc. poss.). 1,8 MF. Tél. : 48-87-35-41

4e arrondt

60 m² PONDERES séj., 2 chbres, charme triple expos., calme, soleil, 5e ét., 1 520 000 F. 42-84-02-86

6e arrondt

R. BUCI 42 m² STUDIO 5e étage, asc. 3 m s/ plafond. Imm. P.-de-taille. *1 200 000. AWI 42-67-37-37.*

Vavin, à sais. 2 p. cft 30 m², à rafr. id. pied-à-terre ou étud. faib. ch., 660 000 F. Luxembourg anc. 4 vraies P. 80 m² ss. vis-à-vis sol. calme park. Luxembourg, P.-de-t., 3 p., 71 m², id. prof. calme, très bon état. 43-35-18-36

7e arrondt

BD DES INVALIDES
APPART. PROFESSIONNEL P.-de-t. 160 m², 3 950 000 F. FONCIA. 45-44-55-50

8e arrondt

MADELEINE
3 P, 60 m² tt cft, charme, 5e étg. asc. 1 290 000. 42-66-36-53

10e arrondt

Près Bd St-Martin SP 105 m², 4e ét., asc. Parking. A rafraîchir. 1 100 000 F. 43-20-77-47

11e arrondt

Mo VOLTAIRE, beau 3 P. 68 m². 4e étage, asc. calme, état neuf stand. - 1 200 000 F. 40-46-92-60.

BASTILLE LOFT + CHAMBRE 80 m². Calme. Ensoleillé. Neuf. 1 700 000 F. 48-06-13-61.

12e arrondt

BASTILLE 7 P. 3 ter. plantées. 5 ch. 3 pkg. 6 800 000 F Part. 43-44-01-90.

13e arrondt

MONTSOURIS STUDIO 28 m² *De toute beauté, 6e ét. Récent.* 580 000 F. 43-20-77-47.

13e ARAGO 4/5 P. 115 m². Balcons 31 m² Gd séj. 3 ch. ét. élevé. Soleil. Vue sur Paris. Résidence avec piscine. Box poss. 2 850 000 F. Tél. : 45-87-33-72.

14e arrondt

R. LACAZE 3 P. *47 m². Clair. Calme. Travaux.* 790 000 F. 43-20-32-71.

GAIETÉ. Vrai atelier 70 m² poss. créer grande mezzanine. Prix à étudier. 43-20-77-47.

DENFERT bel. imm. 1930. 2 p. *rénové sauf peint. Urgent.* DENFERT pdt asc. 3/4 p. 80 m². R. et jard. à rafr. *PLAISANCE ds pet. H.P. 2/3 p.* 45 m² dern. ét. calme faibl. ch. 43-35-18-36.

15e arrondt

BALARD STUDIO 730 000 F. 39 m² 4 ét. Bel imm. récent. Standing. 47-20-17-88.

Mo LOURMEL 3 P. 62 m² récent pierre de t. 5e ét. asc. cuis. équipée impec. 1 350 000 F. 45-31-51-10.

15e COMMERCE STUDIO 460 000 F *22 m² tt cft 2e étg clair* calme. 42-66-36-65.

MERCREDI PROCHAIN : SPÉCIAL VENTES

MAISON DE VILLE SAINT-CHARLES
270 m², 4/5 chbres, terrasses double parkg s.sol aménageable style contemporain, espace, soleil, calme, état neuf. FRAIS RÉDUITS FEAU - LA BOURDONNAIS. *47-05-50-36.*

JAVEL/MIRABEAU *gd stand. beau 2 p. 6e ét. balc.* parf. état, park. 1 060 000 F. FONCIA - 45-44-55-50.

17e arrondt

RUE DE COURCELLES. Petit 2 p. 3e ét. confort (angle Wagram). 530 000 F. 43-20-77-47.

MALESHERBES 2 p. 57 m². 7e ét. Terrasse. *1 500 000 F. AWI 42-67-37-37.*

TERNES-PEREIRE 2 p. 57 m² + BALCON. 3e ét. Imm. récent stand. 1 350 000 F. AWI 42-67-37-37.

92 Hauts-de-Seine

ISSY-LES-MOULINEAUX PONT BILLANCOURT. 2 pièces : 600 000 F. 3 pièces : 900 000 F. *Possibilité parking.* STUDIO : 395 000 F. PREBAIL *43-80-35-04.*

SURESNES. (pont) : imm. 1910. 5 p. 100 m² à rénover. Urgent. 40-46-92-60.

LEVALLOIS EXCEPTIONNEL
MAISON 150 m² neuve, terrasse, jard. paysager, 3 000 000 F, *frais réduits.* PARTENA – 47-20-17-88

locations offres

1er TUILERIES CONCORDE 2 P 50 m², 4 500 h. ch., 3-4 P, *85 m², 7 740 h. ch. PARTENA.* 47-20-17-82

16e VICTOR-HUGO 4 P 135 m²
parfait état, 12 600 h. ch., PARTENA. 42-66-36-53

16e PTE ST-CLOUD Beau 2 P *57 m² refait nf* 3e asc. 4 800 h. ch. 42-66-36-53

16e ÉGLISE AUTEUIL BEAU STUDIO
40 m², 4e asc imm. récent stand, 3 200 h. ch. 47-20-17-82

PARIS. 8, RUE DE LA PAIX MEUBLÉ. 52m². Ch. S.-de-b., living, cuisine totalement équipée. 5e étage, ascenseur. 8 500 F charges et chauf. compris. Visite gardien, 8 h-13 h et 15 h 30-20 h.

17e, *Mo Rome.. Studio 35 m²,* 3e étage, asc. avec entrée, cuisine, s.-de-b., chauffage coll. 3 900 cc 45-45-46-94

4e ILE ST-LOUIS
gd studio, calme, 43 m², 5 200 F h. ch. 45-08-49-66.

5e JARDIN DES PLANTES, beau 2 p., 55 m², résidence stand., 4 700 h. ch. 47-20-17-82

9e ST-GEORGES, 4 p., 90 m², ref. nf, caractère, 7 200 h. ch. PARTENA - 47-20-17-82

12e GARE DE LYON
3 P. clair, beaux volumes. 5 700 F h. ch. 45-08-49-66.

ALÉSIA, sur jardin très calme, soleil, 7e, asc., 2 p., park., cave, 4 900 F + ch. *DEJUST - 48-83-15-50*

Paris-15e, rue Lecourbe, *studio nf, standing, 3 500 F.* Dom. 46-26-09-79 - Bur. 44-39-40-53

16e EXELMANS, studio 30 m², vue Seine, imm. récent, *3 300 h. ch. 47-20-17-82*

V.-HUGO, 4 P., 135 m²
parfait état, 12 600 F hors charges. 47-20-17-88

Mo GAMBETTA BEAU 3 P., 65 m², 4e ét. balc. Park. 5 940 F TTC. Hon. 3 198,64 F TTC. AGIFRANCE. 47-97-95-43

Mo GAMBETTA BEAU 4 P., 83 m², 7e ét. balc. Park. 7 588 F TTC., comm. 4 689,44 F TTC. AGIFRANCE. 43-61-54-59

Mo CRIMÉE 2 PCES 50 m², 10e ét. avec balc. Park. 4 086 TTC. Hon. 2 284,23 F TTC. AGIFRANCE. 42-41-52-48

Mo CHARONNE 4 PCES, 88 m², 3e ét. Balcon 7 m², park., 8 077 F TTC. Comm. : 4 875,17 F TTC. AGIFRANCE. 43-71-48-17

ARGENTEUIL *BEAU 4 P., 78 m², 5e ét.* 4 531 F TTC. Hon. : 2 289,21 F TTC. AGIFRANCE. 39-82-73-31

NANTERRE RER. *Maison avec jardinet,* 3 ch., cuis. équip. 7 687,50 F cc. Hono. : 7 325 F. Ag. Village. 45-06-17-43

FRESNES. *Très beau 4 P., 75 m² au 2e ét. Park., 4 744 F TTC.* Hon. : 2 391,68 F TTC. AGIFRANCE. 47-97-95-43

92 ISSY-LES-MOULINEAUX Porte de Versailles 2 P. refait neuf, 4 145 F cc. Tél. : 46-44-80-03

PL. IENA, 165 m²,
sup. 5 p., 3,80 m s/plafond, 20 000 h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

A LOUER :
● 8e AV. MONTAIGNE appart. 370 m², dernier ét., balcon, travaux
● 7e MUSÉE D'ORSAY 225 m², 4 ch., 3 récept., 3e ét. Tél. : 45-51-24-70

RUEIL centre, studio de charme, commodités, calme. 2 765 F c.c. (hono. 2 825 F) Ag. Village 45-06-17-43.

NEUILLY 2-3 P., 85 m²
meublé, 3e ét., asc. s/jardins, 7 900 h. ch. 47-20-17-88

locations demandes

Schmid & Kohler France cherche location région Marne-la-Vallée : bureau 60 m² et dépôt entre 150 et 200 m² (8 m hauteur intérieure). Tél. : 48-14-55-47 Agences s'abstenir.

Cherche studio meublé sur *Marne-la-Vallée.* Env. 3 000 F. Tél. 48-14-55-47. Agences s'abstenir.

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

Part. cherche 2 pièces Paris intra muros, 4 000 F environ, 40 m². Tél. : 40-65-24-68 (bureau) 40-23-06-17 (après 20 h, répd.)



bureaux locations

ÉTOILE 425 m²
HÔTEL PARTIC. 1 900 F/M²/AN. AWI 42-67-37-37

fonds de commerce

A VENDRE SAINT-MANDÉ (94) restaurant d'angle, lic. IV, 50 places, 150 m² + dépend., cave, parfait état, belle cuis., loyer correct, px à déb. Tél. : 43-28-38-43

URGENT cause maladie, vends fonds salon toilettage, possibilité autre commerce, bien placé, face écoles, prix : 189 000 F à débattre. Tél. (h.d.b.) : 48-77-38-26

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

L'ASSOCIATION *AUTISME LIBERTÉ 92* cherche grand local sur espace vert spacieux pour 1 franc symbolique, afin de créer foyer de vie pour adultes autistes. Tél. : 47-49-40-49 à partir de 14 heures.

propriétés

ST-TROPEZ propriété 6 000 m², terr. 320 m² hab., *bord de mer, 11 MF. Notaire* 78-27-02-96 Fax : 72-00-95-20

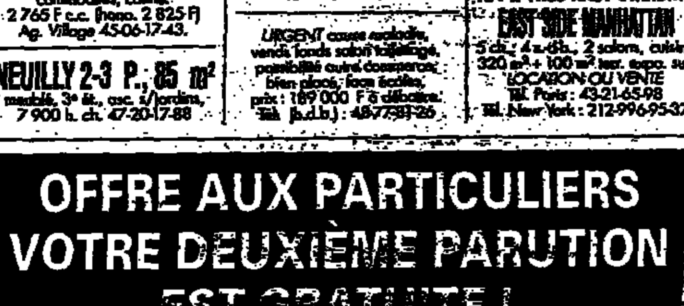
10' ANGERS, 206 m² hab dép., vue Loir Service, 986 000 F. AFF. A SAISIR. 41-69-51-26

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

immobilier etranger

APPT. TRÈS HAUT STANDING EAST SIDE MANHATTAN
5 ch., 4 s.-d.-b., 2 salons, cuisine 320 m² + 100 m² terr. expo. sud
LOCATION OU VENTE
Tél. Paris : 43-21-65-98
Tél. New York : 212-996-95-37





OFFRE AUX PARTICULIERS
VOTRE DEUXIÈME PARUTION EST GRATUITE !
TEL. : 44-43-77-40

LE MONDE DES CARRIÈRES

Société Internationale basée en Alsace recherche son
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADMINISTRATIF
Anglais courant, bonne connaissance des syndicats et apte à résoudre les conflits sociaux. *Maîtrise du droit* un atout. Expérience similaire *dans une entreprise de plus* de 500 employées requise. Personne déterminée et combative. Envoyer CV et lettre de motivation en anglais sous no 8887 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08

STATION SPORTS D'HIVER SAVOIE *CHERCHE*
6 COMMERCIAUX
FRANCE
Vente séjour été-hiver candid. secteurs couverts carte détenues par Fax : 79-05-82-17

LYC. FRANÇAIS PONDICHERY *RECH. DOCUMENTALISTE CERT.* CV. FAX. 19-91-413-34265

lycée privé sous contrat d'association du sud de la France recherche pour la rentrée septembre 1995,
UN PROFESSEUR AGRÉGÉ DE SCIENCES-PHYSIQUES
pour enseigner en CPGE mathématiques Spéciales (Option M) Expérience indispensable. Prière de tél. au 67-06-11-30

ETUDIANT CES DE LANGUE MATERNELLE ALLEMANDE pour un poste de marketing à Paris, mi-temps ou plein-temps. Tél. : à Carole au 42-94-89-05

DEMANDES D'EMPLOI

H., 40 ANS, TRIL., ANGL., ARABE exp., 10 ans, Direction cciale., galerie d'Art., ch. poste stable. tél. : 42-74-45-45

J.H. sérieux 10 ans exp. bon. réf., rech. place nettoyage *bureaux et locaux* prof. Tél. : 53-70-95-82.

17 A., EXP., BANCAIRE 3 ANS achats B.T.S action co., rech. poste stable Tél. : 43-30-90-89 (Rép)

DOCUMENTALISTE et/ou RESP. FORMATION rech. poste TEMPS PARTIEL Tél. : 39-57-24-81.

Maîtrise all. lit. éco. trad. pour entrep. et part. *Tél. : 69-30-56-54*

PROFESSEUR DE MATH ch. poste pour la rentrée 95 Tél. : 47-08-62-28

Journaliste juridique indép., exoract, der. 1 ou 2 j/semaine dans PRESSE, FORMATION, ÉDITION. Tél. Fax : 40-18-03-97

ASSISTANTE EN COMMUNICATION *26 ans, bac + 3,* communication et publicité, expérience de 3 ans : organisation de salons et de conférences, réalisation d'interviews et de communiqués de presse, chef de publicité, étudie toutes propositions *ss no 8796 Le Monde Publicité,* 133, av. des Champs-Elysées, *75409 Paris Cedex 08*

J. H 26 ans bac + 2 BTS INFORM gest. *dpl.* ANALYSTE PROGR. *télétrait.* et conversationnel 10 mois exp. en entre. Méth : Merise. Envir. AS/400. RES. : PC. Syst. expl. : DOS/Windows. OS/400 SGBDR SQL Lang. Pascal COB Basic Access DBase Visuel Lang. cotiir. OS/400 G. AP, *Adelia. Bur. : Word, Excel.* Elite 400 Rumba AMC disigner (mobile, motivé, dispon. de suite). Tél./Fax : 62-24-49-80.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. *« Que des affaires exceptionnelles ! »* Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin *Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo* Autre grand choix.

cours

ACCENTS OF AMERICA
l'américain avec des professeurs américains. Aussi · TOEFL 9, rue Casimir-Delavigne. *75006 Paris.*
44-07-05-05
Mo ODEON

Vacances tourisme loisirs

VACANCES D'ÉTÉ HOME D'ENFANTS JURA (900 m altitude) *près frontière suisse)* Agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe s., confortablement rénovée, 2 ou 3 enfants par chambre avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volonté, limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs, fabric. du pain, 2 300 F sem./enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

Pour passer vos annonces :

Le Monde PUBLICITE

44-43-76-03

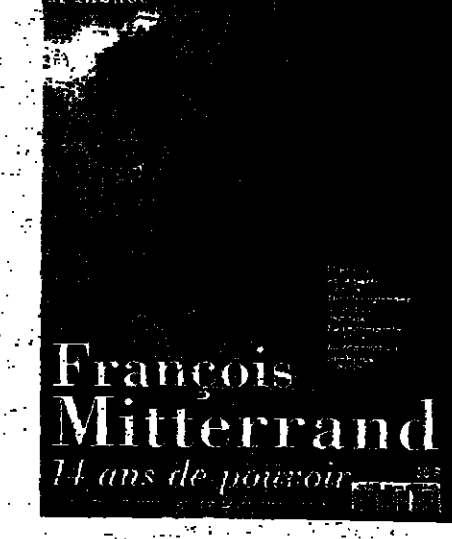
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32



Le Monde

HORS-SÉRIE EXCEPTIONNEL





François Mitterrand
14 ans de pouvoir

- L'homme et le parti (1916-1981)
- Du changement à l'échec (1981-1984)
- La reconquête (1984-1988)
- La rénovation manquée (1988-1995)

180 pages - 50 francs

PRIVATISATION La pression monte autour de la privatisation partielle de France Télécom. Estimant aujourd'hui extrêmement urgent de consolider leur partenariat stratégique avec Deutsche Telekom, ses dirigeants souhaitent pouvoir engager rapidement une alliance en capital avec leur homologue allemand et réaliser une opération du type Renault Volvo. ● LES SYNDICATS, hostiles à une privatisation partielle, ont appelé à une journée nationale d'action préventive le 30 mai. La précédente mobilisation des agents de France Télécom, en octobre 1993, avait abouti à un gel de la réforme du statut par Edouard Balladur. ● LE NOUVEAU GOUVERNEMENT va être très rapidement saisi du dossier, tandis que des voix s'élèvent, dans sa majorité, pour réclamer la mise sur le marché d'une partie du capital de France Télécom pour des raisons budgétaires.

France Télécom veut accélérer son changement de statut

Les pouvoirs publics pourraient choisir de sceller par un échange de capital l'alliance avec Deutsche Telekom pour imposer la réforme de l'entreprise publique. La précédente tentative s'était soldée par un échec face à la mobilisation des personnels

ACCÉLÉRER le pas. France Télécom se prépare à saisir le nouveau gouvernement, sitôt celui-ci formé, pour engager le plus prestement possible la transformation de son capital, c'est-à-dire sa privatisation partielle. *« Le gouvernement doit profiter de son état de grâce »*, dit-on dans les milieux des télécommunications, pour plusieurs raisons.

La première est que cette opération est indispensable pour que l'entreprise publique scelle, par un échange de capital, son alliance avec Deutsche Telekom. Le partenaire allemand qui est, depuis le 1er janvier 1995, à l'instar de France Télécom, une entreprise publique autonome, a d'ores et déjà programmé pour l'an prochain l'ouverture de son capital, et il presse France Télécom de faire de même. *« Les Allemands ont fait comprendre qu'ils nous accordaient encore un délai de six mois mais que l'affaire devait être sur les rails d'ici à la fin de l'année »*, explique un proche du dossier.

La deuxième raison est que l'hostilité des salariés à la privatisation ne pourra plus être désarmée qu'en « marchant ». Les pouvoirs publics fraîchement installés disposent d'un poids politique plus ferme pour mener à bien ce chantier sensible, qui avait été ouvert à l'été 1993 mais gelé au mois d'octobre suivant par crainte de remous sociaux. D'aucuns dans l'administration font valoir, plus cyniquement, que la confrontation avec les agents des télécommunications – si elle ne s'inscrit pas dans un climat d'agitation sociale généralisée – ne présente pas de risque politique majeur. *« Ses conséquences directes sur les usagers sont faibles, et une telle opération pourrait illustrer à point toute la rhétorique du changement développée par le candidat Jacques Chirac. »*

Aller vite, mais comment ? France Télécom propose d'inverser l'ordre des priorités. La réforme du statut lui importe moins que la consolidation de son alliance stratégique avec Deutsche Telekom. *« L'erreur des pouvoirs publics a été de dire, jusqu'ici, que Deutsche Telekom entrerait dans le capital de France Télécom à la faveur de sa privatisation partielle. Il faut axer le discours sur l'alliance et non sur l'ouverture du capital, qui n'en est qu'une conséquence pratique »*, explique un haut fonctionnaire. *« Le débat a été polarisé sur le statut, ce qui a avivé les craintes des agents sans mettre en valeur les enjeux du partenariat allemand. »*

Les dirigeants de l'opérateur français souhaitent donc que la privatisation partielle soit désormais présentée comme la condition d'une alliance et non comme une fin en soi. Dans un premier temps, l'idéal pour France Télécom serait de mener simultanément sa transformation en société anonyme et une ouverture du capital strictement limitée au partenaire allemand. La part privatisée serait alors inférieure aux 49 % du capital évoqués dans son schéma initial par Gérard Longuet, ministre de l'industrie, à l'automne 1993. La direction du Trésor a travaillé sur les modalités éventuelles d'un échange de participations croisées à hauteur de 20 % entre France Télécom et Deutsche Telekom, niveau souhaité par les deux partenaires.

Cette stratégie peut désamorcer certaines craintes. Mais elle présente un obstacle majeur pour les pouvoirs publics : se limitant à un simple échange de 20 % entre les deux partenaires, une telle privatisation partielle de France Télécom serait une opération blanche pour les caisses de l'Etat. Bercy attend des recettes de privatisation pour 1995 à hauteur de 55 milliards de francs, dont 50 milliards de francs restent encore à trouver. Pour y parvenir, il faudrait que le gouvernement privatise dans les six mois à venir à marche forcée la Caisse nationale de prévoyance (CNP), les AGF, Usinor-Sacilor, Renault en totalité, puis qu'il cède le restant des parts de l'État dans le capital d'Elf Aquitaine.

Plutôt que de multiplier ces opérations et d'user l'intérêt des investisseurs, certains, au ministère du budget, plaident depuis quelques mois pour la mise sur le marché d'une tranche du capital de France Télécom, dont la valeur globale est estimée à 200 milliards de francs par les analystes boursiers. Privatiser France Télécom pour assainir les finances publiques ou parce qu'on réalise une alliance stratégique, la démarche n'est pas la même. Mais l'administration du budget et les dirigeants de France Télécom voient leurs intérêts converger.

Restent les syndicats, qui ont appelé à une journée nationale d'action le 30 mai. La mobilisation des agents sera déterminante pour le nouveau gouvernement. Mais, contrairement à son prédécesseur, il est obligé d'aller de l'avant.

Caroline Monnot

L'impératif budgétaire du sénateur Arthuis

Jean Arthuis, rapporteur général du budget au Sénat, demande au nouveau gouvernement d'ouvrir partiellement le capital de France Télécom *« pour remédier à la situation grave des finances publiques »*. Cette situation, a expliqué mercredi 10 mai à la presse le sénateur centriste, impose qu'on se prépare à *« remettre en cause un certain nombre de conservatismes »*. M. Arthuis a estimé que l'Etat va devoir verser cette année environ 20 milliards de francs de dotations en capital aux entreprises publiques alors que le gouvernement Balladur n'a inscrit dans son budget 1995 que 8 milliards de francs. Les dotations en capital ont été sous-estimées et les recettes de privatisations espérées par le gouvernement Balladur devraient être très difficiles à réaliser. 55 milliards de francs sont prévus dans le budget, mais 50 milliards restent encore à trouver, a-t-il rappelé. Pour tenir ses engagements budgétaires, l'Etat va avoir besoin du *« cash »* que la privatisation partielle de France Télécom peut lui apporter, a indiqué M. Arthuis.

Une opération à risques

Sans attendre le résultat de l'élection présidentielle, l'ensemble des syndicats de France Télécom ont appelé les agents à cesser le travail le 30 mai. Une grève dite *« d'avertissement »* pour signifier au nouveau gouvernement que les agents sont hostiles à toute privatisation, même partielle. Rien d'étonnant à vrai dire : le 12 octobre 1993, au cours de la journée d'action organisée contre le projet Longuet, 75 % des agents – et plus de 60 % des cadres – avaient cessé le travail, contraignant le gouvernement Balladur à refermer le dossier. Si nul ne s'attend à une mobilisation aussi importante le 30 mai, beaucoup prévoient que plus de la moitié des agents pourraient débrayer, inquiets pour l'évolution de leur statut. Pourtant, depuis la précédente grève, un arrêt du Conseil d'Etat de novembre 1993 a éclairci la situation. Une société anonyme dont l'Etat conserverait la majorité du capital et dont il nommerait le président pourrait employer des fonctionnaires. Les agents aujourd'hui en place conserveraient leur statut actuel. Mais pas les futurs embauchés.

Le Conseil de la concurrence condamne des filiales de la Générale des eaux à 7 millions de francs d'amende

L'HISTOIRE TIENT parfois du roman noir. Et s'achève par un total de 7 millions de francs d'amendes infligées par le Conseil de la concurrence aux sociétés de collecte d'ordures ménagères dont le Conseil relève, dans sa décision du 4 avril non encore publique, qu'elles sont *« toutes filiales ou dépendantes à des degrés divers »* de la Générale des eaux, jetant une lumière crue sur les pratiques du premier groupe mondial de gestion déléguée de services publics.

Comme le rappelle le Conseil, en effet, *« la collecte des ordures ménagères et résidus urbains des grandes villes (...) est généralement confiée par les collectivités locales à des entreprises privées spécialisées, dans le cadre de concessions de service public conclues pour une durée de cinq à huit ans »*. Un marché en plein essor sur lequel la Générale et la Lyonnaise des eaux se taillent la meilleure part.

Les faits, cette fois, se déroulent sur les rives de la Méditerranée, lorsque les villes d'Hyères, Nans-les-Pins et Villefranche-sur-Mer lancent, à l'été 1992, trois appels d'offres pour la réalisation de cette collecte. Le premier est emporté par la SAN, le deuxième par Dragui-Transports. Le troisième, lui, est déclaré infructueux *« en raison de la disparité des propositions et de leurs manques de précision »*.

Trois appels d'offres auxquels avaient souscrit, en ordre dispersé, les sociétés SAN, déjà citée, Start-Barla et CPSP, toutes trois filiales indirectes de la Générale des eaux de Guy Dejouany, la Silim (contrôlée à parité par la Générale et la Lyonnaise des eaux, via la Société des eaux de Marseille), ainsi que la Sonevie et la Soneco (alors baptisée STAN).

Ces deux dernières sociétés présentent la particularité d'être dirigées toutes deux par Richard Pérez, qu'un invraisemblable bras de fer avait opposé quelques années auparavant aux éboueurs de la CGT à Nîmes, et d'appartenir à la galaxie Générale des eaux via, cette fois, la participation minoritaire que cette dernière détient dans Fougerolle (groupe Eiffage), elle-même actionnaire à 34 % de Sonevie et Soneco.

Les liens capitalistiques sont réels, donc, mais cachés. Interrogé, le maire d'Hyères déclarait ainsi, par lettre du 19 avril 1993, que ni lui ni les membres de la commission d'appel d'offres n'étaient informés *« des liens qui pouvaient unir les entreprises soumissionnaires »*. Très vite, pourtant, les enquêteurs allaient mettre en lumière le circuit d'information et de coordination des offres, mis en place entre les filiales directes de la Générale des eaux, d'une part, les sociétés de Richard Pérez, de l'autre.

C'est ainsi que le Conseil relève, pour ne citer que quelques exemples, que Start-Barla fournissait *« des prestations de conseil et d'assistance technique »* à la CPSP. Qu'une télécopie mystérieuse avait atterri sur le bureau de la Silim, rédigée par une main anonyme, mais à l'écriture *« identique »* à celle du directeur général adjoint de la Start-Barla et de la SAN. Que Richard Pérez, PDG des sociétés Sonevie et Soneco (ex-STAN), a reconnu avoir fait lui-même, pour Hyères comme pour Villefranche, *« deux offres, l'une pour Sonevie, l'autre pour STAN »*.

DÉSÉQUILIBRE

Considérant que, en matière de marchés publics, est de nature à fausser la concurrence *« le fait pour des entreprises ayant entre elles des liens juridiques ou financiers mais qui disposent de leur autonomie commerciale, de présenter des offres distinctes et concurrentes après s'être concertées »*, le Conseil de la concurrence a frappé – fort –, infligeant au prorata des chiffres d'affaires et des marchés convoités, 850 000 francs d'amende à Start-Barla, 1 million à SAN, 1,2 million à Silim, 1,5 million à la CPSP ainsi que 550 000 francs à la Soneco (ex-STAN) et 1,9 million à la Sonevie, les deux sociétés de M. Pérez.

La Générale des eaux reconnaît que ses trois filiales directes – SAN, CPSP et Start-Barla – ont plaidé coupable, mais annonce qu'elles vont se porter en appel, ces sociétés préparant leur fusion au moment des faits dans le cadre d'Onyx Méditerranée, déclinaison régionale de l'enseigne au sein de laquelle le groupe de Guy Dejouany a décidé de regrouper l'ensemble de ses activités dans la propreté urbaine.

Exemplaire, l'affaire pose clairement, au-delà même de la seule Générale des eaux, de ses 215 300 salariés et de ses... 2 547 sociétés, le problème de l'omniprésence des grands groupes français de services aux collectivités locales. Grands groupes présents à la fois par un écheveau d'entreprises filiales inextricablement mêlées ainsi que sur tous les marchés, eau, déchets ou, encore, télévision par câble...

Dans *Le Monde* du 3 novembre 1993, Philippe Séguin, l'un des principaux soutiens du président Jacques Chirac, dénonçait le *« combat des Horaces et des Curiaces »* entre collectivités locales et géants de l'eau, assurant même qu'on *« n'échappera pas à un débat sur la nationalisation, au moins partielle, des sociétés en question »*. En jouant avec le feu dans le Var, les filiales de la Générale des eaux ne lui donnent-elles pas implicitement raison ?

Pierre-Angel Gay

Un accord est passé avec l'allemand RWE dans les télécommunications

LA GÉNÉRALE DES EAUX négocie avec le géant allemand RWE (Rheinische Westfälische Elktrizitäswerke) une alliance dans les télécommunications, a annoncé, jeudi 11 mai, le numéro deux du groupe français, Jean-Marie Messier. *« Il s'agit d'une alliance franco-allemande de deux groupes privées face à l'alliance entre France Télécom et Deutsche Telekom »*.

Dans cette optique, la Générale vient de céder à RWE sa participation de 42 % dans la société allemande de radiotéléphone Dekrafone. RWE, premier producteur d'électricité privé outre-Rhin, peut ainsi, selon M. Messier, *« créer le deuxième service provider (opérateur) en Allemagne »*. RWE est dorénavant propriétaire de 100 % de Dekrafone, qui compte 150 000 abonnés.

La Générale des eaux donne ainsi la priorité au marché français, où, depuis quelques mois, elle pousse les feux de sa filiale dans le radiotéléphone, la SFR. En présentant les comptes du groupe, M. Messier a, en effet, rappelé que la compagnie a dégagé l'an dernier un bénéfice net, part du groupe, de 3,346 milliards de francs (+ 4,5 %), pour un chiffre d'affaires de 156,2 milliards (+ 5,8 %), et devrait à l'avenir veiller à utiliser de *« manière optimale »* ses fonds propres.

Ces chiffres masquent une certaine fragilité : une baisse d'un tiers du résultat d'exploitation à 3,7 milliards, après prise en compte du déficit de l'Immobilière Phénix (*Le Monde* daté 9-10 avril), ainsi qu'un endettement s'élevant à 52,5 milliards de francs. Le groupe va donc réduire ses investissements de 25,8 milliards de francs en 1994 à 18 milliards en 1995.

P.-A. G.

La pharmacie française occupe une position dominante au Vietnam

Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc et Sanofi bénéficient de la fidélité du consommateur local et de la relance de la coopération médicale entre les deux pays

A Hô Chi Minh-Ville, trois foires aux médicaments et au matériel médical prospèrent. Le marché vietnamien du médicament, encore naissant, devrait tripler d'ici à l'an 2000, pour atteindre quelque 2,5 milliards de francs. Pour l'heure, la demande est surtout satisfaite par des importations. Mais, malgré les problèmes de prix et de distribution, l'investissement en vaut la chandelle pour les entreprises étrangères depuis que le pays s'est ouvert, en 1987, aux capitaux extérieurs. L'implantation médicale traditionnelle de la France, ravivée dans les années 90, donne une longueur d'avance aux laboratoires français sur leurs concurrents. Mais le pire fléau est la contrefaçon, bien souvent conjuguée avec une fabrication réalisée dans de mauvaises conditions d'hygiène. Les industriels étrangers ont beau tirer la sonnette d'alarme, en transmettant les résultats préoccupants de leurs analyses, les autorités se révèlent impuissantes à mener la lutte. D'autant que, parmi les contrefacteurs, figureraient des entreprises d'Etat.

Hô Chi Minh-Ville
de notre envoyé spécial

Dans une cour carrée entourée d'une cinquantaine de magasins, des dizaines de caisses s'empilent au soleil. Dès le petit matin, un monde empressé de débardeurs et de commerçants s'agite. Dans le 11e arrondissement, à l'angle des boulevards Ly Thuong Kiêt et du 3-Février, se tient en permanence l'une des trois foires aux médicaments de Hô Chi Minh-Ville, les deux autres étant situées dans les 3e et 10e arrondissements. Ces centres, où l'on pratique à la fois la vente en gros et au détail, constituent, de manière étrange, des Bourses aux médicaments et au matériel médical : les prix s'y fixent au fil des jours, en fonction de l'offre et de la demande.

Représentant un chiffre d'affaires global évalué à 125 millions de francs en 1994, ces trois foires ont une influence déterminante car la région de Hô Chi Minh-Ville représente 80 % des transactions à l'échelon national. Comme ces Bourses prennent en compte des rumeurs invérifiées sur un surstockage, une pénurie ou l'arrivée prochaine de nouveaux lots, les prix des produits importés sont sujets à des à-coups parfois violents.

TRANSFERT DE FABRICATION

La pharmacie française occupe, surtout dans le Sud, une position dominante. « Pour plusieurs raisons : la confiance dans le produit français, la qualité des pharmaciens et médecins formés à la française avant 1975, les colis familiaux de médicaments envoyés, encore aujourd'hui, par la communauté vietnamienne de France, la fidélité ou le conservatisme du consommateur vietnamien », résume Patrice Descorps, délégué général de Sanofi-Vietnam. Même si leurs activités ont été mises en veilleuse pendant près de quinze ans, Roussel-Uclaf, filiale française du groupe allemand Hoechst, et Rhône-Poulenc ont été autorisés à demeurer sur place après 1975 et le deuxième a même toujours maintenu un cadre expatrié à Hô Chi Minh-Ville.

Née en 1973, Sanofi, filiale d'Elf, n'était qu'un petit importateur en 1975. En 1987, avec l'ouverture du Vietnam aux investissements étrangers, la société s'est intéressée au marché, d'abord en tant que commerçant. Après de longues négociations, l'usine d'Etat n° 23, dans la banlieue saïgonnaise de Thu-Duc, est devenue, en 1992, une société mixte, Sanofi Pharma Vietnam, dont Sanofi détient, depuis le 14 avril 1995, 70 % des parts et dans laquelle elle a investi 32 millions de francs. La production de cette usine restaurée, qui emploie aujourd'hui 287 salariés, dont deux cadres français, représente de 20 % à 30 % des ventes de Sanofi au Vietnam, le reste demeurant des produits importés.

Un marché tentant

Le marché global était estimé, l'an dernier, à quelque 875 millions de francs, en tenant compte des petites quantités réexportées sur le Cambodge et le Laos. Les entreprises étrangères, qu'ils importent par l'intermédiaire de sociétés d'Etat vietnamiennes ou produisent sur place, sont d'autant plus tentés que le marché vietnamien devrait au moins tripler d'ici à la fin du siècle.

Le marché du médicament au Vietnam est le premier poste des importations françaises dans ce pays. Compte tenu des productions locales, ce marché est actuellement dominé par Roussel-Uclaf, filiale française du groupe allemand Hoechst, et la filiale française du suisse Roche. Le troisième rang est partagé par Rhône-Poulenc, Sanofi et un autre suisse, Ciba-Geigy. Les deux suisses ne produisent pas sur place, mais, en 1994, les importations de médicaments et matériel médical ont représenté 60 % du marché national. Les deux tiers de la production locale, souvent le fait d'entreprises d'Etat, ne correspondent pas aux normes internationales. Selon un expert français, *« les deux tiers de ces laboratoires devraient être fermés et le dernier tiers réhabilité »*.

Dans l'usine 23 de Sanofi à Thu-Duc, de très strictes précautions sanitaires ont dû être prises afin de réaliser progressivement le transfert sur place de la fabrication de médicaments comme le Quinimax (antipaludéen), le Thiophenicol (antibiotique), l'Alphachymo (anti-oedème) et le classique Mercryl Laurilé. L'idée est d'habituer le patient vietnamien non seulement aux produits qui n'étaient pas sur le marché voilà vingt ans, mais aussi à une qualité égale entre produits importés de France et médicaments fabriqués au Vietnam, qui coûtent en moyenne 25 % moins cher.

CONTREFAÇON

Les industriels de la pharmacie française s'appuient sur une relance de la coopération médicale, gouvernementale ou privée, entre les deux pays, ainsi qu'en témoignent, à Hô Chi Minh-Ville, l'Institut du Coeur, l'Institut Pasteur et la Fondation Grall. Ils se heurtent, cependant, à des problèmes de distribution et de prix, mais aussi à la contrebande et à la contrefaçon. Quantités d'emballages et de marques sont des copies quasi identiques des produits de Roussel et de Sanofi. Effectuées dans les laboratoires français, les analyses – dont les résultats sont aussitôt transmis aux organismes officiels intéressés – sont préoccupantes.

« Il y a des médicaments sous-dosés ou des gélules, achetées sur le marché, qu'on remplit simplement de glucose. L'opération est criminelle : le malade pense avoir suivi un traitement, ce qui n'est pas le cas. Elle l'est encore plus quand, dans la fabrication, les conditions d'hygiène n'ont pas été respectées, provoquant notamment le développement d'allergies », explique-t-on à l'usine 23.

Il y a plus grave avec la mise en vente de médicaments périmés, mais aussi de médicaments de substitution. *« L'ordonnance du médecin peut être bonne, mais, si le client n'a pas les moyens de payer les médicaments prescrits, on lui en présente d'autres supposés avoir les mêmes effets, moins chers et d'une qualité parfois douteuse »*, résume un habitué. Face à la contrefaçon, dans un pays où le revenu annuel par tête d'habitant est évalué à 1 200 francs, le patient est souvent désarmé.

Contre ce fléau, les pouvoirs publics luttent avec des moyens bien réduits : le ministère de la santé ne dispose même pas d'un corps de véritables inspecteurs. En outre, parmi les contrefacteurs, figureraient des entreprises d'Etat. Les services de santé se contentent donc souvent d'enregistrer les analyses fournies par les laboratoires des compagnies pharmaceutiques étrangères.

Aux yeux de ces dernières, l'investissement vaut cependant la peine. En l'an 2000, le marché du médicament au Vietnam sera de quelque 2,5 milliards de francs, selon les projections actuelles. Pour les Français, l'avantage initial se diluera au fil des années, notamment avec la concurrence attendue, depuis la levée de l'embargo économique en février 1994, de produits américains. Mais la forte tradition médicale et hospitalière française, relancée depuis le début des années 90, demeurera encore longtemps un atout.

Jean-Claude Pomonti



Matra Transport cherche un partenaire pour son métro automatique

MATRA TRANSPORT n'échappera pas au mouvement de concentration en cours dans l'industrie ferroviaire mondiale. Après la fusion, annoncée en mars, entre les activités ferroviaires du groupe helvético-suédois ABB et de l'allemand AEG, du groupe Daimler-Benz, la filiale de Matra-Hachette est aussi en quête d'un partenaire. *« Nous cherchons une alliance avec une grande entreprise ayant une activité importante dans la signalisation ferroviaire, de préférence un partenaire étranger »*, énonce Frédéric d'Allest, PDG de Matra Transport.

Pour l'heure, la compétition reste ouverte. Dans tous les cas de figure, Matra veut garder au moins 50 % de la future entité, comme ce fut le cas dans l'accord conclu entre Matra Communication et le groupe canadien Northern Telecom. Spécialisée dans les métros automatiques avec le VAL, les automatismes intégraux (comme le projet Meteor de la RATP) et d'aide à la conduite, l'entreprise se trouve sur un créneau étroit qui la rend d'autant plus sujette aux aléas économiques et à la concurrence du tramway, moins cher en surface. *« Il nous faut élargir notre portefeuille avec des activités plus régulières »*, estime M. d'Allest.

L'éventualité d'un accord avec ABB, qui correspondait bien au profil, est compromis. Des discussions ont bien eu lieu par le passé entre Matra et la société helvético-suédoise, mais cette dernière va devoir « digérer » sa nouvelle alliance qui la propulse au premier rang mondial. Toutefois, ABB et Matra Transport ont passé un accord commercial pour proposer ensemble un métro automatique. Cet accord n'est pas actuellement remis en cause et les partenaires travaillent ensemble pour répondre à un appel d'offres à Copenhague. Siemens pourrait être tenté de trouver un allié en Europe. Le constructeur allemand, qui avait déjà cherché à se marier avec AEG, risque de se trouver fragilisé sur ses terres. Et il ne déplairait probablement pas à Matra Transport de trouver un allié européen plutôt que de convoler avec un prétendant d'outre-Atlantique, comme Bombardier.

Reste encore la Compagnie des Signaux, qui a développé une activité de signalisation importante mais dont le partenaire Ansaldo aurait son mot à dire, ou encore GEC-Alsthom souvent concurrent.

SÉRIE NOIRE

Les résultats 1994 – particulièrement mauvais – de Matra Transport rendent l'union d'autant plus pressante. Le chiffre d'affaires s'est établi à 491 millions de francs, en recul de 52 %. Les résultats ont plongé dans le rouge, avec 240 millions de francs de déficit. Toutefois, l'entreprise aurait atteint l'équilibre si elle n'avait dû faire des provisions quasiment égales à ses pertes en raison d'un contentieux juridique sur le VAL de Taïpeh.

Matra Transport avait réclamé des compensations en raison d'un retard dans le génie civil de près de trois ans. Mais alors que la chambre arbitrale lui avait accordé un dédommagement de 220 millions de francs, la Cour de district a annulé la décision. L'affaire est désormais devant la Haute-Cour et Matra Transport ne désespère pas d'obtenir gain de cause. Enfin, 1994 a vu s'enliser les VAL de Bordeaux et de Rennes. Devenus des enjeux politiques forts, les projets sont remis en cause et leur avenir est suspendu aux prochaines élections municipales. A l'export, le tableau n'est guère plus reluisant. Le contrat de VAL signé en 1992 à Bratislava reste en attente de solutions de financement. Le contrat d'études, signé avec la ville de Turin d'une part et avec Fiat d'autre part, a été pris dans la tourmente italienne. Enfin, Matra a perdu un contrat, l'an passé, à Kuala Lumpur, au profit du canadien Bombardier.

Cette série noire n'empêche pas les dirigeants de la filiale de Matra Hachette de croire en l'avenir des automatismes dans le transport public. Avec, dans l'immédiat, deux projets pour relancer la machine : l'extension du VAL de Lille et la réalisation d'une deuxième ligne à Toulouse.

Martine Laronche

Les Etats-Unis sont déterminés à ouvrir les marchés japonais « d'une façon ou d'une autre »

Washington annonce des mesures de représailles et porte plainte devant l'OMC

Le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, a annoncé, mercredi 10 mai, que l'administration Clinton avait décidé de porter la querelle américano-japonaise sur l'ouverture du marché nippon de l'automobile devant l'organisation mondiale du commerce (OMC). Mais parallèlement, Washington, qui veut ouvrir le marché nippon *« d'une façon ou d'une autre »*, va mettre en place des sanctions commerciales.

WASHINGTON et TOKYO
de nos correspondants,

Pour les Etats-Unis, le plus grand risque dans cette partie de bras de fer engagée contre le Japon sur l'automobile (*Le Monde* du 10 mai), était, en annonçant des sanctions unilatérales, de se voir accusés de faire cavalier seul, au mépris de l'existence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la vocation est de statuer sur les différends commerciaux entre deux pays. En portant plainte en parallèle devant l'OMC, Washington pense avoir trouvé la parade.

M. Kantor a adressé une lettre circonstanciée au président de l'OMC, Renato Ruggiero (un homme dont les Etats-Unis ont tout fait pour essayer d'empêcher l'élection), dans laquelle le Japon est accusé d'avoir *« manqué à ses obligations dans le cadre de l'OMC »* en se livrant à des pratiques *« discriminatoires »* dans le domaine de l'automobile, ce qui revient à *« contrecarrer un commerce libre et équitable »*. L'administration américaine estime que l'attitude de Tokyo a constitué *« une source d'ennui et d'irritation au cours des trente dernières années »*, et veut ouvrir le marché japonais *« d'une façon ou d'une autre »*. Il est temps, estime-t-on à Washington, de porter un coup décisif dans les défenses du protectionnisme nippon.

M. Kantor ne mentionne pas les mesures de représailles que l'administration américaine a l'intention de prendre au titre de la « section 301 » de la législation commerciale et dont le détail devrait être connu dans quelques jours. La plainte américaine auprès de l'OMC ne sera déposée qu'à l'issue d'un délai d'environ quarante-cinq jours. C'est à ce moment-là que la procédure d'arbitrage de l'organisation qui a succédé au GATT entrera en vigueur. Avant cette échéance, la procédure de la « section 301 » au sujet des sanctions aura cependant été engagée.

Une première liste d'importations japonaises donnera lieu, pendant trente jours, à ce que M. Kantor appelle des *« commentaires publics »*. Ce délai est dû à la fois à des raisons administratives, au souci de mieux « cibler » les sanctions et à la volonté de Washington de ménager d'ultimes négociations. Un compromis est encore possible à Halifax (Nouvelle-Ecosse) à la mi-juin, lorsque le président Bill Clinton rencontrera le premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, à l'occasion du sommet du G 7 (le groupe des sept pays le plus industrialisés).

Bill Clinton a souligné qu'il soutenait *« fermement »* les mesures commerciales contre le Japon, même si ce pays est *« un important allié et ami »* des Etats-Unis. Cette résolution officielle ne peut qu'être populaire aux Etats-Unis. Les « trois grands » de l'industrie automobile américaine (Chrysler, Ford et General Motors), emploient directement 690 000 personnes et, indirectement, plus de 2,5 millions. Dans une tribune libre publiée mercredi par le *Washington Post*, Thomas Denomme, vice-président de Chrysler, résume ainsi sa position sur le Japon : *« c'est une société fermée et mercantiliste où le gouvernement et l'industrie travaillent main dans la main pour empêcher toute compétition étrangère sérieuse sur le marché domestique, tout en poursuivant une guerre économique de conquête sur les marchés extérieurs »*.

L'industrie automobile américaine, rappelle-t-il, a vendu 400 000 véhicules au Japon depuis vingt-cinq ans, alors que 40 millions de voitures japonaises ont été vendues aux Etats-Unis. Sur le plan politique, Bill Clinton a, semble-t-il, tout à gagner en faisant preuve d'une telle fermeté : le Sénat a adopté une résolution pour soutenir la position de l'administration.

A la suite de l'annonce de la décision de principe américaine, Ryutaro Hashimoto, ministre de l'industrie et du commerce extérieur (MITI), a qualifié cette initiative de *« très regrettable »* et a déclaré, mercredi 10 mai, que Tokyo *« porterait le différend sur les automobiles devant l'OMC dès que la liste des sanctions américaines sera connue »*. Mais le gouvernement japonais a souligné son intention de poursuivre parallèlement les efforts de déréglementation dans le souci évident d'éviter que le marché nippon ne soit taxé de fermeture par l'opinion internationale. Car il craint que Washington ne rallie les Européens à son offensive et que le différend automobile n'affecte l'ensemble des relations commerciales nippones.

Philippe Pons et Laurent Zecchini

La Société de banque suisse rachète la banque britannique Warburg

La Société de banque suisse (SBS) va lancer une offre publique d'achat de 6,6 milliards de francs sur les seules activités de banque d'affaires de Warburg

APRÈS L'ÉCHEC, en décembre, de son rapprochement avec la banque américaine Morgan Stanley, la première banque d'affaires britannique SG Warburg était contrainte de perdre son indépendance. Elle était fragilisée par cette alliance ratée et trop petite pour affronter un marché international où l'importance des fonds propres et la capacité de placement sont devenus des atouts majeurs. Morgan Stanley avait renoncé, refroidi par les réticences et les exigences de Mercury Asset Management (MAM), la filiale de gestion de fonds contrôlée à 75 % par la banque britannique.

« Nous allons compter sur nos propres moyens pour devenir une banque planétaire », plastronnaient, après l'échec,les dirigeants de Warburg. Mais la City de Londres n'était pas dupe et cherchait déjà le nom de celui qui finirait par mettre la main sur Warburg, énumérant un à un les noms du gotha de la finance, dont celui de la troisième banque suisse, la SBS. La deuxième banque suisse, en mal de croissance, avait fini par confirmer officiellement au début du mois ses intentions (*Le Monde* du 3 mai)le jour même ou le *Wall Street Journal* annonçait l'existence de négociations entre les dirigeants de Warburg et la banque américaine Smith Barney.

Sauf contre-OPA toujours possible, la SBS devrait réussir à mettre la main sur la première banque d'affaires britannique mais laissant de côté sa filiale MAM, qui restera indépendante. La nouvelle entitée baptisée SBS Warburg réunira la totalité des activités de banque d'affaires de SG Warburg avec la division International et Finances de SBS. Son directeur général sera le Suisse Marcel Ospel, membre du conseil d'administration de l'établissement de Bâle. Pour la SBS, Warburg représente le *« complément idéal »* pour devenir une banque totalement intégrée, estime M. Ospel.

Mais Warburg n'est pas dans une situation facile. Elle a annoncé une baisse de 86 % de son bénéfice imposable pour l'exercice 1994-95 clos en mars, à 42,1 millions de livres (326 millions de francs) contre 297 millions l'année précédente. Les activités de banque d'affaires, sur lesquelles portent l'offre de la SBS, ont enregistré une perte d'exploitation de 16,9 millions de livres, comparé à un bénéfice de 204,7 millions. Selon Warburg, ces activités sont redevenues rentables depuis la fin de l'exercice 1994-95. Quant à Mercury Asset Management, elle a réalisé un bénéfice d'exploitation de 111,5 millions de livres contre 109,5 millions. Warburg va payer 35 millions de livres à MAM pour couvrir les frais de séparation. MAM avait, à la fin mars,63,5 milliards de livres sous gestion.

Si elle s'est résignée à trouver inévitable le passage sous allégeance de Warburg, la City n'en reste pas moins frappée par la mainmise étrangère sur ses fleurons. Barings a été racheté en mars par le néerlandais ING, Morgan Grenfell est passé sous le contrôle de la Deutsche Bank, Charterhouse a été repris par le français CCF et l'allemand BHF, Alexander Laing par le Crédit lyonnais ou encore Gartmore par Indosuez. Et la liste n'est pas close : les banques d'affaires Kleinwort Benson et Schroders font déjà figure de proies potentielles. D'un côté, les grands établissements historiques de la City y perdent leur indépendance, mais de l'autre la première place bancaire du monde y renforce sa suprématie et confirme son pouvoir d'attraction.

« Si les grandes banques commerciales achètent des banques d'affaires, c'est parce qu'il s'agit de métiers très différents des leurs dont elles veulent acquérir la compétence, explique Elie Vannier, directeur général de Morgan Grenfell à Paris. *Si elles le font à Londres, c'est que ce métier existe réellement dans deux pôles d'expertise au monde, Londres et New York, auxquels s'ajoutent les cas particuliers de Lazard à Paris et de Mediobanca à Milan. »* Même les Suisses vont chercher les équipes là ou elles existent.

E. L.

■ **CREDIT LYONNAIS : le président de la banque, Jean Peyrelevade,** entendu mercredi 10 mai par la commission des finances de l'Assemblée nationale, n'a pas suffisamment *« rassuré »* les députés sur le deuxième plan de sauvetage de la banque publique, a estimé Philippe Auberger, rapporteur général du budget. Pour le député RPR, auteur d'une proposition de loi ~~qui demande notamment~~ une limitation à 50 milliards de francs de la garantie de l'Etat, la question est de savoir si *« le prochain gouvernement reprendra entièrement à son compte ce plan ou envisagera d'autres éléments »*.

■ **US BANCORP : la banque régionale américaine** va fusionner avec West One Bancorp, située également au nord-ouest des Etats-Unis, en procédant par échange d'actions estimé à 1,6 milliard de dollars (7,8 milliards de francs environ). Cette fusion va créer l'un des trente premiers groupes bancaires américains avec des actifs totalisant 30 milliards de dollars.

■ **SAINT-GOBAIN DESJONQUERES : la filiale du groupe Saint-Gobain,** leader mondial du flaconnage, a annoncé mercredi 10 mai la construction d'une usine aux Etats-Unis, pour un investissement de 40 millions de dollars (200 millions de francs environ). La future usine, qui sera la première implantation outre-Atlantique de cette filiale, fabriquera des flacons de parfum de luxe destiné au marché américain, qualifié de *« l'un des plus dynamiques »* du secteur.

L'embellie du franc se confirme

LE FRANC continue à se redresser face à la monnaie allemande. Il s'échangeait jeudi 11 mai dans la matinée à 3,5050 francs pour 1 deutschemark, soit un gain de 7 centimes par rapport à son niveau du vendredi 5 mai. Les investisseurs avaient été soulagés par la victoire de Jacques Chirac. Ils le sont également à la perspective de voir Alain Juppé – et non Philippe Séguin, adversaire déclaré de la politique du franc fort – s'installer à l'hôtel Matignon. L'orthodoxie économique et financière et l'attachement à la construction européenne du président par intérim du RPR les rassurent.

Le franc profite également du rebond du dollar. Malgré l'annonce par la Maison Blanche de sanctions commerciales contre le Japon, le billet vert s'est sensiblement apprécié. Il s'échangeait jeudi matin à 1,3905 mark, 83,90 yens et 4,8755 francs. Le franc français n'est d'ailleurs pas la seule devise européenne à profiter de la reprise de la monnaie américaine et du moindre appétit des investisseurs internationaux pour la monnaie allemande. La lire italienne s'est redressée à 1167 lires pour 1 mark (1 187 mardi), comme la peseta espagnole à 86,60 pesetas pour 1 mark (87,66 mardi). Même la livre sterling, sérieusement chahutée depuis plusieurs jours et qui avait touché mardi un plus bas niveau historique de 2,17 marks, est remontée à 2,2025 marks.

Dans ce contexte, considérer d'ores et déjà que le troisième tour monétaire n'aura pas lieu serait, selon les analystes, quelque peu prématuré. Ils observent que de nombreuses questions restent en suspens et que cette incertitude pourrait rapidement limiter la progression du franc. Les investisseurs internationaux pourraient réagir favorablement aux premières déclarations du nouveau gouvernement, qui s'empressera probablement de réaffirmer son attachement à la stabilité monétaire. Mais ils pourraient réserver un accueil moins chaleureux à ses premières mesures concrètes.

Parce qu'elle partage la méfiance des professionnels des marchés financiers, la Banque de France devrait rester elle aussi vigilante au cours des prochaines semaines. Plutôt que de forcer la détente des taux en procédant à une réduction de ses taux directeurs, elle devrait se contenter d'accompagner la décrue des taux du marché monétaire. Par petites touches de 0,25 %, le taux des prises en pension à 24 heures, aujourd'hui fixé à 7,75 %, pourrait être réduit progressivement.

P.-A. D.

Recul du mark face au franc



Le franc a regagné 7 centimes face au mark depuis l'élection de Jacques Chirac.

■ **WALL STREET a inscrit un nouveau record en réussissant à passer mercredi la barre des 4 400 points. L'indice Dow Jones a gagné 13,84 points, soit 0,32 % à 4 404,62 points.**

■ **LA BOURSE DE LONDRES a terminé à son plus haut niveau depuis 14 mois mercredi, soutenue par la reprise de la livre. L'indice Footsie a terminé la séance à 3 290,1 points.**

■ **LES AUTORITÉS monétaires américaines sont par deux fois intervenues au premier trimestre pour soutenir le dollar, achetant pour 1,42 milliard de dollars au total.**

■ **LE DÉPARTEMENT DU TRÉSOR américain a vendu pour 12,5 milliards de dollars en bons à 10 ans à un taux moyen de 6,61 %, soit son plus bas niveau depuis 1994.**

■ **LE PROCESSUS DE SANCTIONS commerciales engagé par les Etats-Unis contre le Japon aura des conséquences négatives à moyen terme pour le dollar.**

LES PLACES BOURSIÈRES

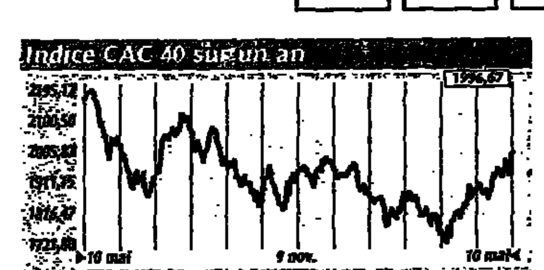
CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↗	↘	↗	↘	↗	↗	↗
Clôture	1 mois	1 an	3 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Paris renoue avec les 2 000 points

LA BOURSE DE PARIS, en baisse en début de séance sous l'effet de prises de bénéfice, renouait avec la hausse par la suite dans un marché encore très actif. En baisse de 0,77 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers 11 heures un gain de 0,67 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,50 % à 2 006,68 points. La veille, l'indice avait franchi de façon éphémère ce niveau des 2 000 points, abandonné au début du mois de septembre 1994. Le montant des échanges s'élevait à 2,8 milliards de francs dont 2,4 milliards de francs sur les seules valeurs du CAC 40. Le Matif qui baissait de 22 centièmes à 115,26 en début de journée, était à présent positif de 24 centièmes à 115,72.

Aux Etats-Unis mercredi le taux des Bons du trésor à 30 ans est remonté à 6,97 % contre 6,95 % la veille. Dans la matinée, ce taux était même tombé à 6,84 % après la publication du livre beige de la Réserve fédérale (Fed) qui indiquait une croissance quelque peu ralentie en avril aux Etats-Unis.

Du coté des valeurs, les résultats 1994 du groupe Alcatel Alsthom étant plus mauvais que prévu, Alcatel Câble et Alcatel Alstom reculaient respectivement de 6,8 % et de 6,9 %. Pechiney International abandonnait 2,4 %.



CAC 40 5 jours

Ciments français, valeur du jour

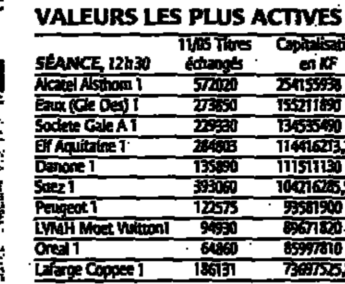
DOPÉ PAR LES RÉSULTATS du premier trimestre, le titre Ciments français a terminé la séance mercredi 11 mai à son plus haut cours de l'année, à 240,10 francs dans un volume de 79 000 titres. Le groupe a annoncé pour le premier trimestre de 1995 un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de francs, en baisse apparente de 4 % par rapport à celui de la même période de 1994 mais en hausse de 3 % à périmètre et taux de change comparables. Le dividende des actions privilégiées « B » sera de 17,50 francs avec 8,75 francs d'avoir fiscal et celui des actions « A » de 1,25 franc avec un avoir fiscal de 63 centimes.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 11/05	Var. % 10/05	Var. % 31/12
Colas 1	1015	+4,10	+15,20
Imetal 1	561	+3,89	+8,72
Finextel 1	85	+3,66	−8,70
Via Banque 1	309,90	+3,65	−16,24
Euro RSCG W.W 1	505	+3,48	−8,18
Labinal 1	806	+3,20	+18,52
Euro Disney 1	17,90	+3,17	+60,53
Selectibanque 1	167	+3,09	+8,37
Thomson-CSF 1	140,70	+3,08	−11,95
Olipar 1	12,35	+2,92	+21,07
BAISSES, 12h30			
Alcatel Cable 1	354,40	−6,98	−19,30
Alcatel Alsthom 1	439	−6	−3,72
Elf Gabon 1	997	−2,82	−3,67
UIS 2	200	−2,44	−6,10
Pechiney Intl 1	129,10	−2,34	−19,31
BIS 1	393	−2,21	+21,67
Eiffage 1	1000	−1,96	+23,60
Dassault Electro 1	327,50	−1,95	−17,71
Metaleurop 1	65	−1,89	−14,69
Dassault-Aviation1	441	−1,78	+2,55

VALEURS LES PLUS ACTIVES

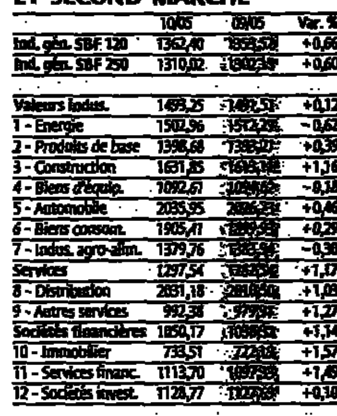


SÉANCE, 12h30	11/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	572020	254155938
Eaux (Gle Des) 1	273850	155211890
Societe Gale A 1	229330	134535490
Elf Aquitaine 1	284803	114416213,70
Danone 1	135890	111511130
Suez 1	393060	104216285,90
Peugeot 1	122575	93581900
LVMH Moet Vuitton1	94930	89671820
Oreal 1	64860	85997810
Lafarge Coppee 1	186131	73697525,80

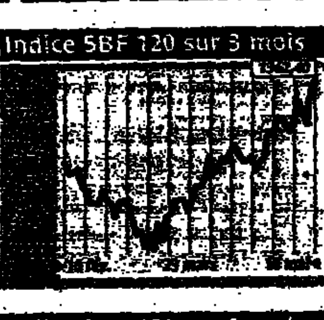
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 11/05	Var. % 10/05	Var. % 31/12
Ed.Quo Vadis (Ns)	154,30	+4,96	−21,87
Technofan (B)	110,30	+4,94	+10,30
Com (B) 1 #	103,90	+4,94	+29,87
Virbac	579	+4,98	+5,46
Sodere (M)	42,10	+4,72	−10,42
BAISSES, 12h30			
Petitjean	94,80	−9,71	−24,16
Int. Computer #	136	−4,89	−6,20
Computel	17,60	−4,86	−26,66
TFI-1	467	−4,69	−3,55
Bisc. Gardeil (B)	102	−4,58	−14,28

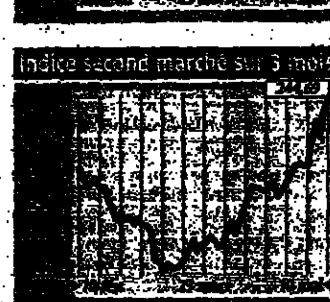
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ



	10/05	09/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1362,40	1353,58	+0,66
Ind. gén. SBF 250	1310,02	1302,34	+0,60
Valeurs indus.	1493,25	1492,51	+0,12
1 - Energie	1502,96	1512,29	−0,62
2 - Produits de base	1398,68	[illegible]	+0,39
3 - Construction	1631,85	[illegible]	+1,16
4 - Biens d'équip.	1092,61	[illegible]	−0,18
5 - Automobile	2035,95	[illegible]	+0,46
6 - Biens consom.	1905,41	[illegible]	+0,29
7 - Indus. agro-alim.	1379,76	[illegible]	−0,38
Services	1297,54	[illegible]	+1,17
8 - Distribution	2031,18	[illegible]	+1,08
9 - Autres services	992,38	[illegible]	+1,27
Sociétés financières	1050,17	[illegible]	+1,14
10 - Immobilier	733,51	[illegible]	+1,57
11 - Services financ.	1113,70	[illegible]	+1,49
12 - Sociétés invest.	1128,77	[illegible]	+0,10
Ind. Second Marché	244,69	[illegible]	+0,29







Wall Street dépasse les 4 400 points

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en forte baisse jeudi 11 mai, affectée par d'importantes prises de bénéfices. L'indice Nikkei a perdu 364,76 points, soit 2,17 %, à 16 461,73 points. Au lendemain des sanctions commerciales américaines, les investisseurs ont également massivement vendu les valeurs vedettes exportatrices, notamment l'automobile et le matériel électrique.

La veille, Wall Street a réussi à passer mercredi la barre des 4 400 points, mais cette progression a bénéficié surtout aux valeurs vedettes, alors que le reste du marché était déprimé par une remontée en séance des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a gagné 13,84 points, soit 0,32 %, à 4 404,62 points. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, *principale référence, remontait* à 6,97 % contre 6,95 % mardi soir.

A Londres, soutenu par la fermeté des obligations ainsi que la reprise de la livre, le Stock Exchange a terminé à son plus haut niveau depuis quatorze mois. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé *en hausse de 28,9 points* à 3 290,1 points, soit un gain de 0,9 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/05	Cours au 09/05	Var. en %
Paris CAC 40	1996,67	1988,67	+0,40
New-York/DJ indus.	4382,48	4390,78	−0,19
Tokyo/Nikkei	16826,50	16958,20	−0,78
Londres/FT100	3290,10	3261,20	+0,88
Francfort/Dax 30	2059,06	2039,59	+0,95
Frankfort/Commer.	762,35	754,67	+1,01
Bruxelles/Bel 20	1646,57	1644,17	+0,15
Bruxelles/Général	1448,13	1446,08	+0,15
Milan/MIB 30	15419	15295	+0,80
Amsterdam/Gé. Cbs	285,80	284,20	+0,56
Madrid/Ibex 35	300,71	299,40	+0,44
Stockholm/Affarsal	1215,67	1220,17	−0,37
Londres FT30	2504,10	2474,70	+1,17
Hong Kong/Hang S.	8796,88	8574,08	+2,53
Singapour/Strait t	2091,90	2091,90	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

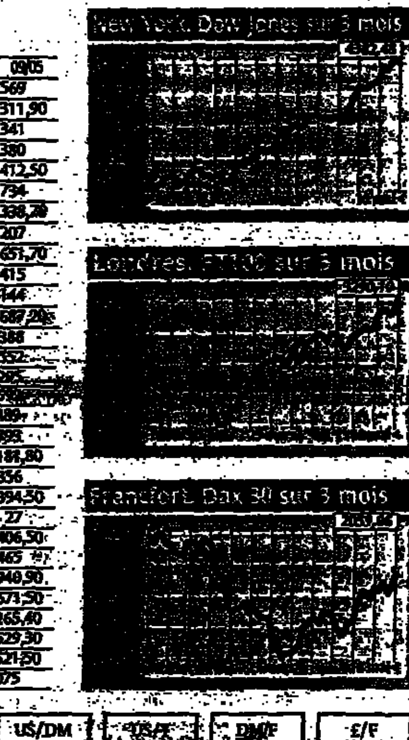
	10/05	09/05
Alcoa	43,37	43
American Express	35,25	35,50
Allied Signal	41,12	41,25
AT & T	51,50	51,87
Bethlehem	14,75	14,25
Boeing Co	54,50	55,75
Caterpillar Inc.	58,75	57,87
Chevron Corp.	49,12	48,50
Coca-Cola Co	61,50	61,12
Disney Corp.	53,12	54,37
Du Pont Nemours&Co	68,12	67,62
Eastman Kodak Co	59,87	61,12
Exxon Corp.	70,37	69,87
Gén. Motors Corp.H	41,37	41,62
Gén. Electric Co	59,25	58,62
Goodyear T & Rubbe	40	40
IBM	93,87	93,62
Intl Paper	77,62	78
J.P. Morgan Co	68,50	68,87
Mc Don Dougl	64,87	64,62
Merck & Co.Inc.	43,12	44,12
Minnesota Mng.&Mfg	61,75	59,37
Philip Moris	71,87	71,75
Procter & Gamble C	71	71,25
Sears Roebuck & Co	55,12	53,75
Texaco	69,12	67,75
Union Carb.	31,50	31,75
Utd Technol	74,50	74,87
Westingh. Electric	15	15
Woolworth	15,37	15,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/05	09/05
Allied Lyons	5,61	5,48
Barclays Bank	6,58	6,41
B.A.T. industries	4,81	4,77
British Aerospace	5,41	5,32
British Airways	4,27	4,19
British Gas	2,98	2,95
British Petroleum	4,65	4,62
British Telecom	4,04	4
B.T.R.	3,39	3,36
Cadbury Schweppes	4,56	4,53
Eurotunnel	2,09	2,04
Glaxo	7,28	7,28
Grand Metropolitan	4,02	3,99
Guinness	4,77	4,69
Hanson Plc	2,40	2,38
Great Ic	6,03	5,98
H.S.B.C.	7,64	7,44
Impérial Chemical	7,61	7,54
Lloyds Bank	6,67	6,50
Marks and Spencer	4,25	4,23
National Westminst	5,49	5,44
Peninsular Orienta	5,80	5,74
Reuters	4,76	4,71
Saatchi and Saatch	1,04	1,02
Shell Transport	7,64	7,61
Smithkline Beecham	4,95	4,98
Tate and Lyle	4,38	4,34
Univeler Ltd	11,95	12,11
Wellcome	10,69	10,63
Zeneca	9,29	9,23

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	10/05	09/05
Allianz Holding N	2582	2569
Basf AG	311	311,90
Bayer AG	344,50	341
Bay hyp&Wechselbk	387	380
Bayer Vereinsbank	421,50	412,50
BMW	737,50	734
Commerzbank	341,50	338,20
Continental AG	206,50	207
Daimler-Benz AG	661	651,70
Degussa	426	415
Deutsche Babcock A	138	144
Deutsche Bank AG	697,30	687,20
Dresdner BK AG FR	392	388
Henkel VZ	548	552
Hoechst AG	296,80	295
Karstadt AG	[illegible]	[illegible]
Kaufhof Holding	490,50	489
Linde AG	812	[illegible]
DT. Lufthansa AG	185,60	181,80
Man AG	357,20	356
Mannesmann AG	397	394,50
Mettallges AG	28,40	27
Preussag AG	414	406,50
Rwe	471,80	465
Schering AG	943	940,90
Siemens AG	675,50	673,50
Thyssen	267,80	265,40
Veba AG	538,20	529,30
Viag	524	521,50
Wellag AG	1080	1075

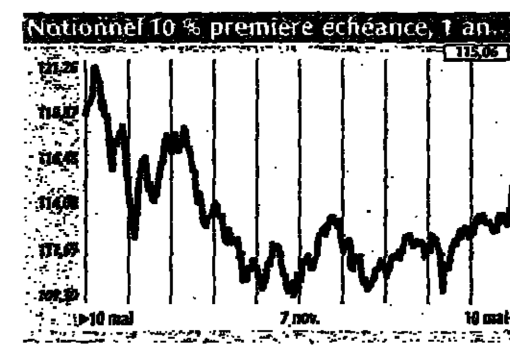


LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↗	→	↗	↗	→
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert jeudi matin en baisse sensible. L'échéance juin s'inscrivait après un quart d'heure de transactions en recul de 18 centièmes à 115,30. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans se tendait à 7,50 %. Les taux courts étaient en repli, avec un taux à trois mois à 7,15 %. Le marché obligataire français était affecté par la vive baisse, la veille au soir, de son homologue américain. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à 30 ans est remonté à 7 % en fin de séance après être tombé jusqu'à 6,84 % à l'ouverture. La publication du Livre beige de la Réserve fédérale dans lequel sont mentionnées une poursuite de la croissance aux mois de mars et d'avril et l'apparition de tensions inflationnistes explique ce renversement de tendance.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
États-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/05	Taux au 09/05	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 10/05	Vente 10/05	Achat 09/05	Vente 09/05
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,57	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,19	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,81	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,70	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,64	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,17	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,19	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,36	—	—	—

MATIF

Échéances 10/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	206122	115,06	115,92	115	115,48
Sept. 95	5894	114,56	115,30	114,42	114,90
Déc. 95	2	114,30	114,30	114,30	114,62
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	47778	93,25	93,49	93,25	93,43
Sept. 95	17865	93,99	94,06	93,92	93,97
Déc. 95	8820	93,92	94,05	93,93	94
Mars 96	3642	93,85	93,97	93,81	93,92
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3613	85,10	85,78	85,04	85,42
Sept. 95	—	—	—	—	85,36

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 10/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	28745	2000	2012	1987	1997
Juin 95	2046	1982	1993,50	1972	1978
Juillet 95	285	1984,50	1989	1976	1980
Sept. 95	256	2008,50	2008,50	2002	2000,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗	↘	↗	↘	↗
4,8575	1,3895	83,9250	3,5078	7,7305

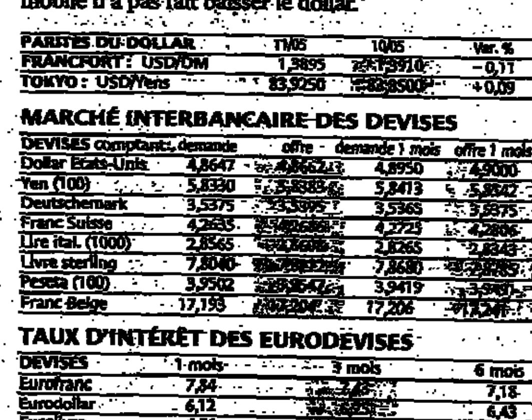
Hausse du franc

LE FRANC S'ÉCHANGEAIT jeudi matin 11 mai à 3,5050 pour un deutschemark lors des premières transactions entre banques. Par rapport à ses cours du vendredi 5 mai, le franc a progressé de sept centimes face à la monnaie allemande. La probable nomination à *Matignon d'Alain Juppé, adepte de la politique du* franc fort, rassure les investisseurs internationaux. Le franc profite également, comme les autres devises européennes, du rebond du dollar qui, par un mouvement de bascule, rend le deutschemark moins vigoureux. *Le billet vert s'inscrivait jeudi matin* à 1,3912 mark, 84,13 yens et 4,88 francs. Contrairement à ce que les analystes prévoyaient, l'annonce par la Maison *Blanche de sanctions commerciales* contre le Japon à la suite de l'échec des négociations dans l'automobile n'a pas fait baisser le dollar.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 10/05	% 09/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,7800	−0,82	341	365
Ecu	6,4685	−0,30	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8575	+0,13	4,5500	[illegible]
Belgique (100 F)	17,0395	−0,61	16,6000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	313,2900	−0,83	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0015	+0,90	2,7200	[illegible]
Danemark (100 krd)	89,6500	−0,54	85	95
Irlande (1 iep)	7,8865	−0,89	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7305	+0,07	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,1600	−0,68	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	67,8400	+0,75	62	72
Suisse (100 F)	424,0500	−1,15	415	439
Norvège (100 k)	78,2100	−0,42	74	82
Autriche (100 sch)	49,8720	−0,81	48,7000	51,8000
Espagne (100 pes.)	4,0450	+0,85	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3300	+0,30	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5770	+0,05	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,8279	−0,05	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	114,7600	−0,24	110	121



PARITÉS DU DOLLAR	11/05	10/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3895	1,3910	−0,11
TOKYO : USD/Yens	83,9250	83,8500	+0,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant : demande		offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8647	4,8662	4,8950	4,9000
Yen (100)	5,8330	5,8383	5,8413	5,8542
Deutschemark	3,5375	3,5395	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2635	[illegible]	4,2725	4,2806
Lire ital. (1000)	2,8565	[illegible]	2,8265	2,8343
Livre sterling	7,8040	[illegible]	7,8680	[illegible]
Peseta (100)	3,9502	[illegible]	3,9419	[illegible]
Franc Belge	17,193	[illegible]	17,206	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	[illegible]	7,18
Eurodollar	6,12	[illegible]	6,43
Eurolivre	6,56	[illegible]	7,50
Eurodeutschemark	4,50	[illegible]	4,87

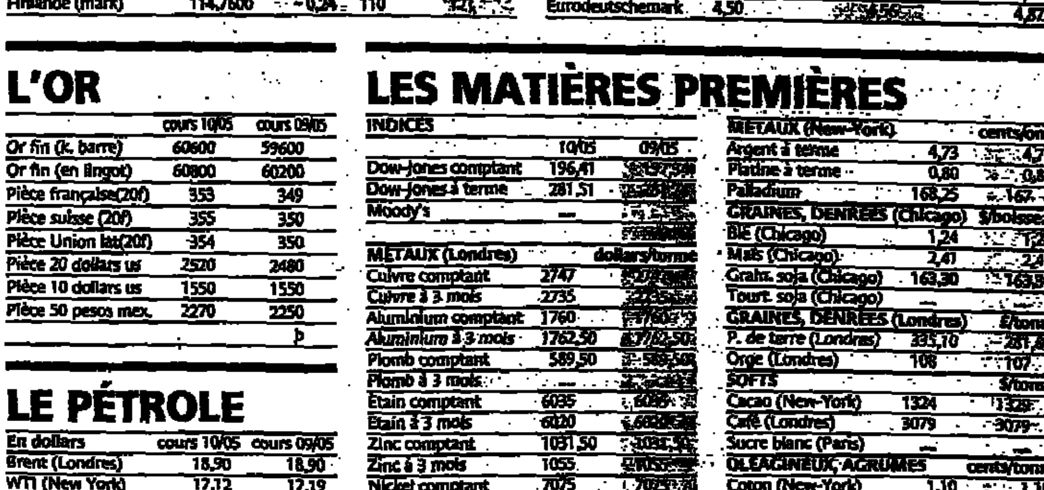
L'OR

	cours 10/05	cours 09/05
Or fin (k. barre)	60600	59600
Or fin (en lingot)	60800	60200
Pièce française(20f)	353	349
Pièce suisse (20f)	355	350
Pièce Union lat(20f)	354	350
Pièce 20 dollars us	2520	2480
Pièce 10 dollars us	1550	1550
Pièce 50 pesos mex.	2270	2250

LE PÉTROLE

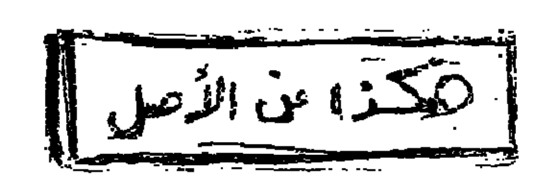
En dollars	cours 10/05	cours 09/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,12	17,19
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	10/05	09/05
Dow-Jones comptant	196,41	[illegible]
Dow-Jones à terme	281,51	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2747	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2735	[illegible]
Aluminium comptant	1760	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1762,50	[illegible]
Plomb comptant	589,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	6035	[illegible]
Etain à 3 mois	6020	[illegible]
Zinc comptant	1031,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1055	[illegible]
Nickel comptant	7075	[illegible]
Nickel à 3 mois	7075	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	163,30	163,50
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1324	1329
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS **+0,52 %** CAC 40 : 2007,10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7440	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	995	[illegible]	+0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	864,40	[illegible]	+0,06	[illegible]
Renault (T.P.)	1901	[illegible]	+0,99	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2085	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1165	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A.(T.P)	1085	[illegible]	+0,46	[illegible]
Accor 1	625	[illegible]	+0,16	[illegible]
Air Liquide 1	787	[illegible]	+0,76	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	467	[illegible]	-6	[illegible]
Alcatel Cable 1	381	[illegible]	-6,98	[illegible]
Alspi 1	375	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	190	[illegible]	+0,32	[illegible]
Axa 1	266,40	[illegible]	+1,01	[illegible]
Bail Invest. 1	889	[illegible]	-0,45	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	608	[illegible]	+0,66	[illegible]
Bque Colbert C2#	65,25	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	523	[illegible]	+1,34	[illegible]
Bertr.Faure (EBF)1	198,20	[illegible]	+0,40	[illegible]
BIC 1	792	[illegible]	—	[illegible]
BIS 1	401,90	[illegible]	-2,21	[illegible]
B.N.P. 1	264,70	[illegible]	+0,15	[illegible]
Bollore Techno.1	513	[illegible]	-0,39	[illegible]
Bongrain 1	2831	[illegible]	-0,04	[illegible]
Bouygues 1	628	[illegible]	+0,80	[illegible]
Canal+ 1	694	[illegible]	+1,59	[illegible]
Cap Gemini Sogeti1	171,90	[illegible]	-0,12	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	188,20	[illegible]	+1,22	[illegible]
Carrefour 1	2514	[illegible]	+0,76	[illegible]
Casino Guichard 1	145,60	[illegible]	+1,24	[illegible]
Casino Guich.ADP1	120	[illegible]	-1,58	[illegible]
Castorama Dl (Li)1	817	[illegible]	—	[illegible]
C.C.F. 1	233,20	[illegible]	+1,24	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	54,90	[illegible]	+2	[illegible]
Cegid (Ly) 1	485	[illegible]	—	[illegible]
CEP Communication1	515	[illegible]	+0,97	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	91,80	[illegible]	-0,33	[illegible]
Cetelem 1	1200	[illegible]	+0,75	[illegible]
CGIP 1	1122	[illegible]	+1,52	[illegible]
Chargeurs 1	1035	[illegible]	+2,42	[illegible]
Christian Dior 1	449	[illegible]	+0,22	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	240,10	[illegible]	+1,62	[illegible]
Clarins 1	456	[illegible]	-0,22	[illegible]
Club Mediterranee1	514	[illegible]	-1,36	[illegible]
Coflexip	289	[illegible]	-0,17	[illegible]
Colas 1	975	[illegible]	+4,10	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1490	[illegible]	+0,67	[illegible]
CPR 1	397	[illegible]	-0,63	[illegible]
Cred.Fon.France 1	681	669	-1,76	635
Credit Local Fce 1	444,80	445,60	+0,18	420
Credit Lyonn.CIP 1	257	253	-1,56	220
Credit National 1 ●	411	418,50	+1,82	385
CS(ex.CSEE)1	337	340,50	+1,04	[illegible]
Damart 1	4552	4600	+1,05	4820
Danone 1	810	824	+1,73	[illegible]
Dassault-Aviation1	449	441	-1,78	395
Dassault Electro 1	334	327,50	-1,95	345
De Dietrich 1	2695	2695	—	2690
Degremont 1	409	414	+1,22	390
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	89,40	[illegible]	-0,14	89
DMC (Dollfus Mi)1	255	262	+2,75	240
Docks France 1	750	748	-0,27	740
Dynaction 1	143,50	142,70	-0,56	140
Eaux (Cie Des) 1	567	564	-0,53	590
Ecco 1	712	709	-0,42	670
Eiffage 1	1020	1000	-1,96	[illegible]
Elf Aquitaine 1	402,40	405,10	+0,67	370
Eridania Beghin 1	750	750	—	750
Essilor Intl 1	878	884	+0,68	840
Essilor Intl ADP 1	607	602	-0,82	590
Esso 1	599	593	-1	535
Eurafrance 1	1580	1585	+0,32	1410
Euro Disney 1	17,35	17,90	+3,17	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	488	505	+3,48	[illegible]
Europe 1-1	1241	1242	+0,08	1280
Eurotunnel 1	16,50	16,70	+1,21	18,50
Filipacchi Medias1	730	736	+0,82	695
Finextel 1	82	85	+3,66	82
Fives-Lille 1	479	[illegible]	—	460
Fromageries Bel 1	4351	[illegible]	—	4340
Galeries Lafayet.1	2051	2100	+2,39	2080
GAN 1	182	185,90	+2,14	167
Gascogne (B) 1	519	518	-0,19	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1970	1975	+0,25	1800
Geophysique 1	397	394,90	-0,53	380
G.F.C. 1	400	396	-1	348
Groupe Andre S.A.1	455	452	-0,66	420
Groupe De La Cite1	883	[illegible]	+1,25	[illegible]
GTM-Entrepose 1	455	457,50	+0,55	398
Guilbert 1	485	480	-1,03	465
Guyenne Gascogne 1	1395	1379	-1,15	[illegible]
Havas 1	434	440	+1,38	410
I.D.I.A 1	135,10	135,60	+0,37	[illegible]
Imetal 1	540	561	+3,89	520
Immeubl.France 2	379	[illegible]	—	365
Immob.Phenix 1	69	68,75	-0,36	[illegible]
Ingenico 1	85	84	-1,18	98
Interbail 1	362	367	+1,38	348
Intertechnique 1	565	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre 1	380	383	+0,79	340
Klepierre 1	600	593	-1,17	620
Labinal 1	781	806	+3,20	780
Lafarge Coppee 1	392	398,80	+1,73	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	114,10	114,50	+0,35	[illegible]
Lapeyre 1	347	345	-0,58	320
Lebon 2	247	249	+0,81	[illegible]
Legrand 1	7480	7620	+1,87	7520
Legrand ADP 1	4780	4800	+0,41	4530
Legris Indust. 1	389	392	+0,77	[illegible]
Locindus 1	845	834	-1,30	[illegible]
LVMH Moet Vuitton1	940	944	+0,43	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	533	[illegible]	—	[illegible]
Marine Wendel 1	385	388	+0,78	390
Matra-Hachette 1	109,10	112	+2,66	113
Metaleurop 1	66,25	65	-1,89	59
Metrologie Inter.1	31,70	32	+0,95	29
Michelin 1	228,30	229,70	+0,61	215
Moulinex 1	117,70	117	-0,59	111
Navigation Mixte 1	989	1001	+1,21	955
Nord-Est 1	136	135,10	-0,66	135
Nordon (Ny) 2	349,10	[illegible]	—	330
NRJ # 1	454	451	-0,66	405
Olipar 1	12	12,35	+2,92	7
Oreal 1	1314	1330	+1,22	1300
Paribas 1	334	339	+1,50	309
Pechiney CIP 1	312	309,90	-0,67	305
Pechiney Intl 1	132,20	129,10	-2,34	130
Pernod-Ricard 1 ■	319,40	325,60	+1,94	345
Peugeot 1	753	765	+1,59	890
Pinault-Prin.Red.1	1140	1151	+0,96	1120
Plastic-Omn.(Ly) 1	562	563	+0,18	535
Poliet 1	469	468	—	422
Primagaz 1	860	875	+1,74	900
Promodes 1	1187	1195	+0,67	1180
Publicis 1	437,90	432,20	-1,30	405
Radiotechnique 1	503	505	+0,40	440
Remy Cointreau 1	166,40	166,50	+0,06	148
Renault 1	178	179,70	+0,96	165
Rexel 1	806	818	+1,49	765
Rhone Poulenc A 1	120,90	123	+1,74	116
Rochette (La) 1	51,50	51,50	—	48
Roussel Uclaf 1	710	710	—	705
Rue Imperiale(Ly)1	3670	3756	+2,34	3400
Sade (Ny) 1	192,40	192	-0,21	178
Sagem 1	2725	2700	-0,92	2700
Saint-Gobain 1	650	659	+1,38	640
Saint-Louis 1	1572	1587	+0,95	1530
Salomon (Ly) 1	2046	2055	+0,44	1890
Salvepar (Ny) 2	435	437	+0,46	430
Sanofi 1	292	294,40	+0,82	275
Sat 2	2159	2175	+0,74	2040
Saupiquet (Ns) 1	1157	1158	+0,09	1180
Schneider 1	394,40	396	+0,41	370
SCOR S.A 1	121,10	120	-0,91	108
S.E.B. 1	542	547	+0,92	520
Sefimeg 1	321,50	320,50	-0,31	298
SEITA 1	147	148,90	+1,29	138
Selectibanque 1	162	167	+3,09	137
SFIM 2	900	900	—	890
SGE 1	186	189	+1,61	160
Sidel 1	1529	1520	-0,59	1370
Simco 1	469,50	463	-1,38	385
S.I.T.A 1	734	730	-0,54	705
Skis Rossignol 1	1235	1230	-0,40	1350
Sligos 1	444	440,10	-0,88	430
Societe Gale A 1	587	587	—	540
Sodexho 1	920	912	-0,87	930
Sommer-Allibert 1	1929	1931	+0,10	1890
Sophia 1	459	457,50	-0,33	410
Sovac 1	406,90	409	+0,52	350
Spie Batignolles 1	231,10	232	+0,39	230
Spir Communic. 1	483	485	—	460
Strafor Facom 1	649	644	-0,77	655
Suez 1	261	267	+2,30	245
Synthelabo 1	247,80	246	-0,73	245
Technip S.A. 1	300	304	+1,33	290
Thomson-CSF 1	136,50	140,70	+3,08	134
Total 1	318,90	322,60	+1,16	305
UAP 1	150	148,60	-0,93	132
UFB Locabail 1	390	386	-1,03	340
UGC DA (M) 1	168,10	165,10	-1,78	164
Ugine S.A 1	371,10	372	+0,24	335
UIC 1	97	97	—	94
UIF 1	463	467,50	+0,97	440
UIS 2	205	200	-2,44	195
Uniball 1	509	508	-0,20	470
Union Assur.Fdal 1	560	560	—	495
Valeo 1	290,50	291,50	+0,34	278
Vallourec 1	256,60	261	+1,71	225
Via Banque 1	299	309,90	+3,65	290
Worms & Cie 1	264,10	266	+0,72	235
Z Gr.Zannier #Ly 1	119,80	118	-1,50	115
Zodiac 1	605	605	—	570
Elf Gabon 1	1026	997	-2,82	968

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Holding 1	185,10	185,10	—	183
American Express 1	172	171	-0,58	171
Anglo American 1	262,20	270,10	+3,01	280
Amgold 1	425	445	+4,70	425
Arjo Wiggins App.1	21,70	21,90	+0,92	20
A.T.T. 1	254	250,40	-1,41	240
Banco Santander 1	185	194,90	+5,35	180
Barrick Gold 1	113,40	114,50	+0,97	120
B.A.S.F. 1	1093	1085	-0,73	1050
Bayer 1	1213	1208	-0,41	1220
Blenheim Group 1	17,95	18	+0,27	18
Buffelsfontein 1	32,10	32,10	—	34
Chase Manhattan 1	222	227	+2,25	215
Cordiant PLC 1	7,95	8	+0,62	7
Daimler Benz 1	2255	2350	+4,21	2190
De Beers 1	137	138,50	+1,09	135
Deutsche Bank 1	2438	2450	+0,49	2320
Dresdner Bank 1	1380	1375	-0,36	1380
Driefontein 1	65,40	65,95	+0,84	69
Du Pont Nemours 1	328	337	+2,74	305
Eastman Kodak 1	293,10	294	+0,30	275
East Rand 1	4,99	4,91	-1,60	5,50
Echo Bay Mines 1	44,85	44,60	-0,55	50
Electrolux 1	235,50	250	+6,15	255
Ericsson 1	331,50	335,50	+1,20	310
Exxon Corp. 1	340,40	345,60	+1,52	340
Ford Motor 1	135	138	+2,22	133
Freegold 1	55	56,40	+2,54	61
Gencor Limited 1	16	15,80	-1,25	16
General Electric 1	283	289,10	+2,15	260
General Motors 1	214	225,10	+5,18	215
Generale Belgique1	380	380	—	365
Grd Metropolitan 1	31	31,20	+0,64	31
Guinness Plc 1	38	37,50	-1,31	37
Hanson Plc 1	18,80	18,80	—	18,50
Harmony Gold 1	40,50	40,80	+0,74	43
Hewlett-Packard 1	327	330,20	+0,97	625
Hitachi 1	48,90	47,20	-3,47	52
Hoechst 1	1045	1057	+1,14	1040
I.B.M 1 ■	456,20	461	+1,05	435
I.C.I 1	57,40	—	—	60
I.T.T. 1	541	554	+2,40	505
Ito Yokado 1	257,10	255,50	-0,62	260
Matsushita 1	75,30	74,75	-0,73	83
Mc Donald's 1	178	182	+2,24	160
Merck and Co 1	214,90	211	-1,81	205
Minnesota Mining 1	286,50	306	+6,80	290
Mitsubishi Corp. 1	60,25	59,60	-1,07	61
Mobil Corporat. 1	477	484,80	+1,63	445
Morgan J.P. 1	331,50	333	+0,45	325
Nestle SA Nom.1	4829	4786	-0,89	4690
Nippon MeatPacker1	69,50	70	+0,71	71
Norsk Hydro 1	201,10	205	+1,93	176
Petrofina 1	1596	1594	-0,12	1500
Philip Morris 1	348	351	+0,86	325
Philips N.V 1	192,40	192,70	+0,15	173
Placer Dome Inc 1	112,10	111,50	-0,53	117
Procter Gamble 1	342,20	345,10	+0,84	340
Quilmes 1	249	257	+3,21	215
Randfontein 1	27,65	28,10	+1,62	27
Rhone Poul.Rorer 1 ■	204,80	205	+0,09	200
Royal Dutch 1	614	617	+0,48	590
R T Z 1	62,60	62,25	-0,55	64
Sega Enterprises 1	227	220	-3,08	240
Saint-Helena 1	44	44,60	+1,36	46
Schlumberger 1	310,10	312	+0,61	310
SGS Thomson Micro.	170	171	+0,58	156
Shell Transport 1	59,55	60,30	+1,25	58
Siemens 1	2360	2363	+0,12	2330
Sony Corporation 1	242,20	240	-0,90	250
Sumitomo Bank 1	106	106,50	+0,47	105
T.D.K 1	222	—	—	240
Telefonica 1	67,80	68,85	+1,54	80
Toshiba 1	31,50	—	—	34
Unilever 1	616	608	-1,29	640
Unit.Technologie 1	361,70	362,60	+0,24	345
Vaal Reefs 1	282	266,50	-5,49	330
Volkswagen A.G 1	1419	[illegible]	—	1310
Volvo (act.B) 1	91	90	-1,09	91
Western Deep 1	153,70	155	+0,84	164
Yamanouchi 1	110,10	108,80	-1,18	110
Zambia Copper 1	3,46	3,46	—	2,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 11 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	107,35	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,95	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,79	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	111,87	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	105,88	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,65	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,54	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,27	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,06	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,55	2,441
CNA 9% 4/92 CB	—	8,172 d
CRH 8,6%92/93/94CB	104,50	7,465
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,43	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,87	5,003 o
EDF 8,6% 92 CA#	106,48	4,752 d
Em.Etat10,26%86 CA	102,85	1,689 d
Emp.Etat 8%7/93 CA	98,78	4,915
Finansder 9%91CB#	108,15	4,888 o
Finansl.8,6%92 CA#	105,30	2,460
Floral9,75% 90 CA#	109,93	7,873 o
OAT 8,75%5/88-95CA#	100,12	8,366
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,10	2,712
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,77	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,70	8,041
OAT 88-98 TME CA	100,65	2,188
OAT 9/1998 TRA	—	4,060 d
OAT 9,50%88-98 CA#	107,66	8,329
OAT TMB 01/99 CA	99,57	2,802 d
OAT 8,125% 99 CA#	104,46	7,819 o
OAT 8,50%00/00 CA#	106,35	1,022 d
OAT 85/00 TRA CA	102,20	4,985 o
OAT 10% 5/2000 CA#	112,50	9,562 d
OAT 01 TME CA	100,10	3,718
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,72	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	105,50	4,611
OAT 8,50%92-23 CA#	104,66	0,372 d
PTT 11,2%85-95 CB#	102,55	4,612 d
SNCF 8,8% 87-94CA	104,90	2,363 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	860	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	416	[illegible]
Bains C.Monaco 2 ◆	687	[illegible]
B.N.P.Intercont.2	254	258
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	14,50	14,50
Cambodge ◆	741	747
Carbone Lorraine 2	620	620
CBC 1	272	272
Centenaire Blanzy ◆	290	290
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	15,20
CIC Un.Euro.CIP 1	333,50	337
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2 ◆	381	381
Concorde-Ass Risq2 ◆	692	692
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	25	25
Darblay ◆	445	445
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2700
Ecia 1	765	765
Ent.Mag. Paris	3910	4105
Eridania Beghin CI	730	741
Fidel(exImmofice)2	98,70	108,60
Finalens	363	363
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie) ◆	549	549
Fonciere Euris	175	176,10
Foncina #	462	459
France I.A.R.D. ◆	639	639
France S.A 1	735	750
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont 1	285	285
Genefim	166	166
Gevelot ◆	1190	1190
G.T.I (Transport)2	458	452
Immobail 2	256	260
Immobanque 2	839	840
Im.Marseillaise 2	5100	5110
Invest.(Ste Cie.) ◆	1385	1385
Lille Bonnieres	1828	1819
Locafinanciere ◆	402,10	402,10
Louvre 1	203,10	205,30
Lucia	77	77
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	165	157
Metal Deploye	460,90	453
Mors 2 #	15,80	15,60
Navigation (Nle) ◆	81	81
Origny-Desvroise ◆	1293	475,10 d
Paluel-Marmont ◆	346,20	346,20
Pap.Clairefont(Ny)	910	910
Parfinance 2	173	174
Paris Orleans ◆	256	256
Piper Heidsieck	860	950
Porcher	190,60	190,20
Promodes (CI) ◆	869	869
PSB Industries 2Ly ◆	395	395
Rochefortaise Com. ◆	171	171
Rosario 2	206	206
Rougier #	770	769
S.A.F.I.C Alcan	305	300
Saga	270	270
Salins du Midi 2	374,90	370
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Sific 2	701	701
S.I.P.H. ◆	175,60	175,60
Sofal ◆	300	300
Soffo	391	391
Softam act.à reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3613	3613
Soudure Autogene ◆	905	905
Sovabail	407	407
Taittinger 1 ◆	2400	2400
Tour Eiffel ◆	312	312
Elyo 2	270	268,50
Vicat 2	531	539
Virax ◆	128	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1332
Commerzbank AG	1160	1160
Fiat Ord.	21,25	21,25
Gevaert	252,20	252,20
Gold Fields South	141,10	141,10
Johannesburg Cons.	115,10	115,10
Kubota Corp.	35	35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45,70	45,70
Ottomane(cie Fin.)	183	183
Robeco	316,10	321,10
Rodamco N.V.	150,10	150,10
Rolinco	331,50	331,50
Solvay SA	2695	2695
Wagons Lit	1650	1650

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 11 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	53,70	53,20
AFE 2 #	472,10	474
Aigle 2 #	284	280
Alain Manoukian(Ly)2#	88,50	88,50
Albert S.A (Ns)	109,70	110
Altran Techno 1 #	580	575
Arnault Associes ◆	500	500
Asime (ex.Segin)	265	262
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	601	602
Bque Sofirec (M) ◆	450	450
Bque Tarneaud(B)#	204,50	213
Bque Vernes	640	645
Beneteau # ◆	394,90	394,90
B I M P ◆	81,50	89,80
Boiron (Ly) 1 #	467	466
Boisset (Ly)#	270,90	275
Brioche Pasq.(Ns)1	550	550
But S.A. 1	970	970
Cardif SA 1	625	618
CDA-Cie des Alpes2	134,90	[illegible]
C.E.E 2#	535	515
CEGEP #	157,10	157,10
Cermex 2 # (Ly)	276	276
CFPI ◆	262	262
Change Bourse (M)	240	235
Christ.Dalloz 2 #	800	800
Cipe France Ly 2 #	695	695
CNIM CA#	245	249
Codetour	308	308
Comp.Euro.Tele-CET ◆	165	165
Confandey S.A.	319,90	312
C.A. de la Brie 2	357,90	355
C.A.Gironde (B)	443	443
C.A.Haute Normand	399	397
C.A.Ille & Vilaine	325	325
C.A.Indre et Loire ◆	307	307
C.A. Paris IDF 1	835	838
C.A.de l'Isere Ly#	370	369
C.A.Loire Atl.(Ns)	360	360
C.A.Loire/H.Loire#	810	820
C.A.du Loiret CCI#	460,50	463
C.A.Morbihan (Ns)	342	342
C.A.du Nord (Li)	433	438
C.A. Oise CCI	242	242,20
C.A.Pas de Calais	415	413
C.A. Somme CCI 2	235	236
C.A.Toulouse (B) ◆	345	349
CFJPE(exGAN part)#2	94	92
Chaine et Trame #	262	265
C.A. Midi CCI#(Ly)	221	225
Credit de l'Est	426	426
Creeks ◆	115	115
Dapta-Mallinjoud 2	147	150,60
Darnal Expansion#2 ◆	62,95	62,95
Dauphin OTA	265	268
Delta Prot.# C2 Ly ◆	305	305
Desquenne Giral	133	133
Devanlay 2	800	800
Deveaux(Ly)	593	590
Devernois (Ly)	492,60	491,10
Ducros Serv.Rapide ◆	50,40	55,55
Ecco Trav. Tempo 1	353	356,50
Elysee Inv. 1	36	38
Emin-Leydier# (Ly)	615	615
Eramet 2	366	365
Europ.Extinc.(Ly)#	273,50	268
Europ Propulsion 2	304	315
Expand 2 ◆	325	325
Factorem	469	470
Faiveley #2	270	273
Finabail 2	122	123,50
Finacor 2	179	179
Fininfo	444	444
Fructivie 1	586	611
Gautier France 2#	335	339,90
Gel 2000 2	119	122
GFI Industries #	389	390
Girodet # (Ly)	67,25	67,50
GLM S.A	382	382
Grandoptic.Photo #	411,50	423
Gpe Guillin # Ly	152	159
Kindy #	172	171
Guerbet 2	324,50	315
Hermes Internat.1 #	665	663
Hurel Dubois	340	340
ICBT Groupe # 2	194,90	191
I.C.C. 2	192	186,90
Idianova	58,10	60
Immob.Hotel. 2 #	88	89
Installux (Ly)2	505	505
Int. Computer #	143	136
Invest.Paris 1	142	139
IPBM 2 ◆	59	59
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	400	400
M6-Metropole TV 2	326	330
Manitou 2#	496	490
Manutan	495	495
Marie Brizard 2	1145	1145
Maxi-Livres/Profr.	432	450
Mecadyne	171	166
Mecelec 2 (Ly)	119	119
MGI Coutier 2#	545	543
Michel Thierry# 2	705	705
Monneret Jouet #	93,20	90
Naf-Naf 1#	135	135
Norbert Dentres.2#	450	445
N.S.C Schlum.2 Ny	930	906
OGF Omn Gest.Fin.1	735	730
Onet ◆	885	885
Paul Predault #	181	182
P.C.W. 2	70	71,50
Petit Boy #	103,40	104
Pier Import	95	95
Pochet 2	1115	1140
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	210
Radiall 2#	362	364
Rallye(Cathiard)Ly	151,10	152
Reydel Indust.Li 2	1060	1060
Robertet #	1160	1163
Rouleau-Guichard 2	551	558
Securidev 2 #	139	138,50
Sediver 2 #	216	216
Serbo 2	345	332,20
Siparex (Ly) #	86,60	86
Smoby (Ly) 2	541	549
Sofco (Ly)	131	131
Sofibus ◆	404	404
Sogepag 2 #	139	139
Sogeparc (Fin) 1	595	599
Sopra 2	310	305
Steph.Kelian #	95	94
Sylea 2	498	517
Teisseire-France	230	220
TF1-1	490	467
Thermador Hold(Ly)	471	465
Trouvay Cauvin 2#	138	138
Unilog 2	350	350
Union Fin.France 1	485	490
Via Credit(Banque) ●	227	227
Viel et Cie #	160	161,50
Vilmorin et Cie#2	357,80	358,80
Virbac	552	579

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 10 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35019,27	35019,27
Actimonétaire D	31414,37	31414,37
Agipi Ambition (Axa) ◆	109,82	104,59
Amplia ◇	109778,52	109778,52
Amplitude Monde D	682,61	662,73
Arragone Trésorerie	807955	807955
Arbitr. Court Terme	8931,49	8931,49
Asie 2000	614,10	596,21
Associa Première	35698,53	35698,53
Associc	1105,93	1105,93
Atout Amérique	104,79	102,23
Atout Asie	93,79	91,50
Atout Futur C	548,48	535,10
Atout Futur D	533,37	520,36
Aurecic	1334,16	1295,30
Avenir Alizes	1846,74	1810,53
Axa Valeurs PER ◆	148,97	144,63
Cadence 1	1039,01	1028,72
Cadence 2	1029,27	1019,08
Cadence 3	1033,93	1023,69
Capimonétaire	7620,68	7613,07
Capiobli	7670,38	7594,44
Capitacic	1583,73	1560,33
Cicamonde	1162,37	1128,51
Convertis	1625,57	1595,26
Comptavalor	2162,54	2159,30
Crédit Mutuel Capital	1532,49	1502,44
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	806,70	806,70
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	97,93	95,31
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	94,82	92,28
Créd.Mut.Ep.J	21283,44	21283,44
Créd.Mut.Ep.long.T.	207	203,46
Créd.Mut.Ep.Monde	1071,96	1050,27
Créd.Mut.Ep.Quatre	1089,42	1080,26
Dieze	1619,38	1588,19
Ecocic	1197,14	1162,27
Ecupar ◆	121,43	117,89
Ecur. Actions futur	197,38	198,63
Ecur. Distrimonétaire	10289,57	10289,57
Ecur. Expansion	300311,29	299711,83
Ecur. Géovaleurs	2726,74	2647,32
Ecur. Investissement	164,16	159,38
Ecur. Monepremière	10860,72	10860,72
Elanciel D	127,07	125,37
Elicash ◇	869724,91	869724,91
Emergence Poste D	99,13	96,24
Eparcic	4479,71	4479,71
Eparcourt-Sicav	189,35	188,88
Epargne-Unie	1422,42	1387,73
Eurl Cash capi ◆	9561,87	9560,82
Eurco Solidarité	1205,89	1193,95
Eurocic Leaders	1254,36	1217,84
Eurodyn	1434,12	1399,14
Fonsicav	17973,82	17932,94
France Garantie ◆	270,33	268,79
France Obligations	449,38	444,93
Francic	516,66	501,61
Francic Pierre	115,20	111,84
Francic-Regions	1419,29	1377,95
Gestilion	18380,77	18380,77
HLM Monétaire	17254,51	17254,51
Indicia ◆	1162,39	1139,83
Intensys D	105,61	105,35
Interoblig	5666,02	5609,92
Intersélection Fce	544,43	533,75
Japacic	176,16	171,02
Jeunepargne	346,34	343,22
Latitude C	2748,74	2744,62
Lion 20000	15916,91	15916,91
Lion Association	10962,78	10962,78
Lion Institution	37895	37808,50
Lionplus	1238,84	1214,55
Lion Trésor	2149,14	2127,86
Livret Bourse Inv.	605,14	587,51
Livret Portefeuil.	774,20	751,65
Méditerranée ◆	214,22	207,98
Mensuel CIC	10097,08	9997,11
Moneden ◆	84540,76	84540,76
Moné-Dis ◇	10290,08	10290,08
Mone.J ◇	11015,08	11015,08
Monévalor	50793,46	50793,46
Mutualité dépôts	16890,17	16856,46
Natio Court Terme	12987	12987
Natio Court Terme2	353018	353018
Natio Epargne	20925,51	20718,33
Natio Ep. Capital	13754,62	13618,44
Natio Ep. Croissance	1967,76	1929,18
Natio Ep. Obligations	200,88	196,94
Natio Epargne Retraite	134,03	131,40
Natio Epargne Trésor	9676,30	9656,99
Natio Epargne Valeur	479,90	470,49
Natio France Index	1072,02	1051
Natio Immobilier	1209,38	1185,67
Natio Inter	1696,99	1663,72
Natio Monétaire	5097,59	5082,50
Natio Opportunités	144,27	141,44
Natio Patrimoine	1386,92	1359,73
Natio Perspectives	1196,08	1172,63
Natio Placements	72635,28	72635,28
Natio Revenus	1045,61	1035,26
Natio Sécurité	11635,26	11635,26
Natio Valeurs	939,61	921,19
Nord Sud Dévelop. ◆	1894,77	1890,99
Oblicic-Mondial	3056,17	3011
Oblicic-Régions	1111,73	1095,30
Oblifutur	3488,09	3423,65
Oblig. tres caté.	211,71	208,58
Oblilion	1681,05	1664,41
Oblisécurité Sicav	5332,59	5332,59
Oblitys D	523,86	516,12
Oraction	1413,56	1379,08
Pervalor	615,25	603,19
Plénitude D	150,47	146,09
Poste Croissance C	3345,83	3342,49
Poste Gestion C	40830,71	40830,71
Première Oblig. C	12091,67	12091,67
Première Oblig. D	10519,10	10513,84
Proficius	973,62	955,47
Rentacic	161,28	158,00
Revenus Trimestr.	5273,06	5220,85
Revenu-Vert	1142,94	1125,63
St-Honoré Pacifique	727,06	694,89
St-Honoré Réal.	18420,48	18347,09
Sécuricic	2117,31	2117,31
Sécuritaux	1701,11	1701,11
Sensivalor	32781,92	32781,92
SEVEA ◆	106,56	103,96
SFI-CNP Assur	720,15	699,17
S.G. France opport. C	1474,22	1445,31
S.G. France opport. D	1440,05	1411,81
S.G. Monde opport. C	954,28	935,57
S.G. Monde opport. D	954,28	935,57
Sicav Associations	2249	2249
Sicav 5.000	497,56	487,80
S.I. Est ◆	1143,35	1110,08
Slivafrance	802,51	786,77
Slivam	421,38	413,12
Slivarente	224,45	220,05
Slivinter	507,17	497,23
Sogenfrance C	1383,92	1356,78
Sogenfrance D	1293,62	1268,25
Sogépargne	307,97	304,92
Sogevar	1113,04	1091,22
Sogeinter	1598,58	1567,24
Solstice D	2296	2292,27
State Street Act. Eur ◆	12289,22	11989,48
State Street Act. France ◆	11850,97	11561,92
State Street Act. Japon ◆	1417,29	1382,72
State Street Act. Monde ◆	967,05	943,46
State Street Activ.Asie ◆	1289,37	1245,34
State Street Alloc.Franc. ◆	1045,09	1034,74
State Street Amér.Latine ◆	657,13	634,69
State Street Emer. Mts ◆	1417,65	1369,24
State Street États-Unis ◆	1249,91	1219,42
State Street OAT Plus ◆	13037,35	12908,27
State Str. Oblig. Monde ◆	992,89	983,06
State Street Spinnaker2 ◆	1226,23	1196,32
State Street Trésorerie ◆	12722,79	12722,79
Stratégie Actions	969,55	932,26
Stratégie Rendement	1646,63	1594,80
Synthesis	13832,71	13561,48
Thésora D	777,55	769,85
Trésor Plus	1611,18	1595,23
Trésor Trimestriel	1006,15	996,19
Trésoricic	162002,12	162002,12
Trilion	5158,41	5092,21
Uni-Associations ◇	121,16	121,16
Uni-Foncier	1233,56	1203,47
Unifrance	611,54	596,62
Uni-Garantie C	1496,63	1468,72
Uni-Garantie D	1299,12	1274,90
Uni Régions	1426,66	1391,86
Univar ◇	285,04	285,04
Univers Actions	1570,23	1531,93
Univers Obligations	2006,35	1968,94
Valorg ◆	2328,27	2325,94
Valreal	32745,20	32728,84
Winterthur St-Honoré	247,70	236,47

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SCIENCES

TRANSPORTS A l'image des avions ou des trains, les constructeurs et les exploitants de navires cherchent à rendre leurs machines de plus en plus rapides. ● CETTE ÉVOLUTION concerne essentiellement les bateaux à passagers, mais les ingénieurs des chantiers navals travaillent aussi sur des projets de cargos caboteurs d'un type nouveau. ● LES NOUVEAUX NAVIRES RAPIDES, d'une capacité moindre, sillonnent les mers à près de 40 nœuds, alors que la plupart des ferries modernes naviguent à 22 ou 24 nœuds au maximum (45 km/heure). Leur appareil propulsif est fondé sur le principe des hydrojets, l'eau de mer pompée étant rejetée avec force par l'arrière du navire. ● ENVIRON 700 BATEAUX de ce type sont actuellement exploités dans le monde. Les liaisons transmanche et avec la Corse devraient en être dotées prochainement.

Des navires de plus en plus rapides vont sillonner les mers

Nés en Australie, ces bateaux à grande vitesse ou jets des mers, de haute technologie, intéressent de plus en plus les compagnies européennes et françaises

LE 18 AVRIL, au large de Jersey, le catamaran *Saint-Malo*, de Channiland, heurte un rocher. Le 28 avril, la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), filiale du holding public CGMF, commande un second ferry rapide pour ses liaisons entre la Côte d'Azur et la Corse. Au même moment, Emeraude Lines, basée à Saint-Malo et rivale de Channiland, signe un contrat de quelque 90 millions de francs avec un chantier norvégien pour un bateau rapide, livrable en mai 1996, de 450 passagers et 50 voitures. Ces trois événements, nautiques et industriels, jettent une lumière d'actualité sur ce qu'il est désormais convenu d'appeler dans les milieux maritimes les navires rapides ou jets des mers. Des bâtiments et un marché qui semblent, au-delà d'un simple phénomène de mode, avoir le vent en poupe... On compte déjà quelque 700 navires de cette catégorie qui sillonnent les mers depuis un peu plus de dix ans, transportant soit uniquement des passagers, soit des voyageurs et des véhicules.

Les Français qui, depuis Boulogne ou Calais, vont faire une excursion en Grande-Bretagne, connaissent bien les aéroglisseurs et les catamarans perceurs de vagues *Seacat* d'Hoverspeed. Mais les flottes les plus importantes sont exploitées au Japon, à Hongkong et Macao, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Océanie. En Europe, c'est en Scandinavie et en Italie que les unités à grande vitesse, de tailles très diverses, sont les plus nombreuses en service.

Alors qu'un ferry moderne – mais classique – transporte ses 1 500 à 2 000 passagers et ses 500 voitures à 23 ou 24 nœuds au mieux (41 à 43 km/h), les « TGV des mers » filent à 35 ou 40 nœuds (63 à 72 km/h) et demain à près de 50 (90 km/h). Ils affichent des noms évocateurs : NGV (navires à grande vitesse), Mentor, Iris, Agnès, Techno-Superliner, Auto Express, Aquastrada, Destriero, Highspeed Sea Service... Le gain de vitesse présente évidemment des avantages sensibles en termes de recettes d'exploitation sur des distances relativement courtes et des itinéraires très fréquentés, notamment pendant la haute saison touristique. Cela permet une sorte de desserte en navette, à l'exemple des ponts aériens entre Washington et New-York ou Barcelone et Madrid.

AUGMENTER LA PUISSANCE

Les architectes navals, les dessinateurs de carènes et les ingénieurs spécialistes des matériaux ont beaucoup investi depuis dix ans dans ce domaine. Monocoques ou catamarans à deux flotteurs avec quille centrale, avec ou sans ailerons stabilisateurs ? Navires en acier ou en alliage léger à base d'aluminium ? Hydroptères qui se soulèvent sur des sortes de skis latéraux pour sortir le plus possible de l'eau le bateau, aéroglisseurs sur coussins d'air à jupes, ou navires effilés reposant directement sur la surface de l'eau ? Tous les cas de figure sont envisagés.

La légèreté des matériaux, combinée à l'élimination la plus systématique des frottements, et la recherche des formes les plus aérodynamiques permettent des gains d'allure appréciables. La chasse au poids devient l'obsession des constructeurs, comme chez d'autres la chasse au gaspi. Quant aux appareils propulsifs, les moteurs diesel classiques apparaissent insuffisants à partir d'un certain niveau de vitesse escompté et doivent être remplacés par des turbines à gaz très gourmandes en carburant. Pour gagner 5 ou 10 nœuds, il faut augmenter la puissance de 60 %. Conséquence, il faudra bientôt embarquer une telle quantité de fuel (dont les prix ne resteront peut-être pas éternellement bas) qu'elle dépassera la charge utile représentée par les passagers.

Malgré tout, l'ingéniosité des constructeurs trouve ses limites. Plus la mer est forte, plus les vagues sont formées, plus le vent souffle (au-dessus de force 5) et plus la vitesse peut se révéler un handicap difficile, voire impossible, à franchir. La résistance des matériaux n'est pas infinie, et le confort des passagers, déterminé par la tenue à la mer, doit demeurer, pour l'exploitant, un critère commercial majeur. En outre, caractéristiques climatiques et nautiques propres à chaque mer contraignent armateurs et constructeurs à concevoir et adapter leurs engins en fonction des endroits, rivages et détroits où ils veulent les faire évoluer.

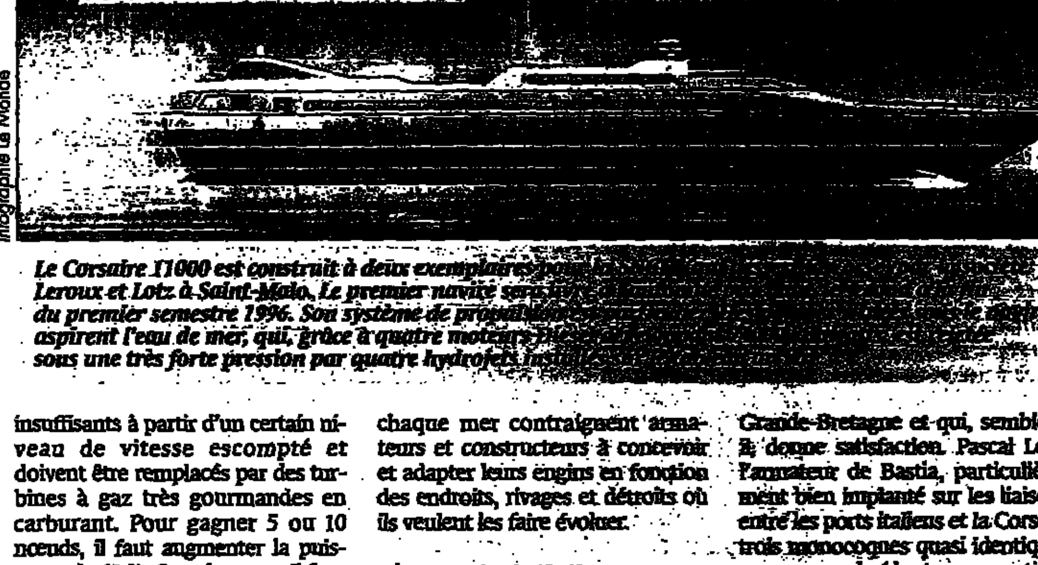
DÉLAIS DE LIVRAISON

La mise au point de ces bâtiments (auxquels s'intéressent de près les autorités militaires) est si délicate que les retards dans les livraisons ou les ennuis techniques d'exploitation ne sont pas rares. Ce ne sont certes pas des prototypes, mais ce ne sont pas non plus des navires fabriqués en série. Bref, même si la technique demande encore quelques délais et quelques expérimentations, les armateurs du monde entier se lancent dans l'aventure.

Le suédois Stena [illegible] de mettre en service entre Dieppe et Newhaven, cet automne, un *Sea Lynx* (650 passagers et 150 voitures) identique à celui qui navigue déjà à 70 km/heure entre Dublin et la Grande-Bretagne et qui, semble-t-il, donne satisfaction. Pascal Lota, l'armateur de Bastia, particulièrement bien implanté sur les liaisons entre les ports italiens et la Corse, a trois monocoques quasi identiques en commande (dont un en option) dans deux chantiers italiens différents : le trajet entre Nice (ou Monaco) et Calvi ne durera que 2 h 45. Le groupe grec Drytank SA, spécialisé dans le transport des marchandises en vrac, comme les grains ou les minerais, veut, lui, se diversifier : il a commandé en Australie deux ferries rapides, catamarans de grande capacité (750 voyageurs et 190 voitures).

Et partout les gouvernements soutiennent financièrement leurs [illegible] dans une aventure technologique et commerciale à coup sûr passionnante avant d'être, peut-être, franchement rentable.

François Grosrichard



Le Corsaire 11000 est construit à deux exemplaires [illegible] Leroux et Lotz à Saint-Malo. Le premier navire sera [illegible] du premier semestre 1996. Son système de propulsion [illegible] aspirent l'eau de mer, qui, grâce à quatre moteurs [illegible] sous une très forte pression par quatre hydrojets [illegible]

Infographie Le Monde

Le cabotage à 30 nœuds

L'engouement pour les navires rapides transporteurs de passagers et de voitures va-t-il gagner les cargos ? Le groupement d'intérêt économique (GIE) Euroyards, qui unit cinq grands chantiers européens – l'Atlantique à Saint-Nazaire, les deux allemands Bremer Vulkan et Howaldswerke Deutsche Werft, Astilleros espagnoles et l'italien Fincantieri, – a mis au point un navire roulier monocoque pouvant embarquer 80 camions et 100 chauffeurs et navigant à 28-31 nœuds (50 à 56 km/h). Nom de code : Eurofast EF 80.

Ce navire, sur les ponts-garages duquel les camions entrent par l'avant et ressortent par l'arrière (ou l'inverse) comme dans un ferry classique, serait utilisé sur des lignes de cabotage. En particulier en Europe, pour délester des axes routiers surchargés (entre Barcelone, Marseille et Gênes ou entre Copenhague, Hambourg, Anvers, Le Havre et Bilbao). Le temps de déchargement des camions ne dépasserait pas dix minutes et le temps de navigation entre deux escales serait calculé de manière qu'il corresponde au mieux au nombre d'heures de repos nécessaires aux chauffeurs. La maquette de ce navire a été présentée en février au Salon Fast Ferry de Hongkong.

Les avocats expérimentent le porte-monnaie électronique

AU BOUT de la salle des Pas-Perdus du Palais de justice de Paris, un kiosque circulaire de couleur bleue occupe une position stratégique. Jusqu'à fin mai, les avocats peuvent difficilement éviter Marie-Claude Le Guereau et Patrick Mullinghausen, les deux cadres du Crédit lyonnais détachés pour faire la promotion de l'Avocarte. Depuis le 6 mars, environ 2 000 avocats sur les 12 000 que compte le barreau de Paris ont troqué leur carte professionnelle recouverte de cuir pour le plastique bleu de la carte à puce. Gratuite, l'Avocarte est offerte aux avocats sur la base du volontariat. Elle sera obligatoire en 1996.

C'est en avril 1994 que le bâtonnier Farthouat décide de mettre en place un moyen électronique de paiement pour les frais des avocats du barreau de Paris.

« AVOCARTE »

L'ordre des avocats offre en effet des services payants que les avocats ont du mal à gérer. Réglés en liquide ou par chèque, il n'est pas toujours très simple de les affecter aux affaires concernées. Il s'agit de frais de téléphone, de recherche documentaire ou de timbre de plaidoirie. Les sommes varient de 10 à 400 francs. L'Avocarte, chargée d'une somme de 100 à 10 000 francs, est utilisable dans le cadre du Palais de justice sur la vingtaine de points équipés d'un terminal électronique de paiement (TPE).

Les porte-monnaie électroniques se distinguent des cartes de crédit car ils ne fonctionnent que lorsqu'ils sont approvisionnés. Gérée par l'ordre de avocats, l'Avocarte offre un service de relevé de compte en fin de mois. « *Au cours de l'étude, nous avons eu l'idée de combiner les fonctions porte-monnaie électronique (PME) et carte professionnelle* », raconte Philippe Menesplier, directeur informatique de l'ordre des avocats du barreau de Paris. De là à imaginer un contrôle d'accès électronique à l'entrée du Palais et des établissements pénitentiaires, il n'y a qu'un pas. L'ordre le franchira d'ici la fin de l'année pour les prisons parisiennes. « *A terme, l'Avocarte servira à l'échange de documents informatiques (EDI) entre l'ordinateur de l'avocat et celui du greffe, par exemple.* » « *Une clé de signature électronique des documents sera introduite dans la puce* », explique Philippe Menesplier.

Cette expérience de porte-monnaie électronique constitue une première en France où les banques n'ont pas encore le droit de commercialiser ce service. A terme, elle devrait toucher les 30 000 avocats français. Selon Philippe Menesplier, les médecins suivent de près cette opération de 1,8 million de francs qui a rassemblé Solaic Systèmes (fabrication des cartes), Informix (ingénierie logicielle), Dassault Electronique (terminaux de paiement) et... le Crédit lyonnais. Grâce à l'Avocarte en effet, la banque concentre l'argent dispersé dans les poches des avocats. A 1 000 francs par personne, cela représente pas moins de 12 millions de francs pour le seul barreau de Paris.

Michel Alberganti

Le riluzole efficace dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique

CETTE FOIS le doute n'est plus permis : il se passe quelque chose du côté du traitement de la sclérose latérale amyotrophique (SLA, dite maladie de Charcot), l'une des plus fréquentes affections neuromusculaires. Ainsi qu'ils l'avaient annoncé il y a quelques mois (*Le Monde* du 2 mars 1994), des chercheurs français et anglais ont rendu publics, le 11 mai, à Seattle, dans le cadre du congrès de l'Académie américaine de neurologie, les résultats d'un vaste essai thérapeutique effectué avec un produit de la firme Rhône-Poulenc-Rorer, le riluzole.

Réalisé sous la direction du professeur Vincent Méninger (Hôtel-Dieu, Paris) et des docteurs Gilbert Bensimon (hôpital de la Salpêtrière, Paris) et Nigel Leigh (Institut de psychiatrie de Londres), cet essai, qui a porté sur 959 patients soignés dans 31 centres hospitaliers de 7 pays, confirme les résultats de l'étude publiée dans *The New England Journal of Medicine* (daté 3 mars 1994). Il montre que, si le riluzole n'est pas efficace au point de guérir les malades, il parvient, pour la première fois dans l'histoire de cette maladie d'origine inconnue qui, en France, frappe chaque année 1 000 nouveaux patients, à retarder la mort d'un nombre significatif de malades.

MIS A DISPOSITION DES MÉDECINS

La SLA, qui frappe le plus souvent des personnes d'âge mûr (le célèbre astrophysicien anglais Stephen Hawking en est atteint), se caractérise par une perte progressive des motoneurones au niveau du cortex cérébral et du tronc cérébral. Cliniquement, il se produit une perte massive de la force musculaire et la grande majorité des décès sont dus à une défaillance respiratoire. La durée d'évolution de la maladie est très variable, la mort survenant chez 50 % des patients trois à cinq ans après le début de la maladie.

Réalisé contre placebo, l'essai rendu public à Seattle démontre que l'effet du riluzole perdure toujours au bout de dix-huit mois de traitement. Au bout de douze à dix-huit mois, le taux de décès a diminué en moyenne de 40 %. En revanche, et c'est là une déception par rapport aux résultats de la première étude, les médecins n'ont pas retrouvé d'effet du produit sur la détérioration de la force musculaire. Sans parvenir à élucider le mode d'action du riluzole, les médecins notent avec satisfaction que le produit est plutôt bien toléré (on retrouve cependant des effets secondaires hépatiques).

Dans l'immédiat, Rhône-Poulenc-Rorer va déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché tant aux Etats-Unis, auprès de la FDA, qu'en Europe. Avant même que cette autorisation soit obtenue, le produit sera mis à la disposition des médecins qui en feront la demande.

F. N.

Un film mince flexible mis au point pour la supraconductivité haute température

LA DÉCOUVERTE, en 1986, de la supraconductivité à haute température par deux physiciens du centre de recherches IBM de Zurich, Georg Bednorz et Alex Müller, est une avancée majeure de la physique des matériaux. Jusqu'à cette date, le phénomène de la supraconductivité, qui permet à certains matériaux de laisser passer le courant sans dissipation d'énergie, n'était envisageable qu'à une température très basse, celle de l'hélium liquide (–269°C). Ce qui limitait son utilisation. Les nouveaux matériaux mis au point à partir des travaux de Bednorz et Müller, pour la plupart à base d'oxydes de cuivre, peuvent être employés à une température plus élevée, celle de l'azote liquide (–196,15°C), un fluide de refroidissement bon marché, et plus facile à manipuler que l'hélium.

Ces nouveaux supraconducteurs haute température sont appelés à avoir de multiples applications : lignes à haute tension, ordinateurs ultra-rapides, trains à lévitation magnétique, moteurs, etc. Mais il est difficile de fabriquer, à partir de ces matériaux, des fils ou des films minces, suffisamment souples pour être enroulés, destinés à l'électronique et l'électrotechnique.

Des chercheurs du Los Alamos National Laboratory (Nouveau-Mexique), aux Etats-Unis, semblent avoir progressé en annonçant la réalisation d'un mince ruban flexible, constitué d'oxyde de cuivre, d'yttrium et de baryum (YBaCuO), déposé sur un ruban de nickel, avec entre les deux une couche « tampon » d'oxyde de zirconium.

Le nouveau matériau supporte un courant de 1 million d'ampères par centimètre carré à une température voisine de –198°C.

REMARQUABLE PROGRÈS

C'est la première fois que des chercheurs parviennent à réaliser de la supraconductivité haute température avec un matériau souple à base nickel. Si ces travaux se confirment, « *cela constituera un remarquable progrès technique* », ainsi que l'indique Bernard Mercey, chercheur au laboratoire Crismat (cristallographie et sciences des matériaux), de l'Institut des sciences de la matière et du rayonnement à l'université de Caen (Calvados). Mais, par contre, les performances obtenues à Los Alamos en matière de température critique et d'intensité électrique ne sont pas exceptionnelles. Avec des films de bonne qualité, des intensités de 1 million d'ampères à 77 degrés Kelvin (–196,15°C) ont déjà été atteintes. Le laboratoire Crismat a même obtenu récemment 4 millions d'ampères à 82 degrés Kelvin (–191,15°C) avec un ruban fait d'une couche d'oxyde de cuivre, d'yttrium et de baryum (YBaCuO) déposé sur un substrat d'oxyde de magnésium, avec au milieu une couche intermédiaire de titanate de strontium. Cette couche « tampon » est nécessaire car, précise Bernard Mercey, « *si un matériau supraconducteur est déposé directement sur un métal, il se produit une réaction qui empêche la supraconductivité de se produire* ».

Ch. Ga.

La chance sourit in extremis à l'audace de Saragosse

La victoire des footballeurs espagnols en Coupe des coupes, grâce à un but d'anthologie, récompense l'essor d'une équipe qui privilégie la qualité du jeu

Les Espagnols du Real de Saragosse ont remporté la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe en battant les Anglais d'Arsenal (2-1) au terme de la prolongation, *mercredi 10 mai au Parc* des Princes. Grâce à un but de 40 mètres inscrit dans les dernières secondes de jeu par Mohamed Ali Amar, dit Nayim, et après une partie dont la qualité s'est améliorée au fil des minutes, Saragosse gagne ainsi sa deuxième compétition européenne après la Coupe des villes de foire en 1965. *Le club* de Victor Fernandez, l'un des plus jeunes entraîneurs à avoir jamais gagné une coupe d'Europe, après avoir suscité l'admiration des Espagnols – le nombre de ses *socios* est passé de 12 000 à 23 000 en deux saisons –, devient un point de référence sur la carte du football européen. Arsenal, tenant du titre, est le septième club à échouer dans la quête d'un doublé en Coupe des coupes.

C'EST UN DE CES BUTS que l'on classe dans les cassettes ou les souvenirs, que l'on *ne se lasserait* pas de regarder sans arriver à les comprendre tout à fait. Un de ces *instants* dont le football est chiche, où se mêlent talent, chance et hu*mour, où l'in*tuition d'un geste parfait est mise en relief par l'urgence et l'enjeu du tableau d'affichage.


FOOTBALL

*Il ne reste qu'une pincée de se*condes de jeu dans la deuxième période de la prolongation lorsque le ballon arrive dans les pieds du *milieu de terrain de Saragosse* Mohamed Ali Amar, dit Nayim. A plus de 40 mètres de là, David Seaman, le gardien d'Arsenal, s'est *risqué au-delà des limites fixées* par la prudence. Comme s'il s'était avancé pour mieux apercevoir la séance de tirs aux buts qui pointe *au bout de cette rencontre au* score équilibré. Comme si le goal londonien guettait cette conclusion dont il s'est fait une spécialité. N'a-t-il *pas* propulsé son club vers sa deuxième finale consécutive en détournant trois des tentatives des joueurs de la Sampdo*ria de Gênes? Des tirs de toutes* sortes, David Seaman en a arrêté des centaines. Mercredi soir, il a encore prouvé par des sauvetages de grande classe *qu'il méritait* son statut de premier prétendant au poste en sélection anglaise.

Mais un tir comme celui que *vient de lui décocher Nayim* n'entre pas dans sa logique de gardien de but. *Le natif de Ceuta,* un port espagnol *enclavé* en territoire *marocain, est* bien trop éloigné pour que le goal ressente la tension des face-à-face avec les buteurs. La trajectoire donnée au *ballon n'appartient même pas au* monde du football. C'est une sorte de chandelle de rugbyman, un *up and under* comme disent ses compatriotes du XV anglais. David Seaman semble marquer un temps d'arrêt pour tenter d'identi*fier l'objet volant à si haute alti*tude.

Peut-être commet-il aussi l'erreur de sous-estimer un footbal*leur qu'il a croisé pendant cinq ans* sur les terrains du championnat anglais, lorsque Nayim jouait au club londonien de Tottenham, *voisin et ennemi juré* d'Arsenal. « *Pendant la partie, certains joueurs anglais se sont moqués de moi* », dira par la suite l'Espagnol, *encore* abasourdi du culot et de la justesse de son geste. Car Nayim a su faire le choix le moins évident et en même temps le seul possible. Dans cette ultime offensive, une passe à ses attaquants aurait été immédiatement annulée par une position de hors-jeu. *Cerné par les* maillots rouge et blanc, le joueur ne possédait pas l'espace nécessaire à une progression vers le but. Les danses et les cris des suppor*teurs l'ont poussé au coup de po*ker.

Lorsque Seaman se rend compte que le satellite est fatale*ment appelé à retomber* et que le point d'impact ne se situe pas loin de sa demeure, il est déjà trop tard. Le gardien londonien entame une retraite en désordre, tête en l'air, comme hypnotisé par la sphère et la catastrophe qu'il voit *grossir. Dans sa course à reculons,* il a perdu ses derniers repères. Le bras qu'il tend vers le cuir achève de le déséquilibrer : *David Seaman* s'écroule dans son but en même temps que le ballon. La malédiction de la Coupe des coupes a pris la forme d'une plaisanterie qui n'en frappe que plus durement Arsenal. Comme six clubs avant eux, les Londoniens viennent de laisser échapper *in extremis* un trophée qui ne s'est jamais offert à la même équipe deux années d'affilée.

Sur la pelouse du Parc des Princes, au terme d'une partie dont la qualité s'est améliorée au fil des minutes – d'une première mi-temps indigente à une fin pas*sionnante –, les joueurs de Sara*gosse auraient pourtant mérité de brandir deux coupes en même temps. L'une pour leur victoire, l'autre pour *récompenser* le service qu'ils ont rendu au jeu en ne renonçant pas à leurs convictions. *Car la prouesse de Nayim, qui ne* doit pas occulter le superbe but réussi par l'attaquant argentin Juan Esnaider en deuxième mi-*temps, résume l'état d'esprit de* cette équipe où l'on ne veut douter de rien.

Cette audace du Real Saragosse tient peut-être à la conscience de son origine. Les joueurs savent que leur club faisait partie, il y a *encore cinq ans, du prolétariat de* la Liga, sans cesse menacé par un rejet vers les divisions inférieures. Ils sont encore des roturiers parmi les *grandes formations d'Espagne* anoblies par leurs innombrables trophées. Ils possèdent la volonté de ceux qui ne peuvent compter *que sur leurs mérites et leurs* conceptions offensives pour poursuivre leur ascension sociale. Ils ont fait cause commune avec le jeune entraîneur surdoué qui, peu à peu, prend sa place parmi les meilleurs techniciens du pays, aux *côtés de Jorge Valdano du Real de* Madrid ou de Johann Cruyff du FC Barcelone.

Victor Fernandez a pris en main l'équipe première du club, *il y a* cinq saisons, alors qu'il n'avait pas encore trente ans. Mercredi soir, il est devenu l'un des plus jeunes en*traîneurs à avoir jamais gagné* une coupe d'Europe. Entre-temps, ce licencié en lettres et philosophie a su inculquer à son groupe les va*leurs d'un football spectaculaire* qui ne se prendrait pas trop au sérieux. Ses joueurs, astucieusement recrutés dans les limites d'un budget restreint, ont saisi l'intérêt des permutations *de postes pour dés*tabiliser l'adversaire. Ils ont assimilé le jeu à une touche de balle qui permet de s'approcher du but *à grande* vitesse.

Après Cruyff, Fernandez a ainsi inscrit son club aux avant-postes *du renouveau du jeu offensif qui* dépoussière actuellement le football espagnol. L'équipe en a touché immédiatement les premiers *résultats en bénéficiant*, plus que d'autres, de l'engouement suscité par la Liga. Le nombre des *socios du club est passé de 12 000 à* 23 000 en deux saisons.

En marge de la sempiternelle rivalité Real Madrid - Barça, *l'équipe d'Aragon a su s'attirer* une belle unanimité d'admiration dans le pays, séduit par sa manière de s'approprier la Coupe d'Espagne *l'an dernier. Mercredi soir,* grâce à deux buts et quelques bonnes intentions de jeu, parfois un peu bâclées, le club et l'entraîneur ont certainement accru leur audience. Le Real Saragosse, inconnu du continent, est devenu un point de référence *sur* la carte du football européen.

Jérôme Fenoglio

Des incidents entre supporteurs

***Le match entre Arsenal et Saragosse a été précédé,* mercredi 10 mai, par plusieurs incidents impliquant essentiellement quelques uns des 17 000 supporteurs britanniques qui avaient effectué le déplacement à Paris. En début d'après-midi, près de la Tour Eiffel, de *brèves échauffourées ont opposé partisans* d'Arsenal et de Saragosse. Les forces de l'ordre sont intervenues rapidement.**

D'autres incidents ont été signalés aux abords de la gare du Nord. Un Anglais d'une trentaine d'années a reçu un coup de machette, à 18 h 15, boulevard Murat, *près du stade. Ses jours ne sont pas en* danger. Selon nos informations, il s'agit d'un hooligan du club londonien de Chelsea que ses rivaux d'Arsenal – une vingtaine d'hommes d'au moins trente ans – ont reconnu et agressé avant de prendre la fuite.

Fiche technique

● ***SARAGOSSE :** deux buts par* Juan Esnaider (68e) et Mohamed Nayim (120e). Remplacement de Francisco Higuera par Garcia *Sanjuan (67e) et de Garcia* Sanjuan par Geli (114e).
● **ARSENAL :** un but de John Hartson (76e). Remplacement de Martin Keown par David Hillier (46e) et de Nigel Winterburn par Stephen Morrow (47e).

L'improbable relève des championnes de judo françaises

YVES DELVINGT aime la difficulté. Sans cela, l'ancien vice-*champion du monde de judo* n'aurait jamais accepté la mission qui lui fut proposée en février 1994 : relever une équipe de France féminine exsangue et lui redonner force et ambition en vue des Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. *Deux ans et demi pour recréer* un collectif et permettre l'éclosion de nouveaux talents, le pari était risqué. Dimanche prochain à Birmingham, au soir des championnats d'Europe qui débutent jeudi 11 mai, Yves Delvingt en saura un *peu plus sur ses chances de le me*ner à bien.

Début 1994, l'équipe de France féminine est décapitée. Cathy Arnaud, *championne du monde*, Cécile Nowak, Natalina Lupino et Laetitia Meignan, médaillées olympiques, ont *décidé* de mettre un terme à leurs carrières. Cathy Fleury-Vachon, championne olympique, hésite quant à l'orientation à donner à *la sienne. Les cham*pionnats du monde disputés fin 1993 ont démontré que la relève est loin d'être prête. Seule Cécile *Nowak en est revenue médaillée.* Pour le judo féminin français, qui dominait cette discipline depuis sa reconnaissance officielle, à la fin *des années* 70, le réveil est difficile.

Yves Delvingt – issu d'une famille orléanaise qui a donné cinq judokas à l'équipe de France – ac*cepte donc de monter à Paris* pour tenter de sauver l'héritage des Jocelyne Triadou, Paulette Fouillet et Brigitte Deydier, les pionnières de l'école française de judo. Son premier constat est inquiétant. « *Personne n'était susceptible dans l'immédiat de prendre la relève des championnes qui s'en allaient,* dit-il. *Une question nous taraudait : pourquoi les filles que nous lancions dans le grand bain ne parvenaient-elles pas à prendre le pouvoir ?* »

CONCURRENCE

« *Nous avons mis un peu de temps à trouver la réponse, puis nous avons réalisé qu'il y avait deux catégories de cas : d'abord les combattantes qui étaient numéro deux ou trois depuis longtemps et n'ont pas été capables de passer numéro un quand l'occasion s'en est enfin présentée. Sans doute parce qu'à force de rester trop longtemps dans l'ombre de quelqu'un on perd la part de culot et d'arrogance qui fait les grands champions. La seconde catégorie est celle des plus jeunes qui se sont retrouvées en équipe de France sans avoir vraiment gagné leur place de titulaire. Le judo français a toujours profité d'un contexte de concurrence aiguë qui fait que l'on n'entre en équipe de France qu'en déboulonnant le titulaire. Mais cette fois nos jeunes combattantes n'ont pour la plupart pas battu celles qu'elles ont remplacées et n'ont pas pu ainsi acquérir la conviction d'être au niveau des meilleures.* »

Pour remédier à ces lacunes, Yves Delvingt et les quatre entraîneurs qu'il coordonne (Béatrice Rodriguez, Dominique Brun-Maaoui, toutes deux anciennes championnes du monde, Christian Dyot et Guy Delvingt, son frère) ont décidé d'intensifier la concurrence au sein de l'élite nationale. D'abord en augmentant la dose quotidienne de travail à l'entraînement, ensuite en élargissant le *groupe rassemblé au centre natio*nal de haut niveau installé à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep).

Ils espèrent que les combattantes qui sauront s'imposer dans ce contexte auront les épaules assez solides pour se hisser directement au meilleur niveau international. Le temps est compté : il leur faudra, avant Atlanta, décrocher un quota de *participation* dans chacune des sept catégories. Mêlant quelques anciennes (Cathy Fleury-Vachon est de retour) à une majorité de combattantes *sans* grand palmarès international, l'équipe de France a pour première *mission* de se qualifier dans chaque catégorie. « *Mais ne nous trompons pas d'objectif,* avertit Yves Delvingt. *Ce sont les médailles qui comptent.* »

Gilles Van Kote

Le Parc des Princes, ou la difficulté de gérer un grand stade

La quasi-totalité des recettes proviennent de la location des panneaux publicitaires

CINQ GRANDES FINALES entre *le 3 mai et le 20 juin :* le Parc des Princes mérite plus que jamais sa prestigieuse enseigne. Après celles de la Coupe de la Ligue de football *et du championnat* de rugby, puis le dernier match de la Coupe des Coupes, mercredi, entre Arsenal et Saragosse, le Parc reçoit, samedi 13 mai, la finale de la Coupe de France de football entre Paris SG et Strasbourg, avant la « Super Coupe » du Portugal, le 20 juin.

Ce sont, pour la Société d'exploitation sports et événements (SESE), qui gère le stade depuis la reprise de la concession par Canal Plus, autant d'occasions de remplir ses 47 000 places. Le bilan 1994 fait état de 1 million de francs de marge nette, prouvant *qu'il est possible* d'exploiter un tel équipement en faisant des bénéfices. Une façon pour la filiale de Canal Plus de rappeler aux *responsables du consor*tium Bouygues-SGE-Dumez, qui vont engager les travaux de construction du Grand Stade, qu'il sera *difficile de* se passer de son savoir-faire pour tenter de rentabiliser la plus grande enceinte sportive de France.

La chaîne cryptée avait fait un pari en 1992 : celui de ne pas perdre d'argent en reprenant jusqu'en *1998* la concession du Parc des Princes, un an après avoir signé avec la mairie de Paris le plan de relance de l'équipe du Paris-Saint-*Germain.* Une convention avait été signée en 1990, après dix-huit années de concession directe aux fédérations de football et de rugby. Celles-ci avaient directement pris livraison en 1972 du stade construit par l'architecte Roger Taillibert pour y organiser les matches des équipes nationales, sans trop se soucier de rentabiliser l'équipement.

Les nouveaux responsables du PSG, Michel Denisot en tête, avaient très vite jugé nécessaire de faire jouer l'équipe parisienne dans un stade à la hauteur de ses ambitions. « *Il était très difficile d'offrir un service de qualité aux spectateurs parisiens des matches du PSG avec un personnel qui changeait entre les matches du championnat et ceux des équipes de France,* explique Lionel Dreksler, directeur de la SESE. *Nous avons donc très vite mis en place des structures permanentes pour la billetterie, les contrôles, les commerces, la restauration et les services médicaux.* »

La SESE emploie aujourd'hui trente-sept personnes à plein temps, et jusqu'à 1 200 vacataires pour les grands événements. La masse salariale et les frais d'entre*tien et d'aménagement s'élèvent* à 40 millions de francs par an, mais la SESE ne peut prélever aucun pourcentage sur les billets vendus par le PSG, la FFF et la FFR, auxquels elle se contente de facturer ses prestations. Seuls les événements qu'elle met directement sur pied, comme la « Super Coupe » du Portugal, les brocantes, les concerts, le ski ou les super-cross, *lui permettent* d'avoir des retombées financières directes. La quasi-totalité des recettes provient donc de la location des panneaux publicitaires installés autour de la pelouse et suspendus aux tribunes.

« *Les annonceurs achètent essentiellement la valorisation de ces panneaux par les retransmissions télévisées,* explique M. Dreksler. *Sur quarante-cinq événements qui ont lieu au Parc chaque année, plus d'une quinzaine sont télévisés, mais pour une grande partie d'entre eux le stade est livré vide. Les droits de publicité des matches de Coupe d'Europe vont à l'UEFA, et ceux des équipes de France et des coupes nationales aux fédérations.* »

ÉCHANGES D'ÉVÉNEMENTS

La SESE verse chaque année une redevance d'environ 4 millions de francs à la Ville de Paris, soit 8 % de son chiffre d'affaires et 24 % du résultat avant impôt de la concession. *Elle reverse* 15 % des recettes publicitaires aux fédérations et aux clubs qui jouent au Parc, et autant de commissions à la régie publicitaire qui commercialise les panneaux. Elle doit également amortir sur sept ans les 30 millions de travaux de modernisation qu'elle a acceptés dans la convention avec la mairie.

Cela explique pourquoi la filiale de Canal Plus *cherche, par* exemple, à louer son service de restauration rapide ou son système de *gestion de billetterie et de contrôle,* comme elle l'a fait à Nantes pour France-Slovaquie, le 26 avril : « *Tous les matches de l'équipe de France en province nous font cependant perdre des recettes* », s'inquiète M. Dreksler, qui vient de créer, avec plusieurs autres directeurs de grands stades européens, une association pour échanger des événements, monter des coproductions. L'initiative n'a, jusqu'ici, été suivie que par six gestionnaires de stades français.

Le Parc des Princes doit faire l'objet, d'ici à 1998, d'investissements d'un montant de 45 millions de francs, financés par la Ville de Paris et par le Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football. Des travaux attendus avec impatience par les actuels gestionnaires : « *Le stade est encore mal équipé pour recevoir les équipes de télévision.* » Mais rien n'est prévu pour rafraîchir le béton, qui a mal vieilli. L'avenir du Parc des Princes reste suspendu à celui du Grand Stade. Si la mairie de Paris souhaite le conserver, et continuer d'y accueillir les matches du PSG, les efforts imposés à ses actuels gestionnaires pour arriver à un équilibre financier montrent, s'il en était besoin, qu'il n'y a pas de place *dans la* capitale pour deux stades de grande capacité : à moins de consacrer à l'un d'eux des fonds publics *pour son exploitation.*

Christophe de Chenay

■ **TENNIS DE TABLE : La Fédération internationale renonce à interdire la colle.** Le nouveau règlement *qui devait entrer en vigueur* le 1er août avait soulevé de nombreuses protestations (*Le Monde* du 3 mai). Séché juste avant les matches, le sol*vant de la colle étire le revêtement* de la raquette et permet d'accélérer la course des balles. Les championnats du monde qui se disputent à Tianjin *(Chine) jusqu'au 14 mai,* ont été marqués, jeudi 11 mai, par la défaite au troisième tour du numéro un mondial, le Belge Jean-Michel Saive, *face au Chinois* Ding Song (21-17, 21-17, 21-11). – (*AFP*)

■ **ATHLÉTISME : Marie-Louise Bévis a été suspendue jusqu'au 25 juin** *à la suite d'un contrôle anti*dopage lors des championnats de France en salle, le 26 février à Liévin, où elle avait gagné le titre sur 400 m. *La commission de première instance* de lutte contre le dopage de la fédération française a annulé ses performances accomplies depuis le 26 février.

■ **BASKET-BALL : Michael Jordan donne trente-huit points** et une première victoire aux Chicago Bulls *dans la demi-finale* de la conférence Est du championnat américain de basket-ball (NBA). Le joueur a troqué son numéro 45 sous lequel il *était revenu* à la compétition pour reprendre son légendaire maillot 23, avec lequel il avait conquis trois titres. Orlando et Chicago sont à *égalité* 1-1. Les deux prochaines rencontres auront lieu à Chicago. – (*AFP*)

RÉSULTATS

BASKET-BALL
Play off de la NBA
Demi-finales
Conférence Est

Chicago-Orlando	104-94
Les deux équipes sont à égalité 1-1	

FOOTBALL
Coupe des coupes
Finale

Saragosse-Arsenal	2-1

HANDBALL
CHAMPIONNAT DU MONDE
3e journée

GROUPE A	
[illegible]	28-15
Corée du Sud-Tunisie	33-18
[illegible]	23-20
GROUPE C	
[illegible]	23-21
Allemagne-Japon	30-19
Cameroun-Roumanie	28-24

VOYAGES

Très Sainte-Baume

Dans le Var, ce haut massif boisé et protégé accueille des visiteurs qui ne manquent ni de souffle ni de foi

SAINT-MAXIMIN
de notre envoyé spécial

Depuis la départementale qui glisse sur le plan d'Aups, soudain, un étambot de calcaire dresse son soc dans un ciel étal. Voici le massif de la Sainte-Baume, entre plages varoises et plaines de l'intérieur. Sous cette vaste coque grise, le vert tendre des hêtraies tranche avec celui, plus fort des chênes. C'est là que Madeleine expia, prêcha et mourut. Du moins le veut une tradition que le temps embellit à force de conviction, de foi et de miracles. Ce qui explique qu'une modeste grotte ait pu donner son nom à un massif tout entier ; en cette *baoumo* vécut la plus célèbre des pécheresses.

La tradition veut que Madeleine ait longtemps dérivé sur une barque sans voile en compagnie de Lazare, de Marie-Salomé (mère des apôtres Jacques et Jean), de Marie-Jacobé (sœur de la Vierge) de sa sœur Marthe et de Maximin. L'équipage toucha terre en un lieu baptisé dès lors *les Saintes Maries de la Mer*. Ils se dispersèrent pour prêcher : Marie-Madeleine choisit la solitude et bénéficia de la sollicitude d'anges qui la transportèrent jusqu'à la grotte où elle passa trente-trois ans sans voir âme qui vive. Tout au plus concéda-t-elle à descendre dans la plaine où son compagnon d'exil Maximin (devenu premier évêque d'Aix) lui donna l'ultime communion avant de l'ensevelir.

Raviné par les eaux, le chemin serpente sous les ramures, ménageant au promeneur une ombre réconfortante. Sur près de 140 hectares, la forêt s'étage entre 680 et 1 000 mètres, abritant une végétation exceptionnelle, curieusement proche de celle d'Ile-de-France : érables, hêtres et tilleuls séculaires retiennent l'humidité d'un sol gorgé d'eau. Des ormes gigantesques et des chênes blancs voisinent avec des trembles, des sycomores et autres ifs millénaires dont un laboratoire américain récolte les fruits utilisés à la confection d'un médicament contre le cancer. Oiseaux, reptiles et insectes rares survivent depuis des siècles à l'abri des fougères osmondes, des orchios, des lis, des hièbles ou de la convallaire polygonée dont la tige fane à l'automne pour ne laisser apparaître, à hauteur de racines, que la trace d'une étoile dont on prétend qu'elle est celle de Balthazar abandonnée ici par un dieu facétieux.



HÉLÈNE PERDEREAU

Dans le flot continu de ceux qui montent vers la grotte, rares sont ceux qui privilégient la faune et la flore. Ils sont à peine plus nombreux ceux qui savent l'histoire de ce site consacré comme un des lieux religieux les plus anciens du monde occidental. Bien avant son investissement par Madeleine, puisque les anciens, Grecs, Ligures, Celtes et Romains le vénéraient comme étant habité par les déesses de la fécondité.

A peine le pèlerin a-t-il quitté ce temple de verdure qu'il lui faut gravir les cent cinquante marches d'un escalier aménagé, dès 1913, en chemin de croix. Au-delà des vestiges des fortifications édifiées par François Iᵉʳ, il atteint une plate-forme depuis laquelle on distingue à peine les ruines de l'ancienne hostellerie des dominicains détruite après la Révolution française. Dans cette large faille, pouvant accueillir un millier de fidèles, l'eau ruisselle tout autour de l'autel et au-dessus de la niche où sont conservées des reliques de Madeleine. Ce sont dit-on les pleurs de la sainte qui, rassemblés en rivière, fertilisent les plaines du bas pays.

LE REFUGE D'UN ANACHORÈTE

A la lisière de la forêt, l'hostellerie reste un lieu d'accueil où sept sœurs et quatre dominicains perpétuent la présence de l'ordre (depuis 1295) et l'ouverture à l'autre dans un « *esprit de prédication populaire, excluant tout prosélytisme, au profit d'un échange basé sur nos différences* ». N'était la petite chapelle du pilon qui toise cette terrasse, on pourrait se croire sur le toit des anges, sur les ailes du temps.

Quelques-uns marquent une halte à la boutique où se vendent des chapelets en buis, des vierges en plastique, de la liqueur des moines. Pleins d'espoir, les uns se livreront à l'assaut d'autres lieux élevés, par la ligne des crêtes ou chemin de saint Zacharie, jusqu'à atteindre la grotte du Père Elie, grotte dont on est sûr qu'elle fut habitée durant cinquante ans par l'anachorète du XIVᵉ qui lui a laissé son nom. Les autres redescendront vers la plaine et les villes, le cœur empli de cette Madeleine dont le Père Vayssière (gardien de la grotte, de 1900 à 1932) a bien résumé la foi qui anime les 300 000 pèlerins qui chaque année la prient : « *Je ne sais pas si Marie-Madeleine est venue ou n'est pas venue, ce que je sais c'est qu'elle y est.* »

José Lenzini

Carnet de route

● **Comment s'y rendre.** On peut accéder à la Sainte-Baume par la RN 7 ou l'autoroute A 8 (sortie Saint-Maximin). En venant de Marseille, prendre par Aubagne, Géménos, Auriol puis Saint-Zacharie. En venant de Saint-Maximin, aller en direction de Nans-Les-Pins. En venant de Toulon, passer par Mazaugues. *Des services de cars sont assurés* au départ de Marseille.

● **Hébergement.** Pour réserver une chambre à Saint-Maximin, téléphoner à l'office du tourisme (*Tél. : 94-59-84-59*). Les hôtelleries religieuses de la Sainte-Baume (Tél. : 42-04-54-84) ou de la Bergerie (Tél. : 42-04-51-67) sont situées au pied de la montagne. Elles peuvent accueillir 140 personnes en *chambres ou en dortoirs dans un* confort rustique.

Sept siècles de tradition

Dès le Vᵉ siècle, la tradition est confortée par un pèlerinage sur les lieux où Marie-Madeleine aurait vécu et aurait été ensevelie. La découverte, en 1279, de son corps par le prince Charles de Salernes, donne à Saint-Maximin une aura exceptionnelle pour le monde chrétien. En 1295, Charles-II, comte de Provence et neveu de Saint-Louis, fait bâtir un temple à la gloire de la sainte pécheresse. Une église de style gothique – à une seule nef et sans transept – est érigée. Des voies d'accès sont aménagées. La même année, les frères prêcheurs dominicains s'installent dans le couvent de la basilique de Saint-Maximin, dont on célèbre le 700ᵉ anniversaire. Concerts, expositions, spectacles sacrés et profanes émaillent cette commémoration, qui a débuté le 28 avril et se poursuivra jusqu'au 28 octobre, à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume (renseignements et réservation : 94-59-88-93 ou 94-62-56-37).

PHILATÉLIE

Un timbre pour l'Assemblée

LE LUNDI 15 mai, s'effectuera la mise en vente générale de quatre timbres et d'un carnet.

● 2,80 F, *Assemblée nationale.* Le bâtiment orne un timbre au format horizontal 48 x 27 mm, mis en page par Louis Briat, d'après la photo de Marc Camus/ETC. Il est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante.

★ Vente anticipée à Paris, le 13 mai, au kiosque de l'Assemblée nationale, 4, rue Aristide-Briand en présence du dessinateur Louis Briat.

● 2,80 F, *Remiremont.* L'église capitulaire et le palais abbatial ornent ce timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par Louis Arquer, gravé par Raymond Coatantiec, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Remiremont, les 13 et 14 mai, à l'hôtel de ville, 1, place de l'Abbaye. Souvenirs philatéliques : 15 F plus port, G. Morel, 12, boulevard Thiers, 88200 Remiremont.

● 2,80 F + 0,60 F, *Croix-Rouge : Saumur.* La Poste émet chaque année huit timbres surtaxés au profit de la Croix-Rouge. Celui-ci représente une tapisserie provenant de l'atelier de Reydams, à Bruxelles, conservée au Musée du cheval dans le château de Saumur. Le timbre, au format vertical 27 x 32,5 mm, dessiné par Pierrette Lambert, mis en page par Jean-Paul Véret-Lemarinier, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente, ainsi qu'en carnets de dix plus deux vignettes sans valeur (prix de vente 34 F).

★ Vente anticipée à Saumur (Maine-et-Loire), les 13 et 14 mai, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le péristyle du théâtre, rue Molière. Souvenirs philatéliques (dont télécarte) : Croix-Rouge française, 33, rue Dacier, 49400 Saumur.

● 6,70 F, *Pierre Prud'hon : étude pour le rêve du bonheur.* Le timbre est émis à l'occasion du Salon philatélique Tolosa 95, organisé à Toulouse du 12 au 14 mai. Le timbre, au format horizontal 48 x 36,85 mm, mis en page et gravé par Pierre Albuisson, d'après l'œuvre de Prud'hon, est imprimé en taille-douce en feuilles de trente.

★ Vente anticipée à Toulouse, du 12 au 14 mai, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Parc des expositions, bâtiment nº 5.

P. J.

VENTES

Bijoux : Christie's contre Sotheby's

SIMPLE histoire de calendrier, affrontement délibéré ou accord tactique, Christie's et Sotheby's officieront chacun à leur tour à Genève les 16, 17 et 18 mai, dans la même spécialité des joyaux et des pierres précieuses.

Christie's ouvre le bal *mardi 16* avec un ensemble d'un peu plus de 200 « *jolis bijoux* » (*fine jewels*), dont les prix s'échelonnent de 300 à 25 000 francs suisses (1 200 à 100 000 F). Anciens ou modernes, anonymes ou signés par de grands joailliers, tous ces lots sont livrés aux enchères sans prix de réserve (prix minimum demandé par le vendeur), ce qui offrira sûrement des occasions d'achat intéressantes. On trouvera par exemple, parmi les pièces les moins chères, une suite de quatre chevalières en or, ornées chacune d'une pierre dure, annoncées entre 250 et 300 FS (1 000 F).

Ce sera ensuite à Sotheby's d'entrer en lice, le mercredi 17, avec près de 500 « magnifiques joyaux » (*magnificient jewels*) dont les moins chers, peu nombreux, démarrent entre 2 500 et 5 000 FS (10 000/22 000 F). La première session, le matin, commence avec des bijoux anciens, du 18ᵉ siècle aux années 1950/60. On attend entre 14 000 et 18 000 FS (60 000/78 000 F) d'une parure en diamants fin 18ᵉ. Le clou de cette vente, sera un diamant de forme poire de 100,10 carats, de la couleur la plus recherchée, « D », et d'une pureté parfaite dont l'estimation ne figure pas au catalogue. A défaut du prix, ce dernier nous apprend qu'une pierre de taille et de poids similaire a obtenu 12 760 000 dollars à Genève en 1990.

Christie's prendra le relais, le jeudi 18 mai, et vendra 500 lots de bijoux et pierres précieuses qui n'ont rien à envier, en qualité, à ceux de la veille : diamants, rubis, saphirs et émeraudes, de toutes grosseurs et de toutes formes, avec en vedette un saphir du Cachemire de 138,35 carats, dont l'estimation n'est pas précisée. Auparavant seront dispersés plus de 70 bijoux du joaillier Pierre Sterlé, accessibles entre 2 000 et 100 000 FS (8 500 à 450 000 F) et, en dernier, faisant l'objet d'un catalogue tiré à part, les 35 lots de l'écrin d'une Anglaise d'origine russe qui devraient totaliser 6 millions de FS (25 millions de francs).

Catherine Bedel

★ Christie's, mardi 16 mai et jeudi 18 mai, hôtel Richemond, Genève. Tél. : (022). 731 14 00, expositions sur place du 12 au 18 mai au matin. Sotheby's, mercredi 17 mai, hôtel Beau-Rivage, Genève. Tél. : (022). 732 85 85, expositions sur place du 13 au 17 mai au matin.

Averses et fraîcheur

UNE DESCENTE d'air polaire en direction du golfe de Gascogne va contribuer, vendredi, au creusement d'une dépression qui sera située sur le Sud-Est. Elle va engendrer une situation perturbée à caractère instable sur ces régions. Sur le reste du pays, les nuages seront également prédominants et seront porteurs d'ondées sur les régions de l'Ouest.

Sur la Bretagne, la Basse-Normandie, les pays de Loire, la journée sera très nuageuse, et des pluies se produiront de façon discontinue et parfois sous forme d'averses. Des éclaircies apparaîtront dès la mi-journée sur la pointe de Bretagne et s'étendront progressivement vers les Côtes-d'Armor et le Morbihan. La fraîcheur sera accentuée par un sensible vent du nord. Sur la Haute-Normandie, le Nord, la Picardie, le Bassin parisien, le Poitou et le Centre, des éclaircies réussiront à s'infiltrer entre les nuages. Ceux-ci pourront donner en matinée quelques gouttes de pluie sur le Nord. Des Charentes au Bassin aquitain, les éclaircies matinales n'empêcheront pas quelques averses. L'après-midi, la nébulosité se renforcera, et les pluies prendront un caractère plus continu près de la façade atlantique, précédées de quelques foyers orageux dans le Sud-Ouest. Près des côtes, le vent de nord-ouest sera soutenu. Des Pyrénées orientales aux Alpes, à la Franche-Comté et au littoral méditerranéen, la journée débutera dans la grisaille avec des pluies qui seront assez fortes sur les versants sud des Alpes et du Massif Central. Les pluies s'estomperont l'après-midi sur le Roussillon et l'ouest du Languedoc, remplacées par une violente tramontane (rafales à 90 km/h). Sur la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, la Champagne et les Ardennes,la journée se passera au sec mais le soleil sera souvent voilé.

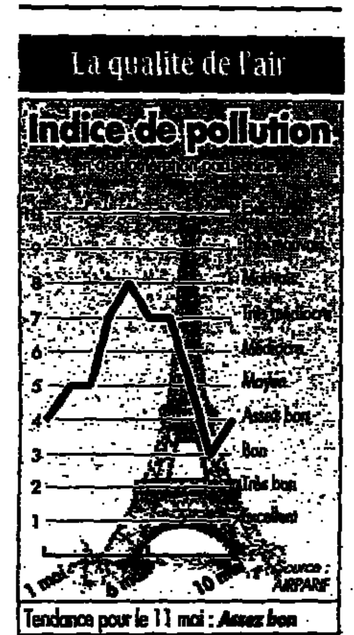
Les températures poursuivront leur lente baisse et passeront en dessous des normales saisonnières. Les minimales seront assez homogènes, entre 6 et 12 degrés du nord au sud et jusqu'à 15 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il ne faudra pas espérer plus de 12 à 14 degrés sur les régions du Nord-Ouest, 14 à 16 degrés ailleurs sur une large moitié nord, 16 à 20 degrés sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

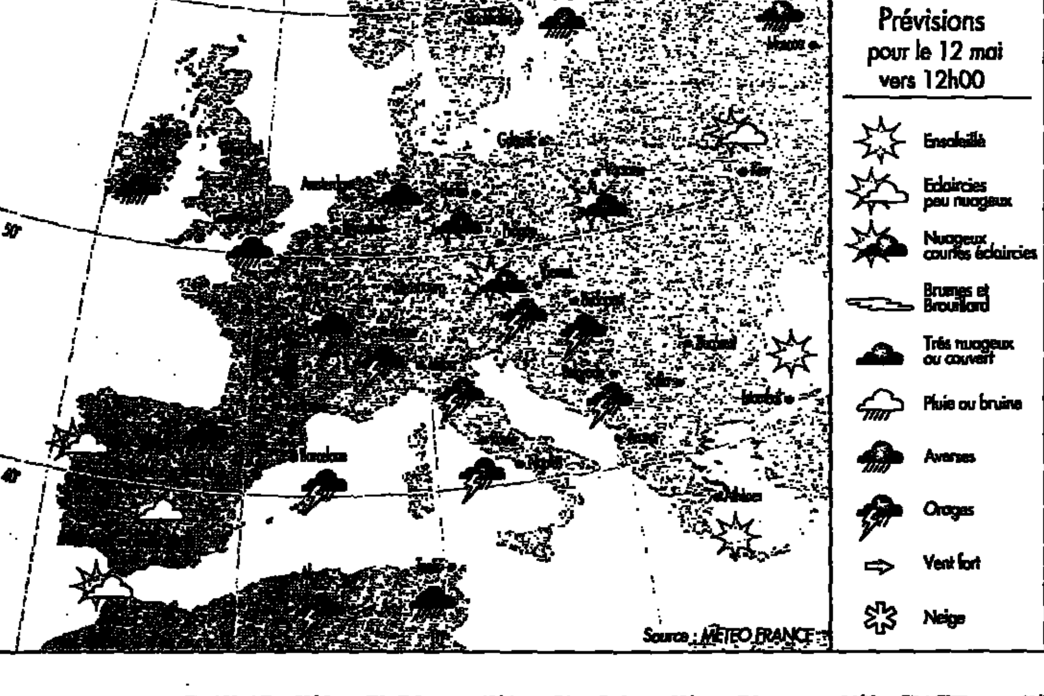


Prévisions pour le 12 mai vers 12h00

La qualite de l'air



Tendance pour le 11 mai : Assez bon







TEMPÉRATURES		GRENOBLE	23/10	TOURS	19/10	CARACAS	30/–	LIMA	24/19	PRAGUE	11/2
du 10 mai 1995		LILLE	15/5			CHICAGO	23/9	LISBONNE	21/14	PRETORIA	20/10
maxima/minima		LIMOGES	19/11	ÉTRANGER		COPENHAGUE	15/3	LONDRES	17/7	RABAT	23/17
FRANCE		LYON, BRON	19/8			DAKAR	25/20	LOS ANGELES	20/12	RIO DE JAN.	–/–
		MARSEILLE	26/16	ALGER	26/12	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	14/6	ROME	21/15
		NANCY	15/3	AMSTERDAM	13/5	DUBAI	32/21	MADRID	24/13	SAN-FRANC.	16/10
		NANTES	19/12	ATHÈNES	25/15	DUBLIN	11/6	MARRAKECH	25/15	SANTIAGO	21/7
AJACCIO	19/14	NICE	20/14	BANGKOK	34/24	FRANCFORT	16/5	MEXICO	32/17	SÉVILLE	25/15
BIARRITZ	18/13	PARIS	18/10	BARCELONE	24/11	GENÈVE	20/8	MILAN	21/12	ST-PÉTERS.	6/-1
BORDEAUX	23/12	PAU	21/12	BELGRADE	20/10	HANOÏ	30/25	MONTRÉAL	21/10	STOCKHOLM	10/0
BOURGES	19/10	PERPIGNAN	27/15	BERLIN	10/5	HELSINKI	6/-4	MOSCOU	13/2	SYDNEY	22/15
BREST	16/9	POINTE-À-PIT.	32/22	BOMBAY	33/–	HONGKONG	30/23	MUNICH	14/5	TENERIFE	25/20
CAEN	15/9	RENNES	19/10	BRASILIA	29/19	ISTANBUL	24/14	NAIROBI	24/14	TOKYO	26/18
CHERBOURG	12/7	ST-D.-RÉUNION	26/21	BRUXELLES	13/4	JÉRUSALEM	21/9	NEW DELHI	37/–	TUNIS	35/20
CLERMONT-F.	20/7	ST-ÉTIENNE	20/6	BUCAREST	24/11	KIEV	13/4	NEW YORK	22/9	VARSOVIE	11/2
DIJON	17/6	STRASBOURG	17/5	BUDAPEST	18/11	KINSHASA	32/23	PALMA DE MAJ.	27/13	VENISE	20/10
FORT-DE-FR.	32/21	TOULOUSE	24/12	BUENOS-AIRES	20/9	LE CAIRE	27/15	PÉKIN	23/11	VIENNE	16/7



Situation le 11 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 13 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Fête timide à San Francisco

LE JOUR de la victoire aura été pour les habitants de San Francisco un jour comme les autres, à cela près que la ville est sèche, les bars fermés, et que cocktails, whisky, vins et tous breuvages alcoolisés sont rigoureusement interdits. Les délégués des quarante-huit Nations unies, s'ils n'avaient pris la précaution de garnir leurs placards la veille, devaient se contenter d'eau glacée, d'orangeade ou de lait. Pour les dîners officiels, où des hôtes de marque étaient conviés, on put craindre jusqu'à la dernière minute qu'il fût impossible de servir les vins cependant apportés de France.

L'attitude de la ville de San Francisco illustre mieux que tous les commentaires l'appel lancé hier par le président Truman à ses concitoyens : *« La victoire est seulement à demi gagnée. »* L'Amérique est heureuse que ses fils ne soient plus blessés, prisonniers ou tués en Europe, mais, loin de se relâcher, l'effort de guerre doit être porté tout entier contre le Japon, qui le soir même de la capitulation allemande affirmait sa volonté de mener la lutte jusqu'au bout. Bien qu'elle ne puisse en rien modifier le cours des événements qui semble fatal, la décision du Japon n'est peut-être pas absolument folle. Jusqu'à la dernière minute, l'espoir a soutenu l'Allemagne accablée que la rivalité latente de l'Amérique et de l'Union soviétique pouvait dégénérer en opposition ouverte, et permettre un arrangement avec l'un ou l'autre. Le même espoir, apparemment plus fondé encore, soutient aujourd'hui le Japon. A San Francisco, M. Molotov s'est initié avec beaucoup de bonne grâce et d'habileté aux mœurs américaines. Il a été récompensé par un vif succès dans l'opinion publique. L'alliance américano-soviétique demeure plus que jamais la clé de voûte du temple de paix qu'on s'efforce de bâtir ici.

Hubert Beuve-Méry

(12 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6559

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■					
IV						■			
V								■	
VI			■					■	
VII					■	■			■
VIII							■		
IX				■	■				
X									
XI	■								■

HORIZONTALEMENT

I. Est nu quand on l'empale. – II. Relation plus ou moins suivie. – III. Quartier de Venise. Dédaigna ce qui était grossier. – IV. Déballage au cours duquel la vaisselle risque d'être brisée. Devise. – V. Récipient. – VI. Interjection. Fut transfiguré. – VII. Coule en France. Symbole. – VIII. Certains attendent qu'elle soit morte pour se reposer. Prénom épelé. – IX. Il ne serait pas convenable d'y pousser une tyrolienne. Figure mythologique. – X. Dont le système moteur a subi d'importants ratés. – XI. Pas européens.

VERTICALEMENT

1. Cas d'inconscience. – 2. Ne manquait pas de bon sens. – 3. Qui a été soumise à une épreuve éliminatoire. Tonneaux. – 4. Passé proche *(épelé)*. Auxquelles on n'a pas souscrit. Participe. – 5. Pourvues d'un emploi. Un ordre auquel il suffit d'obéir pour obtenir de l'avancement. – 6. Effectua une suppression. Quelque chose de rond. En Russie, est dépourvu d'agrément. – 7. Font des croisements. Stimulant verbal . – 8. Prend le parti des gens courageux. Pronom. – 9. Il a un aspect rébarbatif mais un cœur généreux. Devant une appellation d'origine.

SOLUTION DU N° 6558

HORIZONTALEMENT

I. Compagnie. – II. Hauturier. – III. Assola. Ni. – IV. Ti. Mastic. – V. Téta. Osé. – VI. Enrichis. – VII. An. Ôter. – VIII. Ille. Io. – IX. Tua. Noé. – X. Eclaircie. – XI. Seau. Aune.

VERTICALEMENT

1. Chattemites. – 2. Oasien. Lucé. – 3. Mus. Tralala. – 4. Ptomaïne. Au. – 5. Aula. Ni. – 6. Gras. Honora. – 7. Ni. Toit. Écu. – 8. Ienisseï. In. – 9. Erice. Rosée.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Aérospatiale a constitué un groupe de travail avec la compagnie chinoise AVIC et le consortium sud-coréen KCDC pour étudier un projet de construction en commun d'un avion de 100 places. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** La compagnie aérienne privée égyptienne ZAS, fermée depuis plus d'un mois en raison de difficultés financières, a rejeté une offre d'achat faite par la compagnie israélienne Arkia, qui dessert des lignes intérieures en Israël et effectue des vols charters vers l'Europe et les Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Les cartes de crédit se multiplient en Chine. A la fin de l'année dernière, on en comptait 8,4 millions, un chiffre en augmentation de 110 % par rapport à 1993. Ces cartes, qui ont fait leur apparition en 1985, sont maintenant disponibles dans plus de 300 villes et acceptées dans 135 900 points de vente. – *(Reuter.)*

■ **ESPAGNE.** La compagnie espagnole Iberia fêtera le 15 mai le soixantième anniversaire de la liaison aérienne Madrid-Paris. Il y a soixante ans, le voyage durait cinq heures avec une escale à Bordeaux. Aujourd'hui, sept vols quotidiens d'Iberia relient la capitale espagnole et la capitale française en une heure cinquante minutes.

■ **ITALIE.** La chaîne Jolly Hotels, premier groupe hôtelier italien, vient d'ouvrir deux nouveaux quatre étoiles : l'un, de quatre-vingt-cinq chambres, à Ferrare, en Emilie-Romagne, l'autre de cent vingt-cinq chambres, à Vicence, en Vénitie.

■ **ÉTATS-UNIS.** United Airlines a étendu son système de billetterie électronique à ses 190 vols « Business One ». Avec ce système, l'achat du billet et l'attribution du siège s'effectuent par téléphone ou auprès d'un agent de voyage Apollo. Le jour du départ, il suffit de se présenter à l'aéroport muni d'une pièce d'identité ou de la carte de crédit utilisée au moment de la réservation. La compagnie américaine étudie actuellement la possibilité d'introduire le voyage sans billet sur ses liaisons internationales.

PARIS EN VISITE

Samedi 13 mai

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : son passé, son avenir (37 F + prix d'entrée), 11 heures, dans le hall, 58, rue de Richelieu *(Monuments historiques)*.

■ **L'INSTITUT** (45 F + prix d'entrée), 11 heures, 23, quai de Conti *(Didier Bouchard)*.

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; la peinture italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Chefs-d'œuvre du Musée de Lille » (50 F + prix d'entrée), 14 heures, sous la rotonde (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : exposition « Architecture de la Renaissance italienne » (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (45 F), 14 h 30, 58, rue de Richelieu *(S. Rojon-Kern)*.

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 *(Musées de la Ville de Paris)*.

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Manet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **NOTRE-DAME** : la crypte archéologique sous le parvis (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée de la crypte sur le parvis de Notre-Dame, côté Préfecture de police (Monuments historiques).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition « Dessins de mode » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DU CLOÎTRE NOTRE-DAME** (40 F), 14 h 30, sur le parvis de Notre-Dame, devant la statue de Charlemagne (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Jourdain (Europ explo).

■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** et l'intérieur d'un temple tibétain (50 F + prix d'entrée), 14 h 40, porte Dorée, devant le café Les Cascades (Christine Merle).

■ **MONTMARTRE** : une butte sacrée, un village pittoresque et vivant (50 F), 14 h 45, sommet du funiculaire (Paris autrefois).

■ **LE BOULEVARD MONTMARTRE** et l'hôtel Mercy d'Argenteau (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, boulevard Montmartre (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL D'ÉVREUX** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

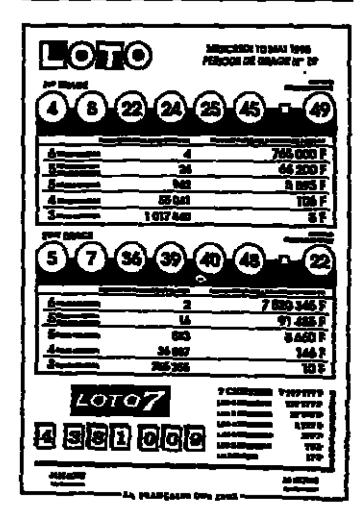
■ **MUSÉE DE LA FRANC-MAÇONNERIE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LES SALONS DE L'AMBASSADE DE POLOGNE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 57, rue *Saint-Dominique (Paris et son histoire)*.

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (60 F + prix d'entrée), 15 h 15, place de l'Institut (Artange).

JEUX



ORIGINES L'annonce de la découverte de deux grottes préhistoriques à La Combe d'Arc (Ardèche) et à Boussac (Lot) pose déjà plusieurs problèmes qui dépassent les questions scientifiques. ● UNE SÉRIE D'IMBROGLIOS juridico-financiers a éclaté dans la perspective de l'exploitation future des sites, devenue un enjeu économique important. Le tribunal de grande instance de Paris doit trancher dans un conflit qui oppose le ministère de la culture aux « inventeurs » de La Combe d'Arc et aux propriétaires du terrain. ● LA VISITE de ces lieux très fragiles par le grand public pose également une série de questions. L'une des solutions proposée est le fac-similé. Comme à Lascaux, depuis quelques années, et tout récemment à Tarascon-sur-Ariège où un parc pyrénéen de l'art préhistorique a ouvert ses portes.

L'exploitation commerciale des grottes préhistoriques suscite des convoitises

Plusieurs procès opposent le ministère de la culture aux découvreurs et aux propriétaires des terrains de La Combe d'Arc. L'ouverture au public pose également des problèmes : fac-similé ou entrée libre ?

LES DÉCOUVERTES se succèdent : après La Combe d'Arc « inventée » par Jean-Marie Chauvet, la veille de Noël 1994, dans l'Ardèche (*Le Monde* du 20 janvier), voici Boussac, dans le Lot, révélée là encore par des spéléologues amateurs décidément précieux (*Le Monde* du 4 mai). Dans la première, les peintures exécutées sur les parois témoignent de l'activité religieuse et artistique d'une civilisation paléolithique (vers 19000 - 20000 avant notre ère, *peut-être plus tôt*). Dans la seconde, c'est une nécropole néolithique qui a été mise au jour (*lire ci-dessous*).

Ces découvertes majeures posent également des questions qui n'ont rien avoir avec la paléontologie. L'exploitation touristique et commerciale qui se mettra inévitablement en place autour des grottes en font en effet un enjeu économique de première importance. A La Combe d'Arc, déjà, une série de querelles financières et juridiques a éclaté entre l'Etat, les découvreurs du site et les propriétaires du sol.

Tout avait pourtant commencé dans la bonne humeur. Jean-Marie Chauvet avait été félicité par le ministre. Il allait être décoré. La grotte allait porter son nom. Gardien intérimaire, il avait été titularisé. Enfin, il allait pouvoir partager avec ses amis spéléologues amateurs, Eliette Brunel-Deschamps, viticultrice, et Christian Hillaire, employé à l'EDF, quelques dizaines de milliers de francs, fruits d'un contrat passé avec l'agence Sygma. Pour quelqu'un qui ne gagne pas beaucoup plus que le SMIC, cette aubaine n'est pas à négliger. L'objet du contrat, ce sont les trois cents photos prises lors de la découverte de la grotte. Leur diffusion dans la presse provoque un éclat à la direction du patrimoine que les milieux de l'archéologie comprennent mal. Est-il l'effet d'une concurrence inattendue (le ministère de la culture a confié à la même agence des clichés pris quelques jours plus tard par Jean Clottes), d'un juridisme tatillon ou d'une erreur d'évaluation humaine ? *« Il est de l'intérêt du patrimoine national que la diffusion de la connaissance des peintures découvertes le 24 décembre 1994 soit effectuée dans des conditions raisonnées et non de manière anarchique »*, déclare-t-on sèchement au ministère qui assigne l'agence de photo et Jean-Marie Chauvet qui *« du fait même de son titre et de sa fonction, dès la découverte de la grotte en devenait le gardien »* et ne pouvait donc disposer des images qu'il avait prises.

L'avocat de Jean-Marie Chauvet, Pierre Pujol, soutient que son client ne pouvait être le gardien de la grotte puisqu'il n'a été engagé qu'après la découverte. D'après lui, la lettre d'engagement a été antidatée pour faire de Chauvet un fonctionnaire dès les 18 et 24 décembre. De plus, la fonction de Jean-Marie Chauvet est de surveiller une trentaine de sites répartis sur une centaine de kilomètres et en aucun cas d'entreprendre des recherches ou des fouilles pour le compte de l'Etat. En revanche, *« l'inventeur »* n'en est pas à sa première découverte. Ses compagnons non plus. Ils ont à leur actif quinze grottes dont La Combe d'Arc, de très loin la plus remarquable. Enfin Pierre Pujol s'appuie sur l'article 716 du code civil pour fonder les droits de son client : *« L'inventeur d'un trésor en est le propriétaire de la moitié. »* Au ministère, on soutient que *« cette grotte constitue un patrimoine artistique et archéologique de première grandeur, mais ce n'est pas un trésor et ne peut donc rapporter d'argent »*.

Trésor ou non, les propriétaires de la grotte se réveillent et réclament à leur tour une part du gateau. En France, la possession du sol emporte celle du sous-sol. Le sanctuaire étant sur les terrains indivis de la famille Coulange, quatre frères et une soeur, il leur appartient donc. Comme il leur appartient de délivrer l'autorisation de photographier des œuvres qui sont leurs biens. Et d'être associés à l'exploitation des droits de reproduction des peintures. Pour faire bon poids, ils attaquent *« l'ensemble des décisions administratives, classement et déclaration d'utilité publique »*, comme le confirme Caroline de Foresta, avocate des quatre frères Coulange. L'Etat veut en effet classer le site, et préempter une vingtaine d'hectares de garrigue au-dessous de laquelle se trouve la fameuse grotte. Grotte dont la localisation vient d'être remise en cause. Un géomètre expert dépêché par le ministère de culture affirme qu'elle se trouve sur les terres de MM. Peschier, Ollier et Elfie ! Caroline de Foresta demande bien sûr une contre-expertise !

Ces querelles juridiques devraient trouver un terme devant le tribunal de grande instance de Paris, le 17 mai. A moins qu'une négociation à l'amiable ne règle les litiges. Ce pourrait être le cas du différend qui oppose la direction du patrimoine aux découvreurs. Reste les *« propriétaires »*. Quant au président du conseil général de l'Ardèche, Henri Torre, il es[...] bien aménager des salles d'ex[...]tion à Vallon-Pont-d'Arc et au petit musée de préhistoire d'Orgnac-l'Aven, histoire de donner quelque chose à glaner aux quelque deux millions de touristes qui visitent chaque année les gorges de l'Ardèche.

Pourtant, La Combe d'Arc comme Boussac ne seront vraisemblement jamais ouverts au grand public. Comment concilier, en effet, la circulation des visiteurs et les impératifs de confort que cela supposé (aménagements d'une entrée, des sols et d'un circuit) avec la sauvegarde des vestiges ? Découverte en 1940, Lascaux dut fermer ses portes en 1962. Les visites quotidiennes avaient perturbé le climat de la grotte envahie par des algues qui commençaient à attaquer les fresques. Une solution a été trouvée : un fac-similé installé à proximité avec un succès qui ne se dément pas (400 000 visites par an). Il est certain que les visites de ces hauts lieux de la préhistoire seront, demain, de plus en plus réglementées.

« ÉVITER LES FRUSTRATIONS »

Actuellement, vingt-quatre grottes ornées françaises (sur cent cinquante environ) sont ouvertes au public. Elles accueillent 700 000 visiteurs par an. Faudra-t-il, à terme, réserver les originaux aux seuls professionnels ? Jean Clottes, conservateur général du patrimoine, souhaite que certaines d'entre elles restent ouvertes, *« d'abord pour éviter les frustrations et donc le vandalisme. Ensuite parce que le public a le droit à la connaissance. Il faut donc concilier ce droit avec le respect des œuvres. Le fac-similé est une solution. Est-il réalisable dans tous les cas ? Je n'en suis pas sûr. Sur un espace restreint, à Lascaux, à Niaux ou à Font-de-Gaume, cela ne pose pas de problème. Mais dans les grottes où les peintures sont dispersées comme à Rouffignac ou aux Combarelles, cela semble plus difficile. Voire impossible, comme dans le sanctuaire des Trois-Frères où les gravures ne sont visibles qu'à la lumière rasante. Il faut alors imaginer un autre type de musée. A base d'images virtuelles, de CD-Rom ou d'une technique quelconque »*. Une solution médiane du type de celle qui a été trouvée pour le parc pyrénéen de l'art préhistorique (*lire ci-dessous*).

Emmanuel de Roux

Les inconnus de l'âge du fer

Les vingt-deux squelettes retrouvés dans une grotte à Boussac (Lot) par des spéléologues datent du début de l'âge du fer (entre 7 000 et 8 000 ans avant notre ère). Les premiers – deux hommes et une femme adultes, avec leurs armes et leurs bijoux – reposent au fond d'une étroite galerie. Dans une salle plus vaste, allongés contre les parois et dans le siphon communiquant avec la galerie, dix-neuf femmes et enfants, sans parures. Pas de traces de mort violente. Ont-ils été victimes d'une épidémie ? Mais alors pourquoi les corps ont-ils été placés avec tant de soin ? S'agit-il d'un sacrifice ? Mais pourquoi n'y a-t-il pas eu d'incinération comme c'était la coutume ? Ce sont les questions que se posent Jacques Jaubert, responsable des services archéologiques de la région de Toulouse et Eric Crubezy du laboratoire d'anthropologie de Bordeaux. Leur étude complète demandera plus d'une année, facilitée par le site lui-même : les ossements, accessibles, n'auront pas besoin d'être bouleversés. Par la suite, ces représentants de l'âge du fer pourront continuer leur long sommeil. La grotte ne sera jamais ouverte au public.

Les bonnes idées de Tarascon-sur-Ariège

COMMENT faire revivre une commune dévastée par la crise ? Parier sur la culture. C'est ce que vient de faire Tarascon-sur-Ariège (3 500 habitants), située au bout d'une vallée industrielle, naguère spécialisée dans la métallurgie. La métallurgie se porte mal. Le maire de la petite ville, Robert Naudi (PS), par ailleurs président du conseil général de l'Ariège, a fait l'inventaire des ressources culturelles de son département. Le patrimoine préhistorique y est particulièrement abondant : à côté des habitats de la Vache et du mas d'Azil, on ne compte pas moins de douze grottes ornées en Ariège. Certaines (les Trois Frères, Fontanet, Pradières, le Tuc d'Audoubert, Niaux) comptent parmi les sanctuaires majeurs de la civilisation paléolithique.

Mais ce patrimoine est, comme ailleurs, fragile et difficile d'accès, parfois impossible à visiter. Niaux, par exemple, *« la seule grotte qui lutte avec Lascaux pour la qualité d'exécution et de conservation des œuvres* [paléolithiques] *»* (Leroi-Gourhan), n'est qu'à demi entrouverte. Onze groupes, de vingt personnes au maximum, sont admis, chaque jour, à admirer les fresques du « Salon noir » (*le Monde* du 26 avril). Le département a donc décidé de créer à proximité de Tarascon-sur-Ariège *« un parc pyrénéen de la préhistoire »* dont la reproduction en fac-similé de la grotte de Niaux (comme Lascaux II), serait le clou. Quinze hectares sont trouvés. Un bureau d'ingénierie culturelle parisien (celui de Jean-Loup Pivin) est contacté. Un comité scientifique est constitué, piloté par Jean Clottes, aujourd'hui conservateur général du patrimoine, un des bons spécialistes français de l'art pariétal.

« SPECTACLE INÉDIT »

Un concours d'architecture est lancé. L'équipe toulousaine Gabriel Hoym de Marien et Gilles Junca l'emporte. Un concessionnaire est trouvé, Récréatec. En août 1994, les portes du parc s'entrouvrent : 40 000 personnes s'y engouffrent pendant trois mois. Il ferme en novembre, pour l'hiver. Il a rouvert début avril, après avoir subi d'importantes retouches. Le coût de cette opération est de 40 millions de francs, financée par le département et l'Etat. Le pari de Jean-Loup Pivin repose sur plusieurs paramètres. On ne peut reconstituer l'ensemble de la grotte de Niaux, longue de plusieurs kilomètres. En revanche, des séquences entières ont été restituées : la « dune aux enfants » et des fragment du célèbre « Salon noir » où se trouvent les principales œuvres pariétales du sanctuaire.

Outre les explications diverses que susurre un casque à infrarouges, les visiteurs ont un spectacle inédit sous les yeux : en effet, pour reproduire les dessins jetés sur les parois rocheuses, ces derniers ont été photographiés aux ultra-violets, et les parties effacées par le temps sont redevenus visibles. Le fac-similé donne ainsi un aperçu « plus complet » des originaux. Le bâtiment de facture résolument contemporaine qui abrite le parcours s'inscrit bien dans le décor grandiose qui l'entoure. Le parc aura besoin de quelques années pour se bonifier et gommer quelques idées approximatives, comme ces blocs de ciment façonnés en forme de troupeaux de bisons.

E. de R.

★ Parc pyrénéen de l'art préhistorique, Tarascon-sur-Ariège, route de Banat. Tél. : 61-05-10-10.

En Colombie, le « vallenato » est devenu une affaire d'Etat

Cette musique traditionnelle fascine toutes les classes de la société et le milieu politique

Tous les ans, à Valledupar, au pied de la sierra Nevada, se déroule en présence du chef de l'Etat le Festival national de « vallenato ». Cette musique aux origines mystérieuses, loin de se perdre, connaît une vogue sans précédent en Colombie. Ses textes improvisés, sur fond d'accordéon, racontent au fil des ans toute l'histoire de la Colombie et sont le reflet des évolutions sociales et politiques du pays.

VALLEDUPAR
de notre envoyée spéciale

On dit qu'un jour Francisco El Hombre rencontra le diable. L'homme sillonnait les routes de la Guajira et du Cesar, au nord de la Colombie, colportant, accompagné de son accordéon, les nouvelles d'un village à un autre. Le diable, qui possédait aussi un accordéon, le provoqua en duel. El Hombre l'emporta quand il joua un oratorio à l'envers. Le démon s'enfuit. Telle est la légende du *vallenato*, que toute la Colombie chante aujourd'hui, sorte de blues transmis oralement de génération en génération afin de raconter les histoires de tous.

Le festival de *vallenato* a lieu tous les ans, à la fin du mois d'avril, à Valledupar, dans le nord du pays, au pied de la sierra Nevada. C'est un des événements les plus importants de Colombie, parrainé par les plus grandes entreprises, retransmis quatre jours durant à la télévision. *« Contre la violence, nous répondons par des coups d'accordéon »*, déclarait le président de la République en inaugurant, le 27 avril, la manifestation dédiée cette année à la paix. Radio Uno, qui retransmet 24 heures sur 24 de la musique *vallenato*, représente la quatrième audience du pays. Les artistes *vallenatos* monopolisent les premières places au palmarès de ventes de disques, *« loin devant la salsa et la musique anglo-saxonne »*, affirme le directeur de la maison BMG. Et depuis deux ans, Carlos Vives, chanteur et vedette de feuilletons populaires, a repris à son compte les vieux airs pour les moderniser, ajoutant guitare électrique, batterie et synthétiseur. Numéro un en Colombie, en Équateur ou à Saint-Domingue, il a vendu plus d'un million et demi de disques, rempli les salles à Madrid et à New York, et commence cet été une tournée en Europe. Il dit : *« C'est la musique la plus simple, la plus naturelle, celle que tout le monde comprend. »*

Le *vallenato* est le fruit du mélange triethnique de la guitare (apportée par les conquistadors), de la *guacharaca* (tige d'arbre à palme qu'on frotte avec un bâton, d'origine indienne) et de la *caja* (tam-tam apporté d'Afrique sur la côte caraïbe par les esclaves). A la fin du XIXe siècle, l'accordéon remplaça mystérieusement la guitare. Est-ce à un pirate anglais, à un marin allemand ou à un bagnard évadé de Cayenne que l'on doit l'importation de l'instrument ? Ou plutôt à un chargement entier d'accordéons de contrebande qui remonta le fleuve jusqu'à Valledupar ? Les « vallenatologues », de plus en plus nombreux – ils peuvent même étudier leur spécialité dans certaines universités –, ne sont pas d'accord. Réservé d'abord aux milieux populaires, l'accordéon a fini par pénétrer toutes les classes de la société.

MODERNISATION

On pourrait raconter toute l'histoire de la Colombie à travers des couplets de *vallenato*. Chaque événement important a connu sa chanson. Et les hommes politiques l'utilisent désormais dans leurs campagnes. Le président Alfonso Lopez Michelsen, le premier, fut élu en 1976 sur un air d'accordéon : *« Lopez el Pollo, el Gallo, el Presidente que Columbia necesita. »* En remerciement, il créa le festival et nomma l'auteur du morceau, le compositeur Rafael Escalona, consul de Colombie à Panama. *« Les hommes politiques se sont approprié le* vallenato, explique un compositeur, *car c'était le moyen le plus simple pour aller vers les gens et les racines du peuple. »*

Lors de la seule dictature qu'ait connue la Colombie, dans les années 50, un refrain célèbre affirmait : *« Je veux pousser un cri mais ils m'en empêchent, je veux pousser un cri ! »* Le président Cesar Gaviria, lui, invitait à toutes les fêtes du palais son chanteur préféré, Carlos Vives. Il avait une réputation de fêtard. A tel point qu'au bal donné cette année lors du festival en l'honneur de son successeur, Ernesto Samper, élu en juin 1994, Poncho Zuleta n'a pu s'empêcher de regretter en chanson qu'il ne soit pas *« comme Gaviria capable de boire et danser jusqu'aux heures du matin. »* Le refrain risque de lui rester.

Le *vallenato* est aussi le parfait reflet de la société colombienne et de son évolution. Réservé aux hommes, il commence à peine aujourd'hui à être chanté par les femmes. Le savoir, lui, s'est toujours transmis à travers des classes sociales bien définies : aux Noirs, les *cajeros* (le tam-tam), aux Indiens, les *guacharacos*, aux Blancs pauvres, l'accordéon. Aujourd'hui, toutes les classes sans distinction chantent ou jouent de l'accordéon. La modernisation et la diffusion en masse de cette musique, au départ très régionaliste et folklorique, sera-t-elle un moyen de lutter contre la discrimination ? Le débat reste ouvert et n'est pas un des duels les moins intéressants qui se jouent sur la grande place de Valledupar, à l'ombre de la grande estrade baptisée « Francisco-El- Hombre », où tout le monde se demande, sur un air d'accordéon, si *« une chanson enregistrée est une chanson qui meurt »*.

Anne Proenza

L'excès des mots

Le *vallenato* Freddy Sierra a été sacré roi de l'accordéon au cours du Festival 1995 de Valledupar. Mais le grand moment du festival est le concours de *piqueria*, un duel d'improvisations qui déchaîne les passions. Des concurrents s'affrontent *deux par deux*. Le jury impose le thème et la mélodie. La joute verbale commence tandis que la salle applaudit, siffle et juge chaque verset. Les duels peuvent être à la limite du mauvais goût.Un jeune militaire en uniforme, par exemple, soutenu dans le public par tout son régiment, lançait, menaçant à son adversaire : *« Tu me dois le respect. Je peux t'ordonner de faire 1 500 pompes ou même de te transformer en cadavre pour aller jusqu'à la finale »*. Le jury l'élimina pour excès d'agressivité.

La géométrie entre murmure et mutisme

Quinze peintures du Suisse Helmut Ferderlé et quinze sculptures du Belge Didier Vermeiren sont exposées à la Galerie du Jeu de Paume

HELMUT FERDERLÉ et DIDIER VERMEIREN. GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME, place de la Concorde, 75001 Paris. Tél. : 47-03-12-50. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

Question : comment se fait-il qu'à l'intérieur d'un langage pictural donné, la plupart de ceux qui le pratiquent n'obtiennent que des tableaux plats et muets et que quelques-uns, peu nombreux, en tirent des œuvres qui vibrent et retiennent longtemps ? *Ainsi de* l'abstraction géométrique, procédant à partir d'horizontales, de verticales et d'angles droits qui découpent la surface en carrés et rectangles traités en monochromes.

Ces principes ont beaucoup servi depuis trois quarts de siècle, depuis *que le néo-plasticisme* issu de Mondrian les a défendus et diffusés. Ils ont suscité des contingents de toiles propres et neutres, d'une irréprochable exécution, d'une admirable simplicité. Les appellations ont pu changer – néo-plasticisme, abstraction-création, art concret, néo-géo –, les discours justificatifs osciller entre mysticisme et matérialisme critique, entre Hélène Blavatsky et Jean Baudrillard, les règles plastiques sont demeurées intactes. Autour d'elles s'est développé une orthodoxie de la géométrie alliant académisme et puritanisme.

Or, parmi ces peintres, figurent aussi Barnett Newman et Ad Reinhardt, dont les toiles, loin de se réduire à l'application d'une méthode de découpage, sont toutes d'intensité et de puissance, de couleurs af*frontées et non pas juxtaposées*, de lignes tendues et non pas seulement tracées. Dans la frontalité, dans l'épuration à l'extrême du dessin et de la couleur, ils insufflent *un rythme*, *suggèrent une pensée*, chiffrent des sentiments. Les verticales de Newman – ses *« zips »* – affirment une présence. Les harmonies sourdes de Reinhardt tiennent de *la symphonie*. Pourquoi *cela*, alors que les mêmes procédés, chez tant d'autres, tournent court et n'engendrent que séries de constructions quadrillées ? C'est affaire de proportions, de calculs des rapports entre plans, de sens chromatique, d'intelligence des formats, de *capacité d'invention et de renouvellement*.

Tout ceci à propos d'Helmut Ferderlé, peintre suisse de cinquante et un ans, travaillant à Vienne et au *Mexique*, auquel *le Jeu de Paume* consacre une exposition qui ne suscite qu'un regret : elle n'occupe pas les deux niveaux du bâtiment. Elle présente des toiles récentes, les *Black Series* en noir et blanc et les *Cornefield Paintings* en noir et vert éteint. Quelques belles peintures de grand format ne suffisent pas à donner à l'ensemble l'ampleur nécessaire. Ferderlé est, en effet, de ces abstraits géométriques dont les toiles, loin de s'épuiser au premier regard, exigent temps et attention. *Si discrète soit la facture*, elle révèle effets de touche, glissements d'une surface mate à une autre plus nacrée et, le long des lignes, tremblements et légers débordements – un *jeu de la main* qui avoue la difficulté et le plaisir de peindre.

MATHÉMATIQUE

Les compositions, dans les *Black Series*, ne feignent d'obéir à un système que pour mieux le déjouer. On croit reconnaître d'abord, dans la succession des tableaux, l'exécution d'un programme qui se formulerait ainsi : un carré noir traverse la toile de gauche à droite *pendant qu'un rectangle noir se dé*place de droite à gauche. Ils se heurtent, se confondent et se séparent. Or, à y regarder de près, il apparait que cette mathématique n'explique *rien et que chaque toile* est une variation autonome, un équilibre ou un déséquilibre qui pourrait être accroché seul. Les *Cornefield Paintings* relèvent d'un autre mode de variations, plus complexe et moins visible à la fois : il affecte le dessin, les surfaces et les tons. Selon la lumière, l'angle, l'éloignement, le noir et le vert réagissent différemment ; les plans avancent ou reculent, se détachent ou se réunissent.

Ce n'est pas hasard si Ferderlé aime à se référer aux civilisations amérindiennes et asiatiques, s'il accroche volontiers ses tableaux près d'un Mondrian, d'un Klee ou d'un Rothko, s'il ose affirmer que *« ce n'en qu'en reconnaissant la grandeur et le sens d'une œuvre d'art ancienne ou d'une autre culture que nous sommes capables d'évaluer le présent »*. En 1980, il s'interrogeait : *« Le cœur et l'âme appartiennent-ils à l'abstraction ? »* Ses toiles imposent de répondre qu'émotion et sensation peuvent en effet appartenir à l'abstraction géométrique.

On a dit combien il est regrettable que Ferderlé ne dispose pas des deux niveaux du Jeu de Paume. Ce regret serait moins vif si le premier étage n'était livré aux démonstrations conceptuelles de Didier Vermeiren. Ce dernier décline dans tous les matériaux contemporains l'idée de socle. Une fois, ce serait distrayant. Il y a quinze socles dans l'exposition.

Philippe Dagen

Une enquête révèle que le cinéma français est bien traité par la presse

L'étude souffre toutefois de quelques erreurs et distorsions

L'ASSOCIATION Auteurs Réalisateurs Producteurs (ARP), que préside Jean-Jacques Beineix et qui regroupe un grand nombre de professionnels du cinéma, a commandé une étude sur la manière dont *la presse généraliste française* « couvre » le cinéma. Le grand mérite des résultats globaux de cette étude est de couper court à la rumeur, en passe de devenir obsessionnelle dans les milieux professionnels, selon laquelle les journaux se feraient volontiers les ennemis des films, et notamment des films français. Cette enquête statistique démontre au contraire que, dans son ensemble, la presse écrite non spécialisée rend massivement *compte* du cinéma, et aurait plutôt tendance à favoriser les films français face aux films américains, tant par l'espace consacré que par la tonalité des articles.

L'étude de l'ARP, fondée sur des données fournies par le Centre national de la cinématographie, appelle néanmoins plusieurs réserves, aussi bien dans sa méthodologie que dans les données utilisées. D'abord, le cinéma est ici réduit à la sortie des films en salles, éliminant d'office toute autre forme de traitement (reportages sur les tournages et les festivals, enquêtes générales sur des cinématographies ou des genres, articles concernant l'histoire du cinéma ou ses mécanismes du point de vue technique, économique, esthétique, réglementaire, sociologique...). Ensuite sont exclus de l'étude les films ni français ni américains. Parmi ceux-ci, seuls sont pris en compte ceux qui ont disposé de quinze salles à Paris durant la semaine de leur sortie, pour les titres français, et de vingt salles pour les américains. Ce qui revient à disqualifier tout le cinéma d'auteur, les premiers films, voire des œuvres plus « grand public » mais qui feraient le choix d'une sortie relativement modeste. Le cinéma français dont parle cette étude ne connaît ni Godard, ni Rivette, ni Rohmer, ni Resnais, ni *Petits Arrangements avec les morts* ni *L'Eau froide*. Pas plus que n'y peut figurer, d'ailleurs, *Amateur* de Hal Hartley.

L'étude retient ensuite deux types de classement parmi les textes des neuf journaux considérés (six quotidiens: *Le Monde, Le Parisien, Libération, Le Figaro, InfoMatin* et *France-Soir* ; trois hebdomadaires : *L'Express, Le Nouvel Observateur* et *Le Point*). Le premier classement concerne la nature des textes : articles, comptes rendus (textes courts où se différencient mal, selon les supports, une critique brève d'un simple descriptif), et interviews du réalisateur ou des vedettes à l'heure de la sortie du film – la date de publication par rapport à cette sortie n'est pas prise en compte. Le second classement porte sur la tonalité des deux premiers types de textes, répartis en « positifs », « neutres » et « négatifs ». On y retrouve une idée trop répandue, mais inhérente à ce genre d'étude quantitative, qui réduit le travail critique à la simple apposition d'un signe favorable ou défavorable, sans égard pour l'analyse qu'il est supposé fournir.

ERREUR FLAGRANTE

Cet ensemble de choix méthodologiques, explicitement décrits dans le préambule de l'enquête mais sans toujours en tirer toutes les conséquences, entraîne un certain nombre de distorsions – et le récent exemple du premier tour de la présidentielle est venu une fois de plus rappeler combien les précautions oratoires des statisticiens pèsent de peu de poids, une fois les chiffres « lâchés dans la nature ». S'agissant plus particulièrement du *Monde*, ces distorsions s'aggravent d'une erreur flagrante, et fort regrettable : l'étude lui attribue un *taux de couverture global de 77 %*, alors qu'il s'agit de 100 %, tous les films faisant l'objet d'un « article » ou d'un « compte rendu », qui sont toujours des critiques – c'est d'ailleurs le seul *journal généraliste* à le faire, qui plus est le jour même de la sortie des films. On relève aussi d'autres erreurs, dans la liste des titres : où sont passés *L'Ange noir*, *Les Nouvelles Aventures de Croc-Blanc* ou *Harcèlement*, qui auraient dû y figurer ?

Le cadre restreint de l'étude (44 titres sortis entre début septembre 1994 et février 1995) gomme mécaniquement à la fois l'attention aux cinématographies du reste du monde et le traitement des films en fonction de leur valeur artistique et non de la taille de leur plan de sortie (donc de leur budget publicitaire). De plus, le double classement opéré entre les textes, par taille et par tonalité, entraîne les auteurs de l'enquête à écrire que « Le Monde *est bien plus sévère dans ses articles pour les films français que pour les films américains »*. Alors que cette « sévérité » résulte au contraire de la volonté de s'expliquer plus longuement à propos des films français, qu'on les ait aimés ou pas.

J.-M. F.

هكذا من الأصل

Des architectes de Floride construisent la nouvelle Banque de Luxembourg

Le télescopage de l'imagination échevelée et d'une ville hétéroclite

Pour son premier contrat européen, l'agence Arquitectonica a été choisie pour dessiner le siège d'une institution du Grand-Duché, dont la capitale a beaucoup souffert des constructions d'après-guerre. Le bâtiment tranche par sa fantaisie et ses mystères sur la litanie des ouvrages construits pour les institutions européennes.

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Rien, a priori, ne prédisposait la respectable Banque de Luxembourg à rencontrer *Arquitectonica*, l'agence d'architecture la plus radicale de Floride – qui n'avait jamais alors construit en Europe. Arquitectonica réunit essentiellement deux personnalités depuis 1977 : Bernardo Fort Brescia, un Péruvien de quarante-quatre ans, et Laurinda Hope Spear, née au Minnesota et d'un an l'aînée de Bernardo. A Miami, ils ont multiplié des gratte-ciel et des maisons individuelles *qui feraient presque de* Frank Ghery, l'auteur de l'American Center de Paris, un adepte du classicisme.

Arquitectonica fait « péter » les couleurs, violente les formes, brutalise des volumes qui n'ont souvent rien à voir avec la réalité fonctionnelle de leurs édifices. A Lima, où ils ont également beaucoup travaillé, ils ont dessiné la Banco de Credito, dont l'inspiration sombre et quadrangulaire côté ville laisserait plutôt penser à une prison si une vaste cour intérieur ruisselante de lumière, d'eau et de volumes sculpturaux, ne venait plutôt évoquer une sorte de *paradis pour happy few* de la finance.

Ce cabinet d'architecture est l'auteur de la nouvelle Banque du Luxembourg, située en plein cœur de la ville, *dans l'angle* du boulevard Royal, position stratégique s'il en est. A première vue, le bâtiment n'est pas follement séduisant. Ou plutôt, il apparaît assez banal, dans le fracas tempéré de ses formes, par rapport aux propo*sitions beaucoup plus hystériques* auxquelles nous ont habitués les modes de cette fin de siècle. Et puis, il est sans doute arrivé à Arquitectonica et à son maître d'ouvrage ce qui est arrivé à Ghery, confronté à la doctrine néo-haussmannienne de Paris. Ils ont dû s'assagir, rentrer dans le moule, tempérer leur caractère sulfureux.

RENDEZ-VOUS

Le bâtiment principal s'offre ainsi comme trois volumes, l'un de verre vert, l'autre de marbre et de verre noirs, le troisième en pierre de Bourgogne, régulièrement ponctué de grandes fenêtres fumées. Par le sous-sol, on accède à un autre bâtiment, copie conforme de l'édifice voisin, une maison du XIXe siècle qui abrite le consulat français.

C'est à l'intérieur de cet ensemble qu'a lieu le rendez-vous avec le diable. Un diable sacrément poli et discret, compassé comme un pasteur protestant, mais un diable tout de même qui *s'amuse des mille et une péripéties* architecturales que peut permettre une banque. Une banque, c'est en effet la quintessence de l'ouverture, puisqu'il faut bien faire venir le client ; et c'est l'archétype de la fermeture, puisqu'entre les méthodologies du secret et les systèmes de protection destinés à mettre nos économies en lieu sûr, rien ne doit être laissé au hasard.

Bien secondé par Wilmotte, qui a dessiné un mobilier standard, particulièrement efficace et élégant, Arquitectonica s'en est donné à cœur joie, avec des moyens financiers que n'ont qu'exceptionnellement les architectes. Un usage forcené de portes parfois invisibles et de *cloisons mobiles fait* de la Banque du Luxembourg un endroit qui, au premier coup d'œil, a plutôt l'allure d'une clinique de chirurgie esthétique. Une esthétique bien sûr un peu particulière, puisqu'elle consiste à permettre à une clientèle jalouse de venir déposer là, ni vu ni connu, les enveloppes qui feront l'objet des soins du banquier. Le cas échéant, on peut même arriver par les luxueux parkings, ce qui permet d'échapper à l'éventuelle curiosité de la rue.

Le jeu des matières (certains verres de la façade noire ont tout *de la glace sans tain*) et celui des lumières, liés à une multiplicité des espaces qui semblent destiner à perdre Arsène Lupin soi-même, poussent à leur paroxysme la *complicité*, *diversement* appréciable, du grand capital et de l'imagination architecturale. Il est vrai que la tradition vient de loin, si l'on songe aux palais des banquiers de la Renaissance italienne.

Frédéric Edelmann

La restauration du patrimoine de la ville désignée capitale européenne de la culture 1995

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Chaque année, une cité du Vieux Continent est déclarée Ville européenne de la culture. On l'apprend souvent un peu tard, et ce sont souvent les manifestations culturelles ordinaires de la ville qui se trouvent labellisées, et plus ou moins bien vendues aux Européens. Cet honneur échoit cette année à Luxembourg. La vieille ville et les remparts ont, en outre, été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en décembre 1994.

Sur le plateau de Kirchberg, les institutions de la Communauté européenne se sont ingéniées à multiplier les catastrophes architecturales, bâtiments proliférants, prétentieux, indifférents à un paysage qui aurait mérité le respect – le site de Luxembourg est l'un des *plus spectaculaires et des plus* attachants de cette région d'Europe, et la ville accrochée à flanc de côteau est un mélange d'architecture civile et militaire vraiment impressionnant.

Partout des fouilles ont été entreprises, l'ancien pont Adolphe a ainsi été doublé pour permettre de retrouver l'ancienne route qui rattachait la cité fortifiée au reste du monde. *Les musées se multiplient* : l'ancienne prison des femmes, une fois restaurée, accueillera des collections contemporaines.

Rue du Saint-Esprit, un musée d'histoire sera consacré à la capitale du Grand-Duché, dans un bâtiment qui devrait conjuguer toutes les joies de l'archéologie, de la restauration et de la création architecturale contemporaine. Les remparts, également retenus par l'Unesco, font l'objet d'une restauration : une de leurs particularités *est de présenter une série de tours*, défensives vers l'extérieur et creuses vers l'intérieur de la ville.

TRAIT ROUGE

Il restera encore fort à faire pour oublier le quartier des banques, le nouveau pont, dit Grande-Duchesse-Charlotte, qui relie depuis *1964*, trait rouge agressif, *la* ville au quartier de l'Europe, et toutes les destructions sottes qui, ici ou là, viennent agresser l'unité de Luxembourg. Tout reste à faire pour établir un équilibre entre la protection d'un patrimoine reconsidéré et un développement architectural qui semble rechercher, au moins occasionnellement, une véritable qualité. C'est ainsi que l'Américain Richard Meier a été appelé pour édifier, entre l'aéroport et la ville, un de ces monuments blancs, caractéristiques de l'architecte, dans lesquels il semble inverser les rôles visuels des parties pleines et des retraits.

Dans le reste de la ville, notre Wilmotte national a été convié à intervenir, ce qu'il fait avec autant *d'efficacité que de respect du patrimoine*, jouant l'architecte, là où moins adroit que lui aurait fait le décorateur. C'est dans ce rôle de pompier, là où d'autres tendraient à mettre le feu pour le plaisir du geste ou de la mode, que Jean-Michel Wilmotte est souvent le meilleur. Mais curieusement, c'est dans un rôle de créateur, de partenaire adroit des architectes, qu'on l'aura vu opérer pour le nouvel immeuble de la Banque de Luxembourg, construit par Arquitectonica.

F. E.

★ Office de tourisme : 21, boulevard des Capucines, Paris IXe. Tél. : 47-42-90-56.

Gildas Milin, à la manière de Genet, lance treize acteurs dans les nuits de Paris

A la Cartoucherie de Vincennes, un jeune homme entré par hasard en théâtre réussit, avec « L'Ordalie », sa première pièce et sa première mise en scène

L'ORDALIE, de Gildas Milin. Mise en scène de l'auteur. Avec Paco Cabezas, Eric Challier, Cyril Dubreuil, Philippe Frécon, Cécile Garcia-Vogel, Christophe Giordano, Camille Japy, Franck Manzoni, Marc Pierre dit Hubert, Juliette Rudent-Gili, Philippe Thibault, Catherine Vinatier, Damien Witecka.
***THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE*, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis autobus 112 ou navette gratuite. Mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 20 h 30. Jeudi, à 19 h 30. Dimanche, à 16 heures. 50 F à 110 F. Jusqu'au 28 mai.**

Depuis qu'il en a pris la direction artistique, en septembre 1994, Philippe Adrien a redonné de la vigueur au Théâtre de la Tempête. Bâtie sur *« le hasard et le désir »*, sa première saison ouvre la voie à de jeunes auteurs et *metteurs en scène*. Après Julie Brochen (avec *La Cagnotte*, de Labiche) et Ahmed Madani (avec sa pièce *Rapt*), Philippe Adrien lance Gildas Milin et son *Ordalie*, un spectacle à secouer les étoiles.

Si l'on en croit sa biographie, Gildas Milin serait venu par hasard au théâtre, après avoir étudié les arts plastiques. C'est presque trop joli – comme sa date de naissance, 1968. Philippe Adrien l'a rencontré au Conservatoire supérieur d'art dramatique, où il a été élève de 1988 à 1992. Il y a signé une mise en scène de *Dans la jungle des villes*, de Brecht, qui lui a valu une aide de Jean-Pierre Vincent à monter un atelier-spectacle, *Début de siècle* (en 1993), puis Stuart Seide l'a fait jouer dans *Henry VI*, de Shakespeare, et Philippe Adrien dans *En attendant Godot*.

Gildas Milin aime le jazz et le rock. Pour *Dans la jungle des villes*, il avait fait venir au Conservatoire un groupe de ses amis. Avec *L'Ordalie*, il récidive. Les principaux personnages de la pièce sont des musiciens, petits frères du funambule de Genet : sur la crête du désir, frôlant la tentation du vide. Ils ont un chef au nom d'éclat *dans la pénombre* : Zaac. Ils vivent dans Paris comme les filles des films de Jacques Rivette : en dessinant une géographie aventureuse. Un Paris délaissé, garçonnier, *zébré d'interdits* et de lignes blanches. Un Paris à cran d'arrêt, comme Zaac.

RIEN DE PLUS BEAU

« Quand un homme fait de sa vie une course absurde vers une mort absurde, parce que cet homme est dépourvu de foi et de la moindre croyance ou incroyance commune, il reste un homme, certes, mais un homme voué au malheur parce qu'il n'a reçu en héritage ni dieu, ni diable, ni main qui le soutienne, ni main qui le détruise, ni candeur, ni fureur, ni certitude, ni scepticisme, ni bien, ni mal. » Zaac est cet homme. Tout jeune, un quart de siècle, et déjà enchaîné à l'éternité. Perdu comme on n'a plus le droit de l'être aujourd'hui. Meurtrier, la nuit, de filles qu'il fait hurler sous le ciel, étoile montante, le jour, d'un groupe de rock qui grimpe dans les charts, poète d'une langue qui voudrait être celle des esclaves, crucifié entre le désir de se fondre dans un tableau de Malevitch et l'absence tragique de désir.

Autour de Zaac, une constellation : dealer, étudiante, prostituée, clochard, producteur, policier. Une intrigue se noue autour des meurtres répétés – mais ce n'est pas ce que *Gildas Milin* réussit le mieux. L'essentiel se joue dans la blancheur aveuglante de son récit, à laquelle répond la blancheur vide de la salle de la Tempête, bouche béante sur des tranches de vie qui défilent dans un temps syncopé. Gildas Milin bâtit sa mise en scène sur des pulsions. Selon le dictionnaire Petit Robert, une ordalie est une *« épreuve judiciaire par les éléments naturels*, (un) *jugement de Dieu par l'eau, le feu »*. Les spectateurs de la Tempête reçoivent et l'eau, et le feu, dans un temps fragmenté, qui oscille entre les *stridences* et l'apaisement.

Ils sont treize à jouer *L'Ordalie*. Des individus autant que des comédiens, qui n'ont peur ni de leurs corps, ni de leurs voix. Cyril Dubreuil, dans Zaac, donne le ton. Quand il raconte son histoire, seul, devant les spectacteurs, en pleine lumière, il est si juste que la salle retient son souffle. La troupe réuni par Gildas Milin est au diapason de sa pièce : elle existe et fait savoir, avec *virulence* et *générosité*, qu'il n'y a *« rien de plus beau, rien de plus triste que la vie qu'on a »*.

Brigitte Salino

■ **MUSIQUE : les studios parisiens Campus ne fermeront pas,** la Ville de Paris, les ministères de la jeunesse et des sports et de la culture et la DRAC d'Ile-de-France lui ayant alloué une subvention annuelle de 450 000 francs pour couvrir une partie des frais de location des locaux (700 000 francs par an). L'association Terrain d'entente a, *de son côté*, *pu racheter pour* 150 000 francs le matériel d'équipement. Après liquidation judiciaire en novembre 1994, Terrain d'entente avait repris la direction des *studios qui ont notamment vu se* succéder la Mano Negra, Jacques Higelin et de nombreux chanteurs et rockers. Les studios fêteront leurs dix ans en juin. Ils emploient quatorze salariés, *sont équipés de* dix studios de répétition et d'un *studio d'enregistrement occupant* une surface de 800 m². – *(AFP).*

CORRESPONDANCE

A propos de Brancusi

A la suite de l'article « Les pratiques contestables de la légataire universelle de Brancusi » (Le Monde *du 14 avril), nous avons reçu de Mme Claude Pompidou la précision suivante :*

J'ai accepté de faire partie de l'Association des amis de Brancusi, nullement pour cautionner un quelconque commerce d'objets d'art, mais pour promouvoir l'oeuvre de cet artiste. Ce que l'exposition qui a lieu actuellement au Centre Georges-Pompidou consacre au demeurant, ainsi que votre journal en convient.

Il n'y a, à ma connaissance, aucune *« querelle des anciens et des modernes »* au Centre Georges-Pompidou, et je ne comprends pas l'allusion de M. Guerrin en ce sens.

[1. L'Association des amis de Brancusi n'est pas impliquée dans l'exposition *Brancusi présentée au Centre Pompidou.* Au contraire, le catalogue de l'exposition *« aurait été meilleur si nous avions eu accès aux archives personnelles de Brancusi »*, nous confiait Margit Rowell, commissaire de l'exposition. Ces archives sont bloquées par Natalia Dumitresco, qui est à l'origine de l'Association des amis de Brancusi.

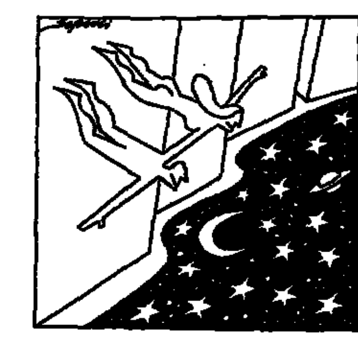
2. L'article ne parlait pas de *« querelle des anciens et des modernes »*, mais posait cette question : Brancusi *« sera-t-il l'objet d'une guerre entre le Centre Pompidou et les anciens du centre »* ? On retrouve dans l'Association des amis de Brancusi – outre Mme Claude Pompidou – Robert Bordaz, ancien président du centre, et Pontus Hulten, ancien directeur du musée du même centre. Or, Natalia Dumitresco, qui a créé cette association, a fait fabriquer – et a vendu – des sculptures posthumes de Brancusi. Le Centre Pompidou et la direction des musées de France ont fermement dénoncé cette pratique. – M. G.]



هكذا من الأصل

Deux Anglais à Cergy-Pontoise

Dans le cadre du festival Artistes de Grande-Bretagne, Théâtre 95 reçoit l'écrivain David Lodge et le cinéaste Ken Loach



JUSTE AVANT son escale cannoise, le réalisateur britannique *Ken Loach* assistera au festival Artistes de Grande-Bretagne, qui se déroule du 9 au 23 mai. Le 18 mai, ce cinéaste connu pour ses films engagés tels que *Raining Stones*, primé au festival de Cannes 1993, rencontrera son public lors d'une soirée débat et de la projection de son film *Riff Raff*, au cinéma l'Utopia. En clôture, le 22 et 23 mai, l'écrivain britannique David Lodge succédera à son compatriote lors d'une lecture-spectacle de sa pièce, inédite en France, *The Writing Game* (1990), et au cours d'une rencontre à la bibliothèque du SAN.

★ Théâtre 95, allée du Théâtre, 95 Cergy-Pontoise. Tél : 30-38-11-99. Lecture-spectacle, expositions, conférence, rencontres : accès libre. Théâtre, danse : 100 F, 80 F (tarif réduit), 60 F (cartes amis), 50 F (scolaires et cartes étudiant du Théâtre 95), 25 F (jeune public).

UNE SOIRÉE A PARIS

Stone Roses
Cinq ans, c'est le temps pris par le groupe de *Manchester pour enregistrer le successeur d'un formidable premier album.* Cinq ans pour accoucher d'une souris. Cette tournée relancera-t-elle un mécanisme rouillé par les excès de lymphatisme ?
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 11. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 142 F.

Yan Vagh Ensemble
Guitariste et compositeur, Yan Vagh marie une petite formation de jazz acoustique et vingt voix de la chorale *Lilafichette*. Une rencontre inhabituelle, et pourquoi pas une surprise.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau). 20 h 30, le 11. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. 100 F.

Tim Berne Bloodcount
En septembre 1994, Bloodcount avait fait vivre aux Instants chavirés quatre soirées intenses, que rappellent deux CD, *Paris concert*, JMT/Polygram (*Le Monde* du 15 avril). *On continuera d'être ébahi par Chris Speed au ténor et à la clarinette et Jim Black à la* batterie, deux gamins plein d'assurance.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Felicity Lott (soprano)
Grande interprète straussienne, la soprano Felicity Lott se partage avec un bonheur égal entre la scène et le récital de lieder. Son récent disque consacré à des mélodies de Francis Poulenc (Forlane) peut, sans équivoque, être *considéré comme l'un des plus* aboutis jamais consacré à ce compositeur.
Lieder et mélodies de Schumann, Wolf, Stanford, Britten, Musto, Barab, Berners, Gounod, Chausson, Fauré et Chabrier. Graham Johnson (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 11. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 90 F à 470 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Simon Merkado
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 h 30 ; mardi de 13 h 30 à 21 heures. Fermé lundi. Du 16 mai au 9 juillet.

Les Peintres de la couleur en Provence 1875-1920
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 42-34-25-95. De 11 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Du 16 mai au 31 juillet. 31 F, mardi : 21 F.

Portes ouvertes
Ateliers du Père-Lachaise, 41 lieux, 54 artistes, point info, place de la Réunion, Paris 20e. Mº Alexandre-Dumas. Tél. : 43-48-66-12. Vendredi à partir de 18 heures ; samedi, dimanche ; lundi de 15 heures à 21 heures. Du 12 mai au 15 mai.

PARIS

Accrochage des collections photographiques de Brancusi
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 juin.

Arman
Galerie Georges-Philippe Vallois, 38, rue de Seine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 46-34-61-07. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mai.

Arte povera 1965-1972
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.

Pierre Bonnard
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 12 juillet.

Véronique Boudier, Patrick Neu, Jean-Marie Perdrix
Galerie Patricia Dorfmann, 61, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-55-41. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.

Constantin Brancusi (1876-1957)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 août.

Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Ouverture exceptionnelle jeudi 25 mai de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.

Jean Cassou (1897-1986)
Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 18 juin. 22 F.

C'est à vous Monsieur Gasiorowski !
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 27 F.

Marc Chagall, les années russes 1907-1922
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iena. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle jeudi 25 mai de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 17 septembre. 40 F.

Marc Chaumeil
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.

Eduardo Chillida
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.

Combas
Fondation COPRIM, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 9 juin.

Vincent Corpet
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 mai.

Cremonini
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 mai.

Enzo Cucchi : Dio
Galerie Pièce unique, 4, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-26-54-58. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 a 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 juin.

Jean Degottex
Galerie Romagny, 13, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-38-10. De 14 h 30 à 19 h 30 ; samedi de 11 h 30 à 19 h 30. Ouverture exceptionnelle dimanche 21 mai de 14 heures à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.

Dessins français de la collection Prat (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans.

Du trait à la ligne
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 juin.

Dominique Evrard
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Ferme dimanche et lundi. Jusqu'au 27 mai.

Helmut Federle, Didier Vermeiren
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Conférence mardi 23 mai à 18 h 30 ; salle audiovisuelle. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 35 F.

George Grosz
Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-61-79. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 juin.

Peter Halley
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Herzog & de Meuron
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 mai. 27 F.

Les Heures chaudes de Montparnasse
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet. 20 F.

Mike Kelley
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 juin.

Lille, chefs-d'œuvre d'un grand musée européen
Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, place Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 42, 49, 72, 73, 80, 83, 93. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F ; billet jumelé avec l'exposition Zoran Music : 63 F.

Les Livres de Bertrand Dorny
Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI, 2e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Le livre d'artiste ; l'autre lieu du texte ? cycle de débats les 15, 17 et 19 mai à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.

Robert Longo
Galerie Gana Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-71-00-45. De 10 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 juin.

Macha Makeieff, Nobuyoshi Araki, Malick Sidibé
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-51. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

Matta : comme elle est vierge ma forêt
Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 août.

Annette Messager
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 mai. 27 F.

Mikromégas
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mº Bercy ; bus : 24, 62, 87. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lun et mardi. Jusqu'au 4 juin.

Zoran Music
Grand Palais, av. W.-Churchill, place Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 72, 73, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.

Naraha
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 mai.
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 mai.

Riera I Arago
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 mai.

Joël Shapiro
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 août.

Traces de mémoire : Ubac, Huby, Rocour, Delfieu
Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-54-78-11. De 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Traité du trait
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

DELLAMORTE DELLAMORE
Film italo-français de Michele Soavi, avec Rupert Everett, François Hadji-Lazaro, Anna Falchi, Stefano Masciarelli, Mickey Knox, Clive Riche (1 h 40).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
Film américain de John Dahl, avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE
Film italien de Gianfrancesco Lazotti, avec Jean Rochefort, Giovanna Ralli, Lando Buzzanca, Paolo Bonacelli, Carla Cassola, Paolo Ferrari (1 h 25).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PROIE
Film américain de J.-F. Lawton, avec Christophe Lambert, John Lone, Joan Chen, Yoshio Harada, Yoko Shimada, Mari Natsuki (1 h 50).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé allemand (1 h 24).
VF : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
de Abbas Kiarostami,
avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO: Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CIRCUIT CAROLE
de Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07; réservation: 40-30-20-10).

LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ
de Bassek Ba Kobhio,
avec André Wilms, Marisa Berenson, Alex Descas, Elisabeth Bourgine, Philippe Maury, Magaly Berdy.
Franco-gabonnais-camerounais (1 h 34).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

L'INONDATION
de Igor Minaïev,
avec Isabelle Huppert, Boris Nevzorov, Macha Lipkina.
Franco-russe (1 h 40).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LE LIVRE DE LA JUNGLE
de Stephen Sommers,
avec Jason Scott Lee, Cary Elwes, Lena Headey, Sam Neill, John Cleese, Jason Flemyng.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS
de Danny Boyle,
avec Kerry Fox, Christopher Eccleston, Ewan McGregor, Keith Allen, Ken Stott, Colin McCradle.
Britannique (1 h 35).
Interdit – 12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

REALITY SHOW
de Michel Poulette,
avec Martin Drainville, Agathe de La Fontaine, Dominique Michel, Yves Jacques, Patricia Tulasne, Benoît Brière.
Français (1 h 29).
Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

THE KILLER**
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hongkong (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
de Bruce Beresford,
avec Sean Connery, Colin Friels, Joanne Whalley-Kilmer, John Lithgow, Diana Rigg, Louis Gossett Jr.
Britannique (1 h 36).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH
de Jean-Marie Straub, Danièle Huillet,
avec Gustave Leonhardt, Christiane Lang.
Allemand, 1968 (1 h 35).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CITIZEN KANE
de Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1945, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE
de Stanley Kubrick,
avec Keir Dullea, William Sylvester, Gary Lockwood.
Américain, 1968 (2 h 25).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).

HELLO DOLLY !
de Gene Kelly,
avec Barbra Streisand, Walter Matthau, Louis Armstrong.
Américain, 1969.
VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.





TF 1 va remanier cet été ses programmes d'après-midi

La chaîne veut « combler un trou d'audience »

LA DIRECTION de TF 1 n'en fait pas mystère : au sein de la chaîne privée, l'audience prime sur toute autre considération. A l'en croire, la tranche 18 heures-20 heures constituait *« le ventre mou »* des programmes de la chaîne. Après avoir raccourci l'émission de Christophe Dechavanne, « Coucou » (*Le Monde* du 11 mai), TF 1 a aussi décidé de remanier, pendant l'été, l'ensemble de ses programmes d'après-midi pour *« combler un trou d'audience »* préjudiciable à ses recettes publicitaires. Selon la Une, la diffusion successive de sitcoms françaises (« Les Garçons de la plage », « Premiers baisers » et « Le Miracle de l'amour ») a provoqué, à la longue, un *« déséquilibre »* dans ce créneau horaire.

Afin d'*« optimiser »* et de *« redynamiser »* sa grille pendant l'été, TF 1 programmera donc, à partir du jeudi 11 mai, « Club Dorothée » à 16 h 50, suivi à 17 h 25 par la série d'AB Productions, les « Nouvelles Filles d'à côté », puis par « Le Miracle de l'amour » à 17 h 55. Pour rompre cette *« enfilade »* de productions hexagonales et conserver son audience jusqu'à « Coucou », TF 1 proposera désormais, à 18 h 25, « K 2000 », série américaine diffusée en son temps sur l'ex-Cinq. En plus de Christophe Dechavanne, une autre vedette de la chaîne, Dorothée, fait les frais de ce remaniement et du souci de *« cohérence »* de TF 1. Elle voit son émission, « Club Dorothée », repoussée à 16 h 50, pour permettre à la Une de programmer quotidiennement « Dallas » à 14 h 30.

Toutefois, ce toilettage estival ne devrait pas rester sans suite. La mise en place, en septembre, d'un nouvel habillage pourrait annoncer des changements profonds de la grille de rentrée de la chaîne privée.

G. D.

■ **TÉLÉVISION : La Cinquième et France Images Régions**, qui unit sept journaux régionaux (*L'Alsace, La Nouvelle République du Centre-Ouest, Le Midi Libre, Ouest-France, Sud-Ouest, Le Républicain Lorrain, La Voix du Nord*) à travers leurs filiales audiovisuelles, ont signé le 9 mai un accord de partenariat pour travailler en commun sur des projets d'émissions ponctuelles ou régulières.

■ **Turner Broadcasting a dégagé un bénéfice net de 22 millions de dollars** (soit environ 115 millions de francs) au premier trimestre 1995, notamment grâce à la retransmission en direct sur CNN du procès d'O. J. Simpson – le joueur de football accusé d'un double meurtre. Depuis plus de sept mois, le chiffre d'affaires de la société contrôlée par Ted Turner a augmenté de 25 % (710 millions de dollars) et ses revenus publicitaires de 28 %. Turner Broadcasting avait enregistré un déficit important en 1995.

Le renforcement du GIE entre « L'Express » et « Le Point » est contesté par les salariés

Une assemblée générale devait se réunir jeudi 11 mai

LES SALARIÉS de *L'Express* et de *Lire* devaient se réunir en assemblée générale, jeudi 11 mai, pour se prononcer sur le projet de renforcement du Groupement d'intérêt économique (GIE) entre les deux principaux pôles presse de la Générale occidentale (GO, filiale du groupe Alcatel-Alsthom chargée de ses activités communication). Les syndicats et les rédactions contestent fortement cette logique qui aboutit selon eux à un *« démantèlement »* des différents titres du groupe (*L'Express, Le Point, Lire, Courrier international, Gault et Millau*).

Ce GIE a été créé en février 1993, après le rachat du *Point* par la Générale occidentale. Avec un double objectif : réaliser des économies d'échelle en regroupant des services ou en améliorant leur coordination au sein des différents titres aux services des ventes, de la gestion, de la fabrication ; développer une stratégie publicitaire commune, en proposant des offres couplées entre *L'Express* et *Le Point*.

La direction de la GO voudrait désormais passer à la vitesse supérieure, en créant un GIE « employeur » de 241 personnes, qui devrait entrer en application le 1er janvier 1996 et qui suscite un tollé. Actuellement, le personnel du GIE travaille selon des statuts différents, en fonction de leur société d'origine, à laquelle ils restent rattachés administrativement. Il s'agit pour la direction d'harmoniser les statuts. *« C'est une demande des employés du GIE,* explique Françoise Sampermans, PDG de la GO, *ils ne perdront aucun avantage. »*

Les syndicats réfutent cette analyse qui *« dissimule l'atteinte à certains avantages sociaux des salariés »*. Ils craignent également des suppressions d'emplois. La Société des rédacteurs du *Point* s'est également prononcée contre la création de ce GIE employeur. Son président, Hervé Ponchelet, estime qu'*« un journal, ce n'est pas une rédaction toute seule, mais un ensemble de métiers. Une réorganisation du GIE est sans doute envisageable, mais pas en dépouillant chaque titre d'un certain nombre de ses métiers »*.

Le GIE a souvent suscité la méfiance au sein des deux rédactions qui vivent mal cette cohabitation entre deux titres en concurrence sévère, qui n'oublient pas que *Le Point* s'est créé contre *L'Express*. L'évocation, cet hiver, d'un possible déménagement des deux titres dans un même immeuble a très rapidement été abandonnée.

ÉLECTROCHOC

D'une façon générale, *L'Express* estime que le GIE profite davantage au *Point*. Depuis la réussite de la nouvelle formule du *Point*, la rédaction de *L'Express* a le sentiment d'être délaissée. La nomination de Christine Ockrent à sa tête, à l'automne 1994, a créé un électrochoc, mais la brutalité du départ de son prédécesseur, Yann de L'Ecotais, et de ses principaux collaborateurs, a contribué à déstabiliser un peu plus la rédaction. La nouvelle formule annoncée, qui devait remobiliser l'ensemble de l'équipe, prend du retard et ne devrait pas être réalisée avant l'automne.

A cela s'ajoutent les péripéties judiciaires de Pierre Suard, le PDG d'Alcatel-Alsthom, et l'incertitude qu'elles font peser sur l'avenir de la GO et de son PDG, Françoise Sampermans (*Le Monde* du 17 mars). Le successeur de Pierre Suard devrait être choisi avant la fin de l'intérim de Marc Vienot. Quel sort réservera ce nouveau PDG au pôle média ? Lorsque la question était posée à Marc Vienot, ce dernier répondait que c'était une décision stratégique qui relevait de son successeur. Il ajoutait dans *La Tribune Desfossés* du 20 avril que *« L'Express et Le Point ne sont pas forcément vitaux pour le groupe »*. Françoise Sampermans demeure pourtant sereine : *« Je suis l'une des seules à ne pas être inquiète, c'est quand même un comble ! »*

Pierre Dauzier, PDG de Havas, n'a pas caché son intérêt. Havas et Alcatel sont en effet tous deux actionnaires du groupe de presse CEP-Communication. Interrogé sur un éventuel rachat de la GO par Havas, Marc Vienot a rétorqué, lors d'une conférence de presse : *« Havas ? Contre quoi ? De l'argent ? Des actions ? » « Si la stratégie future d'Alcatel n'était pas de garder 100 % de la Générale occidentale,* explique Françoise Sampermans, *il faudrait envisager des alliances avec d'autres partenaires, des échanges croisés de participation. »* Havas a de bonnes chances d'y figurer.

Alain Salles

« Le Hérisson » cesse de paraître

LE HÉRISSON, hebdomadaire satirique aux pages vertes, cesse de paraître. Le numéro du mercredi 10 mai, disponible en kiosque, sera le dernier, la diffusion de l'hebdomadaire n'ayant cessé de s'amenuiser ces dernières années. Selon son rédacteur en chef, Eric Brunet, elle culminait à 20 000 exemplaires, en dépit d'une tentative de redynamiser le titre en le rendant plus impertinent et plus corrosif et en faisant travailler une nouvelle équipe. *« Faute d'argent, il a été impossible de financer la promotion nécessaire à la réussite de cette entreprise »*, explique M. Brunet.

D'un humour qui usait parfois d'un ton légèrement grivois, *Le Hérisson* était surtout animé par des chansonniers (Jacques Mailhot, Jean Amadou, etc., qui y signaient des chroniques). *Le Hérisson* était publié par Jean-Pierre Ventillard, fils du fondateur qui l'avait lancé en 1936, avec Sacha Guitry. Son sabordage pendant la deuxième guerre mondiale lui avait permis de reparaître à la Libération sous son titre d'origine.

■ **PRESSE : le groupe Independent Newspapers** du magnat irlandais Tony O'Reilly (*Le Monde* du 4 avril) a acquis, pour près d'un milliard de francs, 28,3 % du capital du groupe de presse néo-zélandais Wilson and Horton, qui édite notamment le quotidien *The New Zealand Herald* diffusé à 245 000 exemplaires.

■ **PUBLICITÉ : le groupe d'affichage Dauphin**, dont le chiffre d'affaires s'est stabilisé à 1,1 milliard de francs après trois années de baisse, a réalisé un résultat net (après amortissement des écarts d'acquisition) de 19,1 millions de francs, contre 9,8 millions en 1993.

JEUDI 11 MAI

TF 1

13.40 **Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Dallas.**
15.20 **Série : La loi est la loi.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Les Garçons de la plage.**
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.30 **Série : K 2000.**
19.20 **Magazine : Coucou !** (et 0.55).
19.50 **Le Bébête Show** (et 1.00).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**

20.50 **Série : Rocca.**
L'Enfant d'Arturo, de Paul Planchon.
22.30 **Sans aucun doute.**
Présenté par Julien Courbet.
23.55 **Magazine : Ex libris.**
Bréviaires à l'usage du nouveau président. Avec Alain Genestar *(Français, si vous réviez)* ; Alain Duhamel *(La Politique imaginaire)* ; Le Père de La Morandais *(Un examen de conscience politique aux élus et à leurs électeurs)* ; Jean-Loup Chiflet *(Elysée, cours élementaire première année, leçons de choses à l'usage du président)* ; Philippe Harrouard *(Alain Juppé ou la tentation du pouvoir)*.
1.05 **Journal et Météo.**
1.20 **Programmes de nuit.**
Histoires naturelles (et 3.25, 5.05) ; 2.15, TF 1 nuit (et 3.15, 3.55) ; 2.25, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [6/6] ; 4.05, Côté cœur ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

13.45 **Série : Inspecteur Derrick.**
14.45 **Série : L'Enquêteur.**
15.40 **Tiercé à Longchamp.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
16.40 **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : Les Années collège.**
18.15 **Série : Sauvés par le gong.**
18.45 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **Studio Gabriel** (et 2.00).
Invité : Kirk Douglas.
19.50 **Bonne nuit les petits.**
19.59 **Journal, Météo, Point route.**

20.50 **Magazine : Envoyé spécial.**
Un dimanche en mai, spécial élections. Les Candidats ; Le Bistrot ; Les *Jeunes à Dax ; Les SDF ; Le Monastère.*
Les équipes de l'émission se sont mobilisées pour suivre heure par heure la journée du 7 mai 1995.
22.35 **Cinéma : Belle de jour.** ■■■
Film français de Luis Bunuel (1966).
0.10 **Les Films Lumière.**
0.15 **Journal, Météo, Journal des courses.**
0.45 **Le Cercle de minuit.**
Présenté par Laure Adler.
2.30 **Programmes de nuit.**
Bas les masques (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'info ; 4.20, Jeu : Pyramide ; 4.50, L'Aile et la bête ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Simon et Simon.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.**
Brève Histoire des fesses, de Jean-Luc Hennig.
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
A 19.09, Journal régional.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**

20.55 **Cinéma : Angèle.** ■■■
Film français de Marcel Pagnol (1934, N.).
23.15 **Météo et Journal.**
23.40 **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.**
Sur les canonnières du Yang Tse Kiang, d'Eric Deroo.
0.40 **Magazine : L'Heure du golf.**
1.10 **America's cup.**
2.10 **Musique Graffiti.**
Sonate pour violon et piano, de Tartini, par Benjamin Schmid et Alexandre Markovitch (15 min).

M 6

13.25 **Série : L'Homme de fer.**
14.20 **Série : Jim Bergerac.**
15.10 **Musique : Boulevard des clips** *(et 2.00, 5.40).*
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 **Série : Guillaume Tell.**
18.00 **Série : O'Hara.**
18.54 **Six minutes première édition.**
19.00 **Série : Agence Acapulco.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Passé simple.**
Présenté par Marielle Fournier. 1958 : le retour de de Gaulle.
En 1958, la rébellion éclate en Algérie. Le général de Gaulle revient au pouvoir après douze ans de mise à l'écart.

20.50 **Cinéma : L'aigle s'est envolé.** ■
Film britannique de John Sturges (1976).
23.15 **Téléfilm : Les Sœurs de la haine.**
De David Greene.
0.55 **Magazine : Culture rock** (et 4.45).
La Saga.
1.50 **Magazine : Rock express.**
3.25 **Rediffusions.**
Fanzine ; 3.50, Airbus, vingt ans déjà.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Personne ne m'aime.** ■
Film français de Marion Vernoux (1993).
15.10 **Documentaire : L'Ile aux dragons.**
De Christian Cascio.
16.05 **Cinéma : Swing Kids.** ■■
Film américain de Thomas Carter (1993).
18.00 **Canaille peluche.**
Rocko and Co.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
18.40 **Nulle part ailleurs.**
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**

20.35 **Cinéma : Les Pilleurs.** ■■
Film américain de Walter Hill (1992).
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Héros malgré lui.** ■
Film américain de Stephen Frears (1992, v.o.).
0.13 **Pin-up.**
0.15 **Cinéma : Le Cheval venu de la mer.** ■■
Film irlandais de Mike Newell (1993, v.o.).
2.00 **Concert : Madonna.**
2.50 **Surprises** (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 **Défi.**
L'éveil des sens : l'essence des sens.
14.00 **Les Grandes Séductrices.**
15.00 **Jeux d'encre** (rediff.).
15.45 **Allô ! La Terre** [4/5].
16.00 **La Preuve par cinq.**
Elire un président [4/5] (rediff.).
16.35 **Inventer demain** [4/5].
16.45 **Cours de langues vivantes.**
Anglais.
17.00 **Jeunesse.** Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Cinq sur cinq.** Les hélicoptères du futur ; Arrivée d'une oreille artificielle pour les sourds.
18.15 ▶ **Affaires publiques.**
Le premier ministre.
18.30 **Le Monde des animaux.**
Escapades souterraines.

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.**
Portrait de la danseuse de flamenco Christina Hoyos.
19.30 **Documentaire : Permis de tuer.**
Le Meurtre politique et l'Islam, de Walter Helfer.
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **Soirée thématique : De quoi j'me mêle !**
A quoi sert le pape ? *Proposé par* Daniel Leconte.
20.41 **Documentaire : Les Enfants du bon Dieu ou la vie quotidienne au Vatican.**
De Fabrice Gardel et Frédéric Vassort.
Visite au Vatican. Comment fonctionne cet Etat de 44 hectares ? Qui y vit et comment y vit-on ?
21.35 **Débat** (et 23.00).
22.10 **Documentaire : Pie, Jean, Paul et les autres.**
Histoire des papes au XXe siècle, de Constance Colonna-Cesari.
Des accords de Latran en 1929, avec Pie XI, à l'élection du premier pape slave, Jean Paul II, une histoire de l'Eglise ponctuée d'entretiens, d'archives et de témoignages.
23.40 **Documentaire : Chico Hamilton.**
De Julian Benedikt.
Portrait d'un très grand batteur, Forestorn « Chico » Hamilton, qui a connu toutes les époques du jazz et joué aux côtés des plus grands : Mingus, Gordon, Ellington, Basie...
0.40 **Documentaire : Placido Domingo.**
De Michael Walsh et Mick Csaky (rediff.).
2.10 **Rencontre.**
Brian Eno-Ron Arad (29 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Les Granges brûlées ■■ Film français de Jean Chapot (1973). 21.40 Couture lyrique. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Géopolis. 0.00 Téli Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.05 La Loi du collège. De Mariana Otero [3/3]. 20.00 L'Oasis oubliée. De Luc Federmeyer et Sophie Bachelier. 20.35 Force brute. De Robert Lihani [63/65]. Explosifs. 21.25 Aux sources du vodou. De Charles Veron. 22.15 Visages suisses. De Claude Richardet. 23.50 Alekan-Cochet, automne 90. De Claire Childeric. 0.25 Petra, le silence rouge. D'Olivier Descamps (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total (et 22.50). 21.00 San Francisco. ■■ Film américain de W.S. Van Dyke II (1936, N., v.o.). 23.20 Concert : Vladimir Ashkenazy. Enregistré dans la grande salle du conservatoire de Moscou en 1989 (120 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. 17.55, C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Les Nouvelles Aventures de Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.05 Les Yeux cernés. ■ Film français de Robert Hossein (1964, N.). 21.20 Road Test. 21.45 Série : M.A.S.H. 22.10 Chronique du front. 22.15 Modesty Blaise. ■ Film britannique de Joseph Losey (1966, v.o.). 0.15 Souvenir. Tous en scène (65 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). La Formule 1. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Le Club. 1.00 Série : La Florentine (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. Spécial Bob Marley. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live ! with Smashing Pumpkins. Enregistré au London's Astoria, au printemps 1994. 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France : play-off. Finale. 2e manche. 22.00 Football. Résumé. Coupe des coupes : finale. Arsenal (G-B)-Real Saragosse (Esp.). Au Parc des Princes, à Paris. 23.30 Karaté. Championnats d'Europe, à Helsinki (Finlande). 0.30 Course de camions. Coupe d'Europe : 3e manche, à Misano (Italie) (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 Le Prêteur sur gages. ■ Film américain de Sidney Lumet (1965, N., v.o.). 20.30 Sous les verrous. ■■ Film américain de James Parrott (1931, N., v.o.). 22.00 Le danger vient de l'espace. □ Film italien de Paolo Heusch (1958, N.). 23.25 Copie conforme. ■ Film français de Jean Dréville (1946, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 19.05 Rodan ! ■ Film japonais d'Inoshiro Honda (1957, v.o.). 20.30 Fort Yuma. ■ Film américain de Lesley Selander (1955). 21.45 La Fiancée du pirate. ■■ Film français de Nelly Kaplan (1969). 23.30 Ni avec toi, ni sans toi. ■ Film français d'Alain Maline (1984). 1.00 Le Nouveau Bazar de Ciné cinémas (50 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Dirk Van der Cruysse (L'Abbé de Choisy, androgyne et mandarin). 19.30 Perspectives scientifiques. Histoire de l'Infini. 4. L'infiniment petit de la physique. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La vielle à roue. 4. De l'âge d'or au renouveau. Œuvres traditionnelles du Berry, d'Auvergne, de Bretagne et du Morvan. 20.30 Fiction. Mon dieu qu'avons-nous fait ? de Frédéric Pirat. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes à la sauvette, de Jacques Réda (4). 21.32 Profils perdus. François Partant, l'anti-économiste (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. Ouagadougou fait son cinéma. Petit journal du Fespaco. 3. Images blanches pour écrans noirs. 0.05 Du jour au lendemain. Christine Van Rogger-Andreucci (Approche de Jacques Réda). 0.50 Coda. The Glenn Miller Story (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La justice au parloir : la cour d'assises en procès ; 2.26, Patrick Mignon ; 3.11, Le Parasite, de Philippe Soupault ; 4.54, Les Larmes de l'aveugle, de René de Obaldia ; 5.34, Qui êtes-vous Raymond Queneau ? ; 6.06, La Petite Fabrique du bonheur : Frédéric Pagès.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. En direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Symphonie nº 8 Inachevée, de Schubert ; Concerto pour piano et orchestre nº 23, de Mozart, Hélène Grimaud, piano ; Symphonie nº 3, de Saint-Saëns, Jean-Patrice Brosse, orgue. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Dardanus, de Rameau, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 18 mars : Ecart, de David, Geneviève Ibanez, piano ; Annam Sarvam pour bande, de Donato (création). 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Pierné, Bizet. 0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Beacco : Live at Scampi Fritti ; Nuage rouge ; Cereal Killer. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres d'Onslow, Alkan, Gluck, Wölfl, Jenkins, Haendel, Caudioso, Donizetti, Bizet, Fauré, Koechlin, Enesco, Martinu, Glazounov, Tchaïkovski, Schubert, Wieniawski, Grieg.

Helmut Kaütner ou comment ne pas filmer pour le nazisme

« Sous les ponts » fut tourné en 1944 dans Berlin déjà largement en ruines par un cinéaste qui réussit à ne pas se compromettre avec le régime nazi

DANS LES ANNÉES 50, grâce au *Dernier Pont* (1954, avec Maria Schell) et au *Général du diable* (1956, avec Curd Jürgens), le réalisateur allemand Helmut Kaütner acquit une renommée internationale. En 1957, la Cinémathèque française présenta une rétrospective des films qu'il avait tournés de 1940 à 1944. Henri Langlois rendit alors hommage *« au seul cinéaste de cette Allemagne dont le cinéma n'arrive pas encore à retrouver ce qu'il a perdu en 1933 »*. Car, tout en travaillant pour un cinéma étroitement contrôlé par Goebbels, Helmut Kaütner avait réussi à ne pas se compromettre avec le nazisme.

Né le 25 février 1908 à Düsseldorf, Helmut Kaütner débuta dans la mise en scène en 1939 avec une comédie légère, *Kitty et la Conférence mondiale*. Dans les années qui suivirent, il ne témoigna pas d'un grand talent mais fit preuve d'habileté technique avec *L'habit fait le moine* (comédie de 1940, avec Heinz Ruhmann), *Wir machen Musik* (fantaisie musicale de 1942), et même *Anouchka* (imitation des films « viennois » de Willy Forst réalisée en 1942).

Sans doute serait-il passé inaperçu jusqu'à la fin de la guerre si, en 1941, dans *L'Heure des adieux (Auf wiedersehen, Franziska)*, il n'avait fait preuve d'un certain anticonformisme. Ce film racontait l'histoire d'un journaliste allemand, marié mais toujours par monts et par vaux, sacrifiant sa vie conjugale à son métier. Au moment où il allait enfin pouvoir se consacrer à son épouse, la guerre éclatait et il repartait, par devoir, sous l'uniforme. Helmut Kaütner évoquait largement les événements internationaux des années 30, sans pour autant montrer de drapeaux à croix gammées.



Ce jeu de cache-cache ne fit pas broncher Goebbels tout de suite. Pour mettre le feu aux poudres, il fallut l'extraordinaire qualité artistique de *Lumière dans la nuit (Romanze in Moll*, 1943) dont le scénario s'inspirait d'une nouvelle de Maupassant, *Les Bijoux*. Dans le Paris de 1860, une femme mal mariée, malheureuse et prise au piège d'un amour adultère, était filmée dans des *« décors-états d'âme »*, à la manière de l'école des *« films de chambre »* des années 20. *Lumière dans la nuit* relevait de cette esthétique tragique, et désormais proscrite. Atmosphère étouffante de fatalité, dandysme de la décadence et de la mort dans l'écriture cinématographique, vision pessimiste – et, *en 1943, symbolique – d'un monde* en train de s'écrouler. Goebbels jugea le film *« moralement choquant et défaitiste »*, mais il ne bloqua pas sa distribution – on l'a vu en France occupée.

Kaütner se vit alors commander une oeuvre de divertissement destinée à soutenir le moral de l'arrière. Ce fut *La Paloma (Grosse Freiheit nº 7)* qu'on a pu découvrir sur Arte à l'été 1993. Un beau morceau de romantisme portuaire et d'esthétique expressionniste qui fut tournée en 1944. L'action était située dans les quartiers *« chauds »* et populaires de Hambourg transformés en amas de ruines par les bombardements alliés. Le film n'eut pas le style qu'avait espéré le ministre de la propagande. Kaütner fut accusé de dénigrer la marine nationale, et *La Paloma* fut interdit.

ROMANCE ALLEMANDE

Pourtant Kaütner réalisa encore, en 1944, *Sous les ponts (Unter den Brücken)* qu'Arte présente vendredi soir. Cette *« romance allemande » – adaptée du roman français, Sous les ponts de Paris*, de Léo de Laforgue – est une idylle à trois personnages chez les mariniers des canaux de Berlin. Elle fut tournée en grande partie en décors naturels, dans la ville pilonnée par les bombardements alliés et déjà en grande partie détruite. L'atmosphère en est comme irréelle. Le film fut autorisé par la censure en mars 1945, mais la sortie n'eut lieu qu'en 1950 dans la nouvelle Allemagne.

On ne peut pas considérer Helmut Kaütner comme un résistant, *mais, à cause de ses conflits avec* Goebbels, il n'eut pas à se dédouaner. Et dès 1946, dans *En ces jours-là (In jenen Tagen)*, il traita des méfaits du nazisme.

Jacques Siclier

★ *Sous les ponts*, Arte, 22 h 55, v.o. sous-titrée.

Concorde-Bastille

par Agathe Logeart

LE BONHEUR qui s'affiche, la joie criée, klaxonnée, dansée, fait toujours un peu mal à ceux qui n'ont rien à fêter. La joie bruyante qui monte alors de la ville écorche les oreilles. C'est de l'envie un peu amère plutôt que de la jalousie. Malgré la chaleur, la fenêtre se ferme pour mettre à distance le plaisir impossible à partager. La victoire d'un camp, au soir de cette victoire, claquemure le perdant, qui ne parvient pas à imaginer qu'un jour, peut-être, l'Histoire repassera les plats.

C'était donc bien intéressant, deux jours après la victoire de Jacques Chirac, de revoir les images du 10 mai 1981, rediffusées à l'occasion de l'anniversaire du double septennat de François Mitterrand. Bastille-Concorde, Concorde-Bastille, d'une victoire l'autre, d'un château l'autre.

Il y a quatorze ans, comme TF 1 l'a montré dans son journal de vingt heures, Jean-Pierre Elkabbach et Etienne Mougeotte étaient alors côte à côte, au moment où l'image électronique du vainqueur s'afficha sur les écrans. *« 4,3,2,1, François Mitterrand est élu président de la République »*, annonça le premier de la voix la plus neutre possible, avant d'être conspué sous l'orage. Qu'ils *avaient l'air jeunes, tous ! Les* cheveux étaient plus longs, les montures de lunettes plus grosses, les costumes moins bien coupés.

Ils ne s'étaient pas encore frottés au lustre du pouvoir et n'en avaient pas pris l'onction. Le temps n'était pas encore venu des traîtrises et des compromissions. Les roses brandies avec candeur n'avaient pas d'épines. François Mitterrand ne portait pas de masque. Lionel Jospin, tout jeune premier secrétaire du Parti socialiste, avait encore des cheveux gris. Michel Rocard, sur la scène de la Bastille, saluait avec enthousiasme la victoire *« indiscutable »* de l'homme de la Nièvre. Sur les photos de famille, les morts avaient retrouvé leur place, Pierre Bérégovoy, Gaston Defferre, Charles Hernu...

LCI, qui fit de toute cette journée un prétexte au retour en arrière, montra Charles Fiterman découvrant les ors de la République, un peu surpris des pastels coquins qui ornent les dessus des portes. Bêtement hué par une foule méchante, Valéry Giscard d'Estaing quittait à pied l'Elysée, dont il venait de remettre les clefs. A la télévision, il faisait ses adieux pathétiques, poussant sa chaise avant de tourner les talons et de nous laisser seuls avec un bouquet de fleurs posé sur une table.

Les avait-on oubliées, ces images ? Qu'avait-on fait de la ferveur, des espoirs de cette foule de la Bastille ou du Panthéon ? Et, quatorze ans plus tard, les danseurs de la Concorde ont-ils dit autre chose que ceux de la Bastille ? A deux septennats d'intervalle, les mêmes phrases définitives sur l'espoir, la même revendication de *« changement »* paraissaient unir ces deux foules en liesse, dont les joies sont pourtant résolument étrangères.

VENDREDI 12 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
17.55 Série : Le Miracle de l'amour.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou ! (et 0.10).
19.50 Le Bébête Show (et 1.05).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 ▶ Téléfilm : Scarlett. De John Erman, avec Joanne Whalley-Kilmer, Timothy Dalton [1/3].
22.45 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Il faut souffrir pour faire de la télé.
0.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.10 Journal et Météo.
1.25 Programmes de nuit. Millionnaire ; 1.50, TF 1 nuit (et 2.55, 4.00), 2.00, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.05, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.10, Passions ; 4.35, Série : Côté cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.40 America's Cup.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.35).
19.55 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Série : Nestor Burma. Les Paletots sans manches, de Daniel Losset d'après Léo Malet, *avec Guy Marchand, Jeanne Savary.*
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Comment préparer les enfants à affronter le monde d'aujourd'hui ?
23.50 Variétés : Taratata. *Emission présentée par Nagui.*
1.00 Les Films Lumière.
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
1.55 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'info ; 4.20, Jeu : Pyramide ; 4.45, Rio Loco ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Lettres à ses amis et quelques autres*, de Marguerite Yourcenar.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. La Bande à Jako.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Agnès Varda. Etats-Unis : femmes mineurs ; France : l'odeur de la terre battue ; Japon : le chant des cygnes.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Pégase.
0.15 Court métrage : Libre court. Le Tailleur autrichien, de Pablo Lopez Paredes.
0.30 Musique Graffiti. *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy, par l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
15.10 Boulevard des clips (et 1.20, 6.05).
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Armen et Bullik. D'Alan Cooke, avec Mike Connors, *Roch Voisine.*
22.40 Série : Aux frontières du réel.
23.40 Magazine : Secrets de femme.
0.10 Magazine : Dance Machine Club.
3.00 Rediffusions. Culture rock (La saga) ; 3.55, L'Irlande, voyage au pays des Gaëls ; 4.50, E = M 6 ; 5.15, Coup de griffes (Jean-Louis Scherrer) ; 5.40, Fanzine.

CANAL +

13.35 Cinéma : Kika. ■ ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1993).
15.25 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.50 Série : Babylon 5 [6/22] Guerre mentale.
16.30 Cinéma : Grandeur et Descendance. ■ Film britannique de Robert Young (1992).
18.00 Canaille peluche. Rocko and Co.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : L'Enfant du lac. De Paul Murton, avec Emma Thompson, Adnan Dunbar.
21.35 Flash d'informations.
21.50 Documentaire : Un an dans la vie d'Emmanuelle Béart. De Stéphane Meunier.
23.00 Cinéma : L'Enfer. ■ ■ Film français de Claude Chabrol (1993).
0.38 Pin-up.
0.40 Cinéma : La Disparue. □ Film américain de George Sluizer (1992, v.o.)
2.25 Cinéma : Pas très catholique. ■ Film français de Tonie Marshall (1993).
4.00 Cinéma : Hexagone. ■ ■ Film français de Malik Chibane (1993).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. L'Eveil des sens.
14.00 Détours de France. Le mobilier national (rediff.).
15.00 Pas normal (rediff). Magazine de l'exclusion.
15.30 Qui vive. Les allergies.
15.45 Allô ! La Terre. Voyage à l'intérieur du corps [5/5].
16.00 La Preuve par cinq. Elire un président [5/5] (rediff.).
16.35 Inventer demain.
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance, Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps.
18.15 Ma souris bien-aimée.
18.30 Le Monde des animaux. La Rivière aux rats d'eau.
18.55 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Le lever du jour à Paris et à Berlin.
19.30 Documentaire : Danse du feu et sacrifices chez les Nasi en Chine. De Petra Spamer-Riether.
20.15 Documentaire : Equateur. La Vallée des oublies, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : La Règle de l'homme. De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Bernard Fresson, Jean-Pierre Bisson.
22.05 Entretien. Elie Wiesel et Jorge Semprun.
23.00 Cinéma : Sous les ponts. ■ ■ Film allemand de Helmut Käutner (1944, N., v.o.).
0.35 Algérie maintenant. Produit par l'agence Point du jour, réalisé avec des journalistes algériens.
1.30 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Cream. Strange Brew (rediff.).
2.45 Série : Johnny Staccato. 18. Nuit d'angoisse, de et avec John Cassavetes (v.o., rediff.)
3.10 Court métrage : Qui a tué Bambi ? De Bruno Montagnon, avec Stephane Butet, Laurence Masliah, Mike Rimbaud (rediff., 25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invitée : Dominique Sanda. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Passe-moi les jumelles. 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Taratata. Rediff. de France 2 du 5 mai. 23.55 Sortie libre. Invité : Antonio Tabucchi. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Etats-Unis, la mafia russe arrive. De Derek Jones. 20.30 La Loi du collège. De Mariana Otero [3/3]. 21.25 L'Aventurier de l'art perdu. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli. 21.50 Force brute. De Robert Lihani [63/65]. Explosifs. 22.40 Aux sources du vodou. De Charles Veron. 23.35 Visages suisses. De Claude Richardet (95 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 La Clémence de Titus. Opéra en trois actes de Christoph Willibald Gluck (155 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. 17.55, C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Les Nouvelles Aventures de Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Elton John. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Noir c'est noir. 22.50 Série : Seinfeld. L'océanologue. 23.15 Top bab. 23.55 La Semaine sur Jimmy. 0.05 Série : New York Police Blues. 0.55 Série : Michel Vaillant (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Au douzième coup de minuit. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Celtas Cortos. Enregistré le 31 janvier 1995, au Studio Circus de Cannes, lors de la soirée «Borderbreakers». 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 International Motorsports. 21.00 Tennis. En différé. Internationaux féminins d'Italie : quarts de finale. A Rome. 23.00 Pole position. 0.00 Sailing (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.40 ▶ Cavalcade. ■ ■ ■ Film américain de Frank Loyd (1933, N., v.o.). 20.30 Capitaine Blomet. ■ Film français d'Andrée Feix (1946, N.). 22.00 Le Prêteur sur gages. ■ Film américain de Sidney Lumet (1965, N., v.o.). 23.55 Johnny le vagabond. ■ Film américain de William Howard (1943, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Dans les coulisses de... 18.55 Téléfilm : Mademoiselle Fifi ou histoire de rire. De Claude Santelli (1989) avec Yves Lambrecht, Nathalie Cerda. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Rocky. ■ Film américain de John G. Avildsen (1976). 22.55 La Mort aux enchères. ■ Film américain de Robert Benton (1982, v.o.). 0.25 Histoires de fantômes chinois. ■ Film chinois de Hongkong de Ching Siu Tung (1987, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Assia Djebar (*Vaste est la prison*). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La Salpêtrière (4). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La vielle à roue. 5. La roue tourne toujours. 20.30 Radio archives. Intuitions. Avec Fernando Arrabal. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes à la sauvette, de Jacques Réda (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Accord et désaccord. Avec René Urtreger. 22.40 Les Nuits magnétiques. Ouagadougou fait son cinéma. Petit journal du Fespaco. 4. Le griot parabolique. 0.05 Du jour au lendemain. Bernard Delvaille. 0.50 Coda. The Glenn Miller Story (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La justice au parloir : une cession à la cour d'assises de Nanterre ; 1.59, Profils perdus : *Alioune Diop* ; 2.58, *Entretiens avec Vladimir Jankélévitch* ; 4.15, Qui êtes-vous Fernand Léger ? ; 5.06, Le Cheval Lourd, de Gerboise Francelet ; 5.57, Tout est prévisible, rien n'est prévu.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre national *de France, dir. Jesus Lopez-Cobos : La oracion del torero*, de Turina ; Iberia : Evocation, triana, d'Albeniz, orchestration d'Arbos ; Cinque canciones negras, de Montsalvatge, Maria-José Montiel, mezzo-soprano ; Danses fantastiques, de Turina ; Le Tricorne (ballet intégral), de De Falla. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Emanation, de Visvikis, V. Chermiset, flûte, N. Ong, piano ; Kronos, de Korelis, T. Miroglio, percussion. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Lekeu, Scriabine, Rubinstein. 0.00 Jazz club. En direct du Hot Brass, à Paris, par le quartette de Julien Joseph, Wayne Batchelor, Mark Mondésir, Sharon Musgraves. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de *Berlioz, Liszt, Berlioz, Guiliani, Puccini, Villa*-Lobos, Copland, Peterson, Stravinsky, Khatchaoturian, Janacek, Xenakis, Ibert, Roussel, Brahms, Schumann, Mozart, Tartini, Monteverdi, Couperin, Blavet.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque *semaine dans notre supplément* daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
VENDREDI 12 MAI 1995

Les squatters du racisme

par Pierre Georges

SCÈNE DE GENRE à Montparnasse. Cela se passe, mercredi matin, vers 11 h 30, dans le métro. Une femme, arabe, agée d'une cinquantaine d'années, fait l'objet d'un contrôle par des agents de la RATP. Elle est probablement en fraude, démunie de titre de transport. Elle est invitée à suivre les contrôleurs dans un local. La police est alertée. Peut-être la voyageuse a-t-elle refusé de se soumettre au contrôle.

Eclats de voix. La femme crie : *« Jetez-moi à la Seine, aussi pendant que vous y êtes »*. Réplique d'une contrôleuse, hilare : *« Mais vous, vous savez certainement nager »*. Eclat de rire général. C'est tout. On dira que ce ne furent cette fois que des mots, de ces mots qu'on se jette à la figure, sans y penser, par colère ou par dérision. Mais les mots disent un climat. Les mots trahissent les pensées, de l'une comme de l'autre. Les mots sont de fidèles ennemis.

On a toujours quelque scrupule à rapporter semblable incident. A quoi bon agiter tout cela ? Ne vaut-il pas mieux taire que dire, faire l'impasse et le silence, l'aveugle et le muet ? Après tout, des incidents, des dérapages verbaux comme ceux-là, il doit s'en produire des dizaines par jour.

Justement, oui. Et c'est cela qui devient singulièrement préoccupant. Une femme fraude le métro, délit de la plus grande banalité. De quoi parle-t-elle, dans sa rage et sa peur de s'être fait prendre ? De la Seine, du pont du Carrousel. Une autre femme surveille le métro, métier de la plus extrême routine. Que réplique-t-elle ? *Vous savez nager vous ?* Deux femmes se comprennent ainsi à demi-mots, à demi-Seine, à demi-haine. Elles se suggèrent les pires horreurs pour un ticket de métro.

Les mots sont nos plus fidèles ennemis qui tuent parfois. Au moment même où un collègue rapportait cette scène, cinq jeunes gens étaient en garde à vue à Paris. Cinq crânes rasés aux idées rases, qui fêtèrent Jeanne d'Arc à la bière et à la haine. L'un d'eux a avoué sa présence sur les quais de Seine et fourni le nom d'un autre comme étant l'auteur présumé du meurtre de Brahim Bouraam. Il a raconté comment ils étaient venus de Reims, et comment, d'ailleurs, ils y étaient retournés : dans un car affrété pour la manifestation par la Fédération de la Marne du Front national.

Ces jeunes n'étaient pas des militants du Front national. Et probablement pas des militants de quelque organisation que ce soit, hormis leur adhésion ponctuelle et imbibée à une littérature néonazie et à des idées folles. Ils voyagèrent dans les fourgons du Front comme probablement ils participèrent à la manifestation. Dedans-dehors, en marge. Utiles parfois pour la « baston ». Encombrants souvent. Incontrôlables toujours.

Des paumés et des violents, des squatters du racisme ordinaire. Ils sont descendus sur les quais pour pisser toute la bière du 1er mai. Un arabe passait. Et un gamin de dix-neuf ans avoue l'avoir frappé et jeté à la Seine. Le service d'ordre du FN, apparemment, savait fort bien à qui il avait à faire. Il a fini par aider la police à débusquer ces « incontrôlables » infréquentables, ces « provocateurs » familiers. C'est tout, là encore.

Un décret introduit la concurrence européenne sur le réseau de la SNCF

DEPUIS le mercredi 10 mai, une SNCF peut en cacher une autre. Un décret publié au *Journal officiel* transpose en droit français une directive communautaire du 29 juillet 1991 qui vise à préciser les rôles de l'Etat et de la SNCF. Si ce texte désigne clairement l'Etat comme responsable de l'infrastructure, il confère également deux casquettes à la SNCF : l'une de gestionnaire de cette infrastructure, l'autre d'utilisateur.

Cette clarification n'est pas mince. C'est désormais à l'Etat qu'il incombe de désigner, par exemple, les nouvelles lignes de TGV à créer, et d'en assumer les conséquences économiques. A l'Etat, également, de décider de la tarification à appliquer, même s'il est évident qu'elle sera fixée en étroite collaboration avec l'exploitant ferroviaire.

La SNCF gestionnaire fera l'objet d'un compte séparé, qui devra être équilibré et sera alimenté par les redevances que lui verseront l'Etat, les collectivités locales, et... la SNCF elle-même en tant, cette fois, que transporteur pour son utilisation du réseau. Ainsi, si la scission de l'entreprise n'est pas formalisée – son unité est préservée, comme le souhaite son président Jean Bergougnoux –, une étape importante est franchie dans cette direction, choisie par la Deutsche Bahn à l'occasion de sa restructuration l'an dernier, ou British Rail pour préparer une privatisation laborieuse.

Cette distinction des rôles s'inscrit dans la perspective d'une libéralisation des chemins de fer européens. Bien conscients de l'impopularité d'une telle évolution auprès des cheminots, le gouvernement Balladur a préféré publier le décret dans ses derniers jours d'existence, alors que la directive européenne était transposable dans le droit français dès 1993.

L'introduction de la concurrence sur le réseau ferré est encore timide, mais elle entre dans les faits. Ainsi, le décret prévoit que des regroupements d'entreprises ferroviaires établies dans des Etats membres de la Communauté disposent d'un droit de transit, ce qui permet à des trains de pays de l'Union européenne d'utiliser le réseau français sans toutefois y effectuer de dessertes. En outre, les entreprises ferroviaires d'un état membre ont le droit d'y accéder pour assurer des services de transport combiné internationaux de marchandises. Pour pouvoir faire circuler leurs trains dans des conditions précisées par la SNCF gestionnaire, ces entreprises régleront une redevance qui contribuera à alimenter le compte d'infrastructure.

D'autres dispositions devraient être prises en juin prochain au niveau communautaire pour progresser dans la voie de la déréglementation.

G. B.

Lycée fermé pour cause d'Assemblée de Dieu

« ON A DÉJÀ EU des gens du voyage, des cirques avec des dromadaires et des lamas qui broutaient sur les terrains de sport, mais une secte, c'est une première ! » Cette fois, les enseignants du lycée Guillaume-Budé à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) voient carrément rouge. Sur l'immense terrain de sport qui sépare le lycée du collège, une centaine de caravanes et de camions sont sagement alignés, comme au camping. Du linge sèche entre les panneaux de basket, les barbecues sont prêts pour le dîner du soir. Des groupes d'enfants jouent dans les bacs à sable où, d'ordinaire, les élèves s'exercent au saut en longueur. Une grande tente rayée a été montée au centre du terrain, les corvées d'eau s'organisent et un marchand de glaces s'est installé à l'entrée.

« Ils » sont arrivés lundi 8 mai, à 15 heures. Une trentaine de caravanes décidées à faire halte sur l'immense parking du lycée jouxtant le terrain de sport. Mais l'immense étendue verte désertée était bien tentante. Le mince grillage n'a pas résisté. Appelée sur les lieux, la police a tenté de s'interposer. Pour éviter des incidents, précise-t-on à la préfecture, elle les a finalement laissé envahir le terrain de sport.

COLÈRE DES ENSEIGNANTS

La colère est montée d'un cran, chez les enseignants, quand ont commencé à circuler dès lundi des tracts de l'Assemblée de Dieu, invitant sur les lieux à des réunions de prière et proposant *« d'en savoir davantage sur la Bible et son merveilleux message »*. Les enseignants ont fait immédiatement le rapprochement avec Les enfants de Dieu, une secte dissoute en 1978. Les contacts pris avec les associations spécialisées n'ont pas vraiment contribué à calmer les esprits.

Dans un tract qu'ils s'apprêtaient, mercredi 10 mai, à diffuser auprès des parents d'élèves, les professeurs affirment leur conviction : *« Il s'agit d'une secte particulièrement virulente, récemment inculpée en France, Australie et Espagne pour proxénétisme d'enfants et incitation de mineurs à la débauche. (...) Conscients du grand danger moral qu'encourent les élèves et de leur responsabilité, les professeurs demandent la fermeture de l'établissement. »* « *Tout cela relève du délire,* rétorque le directeur de cabinet du préfet, Philippe de Mester. *Ces gens sont des nomades évangéliques qui appartiennent à la fédération protestante de France. Leurs pasteurs présents sur le terrain et la plupart des familles se déplacent depuis des années dans le département.* » Des propos confirmés au siège de l'Assemblée de Dieu, à Montélimar (Drôme) où l'on est *« ulcéré »* de voir présentés ces nomades comme une secte ainsi qu'au mouvement évangélique tzigane.

Excédée par cette histoire, la direction du lycée, suivie par celle du collège, a décidé, mardi matin, de fermer les deux établissements. *« Le préfet a proposé d'envoyer des policiers pour établir un cordon de sécurité autour du lycée,* tempêtent les enseignants. *Qu'il nous explique d'abord comment distinguer, le matin, à huit heures, lorsque 2 000 élèves arrivent en cours, les jeunes de la secte qui pourraient pénétrer à l'intérieur du lycée. Comment également assurer les cours d'éducation physique et sportive ? »* Sur ce dernier point, proposition a été faite de mettre à disposition des terrains de sport dans les communes voisines. *« Un comble »*, disent les enseignants.

Le recteur de Créteil, Claude Lambert, est visiblement embarrassé par une affaire qui pourrait bien s'éterniser. *« Tant que les terrains ne sont pas évacués,* dit-il, *je fais confiance aux chefs d'établissement qui décideront du moment de la réouverture. »* Le préfet, par l'intermédiaire de son directeur de cabinet, explique qu'on ne peut pas, sans jugement, procéder à l'expulsion. C'est dans ce but qu'a été intentée, mercredi, par le maire (RPR) de Limeil-Brévannes, une action en référé.

La section départementale de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) est venue en renfort, dénonçant *« la secte qui occupe le terrain de sport »*, et *« l'atteinte au respect de la laïcité »*. A la préfecture du Val-de-Marne, *sans « minimiser le problème bien réel que pose le stationnement des gens du voyage »*, on se dit *« effaré »* par les proportions prises par cette affaire.

Christine Garin

M. Deniau a aidé les Pharmaciens sans frontières captifs des Serbes

QU'EST-CE QUI a donc valu aux cinq membres de Pharmaciens *sans frontières* (PSF), arrivés mercredi 10 mai dans l'après-midi à Clermont-Ferrand dans un avion du GLAM en provenance de Budapest, un peu plus de deux mois de captivité aux mains des Serbes de Bosnie ? Deux anicroches dérisoires, a raconté au *Monde* l'un d'entre eux, Jonathan Knapp. Il y a eu d'abord une indication imprécise donnée par un « casque bleu » à la sortie de la zone de l'aéroport de Sarajevo, le 4 mars au matin, qui les a fait partir tout droit vers un point de contrôle serbe. Là, ils ont espéré s'en tirer avec quelques heures de pourparlers et des excuses, mais un document de douane rédigé par un transitaire à la frontière croato-bosniaque contenait une phrase ambiguë selon laquelle le convoi de vingt-deux tonnes de médicaments de PSF était réalisé *« sous le contrôle de l'armée bosniaque »*. *« Pour l'armée bosniaque »*, ont préféré lire les militaires serbes de Bosnie, sans vouloir en démordre malgré toutes les preuves disponibles de la présence de la livraison au dépôt de PSF à Sarajevo.

« Les militaires serbes qui m'ont interrogé à quatre reprises ont laissé entendre que l'affaire était très grave, que j'aurais longtemps pour y réfléchir car je risquais quinze ans de prison », raconte Jonathan Knapp, le jeune Américain, chef du convoi, dont c'était la première mission pour PSF. *« Je ne me suis jamais senti physiquement menacé par les Serbes. Le plus grand risque nous semblait être celui des obus que nous entendions partir et arriver. »*

Jonathan Knapp insiste sur le rôle de Jean-François Deniau dans l'amélioration de leur sort. *« Le cinquième jour de notre captivité, ce devait être le 9 mars, nous avons vu entrer un monsieur marchant avec difficulté. Les Français l'ont immédiatement reconnu, moi, je ne savais pas qui c'était. Il s'est présenté comme ancien ministre français, en Bosnie pour une autre mission. Ils nous a dit qu'il avait entendu parler de nous et cherchait à nous aider. A partir de ce moment, les conditions de détention se sont sensiblement améliorées. »* Jonathan Knapp attribue notamment à M. Deniau la mise en place d'un droit de visite régulier de la part de la Forpronu : *« Un adjudant chef de la Légion étrangère, qui parlait le serbe, et un capitaine, toujours les mêmes, sont venus nous voir régulièrement. Ils acheminaient notre courrier et nous tenaient au courant des négociations. C'était très sécurisant. »*

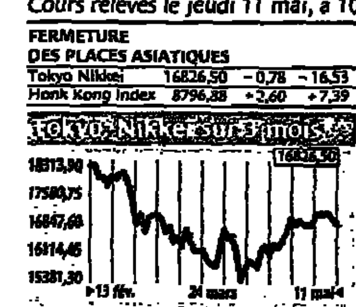
SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le jeudi 11 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16826,50	– 0,78	– 16,53
Honk Kong Index	8796,88	+ 2,60	+ 7,39



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/05	Var. en % 09/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1996,67	+0,40	+6,14
Londres FT 100	3288,70	+0,84	+7,28
Zurich	—	—	+0,94
Milan MIB 30	—	—	– 0,87
Francfort Dax 30	2059,38	+0,97	– 2,24
Bruxelles	1449,53	+0,24	+4,30
Suisse SBS	—	—	+2,89
Madrid Ibex 35	299,40	+ 1,44	+5,04
Amsterdam CBS	—	—	+2,23

DEMAIN dans « Le Monde » :

LE PROCÈS DE LA TERREUR ROUGE EN ÉTHIOPIE : de 1974 à 1991, le colonel Mengistu Haïlé Mariam a régné sans partage sur l'ex-empire d'Haïlé Selassié. Plus de deux mille accusés répondent aujourd'hui de leurs crimes à Addis-Abeba.

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 mai 1995 : 598 335 exemplaires

DANS LA PRESSE

Le sommet Clinton-Eltsine

LE SOIR

Le président russe sort auréolé d'un beau succès diplomatique des cérémonies du 9 mai et net vainqueur aux points du sommet russo-américain. Un résultat qui pourrait cependant se révéler doublement contre-productif s'il encourage Moscou dans la défense crispée de ses intérêts les plus étroits et s'il conduit le Congrès américain à réagir par des mesures très négatives pour les relations Est-Ouest. La rencontre, en vérité, n'a relancé aucune dynamique. Elle paraît confirmer cette « paix froide » que M. Eltsine annonçait en décembre 1994.

Pierre Lefèvre

LIBÉRATION

Un espace de « sécurité globale » en Europe qui n'arrive pas à naître, une approche radicalement différente à l'égard des puissances émergentes comme l'Iran, un accord de façade sur la poursuite du désarmement nucléaire qui continue à faire l'impasse sur les dangers de prolifération « sauvage » plus ou moins orchestrée par les États... Le bilan du quatrième sommet Clinton-Eltsine n'est donc guère rassurant (...).

Bernard Cohen

FRANCE-INTER

Bill Clinton et, généralement parlant, les Occidentaux, sont singulièrement désarmés devant ce nouveau Eltsine. Difficile de lui faire un chantage à l'aide économique (...). Difficile aussi d'en appeler directement à l'opinion russe, de se démarquer de Boris Eltsine pour l'affaiblir, alors même qu'ils l'avaient décrété « défenseur des libertés et démocrate né » et avaient inspiré et soutenu ses réformes économiques.

Bernard Guetta

COMMUNICATIONS : MCI, numéro deux des télécommunications longue distance aux Etats-Unis, a annoncé, mercredi 10 mai à New York, sa décision d'investir 2 milliards de dollars (10 milliards de francs environ) dans NewsCorp, le groupe de communications australo-américain que contrôle Rupert Murdoch. Simultanément, MCI et NewsCorp vont créer une filiale commune, détenue à parts égales, pour concevoir et distribuer au niveau mondial, à destination des entreprises comme du grand public, toute une gamme de *« services électroniques d'information, d'éducation et de loisirs »*.

Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 12 MAI 1995

Itinéraire d'un bon à rien

Cioran se livre dans une série d'entretiens qui sont autant d'autoportraits d'un orfèvre en vacuité

ITINÉRAIRE D'UNE VIE : E. M. CIORAN
de Gabriel Liiceanu.
Traduit du roumain
par A. Laignel-Lavastine,
Ed. Michalon, 143 p., 140 F.

ENTRETIENS DE CIORAN
Gallimard, 321 p., 78 F.

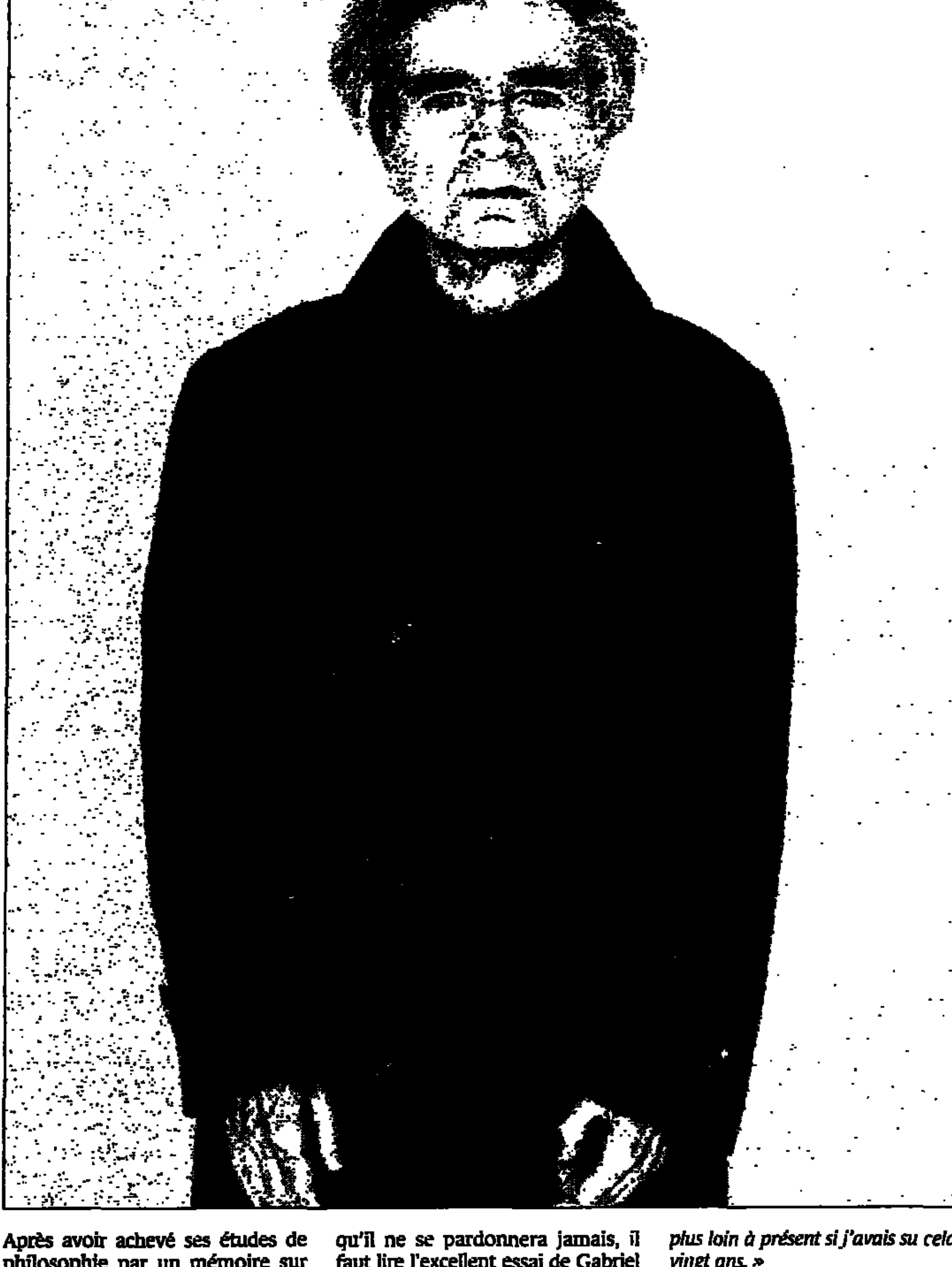
A vingt ans, le jeune Cioran ne fréquente guère que les bordels et les bibliothèques. Ses auteurs de prédilection sont Shakespeare, Dostoïevski et Chestov. Il est fasciné par la magie des extrêmes. Philosophe, il aspire à être Schopenhauer ou rien. Il rédige dans un état proche du délire son premier livre, *Sur les cimes du désespoir.* Il se jure de ne plus rien écrire ensuite ; la comédie littéraire le dégoûte déjà. Ses insomnies chroniques sont comme une invitation à quitter un monde dont il a trop bien compris la vacuité.

Lorsqu'il parle à sa mère du désespoir qui le gagne, de la folie qui le guette, elle lui répond : *« Si j'avais su, j'aurais avorté. »* Cette phrase est comme une révélation : *« Cela me confirmait,* confessera-t-il bien des années plus tard, *que j'étais le fruit d'un hasard, que je n'étais rien. C'est aussi pourquoi j'étais incapable de faire une œuvre véritable d'écrivain. »*

Tout le monde n'a pas la chance de mourir jeune. Fils d'un pope roumain, Cioran, né en 1911, à Rasinari, aux confins de l'empire austro-hongrois, va donc être contraint de s'inscrire dans le temps, de se construire une biographie et même de goûter à la gloire, comble de dérision pour un bricoleur d'aphorismes, un maniaque du dénigrement, un paresseux qui se dépeint comme l'homme le plus désœuvré de Paris : *« Je ne vois qu'une putain sans client pour en faire moins que moi. »*

« J'éprouve, écrit-il à vingt-deux ans, *une étrange sensation d'être, à mon âge, un spécialiste du problème de la mort. »* On n'est jamais trop précoce dans ce domaine. Ce qu'il reproche à la philosophie, exception faite de Schopenhauer et de Nietzsche, c'est d'être faite *« par des hommes sans tempérament et sans histoire »*, des hommes qui ignorent les misères du moi. Dès lors, ce maître en morbidité enseignera à ses élèves que la maladie gangrène tout, y compris le principe d'identité, et leur vantera les mérites de la syphilis : déjà, il entend inoculer à ses proches le virus de la décomposition.

A son frère Aurel, qui lui fait part de sa vocation monastique, il démontre avec un acharnement démoniaque l'absurdité de toute religion, ajoutant : *« Si, après avoir entendu mes arguments, tu persistes dans l'idée de devenir moine, je ne t'adresserai plus jamais la parole. »* A défaut d'un monastère, Aurel connaîtra pendant sept ans les geôles communistes.



Cioran, par Richard Avedon, pour « Egoïste » : « Dans la vieillesse, on passe de déshonneur en déshonneur et, ce qui est inouï, c'est qu'on y prend un certain plaisir. »

Après avoir achevé ses études de philosophie par un mémoire sur l'intuitionnisme bergsonien, le jeune Cioran obtient, fin 1933, une bourse pour Berlin. L'occasion unique d'assister à la métamorphose de tout un peuple en une *« forêt fanatique ». « Je me suis mis,* écrira-t-il plus tard, *à étudier le bouddhisme afin de ne pas me laisser intoxiquer ou contaminer par l'hitlérisme. »* Mais il y a chez lui *une fascination pour tout ce qui est* excessif : aussi succombera-t-il, malgré tout, à cette *« étrange fureur de soumission »* qui fut au cœur du nationalisme roumain. Sur ce bref égarement idéologique qu'il ne se pardonnera jamais, il faut lire l'excellent essai de Gabriel Liiceanu. Faut-il voir dans son scepticisme absolu ultérieur l'expression d'un remords infini ? Peut-être. Toujours est-il qu'après cette chute dans le temps, il est immunisé contre tous les credo passés, présents ou futurs. A son frère Aurel, il écrit en 1946 : *« Je me demande parfois comment j'ai bien pu écrire* La Transfiguration de la Roumanie. *Toute participation aux vicissitudes temporelles est une vaine agitation. S'il tient à préserver une quelconque dignité spirituelle, l'homme doit négliger son statut de contemporain. J'en serais tellement plus loin à présent si j'avais su cela à vingt ans. »*

La suite appartient déjà à la légende : son installation à Paris, en 1937, comme boursier, les petits hôtels meublés du Quartier latin, les journées passées au Café de Flore à côté de Sartre – ils ne s'adresseront jamais la parole –, la volupté qu'il éprouve à sillonner la France à bicyclette et, en 1947, à Dieppe, alors qu'il est en train de traduire Mallarmé en roumain, la décision d'écrire dorénavant en français. *« Quelle consommation de café, de cigarettes et de dictionnaires pour écrire une phrase tant soit peu correcte dans cette langue inabordable, trop noble et trop distinguée à mon goût »*, confesse-t-il. Un manchot basque, érotomane et maniaque, l'initie aux subtilités de la langue française en lui ouvrant l'enfer de sa bibliothèque et en l'entraînant avec lui auprès des prostituées de Montparnasse : il éprouve un plaisir presque pervers à corriger leurs fautes de français. Mais quand Cioran lui lira les premières pages de son *Précis de décomposition*, il s'endormira aussitôt.

> « Je ne vois qu'une putain sans client pour en faire moins que moi »

Cioran se met également à l'école des moralistes et des spleenétiques, de Chamfort à Mme Du Deffand, et se dit que si Pascal a réécrit dix-sept fois ses *Provinciales*, alors lui, le métèque, peut quand même faire un effort. Il reprendra quatre fois le *Précis de décomposition*, qui sera édité en 1949 par Gallimard et salué par Maurice Nadeau dans *Combat* en ces termes : *« Le voici donc venu celui que nous attendions, le prophète des temps concentrationnaires et du suicide collectif, celui dont tous les philosophes du néant et de l'absurde préparaient l'avènement, le porteur par excellence de la mauvaise nouvelle. »* La mauvaise nouvelle est récompensée par le prix Rivarol ; c'est le seul prix que Cioran acceptera jamais. Et quand Camus lui dira : *« Maintenant, il faut que vous entriez dans la circulation des idées »*, il pensera : *« Va te faire foutre ! » « Lui, me donner des leçons, vous comprenez, avec sa culture d'instituteur,* confie-t-il à Liiceanu ; *il avait lu quelques écrivains, n'avait pas la moindre trace de culture philosophique et il me disait :* « Maintenant... » *comme s'il s'adressait à un élève. Je suis parti. Ça a été très humiliant pour moi. »*

Au seuil de la vieillesse, Cioran acceptera ce à quoi il s'était toujours refusé : donner des interviews. Il n'échappera pas à la règle commune qui veut que tous les grands hommes meurent dans un état de prostitution, c'est même leur fatalité. *« Dans la vieillesse,* note-t-il, *on passe de déshonneur en déshonneur, et, ce qui est inouï, c'est qu'on y prend un certain plaisir. »* Certes, on peut regretter qu'il ne se soit pas suicidé en avalant un de ses aphorismes, mais quel bonheur de poursuivre notre dialogue avec lui en butinant dans les confidences recueillies par les éditions Gallimard : il évoque son amitié pour Ionesco, Beckett et Michaux. Il explique pourquoi la voie que préconise le bouddhisme lui est inaccessible, pourquoi il ne peut renoncer à rien. Il se défend d'être nihiliste – il préfère le terme sceptique, *« quoique je sois un faux sceptique »*, précise-t-il. Il revient sur l'idée que Bach compromet l'idée de néant dans l'autre monde et nous confie qu'il aime écrire sur un air de musique tsigane.

Et, pour finir, cet aveu : *« Plus je vieillis, plus je me sens proche de mes origines ; c'est le paysan roumain qui a raison, ce paysan qui ne croit en rien, qui pense que l'homme est perdu, qu'il n'y a rien à faire, qui se sent écrasé par l'histoire... Réellement, toute ma formation intellectuelle ne m'a servi à rien ! »* Cioran se souvient qu'enfant il jouait au football avec des têtes de mort. Peut-être, après tout, n'a-t-il rien fait d'autre durant toute sa vie.

Roland Jaccard

Lire également la chronique de François Bott, page VI

LE MAI DU LIVRE D'ART

L'art de regarder l'art

Le Mai du livre d'art est l'occasion de vérifier un profond et heureux renouvellement du mode d'analyse des œuvres

L'habitude est prise : en mai, les éditeurs de « beaux livres » présentent leurs nouveautés. Avant l'invention du Mai du livre d'art, ils n'avaient de belle saison que l'hiver, quand, en manière de cadeaux, s'offrent des ouvrages lourds de leurs planches en quadrichromie et de leurs boîtiers en carton. Il y a désormais deux fêtes annuelles, rééquilibrage heureux du calendrier.

Mais il y a aussi des types différents de livres d'art et le *coffee table book* luxueux n'est plus la règle. De ce changement, causes et conséquences sont nombreuses. La crise économique fait un devoir aux éditeurs de chercher des formules dont le prix ne soit pas rébarbatif, alors que les images coûtent de plus en plus cher en raison des droits de reproduction. Par ailleurs, la multiplication des expositions et leur succès suscitent nouveaux lecteurs et exigences nouvelles.

Il faut des ouvrages d'initiation afin d'accompagner ces phénomènes de mode et d'en tirer quelque bénéfice commercial : à ce besoin répondent des livres point trop longs, illustrés et écrits avec un souci de clarté. Dans cet exercice, les éditions Cercle d'art, par leur collection « Carré d'art », Flammarion grâce à ses « Abécédaires », mais aussi Thames & Hudson, Phaidon et Hazan ont chacun leur formule, inégalement réussies du point de vue de la mise en page mais dont il faut convenir qu'elles se refusent à céder au simplisme. La qualité de l'information n'est pas sacrifiée au nombre, constatation rassurante.

Une autre est plus encourageante encore : en dépit des difficultés et en jouant le plus souvent d'une coédition, ces maisons n'ont pas renoncé à imprimer des ouvrages de recherche et non de compilation, des travaux qui entendent étoffer les connaissances et suggérer des modes d'interprétation, des livres qui posent des questions de méthode. Or celles-ci vont de remise en cause en discussion. Résumée avec quelque brutalité, la situation se présente ainsi : une tradition avoue ses limites, d'autres manières d'analyser se vérifient, d'autres encore s'esquissent.

La tradition est celle du récit monographique reposant sur l'accumulation des éléments d'archives et des recherches seulement documentaires. Cette manière permet de préciser les dates et de discuter les attributions. Elle est nécessaire quand elle s'applique à des artistes sur lesquels n'étaient jusqu'alors connus que des rudiments d'information et quand elle apporte véritablement des faits inédits. Telle biographie de Khnopff, si elle apporte peu de chose sur son symbolisme, apprend au lecteur que le peintre exécuta d'abord paysages et portraits à la façon du naturalisme français. A l'inverse, l'exercice est de peu d'utilité quand elle se réduit à une compilation saupoudrée de rhétorique – ce qui arrive trop fréquemment.

En tout état de cause, ces biographies ne sont pas suffisantes. Il faut le redire en un temps où le catalogue de rétrospectives se développe au point de devenir un genre à lui seul. Les données matérielles, les considérations de carrière, les correspondances administratives et commerciales, si précieuses soient-elles, cantonnent l'étude à des descriptions. Souvent, quand ces dernières s'achèvent, le livre finit, avant que commence le temps des analyses, avant que soient observées, sous plusieurs angles et dans des lumières changeantes, sondées, décomposées, disséquées et comprises les œuvres – ces œuvres qui sont l'essentiel. Ici, tout peut servir, tout doit servir, à l'intelligence d'un tableau : les dessins qui l'ont préparé, les toiles qui l'ont précédé et celles qui l'ont suivi – naturellement –, mais encore les livres que lisait l'artiste, les poèmes qu'il se récitait, la religion qu'il pratiquait, la situation politique, économique et sociale, les doctrines philosophiques et esthétiques du moment, et, après avoir cependant vérifié la pertinence de leur emploi, les théories interprétatives contemporaines, qu'elles se réclament de la psychanalyse ou de la sémiotique.

Louis Marin, dont paraissent ensemble – à titre posthume – un essai sur Champaigne et des articles sur Poussin, premiers moments d'un projet qui ne s'est pas achevé, était de ceux qui travaillent en ce sens, avec une prédilection particulière pour les lectures de type linguistique. Avancer des hypothèses était, pour lui, une méthode et un plaisir *(lire le feuilleton de Pierre Lepape page VII).*

L'un des modes d'analyse possibles met en présence œuvres d'art et sciences, histoire de la peinture et histoire de la biologie, artistes et médecins, par exemple. La fin du siècle dernier – l'âge de Munch et de Freud – appelle ce type de parallèles et de rapprochements, comme en témoignent les meilleures contributions de *Paradis perdus*, importante synthèse consacrée au symbolisme. L'art de la Renaissance et celui de notre époque pourraient assurément se déchiffrer suivant des grilles de lecture conçues sur le même modèle. Un champ de recherches s'ouvre.

Philippe Dagen

Lire pages X et XI

L'ÉDITION

■ **Les conférences du Collège de France en livres-cassettes.** Enregistrées à partir de 1950, les conférences du Collège de France – autrefois Collège royal, puis Collège impérial – peuvent désormais être écoutées sur cassettes audio. Quatre titres sont disponibles : *Histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne,* de Jean Delumeau ; *Les Femmes et le pouvoir en France au XIIe siècle,* de Georges Duby ; *La Quête d'une langue parfaite dans l'histoire de la culture européenne,* d'Umberto Eco ; et *Ulysse en personne,* de Jean-Pierre Vernant. Sont en préparation, pour 1995, les conférences de Pierre Boulez, François-Xavier Coquin, Bernard Frank, Bronislaw Geremek, Claude Hagège, Françoise Héritier-Augé, Antoine Labeyrie, etc. Renseignements : Le livre qui parle, BP 1, 24550 Villefranche-du-Périgord. Tél : (16) 53-29-90-52.

■ **L'Éclat en veilleuse.** En 1995, les éditions de l'Éclat ont décidé de s'accorder une pause. Non que cette petite maison spécialiste de philosophie ait des difficultés économiques, mais son responsable, Michel Valensi, a décidé d'interrompre sa production, afin de reprendre son souffle. Une année durant, l'éditeur se contentera de faire vivre les cent trente titres de son fonds – sans publier de nouveautés. Dix ans après la création de la maison – installée entre Nîmes et Montpellier et dont le chiffre d'affaires est voisin aujourd'hui de 800 000 F –, son responsable considère qu'il doit repenser son fonctionnement, pour ne pas se laisser entraîner par la machine éditoriale. « *L'année prochaine,* explique-t-il, *je veux pouvoir soigner plus chaque livre, accentuer mes exigences en matière d'écriture, et atténuer cette réputation d'éditeur de philosophie pure et dure dans laquelle nous avons été cantonnés.* »

■ **Les Presses universitaires de Lille élargissent leur champ d'action.** Créées en 1971, les Presses universitaires de Lille – qui comptent à ce jour plus de cinq cents titres et une quinzaine de collections – franchissent un cap en devenant l'éditeur de la communauté universitaire de la région Nord - Pas-de-Calais. Six des sept universités de cette région ont, en effet, accepté qu'elles coordonnent les projets de publication de leurs enseignants. A ce titre, les Presses universitaires de Lille changent de nom et deviennent les Presses universitaires du Septentrion, qui couvriront les domaines suivants : acquisition et transmission des savoirs ; lettres et arts ; savoirs et systèmes de pensée ; temps, espace et société ; vie sociale. Tél : (16) 20-91-65-35.

■ **Une nouvelle collection chez La Martinière.** Créées en 1992 par Hervé de La Martinière, les éditions qui portent son nom lancent, avec la collaboration des musées régionaux, une nouvelle collection de beaux livres : « Artémuse ». Deux titres paraissent en avril, qui présentent les richesses des musées concernés : *Andrinople, le rouge magnifique,* réalisé avec le Musée d'impression de Mulhouse, et *Papiers peints en arabesques,* avec le Musée du papier peint de Rixheim. A terme, « Artémuse » devrait devenir une filiale du holding Latingy, qui détient déjà les éditions de La Martinière, Minerva (livres de tourisme) et Liber (ouvrages pratiques). Le groupe annonce en outre, pour septembre, le lancement de « La Martinière jeunesse », tournée essentiellement vers les adolescents.

■ **Prix littéraires.** Le Prix Prince-Pierre-de-Monaco a été décerné à Jacques Lacarrière pour l'ensemble de son œuvre et le prix Roger Nimier à Dominique Noguez pour *Les Martagons* (Gallimard). Le Prix des Maisons de la presse couronne Jean Raspail pour *L'Anneau du pêcheur* (Albin Michel) dans la catégorie roman, et Jean-François Deniau pour *Mémoires de 7 vies* (Plon) dans la catégorie document. Le Prix Charles-Vildrac est attribué à Alain Suied pour *Le Premier regard* (Arfuyen). Le Prix Rock Attitude revient à Bertrand Delcour pour *En pure perte* (Ed. Clo), Virginie Despentes pour *Baise-moi* (Ed. Florent Massot), James Fortune pour *La Tchatche* (Ed. Petit Véhicule), Philippe Lacoche pour *Scooters* (Ed. du Rocher) et Vincent Ravalec pour *Vol de Sucettes* (Ed. du Dilettante).

Yehoshua fêté à Jérusalem

L'écrivain israélien a reçu le Grand Prix national de littérature. Mais il s'interroge...

En 1974, Maurice Nadeau publiait, dans *Les Lettres nouvelles,* trois récits d'Abraham B. Yehoshua, auteur alors encore inconnu (1). Ce fut la révélation d'Alef Beth Yehoshua, ainsi que l'appellent affectueusement ses lecteurs. D'autres traductions en France (2) et ailleurs confirmèrent, plus tard, l'exceptionnel talent de ce romancier qui a acquis très vite une renommée internationale. Son dernier livre paraîtra dans quelques mois à Paris (3). Le Grand Prix de littérature d'Israël est venu couronner, le 4 mai, jour de la Fête de l'indépendance, l'ensemble de l'œuvre d'Alef Beth Yehoshua. En 1994, ce même prix avait été décerné au Palestinien Emile Habibi.

Tout comme Amos Oz, son ami de toujours, Alef Beth Yehoshua demeure l'un des plus connus et lus des auteurs israéliens. La parenté spirituelle de ces deux écrivains s'impose : même vue sur l'identité juive et le sionisme, mêmes centres d'intérêt, même amour et militantisme pour la paix, appartenance à la même génération, celle des enfants qui ont vu naître et prospérer l'État hébreu. Amos Oz habite un kibboutz, aux portes du désert. Yehoshua, lui, enseigne à Haïfa la littérature comparée. « *Entre une rivalité stérile et l'amitié, nous avons choisi l'amitié, cela nous épargne beaucoup d'énergie* », déclare ce dernier au magazine culturel du *Jerusalem Post,* qui vient de lui consacrer plusieurs pages.

Quand il évoque ses angoisses d'écrivain, Yehoshua avoue qu'impressionné par la distinction dont il était l'objet il a eu soudainement l'impression qu'il ne pourrait plus rédiger une seule ligne de sa vie. Puis la crise est passée. « *Nous devons tous nous adapter au rythme de notre travail, comme si l'on ouvrait une boutique. L'attente de l'acheteur potentiel est toujours un travail, ainsi devrions-nous comprendre que, devant la page blanche, même sans y toucher, nous ouvrons le chemin à l'inspiration.*

» *Lorsque Amos Oz et moi avons commencé à écrire, vers la fin des années 50, nous pensions que les sujets d'intérêt national avaient été épuisés. L'État d'Israël existait, pour nous les jeux étaient faits. Nous nous attachions surtout aux conflits individuels, à la psychologie de notre personnage, et moins aux problèmes que le sionisme et notre présence sur cette terre soulevaient. C'était en quelque sorte la normalité. En 1967 cependant, après la guerre des Six Jours, le contrôle des territoires occupés a réintroduit les vieux débats au sein de la société. Cette confrontation douloureuse aurait dû trouver ses prolongements en littérature aussi.* »

Yehoshua serait-il revenu de l'illusion d'une certaine normalité ? Il considère toujours que l'émigration reste la seule solution pour la Diaspora, mais se désole d'appartenir, avec Amos Oz, à la dernière génération encore hantée par les interrogations essentielles : qui est juif ? Qu'est-ce que le sionisme ? Quelle doit être la relation avec les peuples de la région ?... Le romancier se déclare perplexe lorsqu'il constate qu'aucun de ces sujets, même pas celui de la mémoire de l'Holocauste, ne trouve écho dans les écrits des jeunes auteurs (à l'exception de ceux de David Grossman, précise-t-il) qui se penchent davantage sur la solitude, l'aliénation et les névroses de l'individu égaré dans la cité. C'est un peu court. Le lauréat du Grand Prix de littérature d'Israël, l'auteur de *l'Amant* et du *Divorce tardif* (4), devrait se souvenir que ses aînés, qui appartenaient à la première génération d'écrivains israéliens, lui reprochaient justement ce rapport distant qu'il entretenait avec l'actualité. Ces thèmes que Yehoshua minimise aujourd'hui ne se retrouvent-ils pas dans ses beaux romans ?

Interrogé sur la situation actuelle et les chances de la paix, le romancier répond qu'il partage les hésitations du gouvernement après les violences survenues dernièrement et aussi l'inquiétude des dirigeants israéliens face à une Autorité palestinienne impuissante : « *Il faut malgré tout aller de l'avant, continuer à œuvrer pour la paix.* » Cette paix laborieuse devient chaque jour un peu plus l'obsession majeure de A. Beth Yehoshua, une obsession mêlée de colère et de tristesse : « *Alors que l'un de mes enfants était parachutiste au Liban et que l'autre se trouvait mobilisé à Gaza,* dit-il, *j'éprouvais le sentiment que si quelque chose de tragique leur arrivait, cela ne se serait pas produit à la faveur d'un juste combat mais au cours d'une bataille inutile.* »

Edgar Reichman

(1) Repris, en 1994, chez Denoël, sous le titre *Trois jours et un enfant.*
(2) Parmi lesquels *Monsieur Mani (voir la chronique de Nicole Zand du 4 septembre 1992).*
(3) Chez Calmann-Lévy, sous le titre *Shiva.*
(4) Calmann-Lévy.

DROIT DE CITER

PAYSAGE CHINOIS « Il pleut sur un lac, tout est brouillé et, derrière, à pas feutrés, le tonnerre. De grandes bandes folles font s'effilocher les rocs les plus durs, tandis que l'eau est lisse, comme une vierge. Je promène un chagrin de plusieurs siècles en observant l'air vif sans vent sur mon visage. Il n'y a personne en ce pays. Tout y est perte, fantôme, absence après la mort. Il n'y a plus même le chagrin dont j'ai parlé. Il s'agit de faire encore une fois que le terrible conflit ne tue pas le poète. »

PIERRE JEAN JOUVE, « Proses » (1960), repris dans le volume regroupant « Dans les années profondes », « Matière céleste », « Proses » (Poésie/Gallimard, préface Jérôme Thélot).

Espagne : Montalbán en pamphlétaire

Sur une idée de ses éditeurs italiens, Manuel Vázquez Montalbán vient de publier *Panfleto desde el planeta de los simios* (« Pamphlet depuis la planète des singes ») *pour dénoncer « la fatigue démocratique et la réapparition d'une volonté fasciste »,* provoquées par « *la crainte de la mémoire et la crainte de l'utopie* ». Pour l'écrivain espagnol, il existe une conspiration destinée à nous convaincre que les rêves de la raison peuvent conduire à la catastrophe et que toutes les utopies sont dangereuses. Comme si le message était : « *Vivez au jour le jour, avec des projets immédiats, sans rêver, sans chercher les causes de la réalité qui vous entoure.* » Si bien que nous devons aujourd'hui vivre sans espoir, non au sens théologique du terme, mais sans perspective de changement et sans projets. Montalbán prône le retour à une certaine raison démocratique pour parer au danger d'une résurgence du fascisme sous une nouvelle forme marquée par l'autoritarisme et le mépris généralisé. Les marginaux et les exclus, affirme-t-il, ne sont plus seulement les sans-logis, mais tous ceux qui n'appartiennent pas à l'élite dominante.

LES LIBRAIRIES ANGLAISES EN CRISE

La guerre des prix continue en Grande-Bretagne, où les supermarchés vendent le dernier John Le Carré, *Our Game,* beaucoup moins cher que les librairies traditionnelles. C'est que l'éditeur de Le Carré, le groupe Hodder Headline (au cinquième rang des plus grandes maisons d'édition britanniques), ne reconnaît plus, depuis l'année dernière, le Net Book Agreement (NBA, accord qui régit le prix minimum du livre). Le NBA est actuellement très contesté et doit être réexaminé par le Restrictive Practices Court, l'équivalent de notre Conseil de la concurrence. Par ailleurs, le Book Club Associates (l'Association des clubs du livre, joint venture entre Reed et Bertelsmann qui contrôle environ 80 % de ce marché) a ouvert un réseau de librairies où les livres venant de paraître sont vendus à prix réduits. Les libraires traditionnels ont obtenu que l'opération ne soit possible qu'après un délai de quatre mois. Enfin, Thorn EMI, qui avait racheté au soulagement général la chaîne de librairies Dillons (« Le Monde des livres » du 10 mars) vient de fermer près de 30 % de ces succursales pour cause de non-rentabilité...

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La machine à écrire dont l'écrivain britannique Ian Fleming, décédé en 1964, s'était servi pour rédiger quelques-unes des aventures de son célèbre héros, l'agent secret James Bond 007, a été vendue aux enchères, chez Christie's à Londres, pour la somme de 56 250 £ (environ 450 000 francs). Il faut dire que le cadre et les touches sont partiellement plaquées or. Rien que de très naturel, somme toute, pour l'auteur de... *Goldfinger* !

■ **RUSSIE.** Longtemps exclue de toute distinction honorifique, la littérature étrangère retrouve enfin ses lettres de noblesse. Grâce au mensuel *Inostrannaïa Literatoura* (« Littérature étrangère », fondé en 1955) et à son principal sponsor Konversbank, quatre prix annuels viendront désormais récompenser les traductions et la recherche en littérature étrangère : le prix A. Karelski, le prix A. Men, le prix Inolit et, enfin, le prix Illouminator.

■ **PARAGUAY.** Après quelque cinquante années d'exil, l'écrivain Augusto Roa Bastos, soixante-dix-huit ans, est retourné au Paraguay, dans son village natal de Iturbe. L'auteur de *Moi, le Suprême* avait quitté son pays en 1947 pour l'Argentine, avant de vivre en France pendant vingt ans, puis d'obtenir la nationalité espagnole en 1983.

■ **ÉTATS-UNIS.** Willa Cather (1873-1947), née et élevée dans le Nebraska, a décrit, dans *Une dame perdue,* la situation des femmes à la fin du XIXe siècle dans une ville imaginaire, Clearwater (Eauclaire), qu'elle a située dans son État natal. Sur la souffrance, la solitude et la lutte pour la survie de la principale protagoniste, Marian Forrester, la chanteuse de jazz Nancy Harrow a composé des chansons enregistrées chez Soul Note, sous le titre *Lost Lady.* Cet album s'inscrit dans un cycle sur la littérature américaine : le prochain devrait être consacré à Nathaniel Hawthorne.

Les éditeurs allemands interdits à Téhéran

« Affaire Rushdie », suite. Les éditeurs allemands ont été exclus de la VIIIe Foire du livre de Téhéran, qui se tiendra du 15 au 30 mai. En septembre 1991, la direction de la Foire de Francfort avait retiré toutes leurs invitations aux éditeurs iraniens pour protester contre la *fatwa* visant l'écrivain britannique. Depuis cette date, par mesure de rétorsion, les éditeurs allemands sont interdits de présence pour toutes les manifestations culturelles se déroulant en Iran. En revanche, et en dépit de l'embargo économique décidé par les États-Unis, plusieurs grandes maisons américaines seront présentes à Téhéran.

Par ailleurs, Salman Rushdie a déclaré, au cours d'une conférence de presse au Danemark, qu'il voulait « *donner toutes ses chances* » à l'Iran de répondre favorablement à la démarche de l'Union européenne du mois dernier demandant à Téhéran de signer un accord abolissant la *fatwa* prononcée, en février 1989, contre lui. L'écrivain britannique a précisé qu'il avait bon espoir que « *cela réussisse* » tout en ajoutant que, dans le cas contraire, cela signifierait que les Iraniens « *sont prêts à commettre des actions terroristes sur le sol danois ou ailleurs* ». En février dernier, l'ambassadeur d'Iran au Danemark avait signé un document déclarant que « *le gouvernement iranien n'avait jamais prévu, ne prévoyait pas et ne prévoirait jamais d'envoyer quelqu'un tuer Salman Rushdie* ».

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **SOIRÉE MICHEL DEGUY.** Le Centre Georges-Pompidou propose une soirée autour du poète Michel Deguy : « Poésie : Jumelages », avec Alain Borer, Claude Lanzman et György Somlyo, et *Morceaux d'un Poléoscope,* compositions et improvisations musicales du quatuor Phalène (Jeudi 1er juin, 21 heures ; entrée libre).

■ **LES ARMÉNIENS, RAISON D'UN GÉNOCIDE ET DE SA NÉGATION.** Claude Mutafian, maître de conférences à Paris-XIII et historien, présente une conférence sur ce thème, suivie d'un débat, mercredi 17 mai, à 18 heures (École normale supérieure, salle Dussane, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris). Par ailleurs, la Revue parlée du Centre Georges-Pompidou organise, le 29 mai à 18 h 30 un débat animé par Jacques Hassoun, sur « la mémoire du génocide arménien » (entrée libre).

■ **CHRONIQUE DES SCISSIONS DU MOUVEMENT PSYCHANALYTIQUE FRANÇAIS.** Organisé par les IXe Journées scientifiques de l'Association internationale d'histoire de la psychanalyse (AIHP) en collaboration avec le Centre interrégional de recherches en psychopathologie clinique (CIRPC), un colloque se tiendra, samedi 13 et dimanche 14 mai, au Centre d'Aix de l'université de Provence (29, av. Robert-Schuman, Aix-en-Provence, rens. Christiane Chapelin tél. : (16) 42-20-07-26).

■ **MAI LITTÉRAIRE DE TALCY.** Ateliers d'écriture, jeux littéraires, promenades poétiques et musicales, spectacles (dont *Nella* sur des textes de Christian Bobin) auront lieu au château de Talcy, qui abrita les amours de Ronsard et Cassandre. Deux journées, les 13 et 14 mai, d'un festival grand public aux confins de la Beauce et du val de Loire (château de Talcy, Loir-et-Cher, autoroute A 10, à 6 km au nord de la sortie « Mer », entre Orléans et Blois, rens. : (16) 54-81-03-01 ou (16) 54-20-9803).

■ **PREMIER FESTIVAL OUVERTURE FRANCE-AUTRICHE.** A l'occasion de l'entrée effective de l'Autriche dans l'Union européenne, un festival pluridisciplinaire, destiné à découvrir la culture autrichienne – cinéma, théâtre, musique, littérature, arts plastiques –, se tiendra du 16 au 30 mai à Rouen et en Haute-Normandie (Festival Ouverture, 3 *bis,* rue du Donjon, 76000 Rouen, tél. : (16) 32-08-09-92).

■ **LECTURE-RENCONTRE AVEC PIERRE SANSOT.** Trois soirées seront consacrées à l'anthropologue des « gens de peu », les 18, 19, 20 mai, à la salle Georges-Brassens de Caen dans le cadre des « Rencontres pour lire » (135, bd Maréchal-Leclerc, tél. : (16) 31-30-76-00).

■ **LE POÈTE BELGE LEONARD NOLENS** s'entretiendra avec Philippe Noble, directeur de la Maison Descartes à Amsterdam, à l'occasion de la parution récente du recueil bilingue de poèmes *Acte de naissance* (« Orphée », La Différence), mercredi 17 mai à 20 heures (Institut Néerlandais, 121, rue de Lille, 75007 Paris, tél. : 47-05-85-99).

■ **LE DÉDALE DU SILENCE.** Le spectacle de Marie Balvet, comportant des poèmes et fragments de Francis Glauque, créé à Paris en 1986, est présenté les 17, 18, 19 mai à 20 h 30 au Centre culturel suisse (32-38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris). Toujours au Centre culturel suisse, une soirée dédiée à Pierre-Henri Simon, qui fut le feuilletoniste du *Monde* jusqu'en 1972, se tiendra à l'occasion de la parution du livre *Témoin de l'homme* aux Éditions universitaires de Fribourg (31 mai, 20 heures).

■ **LA FRANCE DE 1945 : RÉSISTANCES, RETOURS, RENAISSANCES.** A Caen, un colloque sur ce thème se déroulera à l'université, au Mémorial-Musée pour la paix et au Musée des beaux-arts, les 17, 18 et 19 mai (rens. (16) 31-45-57-39). Toujours à Caen, le conseil régional de Basse-Normandie organise, les 20, 21 et 22 mai, des rencontres littéraires intitulées « Écrire Résister » : auteurs et éditeurs débattront de l'édition sous l'Occupation, de l'engagement des écrivains, de la Résistance aujourd'hui (Abbaye-aux-Dames, place Reine-Mathilde, tél. : (16) 31-06-98-98).

■ **LE LIVRE RUSSE EN RUSSIE.** Tel sera le thème d'un séminaire organisé le 18 mai, de 10 heures à 16 heures, dans le cadre de l'exposition « Portes ouvertes du livre russe », qui se tiendra à Paris, du 16 au 20 mai (de 10 heures à 19 heures), à l'Espace Russie, appelé aussi Centre Pouchkine. Une quinzaine d'éditeurs russes présenteront quelque cinq cents titres. Pendant cinq jours se succéderont tables rondes sur le marché de l'édition, conférences et rencontres avec la presse russe, littéraire ou non (Centre Pouchkine, 61, rue Boissière, 75116 Paris, tél. : 44-05-64-20).

هكذا من الأصل

Louis Chadourne, le prince noir

La parution des carnets inédits du poète et romancier éclairent une personnalité qui, derrière une apparente légèreté, est marquée par la mort

Carnets 1907-1925
de Louis Chadourne.
Préface de Benjamin Crémieux, édition établie
par Christiane F. Kopylov,
éd. des Cendres
(8, rue des Cendriers
75020 Paris), 317 p, 180 F.

De 1890 à 1925, l'existence de Louis Chadourne n'eut que le temps d'être prometteuse : originaire de Brive, aîné de quatre frères (dont le romancier Marc Chadourne), il se retrouve à dix-neuf ans à l'Institut français de Florence. Dans cette ambiance studieuse, il gagne l'amitié de Benjamin Crémieux, Valery Larbaud, Jean-Richard Bloch, et passe ses agrégations de lettres et d'italien. Mobilisé en août 14, Louis Chadourne, dont les premiers poèmes ou articles avaient commencé à paraître en revue, est envoyé au front en mai de l'année suivante. Le 16 juin, le jeune aspirant, à la tête de son 27e bataillon de chasseurs de Menton, est enseveli plusieurs heures dans l'éboulement d'une tranchée, du côté de Metzeral, en Alsace. Il en est exhumé vivant, mais très fortement commotionné : *« Je sors d'une épouvantable tuerie,* écrit-il à Crémieux. *Comment n'y ai-je pas laissé la vie, je ne sais ! Mais j'ai été bien près d'y laisser la raison. »* Quand il revient à Paris, définitivement réformé, Chadourne s'adonne à la vie mondaine, déjouant à sa manière ses crises de neurasthénie et sa culpabilité de planqué... Son premier livre, imprimé à Bruges en 1917, est un hommage à un de ses amis d'adolescence tombé dès les débuts de la guerre : le volume porte le titre prémonitoire de *Commémoration d'un mort de printemps.* En 1919, Louis Chadourne publie un roman, *Le Maître du navire,* et devient secrétaire du député de Guyane, Jean Galmot, qu'il accompagne lors d'un voyage vers les Antilles. En 1920 paraît *L'Inquiète Adolescence,* mais les jurés du Goncourt préfèrent Ernest Pérochon et sa fille de ferme, *Nêne.* Malgré les voyages, les cures de repos et de travail, le succès mondain, Louis Chadourne n'arrive plus à juguler ses angoisses et *phobies quotidiennes ;* il est bientôt interné à l'hôpital d'Ivry, où il demeurera quatre années, assez prostré et apathique, n'écrivant qu'à sa famille. Alors que ses amis n'osent plus prendre de ses nouvelles, sont publiés un recueil de poèmes, *L'Amour et le Sablier,* et deux romans, *Terre de Chanaan* en 1921, *Le Pot-au-Noir* en 1922 (1). Le 22 mars 1925, jour de l'équinoxe, après avoir longuement écouté à son oreille le tic-tac de la montre de sa mère, il meurt des suites de sa vieille blessure de guerre... Un roman, *Le Conquérant du dernier jour,* et un recueil de poèmes choisis par Benjamin Crémieux et Valery Larbaud, *Accords,* paraissent trois et quatre ans après sa mort.

Écrire pour essayer d'« unifier sa vie intérieure »

Plus d'un demi-siècle plus tard, les éditions des Cendres (2) commencent à mettre au jour d'intéressants inédits : des nouvelles et une ébauche de roman réunies en 1987 sous le titre *Journal d'un homme tombé de la lune,* et maintenant ses *Carnets,* tenus entre 1907 et sa mort. Le journal intime qu'ils révèlent est nettement réparti en trois périodes très distinctes : d'abord, l'adolescence provinciale et bourgeoise, de 1907 à 1912, dans les paysages de Corrèze et du Périgord, pendant les vacances d'été. Très conventionnellement, le jeune homme de dix-sept ans déclare qu'il va tenir son journal pour le relire plus tard, *pour se former à écrire, pour essayer d'« unifier sa vie intérieure » :* à propos de ses flirts – jeunes filles timides ou femmes décidées de son entourage –, il raisonne en petit don Juan, ce qui ne le préserve nullement d'avoir un jour à sacrifier le seul sentiment passionné de son adolescence... Si c'est encore pour lui l'époque exquise *« des siestes dans la bruyère, des soirées au clair de lune, un peu de travail par-dessus »,* c'est déjà celle où, définitivement insastisfait, il avoue un esprit suicidaire, par défaut d'une *« morale d'orgueil »* qu'il n'arrive pas à se construire : *« Il est plus que probable que je mettrai moi-même fin à mes jours »,* écrit-il en janvier 1912...

Après un silence de quatre années, pendant lesquelles il se marie, part vivre en Toscane, est mobilisé, puis blessé, vient la plus importante partie de ce journal qui couvre sa brève maturité, de 1916 à 1918, tout entière sous les signes conjugués du cynisme social et sexuel... En contact avec le milieu de la *NRF* – pour laquelle avant-guerre il traitait des livres italiens mais qui lui refuse tout maintenant –, il est surtout attiré par la personnalité *« avide de vivre »* de Gaston Gallimard : s'engage en 1916 une sorte de chassé-croisé avorté entre leurs deux couples, dont les épouses ont le même prénom. Par rapport à sa femme, il aimerait qu'ils soient *« amis et libres »,* mais ne supporterait quand même pas d'être cocu – *« un vieux reste d'amour-propre, de vanité masculine ».* Quant à Yvonne, qui a un jour découvert avec douleur le contenu de ces carnets, elle dénonce, à bout de compréhension, l'*« érotomanie intellectuelle »* de son mari. *« Au fond, coucher avec une femme, ça m'est égal,* note Louis Chadourne. *Ce qui m'intéresse, c'est l'idée de coucher avec elle et ce qu'il faut faire pour cela. »* Antonia, Cléopâtre, Antoinette, Claire, Daisy, Paule et quelques autres défilent, sans le retenir. Seule la belle Félia, rencontrée dans des soirées échangistes, exalte et fixe son désir : *« Elle sait des mots obscènes et elle les dit simplement, naturellement. (...) Elle les sait, elle me les dit parce que je suis son amant. »* Pour elle, il renonce à aller écouter son ami Apollinaire aux Champs-Élysées, qui doit pourtant parler de ses poèmes. Grâce à elle, il oublie aussi passagèrement sa laborieuse et multiple condition de secrétaire de rédaction à *L'Europe nouvelle,* de directeur littéraire des éditions de La Sirène et de critique littéraire : *« Tâcher d'arriver, à force de fausseté, à avoir l'indépendance matérielle qui seule peut assurer la vraie indépendance morale. Si j'avais dix mille francs de rente, je serais franc, noble. J'aurais de la vertu, j'aurais le droit de dire ce que je pense et de n'exercer aucune fonction sociale, ce qui est l'essentiel. »*


« De toutes forces, il me faut vivre dans le présent, sans retour sur le passé, sans coup d'œil sur l'avenir surtout. »
D.R.

Enfin, il y a l'ultime période de 1919 à 1921, celle de l'envahissement de sa vie par sa *« psycho-névrose émotionnelle »,* qui se traduit dans son journal par une accumulation atemporelle de descriptions impressionnistes : les formes et couleurs des paysages, les odeurs, les saveurs, les sensations lui sont d'autant plus précieuses à ressentir, urgentes à fixer par écrit qu'elles aident à repousser le mal : *« Comment ne pas dire que la vie est belle,* écrit-il en juin 1921, *que le monde est beau et qu'il faut s'emplir les yeux. (...) Que me restera-t-il sinon des images, ces images-là fixées à jamais, de tout le tumulte de ma vie – cette trame confuse et grise de sentiments dépensés et de désirs oubliés. »* Mais l'amour a déserté ces images. Louis Chadourne a trente et un ans et trace pendant l'été 1921 les dernières lignes tragiques de son journal : *« De toutes forces il me faut vivre dans le présent, sans retour sur le passé, sans coup d'œil sur l'avenir, surtout. Et des choses simples, bien simples. Des notes d'enfant, verdures entre les feuillages, soleil. (...) Je ne suis pas fou du tout. (...) Je ne vis plus, je vais mourir. (...) L'ombre va venir. Je suis calme. Que mes manuscrits soient soumis à mes amis. »*

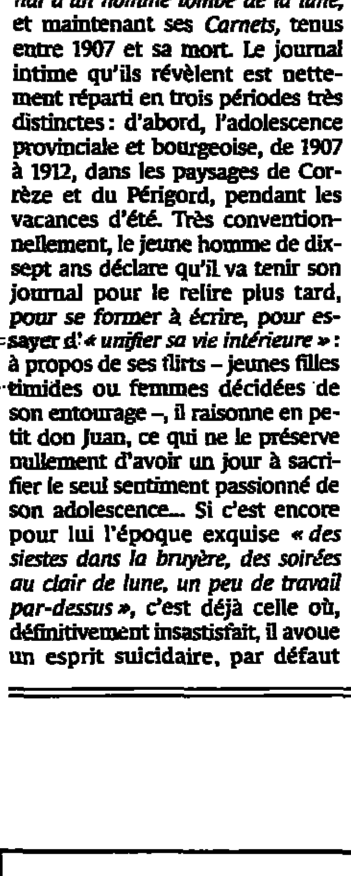
Benjamin Crémieux prédisait – dans un article publié dans *Les Nouvelles littéraires* peu de jours après la disparition du *« prince charmant »,* et qui sert de préface à ces *Carnets* inédits – que l'on verrait l'œuvre, et surtout l'œuvre poétique, de ce *« mainteneur de la vie et de la jeunesse »* s'assurer avec le temps : ce n'est pas avec des poèmes que le nom de Louis Chadourne reprend sens aujourd'hui, mais avec ces *Carnets,* qui ne parlent, malgré la légèreté des apparences, que de la mort qui l'obsédait depuis l'adolescence et qui l'acheva au printemps...

Claire Paulhan

(1) *Le Pot-au-Noir* a été réimprimé en 1993 avec une préface de Michel Peyramaure par La Table ronde, dans sa collection « La Petite Vermillon ».
(2) Les éditions des Cendres ont publié, dans la même collection, les *Carnets* (1916-1918) de Théodore Fraenkel et des *Pages de journal* (1919) de Valery Larbaud.

Incorrigible Blanchard

Autodidacte flamboyant, le poète fut toute sa vie un réfractaire



DANSER SUR LA CORDE
JOURNAL 1942-1946
de Maurice Blanchard.
Présentation et notes
de Pierre Peuchmaurd,
L'Ether vague,
chez Patrice Thierry éditeur
(37, rue Jean-Sizabuire,
31400 Toulouse),
717 p., 250 F.

Maurice Blanchard (1890-1960) avait connu, de sept à dix-huit ans, les bagnes industriels de Paris. Après avoir été, enfant, apprenti-serrurier, il fut, sa vie durant, un réfractaire à tous les embrigadements, fussent-ils intellectuels. Cet autodidacte flamboyant, qui avait appris – seul – l'anglais pour traduire les sonnets de Shakespeare, l'italien pour lire Dante dans le texte, le piano pour interpréter des sonates de Beethoven... et qui devint ingénieur, ne se satisfaisait pas d'avoir donné, en 1917, son nom à un hydravion de haute mer. Rien ne semblait pouvoir apaiser sa rage. Aussi, ressentit-il sa découverte, en 1927, des écrits surréalistes comme un appel d'air. Sa vie changea alors de cours et il entra en poésie pour se sauver de lui-même. En postface du recueil *Les Pelouses fendues d'Aphrodite* (1943), il écrira : *« A partir de trente-sept ans, écrit des poèmes pour guérir. L'ont sauvé. Instinct des bêtes sauvages, choisissent l'herbe qu'il faut. »*

Soutenue par l'éditeur Guy Lévis-Mano, saluée avec enthousiasme par Char, Eluard, Breton, Péret et bien d'autres, l'œuvre de Maurice Blanchard ne fut connue de son vivant que par quelques centaines de lecteurs. Blanchard le rétif ne s'en offusquait pas et, en 1950, il confiait : *« Débuter à soixante ans, c'est atrocement ridicule. Débuter après la mort, c'est bien. Il ne reste que le diamant, la pourriture est désintégrée. »* Aujourd'hui, grâce à la passion et à l'acharnement du poète Jean-Hugues Malineau, une anthologie des poèmes de Blanchard est disponible en « Poésie »/Gallimard (1). Et, heureux hasard de l'édition, paraît aussi *Danser sur la corde,* le journal qu'il tint de 1942 à 1946, pendant l'une des périodes les plus noires de son existence.

« MORT A L'ÉTAT »

Maurice Blanchard clamait volontiers *« Mort à l'Etat ! »,* haïssait l'esclavage salarié et considérait que la politique était *« le royaume de l'ordure ».* Il accueillit donc, comme on l'imagine, l'instauration de l'Etat français. Dès le 3 août 1940, le chômeur envoie ses salutations à Pétain : *« J'ai tout fait pour passer en Angleterre (...). Je n'ai pu réussir mais je suis coupable et je mérite la mort. Je désire que vos services m'informent de l'heure et du lieu où je dois me rendre pour recevoir les douze balles qui me sont dues ou la lame de la guillotine (...). »* Cette lettre n'a pas eu de suite et Blanchard entra en 1942 dans le réseau de renseignements « Brutus ». Si son journal ne dit rien, bien évidemment, de cet engagement, il représente un document fantastique sur cette période. Blanchard ne juge pas ses concitoyens, il constate. En marge de son action dans la Résistance, Blanchard participe aux activités du groupe surréaliste La main à plume, qu'anime Noël Arnaud. A l'instar de Benjamin Péret dans *Le Déshonneur des poètes,* il n'a de cesse de fustiger la poésie de circonstance dans laquelle se vautrent Aragon et, plus triste à ses yeux, Eluard. Poète et résistant, Maurice Blanchard récusait le mélange des genres. Paul Valet aura la même attitude. Il est vrai que Blanchard n'agit pas pour investir dans l'avenir. *« Ce qui me tient debout, vivant, c'est le mépris »,* constate-t-il en octobre 1945. Peu de temps après, il commence à rédiger *Nous autres sans patrie,* une suite de poèmes antistaliniens qu'il imprimera *« aux dépens de l'Etat »* et distribuera lui-même dans l'usine où il travaillait. Incorrigible Blanchard !

Pierre Drachline

(1) *Les Barricades mystérieuses,* préface de Jean-Hugues Malineau, 175 p., 42,50 F.

Isabelle Eberhardt, l'extravagante nomade

Le second tome de la biographie de « la demoiselle russe en costume arabe » reconstitue la partie la plus captivante de la brève vie d'une « réfractaire »

NOMADE J'ÉTAIS
Les Années africaines d'Isabelle Eberhardt
d'Edmonde Charles-Roux.
Grasset, 586 p., 158 F.

C'est, comme on dit, une œuvre monumentale – le premier volume, *Un désir d'Orient. La jeunesse d'Isabelle Eberhardt*, comptait déjà 538 pages (« Le Monde des livres » du 6 janvier 1989) ; une biographie avec un luxe inouï de détails, presque trop parfois, comme dans ces vies recomposées à l'américaine. Et pourtant, Edmonde Charles-Roux écrit à la française, et même à la française du XIXe siècle, loin des ordinateurs, près des archives. Le secret de la facture naturellement patinée de ce livre tient cependant tout autant au travail « manuel » de l'auteur qu'à la rencontre réussie entre deux vraies femmes de caractère : d'une part, la Russe Isabelle Eberhardt, passée à l'islam avec emportement, épouse du spahi algérien Slimane Ehni (ce qui conféra à notre héroïne la nationalité française), mordue de chevauchées, de lectures et d'écriture, bêtement emportée à vingt-sept ans par un oued saharien en furie ; d'autre part, la Provençale et internationale Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre, maire de Marseille, aussi peu familière des déserts que des sacristies, et qui a en commun avec Isabelle le goût prononcé d'écrire en allant au fond des choses et aussi celui d'être indépendante, avec un pied-de-nez en prime s'il le faut...

Semblables et complémentaires, Mmes Ehni et Defferre ont été d'emblée en phase ; ça se sent dès les premières pages. Edmonde Charles-Roux était rôdée, il faut le dire, avec sa mémorable biographie de Coco Chanel (1), où l'essayiste avait déjà réussi à capter, à capturer même, cet autre animal farouche que fut la couturière de la rue Cambon. La cavalière en burnous a néanmoins, semble-t-il, donné encore plus de mal à sa biographe qui évalue les deux volumes de son travail à une douzaine d'années de recherches et de rédaction. L'auteur a eu bonne main complète, puisque *Les Années africaines* – il aurait été plus juste de dire « algériennes », mais il est vrai qu'au temps d'Isabelle les Français, qui avaient forgé le néologisme « Algérie », appelaient encore ce pays *« l'Afrique »* – sortent en pleine crise politico-religieuse algérienne. Et Edmonde Charles-Roux a d'ailleurs eu le cran politique de rétorquer au *Journal du dimanche* (2), qui, traitant de son ouvrage, présentait l'intégrisme d'outre-Méditerranée comme une nouveauté : *« Mais c'est l'islam de toujours ! Isabelle fut victime d'un attentat rituel, un exalté essaya de la décapiter. L'occidentalisation et notre passage* [L'Algérie a appartenu à l'ensemble français de 1830 à 1962] *ne sont pas venus à bout d'un potentiel mystique algérien dont nous voyons les excès. »* Les politiciens français qui se penchent, l'air terrifié ou inspiré, vers cette « nouveauté » qu'est, à leurs yeux, l'islamisme maghrébin feraient bien de lire *Nomade j'étais*...


ARCHIVES NATIONALES/ARCHIVES D'OUTRE-MER
« L'errante », la « différente »...

UNE BOHÈME

Isabelle eut une vie brève mais bien remplie et exaltante, avec de l'amour, des surprises, des persécutions, des ennemis, des amis – et pas n'importe lesquels, Lyautey, par exemple, qui baroudait alors aux confins orano-chérifiens. A cet égard, Edmonde Charles-Roux fait justice d'un ragot récurrent : Isabelle ne fut pas agent des services secrets militaires français. Ne pas faire d'elle non plus une anticolonialiste avant la lettre ! L'extravagante nomade était surtout une bohème, un poète, une fille lassée des conventions de son milieu privilégié, un être à la recherche d'émotions nouvelles, rares, fortes et si possible saines. *« La demoiselle russe qui s'habille en costume arabe »* fut servie, jusqu'à être un temps expulsée d'Algérie à cause de son comportement apparemment scandaleux. C'est là que se place le dernier séjour d'Isabelle à Marseille, où elle se maria avec son soldat franco-musulman mais où elle ressentit la cité d'accueil comme une *« ville abhorrée, répugnante, maussade, où tout est gris et lugubre »*...

L'épouse d'Ehni revit bientôt ses chers rivages et steppes d'Algérie. La France coloniale n'était pas si méchante, et elle n'avait pas écouté les conseils sans pitié du pernicieux consul tsariste. Isabelle put retourner faire lire Zola à Slimane sous le ciel nord-africain bleu layette ; revoir ses amies maraboutes (un descendant de celle de la confrérie d'El Hamel est l'écrivain Mohamed Kacimi, qui vit à Paris) ; reprendre ses cavalcades, ses reportages et autres écrits. Car la voyageuse savait se poser, pour écrire avec une grâce fruitée, en un français fluide et énergique, *Dans l'ombre chaude de l'islam, Notes de route,* et bien d'autres pages éclairantes sur la quête d'ivresse au grand air du désert de cette jeune personne hors normes.

Aujourd'hui encore, en Algérie évidemment et peut-être même en France, elle scandaliserait par sa totale liberté d'allure, de propos et d'existence. Sa biographe n'a pas eu besoin de forcer la dose pour rendre captivant, de bout en bout, l'itinéraire nord-africain de *« l'errante »*, de *« la différente »*, de celle dont le maréchal Lyautey dira un jour : *« Elle était ce qui m'attire le plus au monde : une réfractaire. Trouver quelqu'un qui est vraiment soi, qui est hors de tout préjugé, de toute inféodation, de tout cliché et qui passe à travers la vie, aussi libérée de tout que l'oiseau dans l'espace, oui quel régal... J'aimais ce prodigieux tempérament d'artiste, et aussi tout ce qui, en elle, faisait tressauter les notaires, les caporaux, les mandarins de tout poil ! »*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) *L'Irrégulière où mon itinéraire Chanel*, Grasset, 1974.
(2) Dans le numéro du 19 février.

Chronique d'une défiance

Dans un ouvrage qui rassemble l'intégralité de ses romans et nouvelles, Claude Michel Cluny expose ses réticences envers un art « impur »... où il excelle pourtant

ŒUVRE ROMANESQUE
de Claude Michel Cluny.
éd. de La Différence,
596 p., 198 F.

Il y a environ quatre ans, Claude Michel Cluny, poète, romancier, essayiste, commençait la publication de ses œuvres – provisoirement complètes –, par un superbe volume de cinq cents pages. Il rassemblait là son œuvre poétique, et une sorte d'appareil critique, méticuleux mais laconique, éclairait la genèse des recueils, des poèmes, les modifications introduites, ici et là, et la place définitive qui revenait à chaque composition dans l'ensemble, parfois contre la chronologie.

par Hector Bianciotti

Dans la préface de cette entreprise, Cluny avouait alors ignorer la hâte de voir paraître ses écrits, jugeant normal de laisser mûrir une page, voire un livre, afin de permettre leur éventuelle métamorphose, *« même si l'œuvre n'est jamais que le déchet de nos espérances »* – et bien que l'on ne puisse savoir d'avance si elle vivra, car pour cela, il faut encore qu'elle coïncide avec les circonstances futures, lesquelles pourraient favoriser les passages les plus faibles... Quoi qu'il en soit, on court moins de risque à soutenir que tout écrivain vaudra ce qu'il aura valu comme critique de son propre travail.

A cet égard, Cluny a bien de la chance, qui pousse le sens critique qu'il possède au plus haut degré, jusqu'à ne retenir que quelques fragments d'un premier ouvrage *détruit par ses soins*, dans ce deuxième volume où se trouve réunie la totalité de ses fictions.

Le lecteur qui a suivi, en particulier au fil de ces dernières années, ses chroniques littéraires, ne sera pas étonné que Cluny considère sa propre introduction à ses romans et nouvelles comme *« chronique d'une défiance (...), la relation rechignée d'un écrivain à l'art du roman (...), genre impur, dont l'intérêt, la vérité artistique, c'est-à-dire l'éthique, doivent s'accommoder d'un habillage de conventions que l'amateur de poésie reste porté à récuser »*.

Certes, le poète n'a pour but ni de communiquer une pensée ni de raconter une histoire, mais de faire naître en autrui, au moyen de mots assujettis à une cadence, l'émotion que procure une image juste, à la fois visuelle et sonore – le propre de la poésie étant de faire *« entendre »* les images. Et n'oublions pas qu'un poème bénéficie d'une attention et d'une foi préalables, grâce à la disposition typographique où chaque ligne persuade le lecteur que la beauté l'attend dans la suivante – tandis que le souci de perfection du prosateur passe inaperçu, au profit du *« contenu »*.

Or, malgré les réticences que Cluny éprouve envers le roman, il ne reconnaît pas moins que celui-ci offre bien des possibilités, *« y compris la rigueur, l'invention, l'appel à toutes les ressources de la langue »*, tout en préférant les œuvres qui ne sont pas des romans *« stricto sensu »* – *Les Vagues, Le Désert des Tartares, Hebdomeros*... – et d'autres qui ne l'étaient guère et qui, avec le temps, le deviennent ou s'en approchent, tels *La Vie de Rancé* ou *Les Cahiers de Malte Laurids Brigge*. Ainsi s'écrie-t-il : *« Quel fantastique roman surgit et nous effare, par moments, sous la plume de Saint-Simon, alors que nous errons dans l'encombrée et acrimonieuse étendue des* Mémoires *! »*

CONTRE LE CONFORMISME

Au fond, ce que Cluny regrette, c'est l'époque où *« les éditeurs ne mettaient pas sur les étals quelque deux cents livres « romanesques » pour la saison d'automne »*, la prolifération des romans et de ses ersatz aboutissant, par voie de conséquence, *« à un immense dépotoir de la médiocrité »*. On ne saurait lui donner tort, surtout lorsque l'on voit d'excellents biographes, des historiens, des essayistes, s'égarer dans la fiction tout simplement parce que c'est le genre littéraire qui confirme le statut d'écrivain dans la Cité. Les malheureux ne soupçonnent pas les exigences d'un genre où mille moments épars de la vie, suspendus, échappés, repris, brassés par l'imagination, s'unissent dans l'acte d'écrire pour devenir un livre racontant une histoire qui sera, un peu, l'histoire de tout un chacun.

Dans la note préliminaire à *La Rage de lire*, un recueil de ses textes critiques paru en 1982 chez Denoël, Cluny relevait qu'*« une œuvre ne se crée pas en marge du temps, mais contre les formes et le formalisme dominants »*. Et d'ajouter que rien d'important n'a jamais été écrit, qui n'ait sécrété son style : *« Ce qui n'a pas de style, n'a pas d'importance. »* C'est là son seul credo, son art poétique, qu'il a défini d'emblée et auquel il est resté fidèle sans pour autant se refuser à jouer, toujours avec entrain, parfois avec ironie, de toute une gamme de nuances selon qu'il aborde tel lieu, telle époque, telle civilisation. Un style à la fois classique et chatoyant, précis et semé d'éclairs, avec des suavités qui glissent comme une longue tenue d'archet sur la corde et des griffures soudaines de barbelés. Aussi bien dans l'oeuvre poétique que dans l'œuvre romanesque que voici : *La Balle au bond*, roman, 1961 ; *Un jeune homme de Venise*, roman, 1966 ; *L'Été jaune*, roman, 1981 (version définitive, 1992) ; *L'Alaskan* (autrefois intitulé *Vide ta bière dans ta tombe*), nouvelle, 1980 ; *Disparition d'Orphée*, nouvelle, 1987 ; *On dit que les gens sont tristes*, recueil de huit nouvelles écrites entre 1983 et 1991 et publiées en 1992.

On passe de l'Espagne du Caudillo, vingt ans après la guerre civile, à la Venise *des doges au XVIIIe siècle* ; du *deep south* à bien d'autres régions des États-Unis ; de la Grande-Bretagne à l'Australie... Inventions disjointes, ces récits ? Seulement en apparence : ils gagnent, ils s'enrichissent l'un l'autre d'être ainsi mis en sûreté dans un seul volume ; et leurs personnages si divers, si disparates, mais partageant les mêmes appels d'âme, c'est au bout du compte toute une compagnie indissolublement soudée par cette grâce dont ils ont profité à tour de rôle, en toute équité : la dextérité éblouissante d'un poète qui, pour notre bonheur, a condescendu au roman.

Barberousse, roi d'Alger

BARBEROUSSE
Chemin de proies en Méditerranée
de José Lenzini.
Actes Sud, 270 p., 138 F.

Spécialiste de l'Algérie (Camus, Aurélie Tidjani), d'où il est lui-même originaire, notre confrère José Lenzini nous donne cette fois, sur le ton plaisant d'un conte oriental, un récit biographique basé sur des sources historiques peu exploitées et qui permet de découvrir la personnalité hors du commun de ce terrible Barberousse dont la plus vieille prison d'Alger porte encore le nom.

Barberousse et ses trois frères, *aussi populaires dans l'univers* musulman que d'Artagnan et les mousquetaires dans le nôtre, virent le jour vers 1470 dans un modeste foyer turco-grec de l'île de Mytilène. Fils de la Méditerranée, ils allaient, *sanguinaires pirates* aux yeux de la chrétienté, corsaires bénis d'Allah pour l'islam, devenir les rois de la Course avant que l'un d'entre eux ne se fasse tout simplement roi d'Alger, conférant au « pays des îles », El Djezaïr, ce qui peut être considéré comme sa première mouture *unitaire dans les temps modernes*.

De l'abordage audacieux des vaisseaux pontificaux sur les côtes mêmes d'Italie centrale à l'affront sans pareil infligé à Charles-Quint devant les îlots algérois, se déroule la carrière éblouissante d'un obscur matelot devenu arbitre entre puissances méditerranéennes. Vers 1500, les Arabes boutés hors d'Espagne, pieds-noirs à l'envers, transformèrent Alger en bastion revanchard. Aussi les Espagnols avaient-ils occupé un petit archipel rocheux au large de la ville. C'est pour ôter *« cette épine placée dans leur cœur »* que les Algérois, en 1514, appelèrent Barberousse, alors basé à Djidjelli, en Petite-Kabylie. Il fallut trois lustres au roi-corsaire et aux siens pour chasser les Espagnols de la baie d'Alger. Les Algériens furent soulagés mais en même temps ils avaient, sans le savoir, placé leur pays, jusqu'à la conquête française de 1830, sous la férule ottomane.

Il faudra attendre l'émir Abdelkader pour qu'éclose en Algérie *un autre personnage* à envergure d'homme d'État comme Barberousse, chef rouquin à la trempe d'or et d'acier, dont José Lenzini a su avec esprit faire revivre, sur fond politico-guerrier, le cursus plus que romanesque.

J.-P. P.-H.

Tragique « ailleurs »

LE GOUVERNEUR DES DÉS
de Raphaël Confiant.
Traduit du créole (Martinique) par Gerry L'Etang.
Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite »,
250 p., 120 F.

Chaque ouvrage de Raphaël Confiant a ceci de particulier qu'il ne nous réserve aucune surprise et que le sujet est à chaque fois nouveau. Nulle surprise : nous sommes en Martinique, avec le *« quimbois »*, la magie des Antilles, la canne à sucre, les flamboyants, les békés régnant sur de grandes plantations, les mulâtres de la petite bourgeoisie, le peuple pauvre des Noirs et des Indiens. Mais, tantôt en créole, tantôt en français, l'histoire trouve son originalité dans les faits habituels de la vie quotidienne qui, peu à peu, prennent *une ampleur touchant au plus grave*, au plus universel.

Ainsi de la vie de Rosalien Saint-Victor, un *« major »*, ce qui, *« dans la parlure des îles »*, définit un matamore, le *« fier-à-bras »* que tout le monde respecte. Sans doute serait-il un travailleur des champs s'il n'était devenu joueur de dés professionnel, s'il ne parcourait l'île, *d'un gallodrome à l'autre, pour* imposer la valeur combative de ses coqs. Aisé, ce *« nègre* [possédant] *la plus grande portion de glèbe du morne »* a taureaux et moutons, une femme légitime, trois concubines, un grand nombre d'enfants essaimés un peu partout. Jusque-là, nous restons dans l'ambiance habituelle qu'évoque avec précision un style à la fois riche et familier, sans abus de facilités de vocabulaire et de scènes folkloriques. Soit un bon roman.

Mais il y a davantage. Dans les aventures amoureuses de Rosalien, ses problèmes de coqueleur, *de lanceur de dés, de propriétaire terrien*, le drame surgit. Charles, son fils aîné, aime Adelise, une compagne de cours. Amour, réussite dans ses études, tout se conjugue pour le bonheur du jeune garçon. Bonheur bref. Ayant appris qu'Adelise, fille de Rosalien, est sa demi-sœur, Charles disparaît. On le recherche, on le retrouve, pendu.

La tragédie donne donc au récit un intérêt qui ne relève pas seulement du pittoresque. Mais Raphaël Confiant va plus loin. Sans rien perdre de ses dons de narrateur, c'est sur l'évolution d'une société qu'il attire notre attention. Ce suicide d'adolescent est plus qu'un épisode dramatique d'amours enfantines. Se donner la mort n'est pas dans la tradition créole, et le romancier attribue au suicide de son personnage valeur de métaphore. Celle de l'*« irruption brutale de l'ailleurs »* dans un univers qui ne *s'en protège plus et s'en trouve* désorienté. La modernité s'y introduit, *« pas toujours pour le meilleur »*, mêlée à des usages du *« temps de l'antan, quand le diable était encore enfant »*. Et, avant d'enterrer son fils, Rosalien avoue : *« Chaque fois que j'arrive à une croisée de chemins, je ne sais lequel prendre. »*

Pierre-Robert Leclercq

L'été 44 de Chet Raymo

Un monde au bord de l'explosion, entre le désir et la peur : une petite ville du Sud américain saisie par le physicien romancier

CHATTANOOGA
(*Squeak*)
de Chet Raymo.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Hugues Leroy,
Belfond, 217 p., 130 F.

Si certains romanciers déclinent, de livre en livre, le même type d'atmosphère, le même genre de décor, d'autres s'ingénient à retourner brusquement leur perspective, à ne pas être là où pourraient les attendre leurs lecteurs. Encore faut-il, pour que ces mouvements ne soient pas gratuits, qu'ils correspondent à autre chose qu'à une recherche d'effets spéciaux ou de pittoresque à tout prix. C'est justement cette quête de sens qui fait le talent de Chet Raymo, auteur très applaudi de deux ouvrages parus en France dans les dernières années. Après les tourments d'Aileran, moine de l'an mil dépeint dans un beau premier roman (1), *après la souffrance d'un être dif*forme exprimée dans *Le Nain astronome* (2), c'est vers un tout autre univers que nous entraîne ce physicien et astronome reconverti dans la fiction. Un monde au bord de l'explosion, où le désir et la peur forment un dangereux cocktail. Mais un microcosme où les héros s'évertuent, comme dans les précédents livres de Chet Raymo, à comprendre envers et contre tout les tenants et les aboutissants de leur existence. *Chattanooga*, du nom de la ville où l'auteur passa une enfance solitaire, est un roman traversé par la guerre. Celle qui gronde en Europe, à l'été 1944, happant dans ses orages les boys de l'Amérique profonde. Celle aussi, latente, qui ravage une petite ville du Sud où s'exacerbent les tensions entre les sexes et les races, où les communautés s'observent sans se mélanger. Construit en une suite de récits à une voix, le roman met en parallèle la vision du monde de plusieurs membres d'une famille pauvre, blanche, minée par le sen*timent plus ou moins conscient* de stagner en marge du progrès. Cette façon d'aligner des points de vue présente parfois le défaut de ne pas offrir une variété de ton suffisamment nette, de verser dans une forme d'autoanalyse un peu trop raisonnable. Mais elle possède la vertu de croiser des regards et des appréciations différentes au sujet d'événements communs, mettant en valeur le profond isolement d'individus réunis sous le même toit par la force des choses.


MARTINE SIMON

La quête du sens

PROCHE DE LA RUPTURE

Les tensions qui empoisonnent l'air naissent d'abord du désir sexuel inassouvi. Celui de Buddy surtout, blessé au combat, malheureux en ménage, torturé par la concupiscence. Celui, aussi, dont se souvient Iggy, vieil oncle impotent poursuivi par la nostalgie d'une vie ratée. Chet Raymo parsème son roman de situations érotiques ou amoureuses qui n'aboutissent pas ou pas vraiment, créant un climat qui frôle sans cesse la rupture. Doublure malsaine de ces fantasmes, la haine pour les Noirs agite les personnages les plus insatisfaits de leur vie. Sans jamais l'expliciter, Chet Raymo présente cette frénésie raciste comme un autre versant du refoulement sexuel, comme une autre forme de désir. Humiliés, diminués par leurs peu glorieuses guerres, les individus qui se déchaînent contre les Noirs éprouvent une sorte de jouissance à imaginer une *« émeute raciale »* dont la répression leur permettrait de se distinguer.

La description de ce contexte étouffant est minutieusement élaborée de façon à rendre une explosion souhaitable, presque espérée. *« J'ai la passion des bombes,* explique George, le chimiste amateur de paix et d'oiseaux. *Elles me fascinent. Depuis toujours, j'aime le bruit et la fureur de l'explosion. »* Cette peinture est celle d'une Amérique en pleine mutation, dont les changements terrorisent ceux qui s'en sentent exclus. La libération des mœurs, l'évolution à peine perceptible de la condition des Noirs, le progrès scientifique et technique affolent ceux qui savent que ce train-là n'est pas pour eux. Et c'est finalement d'une société désunie que nous parle le roman de Chet Raymo, sans larmoiements et sans haine. *Avec seulement cette précision et* cette paradoxale compassion dont peut jouer la fiction lorsqu'elle est talentueuse.

Raphaëlle Rérolle

(1) *Dans les serres du faucon*, Belfond, 1994.
(2) Belfond, 1993.

Comme le ruisseau dans le fleuve...

Depuis des siècles, la langue arabe et la poésie ont scellé un mariage d'amour. Une anthologie de René Khawam en apporte une nouvelle preuve

LA POÉSIE ARABE
Anthologie traduite et présentée
par René R. Khawam.
Phébus, 490 p., 169 F.

Quelqu'un aurait affirmé que c'est la poésie qui est faite pour la langue arabe et non le contraire. C'est possible. De tout temps, les Arabes ont privilégié le poème *(qacida)* pour s'exprimer, pour chanter un amour non partagé, pour inviter l'ennemi à déposer les armes, pour dire les louanges du prince. La poésie leur est naturelle. Elle fait partie de leur tempérament. La langue arabe s'y trouve bien. Elle coule comme le ruisseau dans le fleuve.

Avant l'islam, le poète est le visionnaire, celui qui entre en relation avec l'invisible, qui traite avec les djinns et qui parle aux étoiles. Celui qui marquera l'époque antéislamique, la *djahiliyya* (le temps de l'ignorance), est Imrou'l-Qays (VIe siècle). Poète de l'amour, il a passé sa vie à errer à travers l'Asie mineure et meurt empoisonné vers 540. Il est l'initiateur et le modèle, celui qui imposera les règles de la métrique arabe.

L'arrivée de l'islam en 632 n'a pas fait taire les poètes, bien au contraire. Un verset du Coran conseille aux fidèles de se méfier d'eux, ce qui n'a pas empêché nombre d'entre eux de contribuer à répandre les valeurs de la morale islamique dans des poèmes lyriques qu'on qualifierait aujourd'hui de militants. Lorsque le poète courtisan Hassane Ibn Thabit se convertit à l'islam, il fut chargé par le Prophète Mohammed de défendre sa cause auprès des poètes non musulmans. Il dira : *« Y a-t-il une autre gloire que celle/ qui provient de la grandeur morale/ devenue habitude intime/ de la générosité, de la puissance royale/ et de la fermeté à supporter/ les pires calamités ? »*

Deux femmes marquèrent la poésie arabe du VIIe siècle : Salma et Al Khansa'. Les deux frères d'Al Khansa' *périrent en combattant une tribu* rivale. Elle leur consacra des élégies que tout écolier arabe a apprises : *« Par sa mort, le siècle furieux/ nous a traîtreusement atteints ; / il nous a transpercés soudain/ des coups de sa corne acérée (...) Et nos femmes ont élevé/ la plainte funèbre de l'éloge/ pour célébrer le disparu,/ après la maîtresse du deuil. »*

Dans son introduction, René Khawam fait remarquer que la grande activité de la création poétique arabe connaîtra une ellipse pendant la tutelle ottomane, particulièrement durant le XVIIIe siècle, avec le déferlement du wahabisme en Arabie, mouvement intégriste, puritain et partisan d'un retour à la pure orthodoxie musulmane. Il faudra attendre le milieu du XIXe siècle pour retrouver une poésie libérée, forte, renouant avec les sources les plus anciennes du génie arabe. Il faut citer celui qu'on appelle « le prince des poètes », l'Égyptien Ahmad Chawqî (1868-1932), le Tunisien Al-Chabbî (1909-1934), la Palestinienne Mayy Ziyâda (1895-1941), ainsi que l'Irakien Al-Sayyâb (1926-1964), le plus moderne et le plus profond des poètes du XXe siècle.

IVRESSE ET ÉLÉGANCE

Rien n'aurait été possible sans l'apport magistral de deux poètes dont la modernité est éclatante : Abou Nowâs (mort vers 810) et Al-Moutanabbi (915-965). Le premier passe pour *« l'enfant terrible de la poésie arabe »*. Il a chanté, avec fièvre et ivresse, le vin et les plaisirs illicites, a célébré le corps des garçons et la beauté dans tous ses mystères. Rebelle, insoumis, politiquement toujours incorrect, il a cassé les tabous et mourut à la suite des tortures que des sbires lui infligèrent. *« Un bel adolescent,/telle elle est : à se voir/copiée par les garçons. /Basilic de la vie,/ savoureux à qui veut/embrasser ! »* Et cet autre éloge de l'ivresse : *« Allons ! Verse le vin, verse encore et reverse ! /Dis-moi bien : C'est le vin ! /et ne me fais pas boire en secret, si tu peux/le dire devant tous. »*

Al-Moutanabbi est le *« magicien du verbe »* tel que le qualifie Régis Blachère, le traducteur du Coran. Maître incontesté de la langue *« archaïque »* arabe, il fut aussi un voyageur et un aventurier. Sa poésie est classique au point de servir de référence absolue de l'écriture. Poète élégant, digne et curieux des autres civilisations, il meurt lors d'une attaque de sa caravane par des pillards sur la route de Bagdad. *« Le siècle m'a lancé les flèches du malheur,/en tel nombre que leurs dards ont cuirassé mon cœur. /Et maintenant, lorsque les javelots m'atteignent,/leurs fers rouges vont se briser contre les autres fers ! »*

L'époque contemporaine connaît une grande effervescence de la poésie. On publie beaucoup de poètes. Le public est toujours attentif à la poésie. Lorsque le Palestinien Mahmoud Darwich ou le Syro-Libanais Adonis donnent un récital de poésie, c'est par milliers que les gens accourent les écouter. C'est une tradition répandue dans l'ensemble du monde arabe. Malgré le désordre et la piraterie qui existent chez certains éditeurs arabes, la poésie se maintient et continue d'avoir une place de choix dans les journaux et dans les écoles.

L'anthologie de René Khawam est la version enrichie des deux ouvrages parus chez Seghers en 1960 et en 1975. Elle n'est pas exhaustive. Il le reconnaît lui-même, puisque le Maghreb est absent de ce panorama. Il a cependant axé son travail sur les principaux courants de la poésie depuis les origines. Quant à la traduction, elle est souvent de grande qualité, surtout pour les poètes de l'époque classique.

Tahar Ben Jelloun

A hauteur de cœur

COMME UN OISEAU TRAQUÉ
de Noureddine Aba.
L'Harmattan, coll. « Poètes
des cinq continents »,
74 p., 60 F.

Né en 1921 à Sétif, tristement connue pour le massacre que l'armée française y perpétra en mai 1945, Noureddine Aba, est marqué comme son compatriote et ami Kateb Yacine par cette tragédie qui sera suivie de bien d'autres. Il accepte d'être *« simplement un poète »*, c'est-à-dire un témoin qui incarne la mer, *« l'âme ouverte aux vents »*, homme debout, accroché à sa dignité comme une arche dans l'espace. *« Il y a tant d'hommes en qui je suis humilié »*, écrit-il. Cette parole est celle d'un poète qui croit encore en l'humanité parce qu'il est lucide, sans illusions et surtout capable d'étonnement.

Il y a dans ce recueil des images simples, des métaphores à peine voilées où il est question d'une terre meurtrie, d'un pays saccagé par la haine, où l'homme est nié et l'espoir brisé :

« Je tenais mon pays à bout de bras/comme on tient un nouveau-né/avec un cœur usé de ferveur et d'amour/et puis soudain, il m'est tombé des mains. »

Les poèmes de Noureddine Aba sont des chants à hauteur du cœur, traversés de doute et d'angoisse. Il parle de labyrinthes et d'enfermement, de cris étouffés et d'insomnie. Il dit : *« Je suis un fleuve aux eaux mêlées de larmes. »* Il évoque souvent la mort et pense à sa jeunesse *« assise au bord du temps »*. C'est une voix blessée, une voix humaine qui murmure doucement en nous.

Noureddine Aba a publié sept recueils de poésie, une dizaine de pièces de théâtre, des contes et un récit, *Le Chant perdu au pays retrouvé*, qui reçut le prix Afrique Méditerranée en 1979.

T. B. J.

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

LE DERNIER COMMANDEMENT, de Didier Nébot

A la fin du XVe siècle, les Rois Très Catholiques chassent d'Espagne les juifs qui refusent de se convertir. David, adolescent talentueux, trouve refuge au Maroc et, par amour passionnel, transgresse le premier commandement (*« Tu ne tueras point »*). Le forfait lui vaut un châtiment terrible : l'immortalité. Toujours habité par le souvenir de son crime, il parcourt ainsi cinq siècles et plusieurs pays à travers une multitude d'identités. Didier Nébot est une sorte de conteur oriental. Ce deuxième roman, articulé autour des commandements bibliques, se lit comme les *Contes des mille et une nuits*. Difficile de ne pas rester éveillé ! (éditions Anne Carrière, 415 p., 130 F).

NUS ET MASQUES, d'Anne Delmer

Les dix-neuf nouvelles témoignent d'un désir fou de littérature : dissoudre dans la matière d'une écriture réaliste et onirique à la fois la violence d'histoires marginales, l'humour, les arrière-plans successifs de l'inconscient mais aussi la vision flamboyante de l'écrivain. Un symbolisme qui permettrait de s'emparer de la totalité d'un univers où tomberaient les masques et se dévoilerait la nudité désespérée de la condition humaine. Ces récits brutaux et vibrants de sensibilité pèchent parfois par la surabondance des registres employés et la confusion des points de vue. Le goût forcené des images et la volonté d'exhaustivité altèrent l'originalité du projet (éditions Jacqueline Chambon, 176 p., 98 F).

OUTBACK OU L'ARRIÈRE-MONDE, de Claude Ollier

Il faut vouloir se perdre. Se perdre davantage à chaque page, toujours plus *avant ou plus arrière, c'est selon, dans l'inconnu et l'inconnaissable.* Se perdre dans la peau du voyageur solitaire en quête d'inattendu, qui désespère de devoir revenir à la civilisation, et tant pis, il ne reviendra pas, pas encore, *pas avant, en tout cas, d'avoir eu confirmation de la coïncidence entre* le fait de se trouver là dans cet état-là et le fait d'avoir rêvé tout éveillé, un jour, de ce lieu et de cet état-là. Le titre, *Outback ou l'Arrière-monde*, fait référence au centre du continent australien, désertique et mythique, où s'enfonce, à bord d'un tacot américain, le narrateur de cette histoire située en l'an 2003 (POL, 247 p., 115 F). Pour plonger plus à fond dans un univers futuriste, sur le thème des origines, on pourra lire ou relire, du même auteur, *Enigma*, paru en 1973 et tout juste réédité, sixième volume de la série « Le jeu d'enfant » (POL, 210 p., 115 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

AU CŒUR DES VAGUES, de John Taylor

Une journée d'enfance au bord de la mer, aux États-Unis, sous le signe de la poésie et de l'introspection. L'auteur, critique littéraire américain, né en 1952 et installé en France depuis une vingtaine d'années, tente de retrouver les sensations infimes de son passé : des jeux, mais aussi des troubles, des angoisses, *des élans éprouvés durant quelques heures en famille, sensations* sont le point de départ d'une émouvante réflexion, menée avec élégance, sur le temps, le plaisir fugitif, les hallucinations propres à l'enfance et la constitution d'une sensibilité (traduit de l'anglais par Alexis Slatko et Françoise Daviet, Isoète-Rivages d'encre, 54 p., 40 F.)

PAUL EN FINLANDE, de Yann Martel

La guerre du Vietnam, la peine de mort, le sida : à partir de ces problèmes essentiels, ce jeune auteur canadien, né en 1963, signe quatre nouvelles qui manifestent une étonnante invention dans la narration. Deux amis, dont l'un est en train de mourir du sida, décident, pour perpétuer leur amitié et se forger un nouveau mode de vie, d'écrire ensemble un roman historique. Quatre-vingt-seize lettres imaginaires (dont neuf seulement sont ici proposées) d'un directeur de prison à la mère d'un condamné à mort décrivent minutieusement les conditions possibles de l'exécution. Un dialogue impossible entre une grand-mère et son petit-fils. Quelle musique pour décrire la guerre ? Autant de façons de réfléchir sur le témoignage que la littérature *peut apporter sur les difficultés de communication dans les expériences ex*trêmes (traduit de l'anglais par Emilie de Riaz, Rivages, 190 p., 110 F).

LE ROMAN ET LA VIE, de A Cheng

Par petites touches, une traversée impressionniste de l'histoire de la Chine depuis un siècle. A Cheng, l'un des plus grands écrivains chinois contemporains, questionne, rogne et batifole. Il y a avant, il y a après. Il y a la Chine ancienne, il y a la Chine nouvelle. Et la vie quotidienne alors, et la littérature ? Pas d'analyse systématique ici, pas de jugement définitif. A Cheng, désormais installé aux États-Unis, passe au peigne fin les coutumes et la culture de son pays, mais il le fait en romancier. Il raconte, avec grâce et ironie, les mille et une petites choses de la vie chinoise, de l'autorisation pour les hommes de se couper la natte à la recommandation révolutionnaire de se baigner tout habillé. Attention : *« Comme j'ai gardé la bouche fermée pendant très longtemps, inévitablement, cela ne sent pas très bon quand je l'ouvre. »* (Traduit du chinois par Noël Dutrait, éd. de l'Aube, 215 p. 120 F).

Histoires littéraires

PAR FRANÇOIS BOTT

B. CLEEVE

ŒUVRES
de Cioran
Gallimard, « Quarto », 1 820 p., 175 F.

Une épopée de l'insomnie

La marquise du Deffand soignait ses insomnies en lisant Voltaire, et Cioran se distrayait des siennes en lisant Mme du Deffand. *« Mon Dieu, que vous êtes heureux et que vous êtes en bonne compagnie, étant seul avec vous-même ! »*, écrivait-elle à son (très illustre) correspondant. Car, très loin de Ferney, dans sa chambre de la rue Saint-Dominique, elle était rattrapée, sans cesse, par cette mauvaise bête, ce monstre sans visage qu'on appelle *l'ennui* et qui entraîne à la fois le vide et le surmenage des pensées. Cioran a probablement éprouvé la même jalousie que la marquise à l'égard de Voltaire. *« Ma vie a été dominée par l'expérience de l'ennui. J'ai connu ce sentiment dès mon enfance »*, confiait-il en 1977. Il ajoutait que c'était une sorte de *« vertige »* : *« La révélation de l'insignifiance universelle »*...

La pensée du malaise conduit-elle au malaise de la pensée ? Le renversement des génitifs était la spécialité des professeurs de philosophie dans la France des années 50. Mais ils connaissaient à peine Cioran, qui venait d'entrer dans la république parisienne des lettres, avec son *Précis de décomposition*, et qui allait très bien se classer dans les championnats de pessimisme, juste après l'Ecclésiaste et Schopenhauer. Le désespoir arrivait, en effet, de Bucarest. C'est souvent comme cela dans la géographie des sentiments : les grandes mélancolies viennent de l'Est, et les promesses brillent à l'Ouest. Une sorte de Pascal roumain s'était établi sur les bords de la Seine. Il rencontrait quelquefois un autre émigré très sombre, originaire d'Irlande, mais qui *« donnait toujours l'impression de tomber de la lune »*. Ce passant distrait, qui s'appelait Samuel Beckett, annonçait une mauvaise nouvelle : ce n'était pas la peine d'attendre Godot...

C'est pendant l'été 1947, à Dieppe, que Cioran avait pris la décision d'écrire en français. Il y voyait le meilleur moyen de *« s'émanciper »*. Et puis il considérait la langue de Voltaire comme l'*« idiome idéal pour traduire délicatement des sentiments équivoques »*. L'adoption du français devait lui procurer autant de bonheur que de tourments. *« Je suis un étranger pour la police, pour Dieu, pour moi-même »*, dirait-il, estimant que sa seule *« patrie »* était la langue dans laquelle il s'exprimait. Cependant, le sixième arrondissement revêtit, pour lui, des airs de province, et le jardin du Luxembourg devint son propre jardin. Cioran s'est beaucoup promené dans Paris. Il a continué la tradition de la littérature qui déambule. Car les pensées ou les réminiscences viennent en marchant. Par exemple, ce proverbe chinois : *« Quand un seul chien se met à aboyer à une ombre, dix mille chiens en font une réalité. »*

Voici tout Cioran, depuis les textes de sa jeunesse roumaine jusqu'à son dernier livre, *Aveux et Anathèmes*. Cela peut se lire, entre autres, comme une épopée de l'insomnie : *« La seule forme d'héroïsme compatible avec le lit. »* Cioran, c'est le paradoxe perpétuel, le tiraillement entre *« la tentation d'exister »* et l'envie ou le vertige du contraire. *« Toutes les fois que quelque chose me semble encore possible,* dit-il, *j'ai l'impression d'avoir été ensorcelé. »* Jadis, il s'était guéri (provisoirement) de ses idées noires *« en parcourant la France »* à bicyclette. Le vélo comme médecine... Mais aussi l'humour qui *« dévaste les anges »*, la musique, cette *« illusion »* qui console de tout le reste, et la littérature, dernière *« ressource »* de l'espèce humaine lorsqu'elle ne fréquente pas nécessairement les pharmacies. Pour Cioran, chaque livre a été *« une victoire sur le découragement »*.

Autre paradoxe : cet homme qui n'a cessé de dénigrer l'existence s'est livré à de brillants *« exercices d'admiration »* sur les gens les plus divers, de Joseph de Maistre à Francis Scott Fitzgerald, en passant par Paul Valéry, Samuel Beckett, Saint-John Perse, Mircea Eliade, Roger Caillois, Henri Michaux, Benjamin Fondane et Jorge Luis Borges. Et puis il y a cet étonnant portrait d'une jeune femme qui séduisait le pauvre monde *« par son air d'absence et de dépaysement »*. Elle semblait ne pouvoir renseigner les autres sur elle-même *« tant elle se confondait avec son mystère ou répugnait à le trahir »*. Cioran suppose qu'*« elle n'était pas d'ici et qu'elle ne partageait notre déchéance que par politesse »*. Car la demoiselle paraissait être *« solidaire de l'invisible »*. On croirait un de ces personnages de Jean Cocteau, qui trompent les douaniers les plus rigoureux et traversent les miroirs comme nous allons de France en Italie...

Quel raffinement, quelle richesse et que de trouvailles ! Les insomnies excitaient sans doute la verve de Cioran. *« Passé la trentaine,* écrit-il, *on ne devrait pas plus s'intéresser aux événements qu'un astronome aux potins. »* Il affirme ensuite préférer les peuples qui, *« par goût du ciel, firent faillite dans l'Histoire »*. Pourtant, quelle compassion chez ce misanthrope ! Voyez, notamment, la peinture qu'il fait de ces sourires qui ne s'effacent pas, sur les figures *« guettées par la folie »* : *« Lumière fugitive, émanée de nous-même, notre sourire à nous dure ce qu'il doit durer »*, tandis que *« le sourire suspect survit à l'événement qui le fit naître, s'attarde, se perpétue, ne sait comment s'évanouir. (...) Sourire en soi, sourire terrifiant, masque qui pourrait recouvrir n'importe quel visage : le nôtre par exemple »*.

Revenant sur la folie, Cioran la décrit (ou la résume) comme une sorte de *« chagrin »* que le temps ne modère ni ne transforme. Philosophe de l'anxiété – ce *« fanatisme du pire »* –, il a le secret de ces raccourcis vertigineux qui donnent parfois le sentiment qu'une personne s'est jetée par la fenêtre. *« La pâleur,* disait-il, *nous montre jusqu'où le corps peut comprendre l'âme. »*

D'autres mondes

PAR NICOLE ZAND

Tchekhov au bagne

L'ILE DE SAKHALINE
d'Anton Tchekhov.
Traduit du russe
par Lily Denis.
Editions Cent Pages
(BP 291,38009 Grenoble Cedex),
478 p., 160 F.

Le 21 avril 1890, Anton Tchekhov quitte Moscou par le train pour un voyage exceptionnel qui durera huit mois. Il part pour l'île de Sakhaline, qu'avait découverte le navigateur français La Pérouse en 1787, dans l'Extrême-Orient russe, en face de l'embouchure de l'Amour, sur la mer du Japon. Sakhaline, le dernier cercle de l'enfer, un nom qui fait frémir à cause du bagne institué depuis 1875... Tchekhov y débarque le 5 juillet, après un voyage épuisant – le Transsibérien n'existait pas encore – de 11 000 verstes (plus de 12 000 km), en train, en voiture, en barque pour la traversée de l'Ob ou de l'Irtych, en vapeur, par Nijni Novgorod, Ekaterinbourg, Tioumen, Irkoutsk, Blagovechtchensk, Khabarovsk. Il éprouve des difficultés à nourrir *« un estomac européen »* : *« On m'a offert partout du brouet de canard. C'est parfaitement répugnant : un liquide trouble où nagent des petits morceaux de canard sauvage et de l'oignon cru. Les gésiers des canards sont mal vidés, de sorte que vous vous imaginez, quand vous mangez, que c'est le rectum qui a pris la place de la bouche »* (Tomsk, 14-17 mai). Il crache le sang.

Il consigne ses impressions de voyage dans des chroniques, ses *Notes de Sibérie*, qui paraîtront dans *Temps nouveau*, le quotidien d'Alexandre Souvorine, qui est aussi son éditeur. *« Je suis épris de l'Amour ; j'y vivrais volontiers un an ou deux. Beauté, espace, liberté, douceur (...). Les Chinois nous prendront l'Amour. Cela ne fait aucun doute »* (1). Puis, à son retour, il écrit *L'Ile de Sakhaline*. Un livre terrible, publié en 1893, qui est un véritable constat qu'aucun fonctionnaire ne saurait dresser comme lui. Le rapport glacé sur une réalité atroce d'un médecin, d'un scientifique, d'un reporter, qui veut rester impassible, mais qui n'est jamais indifférent et qui accumule méthodiquement les éléments d'un dossier d'accusation. Publié en 1972 par les Editeurs français réunis, cet ouvrage passionnant, qui ressemble peu à l'oeuvre littéraire du Tchekhov que nous connaissons, était depuis longtemps épuisé.

Pourquoi cette folle équipée ? Sa décision, ce que Tchekhov lui-même nomme ironiquement sa *« mania sakhalina »*, se heurte à l'incompréhension de ses amis, et de ses ennemis. Il y a l'échec récent de sa pièce *L'Esprit des forêts* (qui sera la première version d'*Oncle Vania*). La mort de son jeune frère Nicolas l'année précédente. La fuite loin de son amour malheureux pour la romancière Lydia Avilova. L'impossibilité de mener à bien le roman qu'il a entrepris. Les critiques de l'intelligentsia qui lui reproche son indifférence aux problèmes de la société... Autant de raisons qui contribuent au malaise qu'éprouve l'auteur de *La Steppe* et d'*Ivanov*, mais qui ne suffisent pas. *« J'ai passionnément envie de me cacher quelque part pour cinq ans et de faire du travail minutieux et soigneux »*, écrit-il en décembre 1889 à Souvorine. Puis, trois mois plus tard : *« Je pars absolument persuadé que mon voyage ne sera d'un apport précieux ni pour la littérature ni pour la science ; je n'ai pour cela ni assez de connaissances, ni assez de temps, ni assez de prétentions. Je veux simplement écrire cent ou deux cents pages et payer ainsi ma dette à la médecine, à l'égard de laquelle je me comporte comme un vrai porc. »* Il poursuit : *« Après l'Australie dans le passé et Cayenne, Sakhaline est le seul endroit où l'on puisse étudier une colonisation faite avec des criminels (...). D'après les livres que j'ai lus et que je lis, il s'avère que nous avons laissé pourrir dans les prisons des millions d'hommes, que nous les y avons laissé pourrir en vain, sans raison, de façon barbare (...). Aujourd'hui, toute l'Europe cultivée sait quels sont les responsables : non pas les gardiens, mais chacun de nous. »*

> *Un livre terrible, rapport glacé sur une réalité atroce*

A Sakhaline, il va passer, il le précise lui-même, *« trois mois et deux jours »*. Le médecin se fait sociologue : il fait le tour de tous les villages, entre dans toutes les isbas, parle avec tous, forçats et relégués, interroge. Afin d'effectuer le recensement de la population, il va remplir quelque dix mille fiches sur la base d'un questionnaire qu'il a établi, recueille des informations tout à fait inédites sur le travail de la mine, sur l'agriculture, la pêche, la question féminine, la situation de famille des relégués, la natalité, la criminalité, la prostitution, les évasions. Il analyse un système de colonisation qui transforme les condamnés en *« colons forcés »*, puis en *« paysans proscrits »*.

Il quitte l'île le 11 septembre, alors qu'une épidémie de choléra cerne la région, à Vladivostok, au Japon, en Chine. *« J'ai tout vu, sauf une exécution capitale ; donc il ne s'agit pas maintenant de savoir ce que j'ai vu, mais plutôt « comment » je l'ai vu. Je ne sais pas quel parti j'en tirerai, mais j'ai fait énormément de choses. Il y aurait de quoi écrire trois thèses (...). J'ai été reçu par toutes les célébrités. J'ai vu appliquer la peine du fouet, ce qui m'a fait rêver pendant trois ou quatre nuits du bourreau et de l'atroce chevalet. J'ai bavardé avec des bagnards attachés à leurs brouettes. (...) Maintenant que j'en ai fini avec le bagne, j'ai le sentiment d'avoir tout vu, mais de ne pas avoir remarqué ce qui crevait les yeux. »* Le voyage de retour se fera par mer *via* Vladivostok, Ceylan, le canal de Suez, Constantinople, Odessa. Tchekhov fera envoyer des milliers de livres aux écoles et aux bibliothèques de Sakhaline par le Comité de lutte contre l'analphabétisme. On peut penser que c'est par pudeur à l'égard des prisonniers qu'il avait rencontrés qu'il n'utilisera pas ses souvenirs sur le bagne pour nourrir sa littérature. A part quelques notes dans des nouvelles – « Un meurtre » (1895), avec la corvée de charbon des prisonniers de Voïevodsk pour approvisionner un navire étranger en rade de Douï, quelques lignes dans « En déportation » (1892)...

Que vaut-il mieux pour la Russie : *la prison ou le bagne ?* Le problème de la déportation, qui n'avait pas été soulevé trente ans plus tôt lorsque Dostoïevski faisait connaître ses *Souvenirs de la maison des morts*, était alors un débat à la mode, notamment depuis qu'un journaliste américain, George Kennan, à la suite de son deuxième voyage en Sibérie, avait publié, en 1887, une série d'articles qui furent interdits en Russie, ce qui n'empêcha pas les traductions russes d'y pénétrer clandestinement. C'est ce qu'on appellerait aujourd'hui une mission humanitaire que l'auteur de *La Steppe* a entreprise à Sakhaline. Complètement seul. Avec une lucidité désespérée, le « délicat » docteur Tchekhov, qui dressera plus tard dans son œuvre, sans en avoir l'air, un tableau féroce de la société russe de son temps, porte sur la souffrance un diagnostic empreint d'une compassion impuissante.

(1) Voir, chez le même éditeur, *L'Amour est une région bien intéressante*, comprenant les *Notes de Sibérie* et des extraits de la correspondance de Tchekhov (traduit du russe par Louis Martinez, 1989).

Philosophies

PAR ROGER-POL DROIT

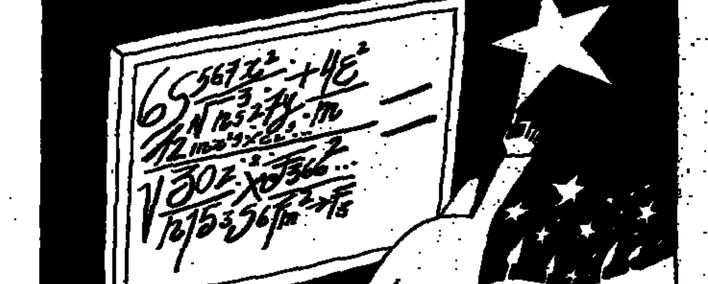
Whitehead, aventurier d'idées

PROCÈS ET RÉALITÉ
Essai de cosmologie
d'Alfred North Whitehead.
Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 580 p., 210 F.

Il aurait pu se contenter d'être mathématicien. Ses travaux d'algèbre et de logique auraient suffi à sa renommée. Mais non. Il s'est mis en tête – sur le tard, passé la soixantaine – d'être philosophe, et pas en amateur ! Rédiger une note de bas de page dans *L'Histoire des sciences* ne lui suffisait pas. Il employa donc les vingt-cinq dernières années de sa vie à creuser le sol sous les évidences, à inventer des mots étranges pour désigner des idées neuves, à écrire de gros livres souvent jugés obscurs. Alfred North Whitehead, honorable *fellow* de l'Université britannique, avait fini par succomber au charme secret de la *métaphysique*.

Pourtant, tout avait commencé normalement. Né en 1861, ce fils de pasteur enseigna les mathématiques appliquées et la mécanique au Trinity College de Cambridge dès 1885. Il publia, en 1898, un *Traité d'algèbre universel*, dans la lignée de Peacock et de Boole. Rien à signaler, mis à part une inconvenante propension à réfléchir, qui semble avoir sévi chez lui assez tôt. Ainsi, au lieu de s'en tenir à des volumes d'équations, se permit-il, en 1905, de s'interroger sur « La pertinence des conceptions mathématiques du monde matériel ». A cette époque, l'affaire ne s'ébruita pas. Whitehead entreprit alors, avec Bertrand Russell, la rédaction des *Principia mathematica*, bientôt fameux. Cette somme impressionnante, publiée de 1910 à 1913, inaugura une nouvelle époque du travail mathématique.

Ensuite, du point de vue d'une carrière sérieuse et académique, les choses se gâtent. Devenu professeur à Londres, le logicien s'interroge à nouveau, de manière de plus en plus spéculative, sur les fondements des sciences physiques. En 1920, dans *Le Concept de nature*, il se met en tête de réconcilier la connaissance scientifique et la perception « naïve » du monde. Whitehead refuse la coupure instaurée par Galilée et Descartes à la naissance de la physique moderne, cette « bifurcation » qui aboutit à



SERGUEÏ

l'opposition de la pensée et de l'étendue, et surtout à l'antagonisme d'un point de vue impersonnel, scientifique et objectif et d'un vécu affectif, erroné et subjectif. Le rougeoiement du soleil sombrant derrière l'horizon fait partie de la nature, ni plus ni moins que les molécules et les ondes électriques par lesquelles les scientifiques expliquent notre perception.

Désormais, cette exigence de pensée l'expose à ce qu'il appelle lui-même des *« aventures d'idées »* – belle formule, dont il fait le titre d'un de ses derniers livres (1). De proche en proche, l'aventurier se trouve conduit à reprendre les fondements de la connaissance scientifique. Il suggère, par exemple, de *considérer la nature comme une* activité, un processus continu, et non un tissu de lois et de mécanismes. Il propose de concevoir les phénomènes physiques et les organismes comme des *événements*, non comme des atomes et des molécules. Il doit alors revoir des schémas hérités des Grecs, comme la distinction entre substance et accident, le privilège accordé au modèle sujet-prédicat, les rapports de l'Un et du multiple. Le voyage ne fait que commencer.

Whitehead arrive à Harvard en 1924, à soixante-trois ans, pour enseigner... la philosophie. Partant des sciences, il s'engage dans l'élaboration d'un véritable système du monde, une conception métaphysique de l'ensemble du cosmos. Sans doute est-ce l'une des très rares tentatives contemporaines pour construire un édifice de cet ampleur. Après *La Science et le Monde moderne*, publié en 1925 et récemment traduit en français (2), il publie, en 1929, *Procès et réalité*. Cet « essai de cosmologie » s'ouvre sur une défense et illustration de la pensée spéculative et s'achève sur une explication des relations entre Dieu et le monde. Œuvre majeure, difficile et souvent déroutante, l'ouvrage est enfin accessible aux lecteurs francophones, grâce aux efforts conjugués de plusieurs traducteurs (3).

Au moment même où Heidegger annonce la *« fin de la métaphysique »* et soutient qu'il est devenu impossible d'envisager aucune entreprise spéculative systématique, Whitehead bâtit une ontologie, sans hésiter. Son livre est, d'abord, un plaidoyer pour la philosophie. Aux esprits fascinés par les sciences, qui auraient tendance à ne jurer que par les faits et à juger toute forme de spéculation illusoire et vaine, Whitehead rappelle que les données de l'expérience ne s'imposent jamais d'elles-mêmes. *« Il n'existe pas de fait brut,* écrit-il *(...), susceptible d'être compris sans être interprété comme un élément d'un système. »* On n'échappe donc pas à la métaphysique. Mieux vaut le savoir, et s'en préoccuper sérieusement.

Tout le travail de Whitehead consiste à forger des concepts qui puissent permettre de penser dans un nouveau cadre, n'annulant pas l'ancien mais le mettant en mouvement. Son intuition centrale, qu'exprime la notion de « procès », suppose une dynamique interne des processus naturels aussi bien que cognitifs. Elle le conduit à envisager une sorte d'interactivité ou de conciliation mobile entre ces *« ultimes opposés »* que sont, par exemple, joie et douleur, flux et permanence, liberté et nécessité, Dieu et Monde. Sans doute son principal apport tient-il dans le jeu très subtil qu'invente sa pensée entre la fixité et la mobilité, l'unité et la *pluralité*, le continu et le discontinu. Il s'efforce ainsi de proposer une version nouvelle du platonisme, qui parviendrait à expliquer comment les idées *(« objets éternels »)* entrent en correspondance avec ces événements-carrefours que sont les êtres et les choses (*« entités réelles »*).

Cette tentative passe par la création d'une série de concepts et de multiples néologismes. Ils contribuent à rendre difficile la lecture d'un traité que son caractère systématique ne rend déjà pas commode (Whitehead distingue d'emblée une *catégorie de l'Ultime*, huit catégories de l'Existence, vingt-sept catégories d'Explication). Il est vrai que les « aventures d'idées » sont aussi des expérimentations sur la langue. Celles de *Procès et réalité* figurent parmi les plus risquées, et peut-être les plus fécondes. On commence seulement à entrevoir ce qu'un récent ouvrage collectif nomme « l'effet Whitehead » (4). *« La philosophie ne saurait négliger les mille facettes du monde »*, lit-on dans les dernières pages de *Procès et réalité*. Ce livre à part tente de les englober toutes.

(1) *Aventures d'idées*. Traduit de l'anglais par Jean-Marie Breuvart et Alix Parmentier, Cerf, coll. « Passages », 1993 (392 p., 225 F).
(2) *La Science et le Monde moderne*. Traduit de l'anglais par Paul Couturiau, éditions du Rocher, 1994 (250 p., 165 F).
(3) Daniel Charles, Maurice Elie, Michel Fuchs, Jean-Luc Gautero, Dominique Janicaud, Robert Sasso et Arnaud Villani. L'ouvrage est précédé d'avant-propos dus à Robert Sasso et Dominique Janicaud.
(4) *L'Effet Whitehead*, collectif sous la direction d'Isabelle Stengers, Librairie philosophique J. Vrin (218 p., 120 F).

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE

TUDOR BANUS

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE OU LA PRÉSENCE CACHÉE
de Louis Marin.
Hazan, 426 p., 70 ill.,
24 planches en couleur, 345 F.

SUBLIME POUSSIN
de Louis Marin.
Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 240 p., 150 F.

LE MAI DU LIVRE D'ART

Puissance de l'absence

Quand Louis Marin est mort, il y a trois ans, dans la force de l'âge, sa réputation n'avait guère dépassé le cercle, huppé mais étroit, de ses confrères des deux côtés de l'Atlantique. Ses confrères étaient, il est vrai, très divers : philosophes, linguistes, historiens, historiens et théoriciens de l'art, sociologues, critiques littéraires et même théologiens. Cette diversité ne doit pas faire croire que Marin était un penseur touche-à-tout. Rien ne lui était plus contraire que le dilettantisme ; et ce fin connaisseur du pouvoir des mots savait mieux que personne le risque de dilution qui accompagne leur usage trop folâtre ou trop impérialiste. On pourrait dire que toute son œuvre est tournée vers une seule interrogation, une seule énigme, comme une forteresse – peut-être imprenable – qu'il aurait cherché à investir en usant de toutes les stratégies et les tactiques, déjà connues ou encore à inventer : qu'est-ce qu'une image ? Cette question en renvoyant immédiatement à une autre, celle des « vertus » de l'image, de la force et du pouvoir qu'elle exerce sur ceux qui la regardent.

Quand Louis Marin écrit sur Philippe de Champaigne ou sur Poussin, il ne le fait donc pas selon les canons reconnus de l'histoire de l'art. Dans son *Champaigne*, qui est une œuvre construite et achevée (le *Sublime Poussin* est un recueil d'articles et de conférences qui préparaient un livre demeuré en projet), le lecteur découvrira certes les éléments qu'il attend d'une étude sur un peintre classique – le parcours esthétique de l'artiste, sa place dans les débats artistiques de l'Europe du XVIIe siècle, ses relations avec la spiritualité janséniste et la théologie de Port-Royal –, mais ces éléments ne sont pas essentiels ; ils ne constituent que les figures les plus aisément visibles de ce tableau que compose Louis Marin et qui aurait pour titre *Philippe de Champaigne.* Ils ne disent rien en eux-mêmes, ou presque, de ce qui fait question : la nature et la force de l'attrait qu'ont exercé les portraits, les paysages et les tableaux d'histoire de Champaigne sur ses contemporains, et celui, différent sans doute, usant d'autres effets en tout cas, qu'ils exercent aujourd'hui sur nous. Tout ce qui n'est pas *lisible* sur les surfaces peintes des tableaux et qui est néanmoins leur sens le plus profond.

Lorsqu'il a publié, en 1971, son premier livre, *Etudes sémiologiques*, Marin, comme la plupart des intellectuels actifs de cette époque, était bouleversé par les promesses de l'aventure structuraliste. Il écrivait qu'*« en ce qui concerne les sciences de l'homme, les processus de structuration de l'expérience par les modèles sont dominés par le modèle d'une science humaine particulière, la linguistique »*. C'était le temps où le Quartier latin, ses chapelles et ses catacombes communiaient en Saussure. Tout était langue jusqu'à la société elle-même, et comme tel justiciable de l'analyse des discours. Ça parlait. Marin n'a pas échappé à ce raz-de-marée théorique qui, comme les autres, au bout d'un certain temps et une fois accompli le progrès de connaissance qu'il était susceptible de permettre, n'a plus invité l'esprit qu'à la paresse, et, bientôt, travaillé à stériliser son développement. Il a analysé l'image, celle des tableaux comme celle des figures littéraires, comme un système de signes, en relation avec d'autres systèmes de signes qui constituent la culture d'une société.

Mais il a vu très vite les limites de la méthode et plus encore la manière dont une pratique scientifique pouvait se muer en idéologie. De la linguistique saussurienne, il a retenu quelques outils affûtés et adaptés, des éléments de méthode et cette idée-force que rien ne signifie en soi et par soi mais que le sens est toujours une relation, à tout instant variable. Regarder attentivement un tableau, écrire sur lui, c'est le réveiller, et réaliser, une fois encore, ce pour quoi il a été produit : un objet de connaissance et de délectation. Le sens d'une œuvre n'est pas fourni par ce qu'elle donne à lire – l'histoire qu'elle raconte, les symboles qu'elle articule, la « leçon » religieuse, politique ou philosophique qu'elle énonce – pas plus que par ce qu'elle donne à voir – des formes, des couleurs, des figures, des impressions sensibles, des affects –, mais par un aller et retour permanent – Marin parle d'un « tissage » – entre savoir, connaissance, théorie et sensibilité. Entre l'œil qui s'approprie les belles apparences et le regard intelligible qui contemple les idées.

Il n'y a pas, dit Marin, d'histoire de l'art qui ne soit en même temps une théorie de l'art et une histoire de la théorie de l'art. A quoi répond en écho une phrase de Poussin dans une célèbre lettre à son ami et client Chantelou : *« Le bien-juger est difficile, si l'on n'a en cet art grande théorie et pratique jointe ensemble. Nos appétits n'en doivent pas juger seulement, mais la raison. »* La manière qu'a Louis Marin de construire simultanément histoire et théorie rend parfois difficile la lecture de ses textes, tant il s'astreint – mais il y a aussi du plaisir et du désir dans cette astreinte – à faire jouer ensemble des codes et des savoirs spécialisés qui n'ont pas de convenance particulière à coexister et à dialoguer. Pour entrer au plus vif du propos de Marin, il est nécessaire de faire la part d'une certaine opacité qui n'est pas due seulement au fait que ses connaissances – sur Champaigne, sur Poussin, sur l'esthétique, sur la culture du XVIIe siècle, sur l'idéologie de la représentation ou sur la grammaire des symboles – sont incommensurables aux nôtres. Il y a chez lui comme une volonté logique et esthétique d'être opaque afin de mieux mettre à mal les évidences, les pensées paresseuses, les concepts flous ou vidés par l'usage, les causalités mécaniques, les pensées prépensées, les connaissances qui ne tiennent pas compte du méconnaissable. Il demande qu'on le lise comme il « lit » l'écart entre les deux portraits, presque simultanés, que Poussin a donnés de lui-même en 1649 et 1650, avec la même attention minutieuse, la même volonté de découvrir l'implicite et le caché sous l'éloquent et le manifeste. Rien n'est plus illusoire que la transparence.

Dans l'âge de la représentation qu'est l'époque dite classique, Philippe de Champaigne, à l'école du jansénisme, ouvre une brèche : rendre présent dans la peinture ce qui est infigurable, Dieu lui-même, sans lequel rien n'a de sens. Pascal avait déjà jeté le soupçon : *« Quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance des choses, dont on n'admire pas les originaux... Toutes choses couvent quelque mystère ; toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu. »* Presque au même moment, Poussin écrit : *« J'ai essayé de représenter l'irreprésentable, la sublimité d'une tempête sur terre. »* Comment peindre ce qui n'est pas visible ? Le sublime ? Le silence du corps endormi ? Le portrait moral d'un personnage ? Une histoire, c'est-à-dire l'épaisseur du temps ? Et pourtant, c'est bien cette impossible gageure – peindre ce qui ne peut se peindre – qui constitue, au-delà des moyens et des techniques, des normes et des règles, des habitus et des savoir-faire, la fin même de l'œuvre d'art.

Des hommes de lettres du XVIIe siècle ne disaient pas autre chose, s'agissant cette fois de littérature. Pascal, bien sûr ; mais aussi Corneille, opposant le sublime de la loi – la parole à son plus grand degré d'intensité, sans passion, sans ornement, sans beauté sensible – à la rhétorique mimétique de la raison d'Etat ; ou le père Bouhours, vieil ennemi jésuite de Pascal, écrivant que *« le beau langage ressemble à une eau pure et nette qui n'a point de goût »*. Ou encore Boileau dans sa préface à l'édition de *Du sublime*, du pseudo-Longin. Boileau qui, pour nommer ce *« quelque chose qui ne se prouve ni ne se démontre mais qui se fait sentir »*, ne pouvait trouver qu'une détermination négative, au delà du savoir, le je-ne-sais-quoi : *« Le sublime est ce je ne sais quoi qui nous charme et nous ravit, sans lequel la beauté n'aurait ni grâce ni beauté. » « On ne peut l'expliquer*, écrit Bouhours, *que par l'admiration et par le silence. »*

Au bout de son travail, de sa longue, savante et riche randonnée autour de l'image et de ses pouvoirs, Marin découvre donc la tache aveugle du savoir sur l'art qui en est la fin même : rendre présent, *« présentifier »*, dit-il, l'absence. La mise en évidence de cet inconnaissable se situe aux antipodes de tous les discours convenus sur l'ineffabilité de l'art, sur sa *transcendance* et sur la grossièreté qu'il y aurait à vouloir le soumettre à la connaissance rationnelle. Louis Marin invite au contraire : à multiplier les approches théoriques et pratiques, à reformuler sans cesse les hypothèses à la lumière de savoirs nouveaux. Bien plus, sa méditation érudite et méthodique sur l'image et sur les pouvoirs de la représentation pourrait offrir des pistes et des modèles utiles à tous ceux qui étudient des objets dont la nature est d'être absents. A commencer par les historiens.

Passage en revues

LITTÉRATURES

Chasse aux objets verbaux non identifiés

CAGNAT

REVUE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE

Dans le monde un peu ronronnant des revues, dans cet assoupissement généralisé qui rend si difficile l'invention d'objets un peu neufs et vivants, c'est une manière d'événement. Cela s'appelle, avec toute l'ironie d'une référence implicite à Gustave Lanson ou à Albert Thibaudet, *Revue de littérature générale*, et porte, pour le premier numéro, un mystérieux sous-titre : « La Mécanique lyrique ». C'est un pavé rectangulaire (20 × 24) de plus de 400 pages avec marges abondamment annotées, index, hors-texte et recours à toutes les ressources de la PAO (publication assistée par ordinateur), vendu au prix, défiant toute concurrence, – grâce notamment, au généreux concours de La Poste –, de 50 francs.

La couverture reproduit la photographie d'« objets congelés » datant de la fin du XVIe siècle, conservés dans une vitrine du Rijksmuseum d'Amsterdam. La maquette, conçue par Gérard Segard, se plie difficilement aux qualificatifs en usage : belle, sobre ou élégante. Assurément belle, elle n'est ni sobre ni élégante. Elle serait plutôt surchargée, intelligente, variée, joueuse, agaçante et joyeuse. Elle n'est pas un écrin, mais la forme jugée adéquate, le prolongement et l'expression d'un contenu qu'ont pensé et agencé ensemble Olivier Cadiot et Pierre Alferi. Contenu qui répond d'ailleurs exactement aux mêmes adjectifs que la maquette.

Il faut également citer l'éditeur, POL, qui n'est pas un simple bailleur de fonds, qui n'abrite pas cette revue par pur caprice, par charité intellectuelle ou esthétique. Ce n'est pas, comme il arrive souvent, même pour de prestigieuses publications et pour de non moins prestigieuses maisons, l'affirmation vide ou la survivance vague d'un « esprit », une activité marginale, coûteuse et donc menacée. Clairement militante, la publication de la *Revue de littérature générale* correspond, pour POL, au désir de promouvoir une certaine idée de l'avant-garde. Et, pour la promouvoir, il faut au moins penser qu'elle existe, qu'elle est nécessaire... Cette idée est illustrée par les auteurs de cette maison – ou au moins par une partie d'entre eux – comme Cadiot et Alferi.

Comme aussi Valère Novarina, Emmanuel Hocquard, Dominique Fourcade, Anne Portugal, Christian Prigent (1), Michelle Grangaud... présents au sommaire de ce premier cahier comme dans le catalogue de POL.

« On pourrait raconter l'écriture comme la construction d'un barrage, ou d'un moulin, ou d'un moteur (...). Ce pourrait être une science-fiction, un effort d'imagination pour décrire en détail un chantier dans la cinquième dimension de « l'espace littéraire », affirment les deux directeurs dans l'éditorial. Pour ce premier numéro, l'objet choisi et la *« théorie fictive, jetable »* qui l'explique sont nommés : *« la mécanique lyrique »*. Les prochains numéros mettront sur le chantier d'autres mécaniques, d'autres *« objets verbaux non identifiés »*, qu'il s'agira aussi de montrer sous toutes les coutures, de démonter, de faire fonctionner en tous sens. La périodicité sera annuelle à partir de l'année prochaine. Un deuxième numéro, avant la fin de 1995 tournera autour du mobile et de la vitesse.

« Le but n'est pas de redonner ses lettres de noblesse à l'écriture, mais de les lui enlever, de la soustraire aux critères qui commandent, d'autant mieux qu'ils restent implicites, sa critique et sa production : produits industriels de fiction ou artisanat local de poésie. » Inutile de se formaliser ou de s'effrayer de cette volonté iconoclaste, de ce désir de renverser des valeurs forcément obsolètes : ils sont l'apanage, le privilège autoconsenti de toutes les avant-gardes. Simplement, même si on veut *« mélanger tous les niveaux »*, *« écraser les registres »* et *« traiter de la « culture » littéraire comme* [d']*un simple matériau »*, il n'est pas vain de rappeler qu'entre *« Paul Celan et Gérard de Villiers »*, entre *« Mallarmé et le catalogue de la Samaritaine »* d'élémentaires hiérarchies existent bel et bien. De cette chasse aux fausses valeurs poétiques et aux illusions esthétiques, le lyrisme reste étrangement le symbole paradoxal, la figure honnie et convoitée, sans cesse contournée et toujours retrouvée... ici *« mécaniquement »*.

Olivier Cadiot, Pierre Alferi et les nombreux auteurs sollicités pour ce premier numéro ne proposent pas une « théorie d'ensemble », une vision globale ou un manifeste de la nouvelle littérature. Ils sont à la fois plus modestes et beaucoup plus ambitieux : selon des chemins propres, dans des formulations et des desseins multiples, contestant les frontières qui séparent les divers modes d'expression, ils cherchent, dans leurs entreprises de déconstruction, des lieux de rupture possible de *« l'idylle langue/réel »* ; ils cherchent à promouvoir cette *« vérité qu'il n'y a pas vraiment de vérité dans ce qui croit pouvoir épuiser dans la positivité des formes familières du discours la complexité absolument étrangère des choses »* (Christian Prigent, à propos de la « Morale du cut-up »).

Le dernier chapitre de ce cahier est consacré au démontage, par Cadiot, Alferi, Anne Cartier-Bresson et Giorgio Agamben, des interprétations « extatiques » et complaisantes auxquelles Georges Bataille s'était livré – à partir de 1925 et jusqu'à la fin de sa vie – sur les intolérables photographies dites du « Supplice chinois des cent morceaux », prises à Canton au début du siècle. Interprétations où l'écrivain, *« envoyé spécial dans l'indicible »*, double infernal du « poète fleur-bleu », participe à l'élaboration de l'une des variantes du mythe (lyrique) de *« la vie nue »*. Une conclusion à la fois iconoclaste et positive en somme (POL, 50 F).

LA PART DE L'ŒIL

Revue belge annuelle, *La Part de l'œil* consacre, depuis dix ans, chacun de ses imposants cahiers à des thèmes d'esthétique et de philosophie – « *Le Dessin* » (1990), « Art et phénoménologie » (1991), « Wittgenstein et l'esthétique » (1992), « Bataille et les arts plastiques » (1994). Le dernier numéro qui vient de paraître – n° 11 – a pour thème « Médecine et arts visuels ». *« Imaginaire médical et imaginaire de la médecine agissent sur des champs extérieurs à la médecine, tels les arts visuels, qui peuvent, en retour, pénétrer l'imaginaire de la médecine et renforcer l'imaginaire médical »*, écrit Chakè Matossian dans l'introduction.

De multiples parallèles peuvent être tracés et des croisements s'établir entre les représentations issues du savoir ou des idéaux de la médecine et celles que l'art donne des corps malades ou sains. Ce sont quelques-unes de ces rencontres qu'analysent les auteurs présents dans le sommaire de ce cahier : Omar Calabrese (« *Les différentes Véronique* de Zurbaran »), David Le Breton (« L'histoire de la radiographie »), François Lecercle (« A propos des reliques »), Louis Seguin (« Les planches anatomiques d'André Vésale, datant de 1543 »), Barbara Maria Stafford (« *L'histoire* et l'imaginaire de la dermatologie »), Sarah Kofman, récemment décédée, dont c'est ici le dernier texte publié (sur la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt)... (*La Part de l'œil*, rue du Midi, 144, 1000 Bruxelles, distribution Distique, 190 F).

LE NOUVEAU COMMERCE

Au sommaire du dernier cahier – 94/95, printemps 1995 – de cette (toujours) excellente et très stable revue, dirigée par Marcelle Fonfreide : André Dalmas, Michel Henry, qui analyse la parabole du Berger et de ses brebis dans l'Évangile de saint Jean, Marie José Mondzain, qui réfléchit sur l'image, *« manifestation, face à nous, du libre jeu des disparitions réciproques entre le monde et nous »*, des textes de Franz Rozenzweig et Emmanuel Levinas sur le Nom de Dieu... (Librairie Anima, 3, rue Ravignan, 75018 Paris, 140 F).

Patrick Kéchichian

(1) Signalons la parution récente d'un numéro (14/15) de la revue *Faire part*, premier ouvrage collectif (dirigé par Christian Arthaud) à être consacré à Christian Prigent (Z'Éditions, 2, rue Bavastro, 06300 Nice, diffusion Distique, 110 F).

Horresco referens

Stephen King bien sûr, mais aussi Peter Straub, Dan Simmons et Richard Matheson : ce quatuor de talent explore l'horreur dans toutes ses dimensions

ANATOMIE DE L'HORREUR
de Stephen King.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Jean-Daniel Brèque,
éd. du Rocher, coll. « Suspense »,
316 p., 119 F.

INSOMNIE
de Stephen King.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par William O. Desmond,
Albin Michel, 718 p., 150 F.

LA GORGE
de Peter Straub.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Jean Rosenthal,
Plon, 650 p., 149 F.

L'AMOUR, LA MORT
de Dan Simmons.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Monique Lebailly,
Albin Michel, 390 p., 130 F.

A SEPT PAS DE MINUIT
de Richard Matheson.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Hélène Collon,
Denoël, coll. « Présences »,
394 p., 145 F.


JEAN-PASCAL IMSAND/VU

Comment devient-on un écrivain d'horreur ? Accessoirement, comment devient-on Stephen King, l'auteur qui a sans doute le plus fait pour l'émergence et la reconnaissance de cette forme moderne du fantastique ? On trouvera quelques éléments de réponse à ces deux questions dans le premier tome d'*Anatomie de l'horreur*, qui est la traduction d'un essai de Stephen King, *Danse macabre* (1) paru en 1981. S'il était resté inédit en France jusqu'ici, c'est, avance Jean-Pierre Croquet, qui a préfacé le volume, parce que nombre de références citées par l'auteur sont étrangères à « l'amateur hexagonal ». Le préfacier, aidé par le traducteur, a donc levé cette barrière culturelle en dotant le volume d'un important appareil critique qui facilite considérablement son abord.

Anatomie de l'horreur n'est pas un ouvrage théorique et n'a rien de l'« exposé pontifiant ». C'est bien plutôt, selon le mot de son auteur, *« une promenade dans les mondes du fantastique et de l'horreur qui m'ont enchanté et terrifié »*, une initiation à la danse : *« Parfois on éteint toutes les lumières dans la salle de bal. Mais nous, nous danserons quand même dans le noir. Surtout dans le noir. »* Comment résister, quand on se sent quelque affinité avec ces univers, à cette invite ? D'autant que Stephen King est un cavalier plein d'assurance, qui ne dédaigne pas les chemins buissonniers ni les bifurcations imprévisibles, qui sait raconter une histoire, une anecdote pour scander ses pas et ses démonstrations.

« CONTAMINATION »

A la première question, il semble répondre qu'on devient écrivain d'horreur par *« contamination »*, parce qu'on a été marqué, enfant, par des lectures, des pièces de radio, des *comics*, des films ou des séries télévisées qui ont donné à jamais le goût du fantastique, l'envie de jouer avec la peur. Le tome 1 d'*Anatomie de l'horreur* explore toute une partie de cette culture-là, notamment la radio et le cinéma, esquisse une approche du monstre et de la monstruosité, visite quelques grands textes fondateurs du genre (Frankenstein, Dracula, Dr Jekyll et Mr Hyde), amorce une réflexion sur la fonction cathartique du roman d'horreur : *« Après tout, en parlant de monstruosité, nous exprimons notre foi et notre croyance en la norme, et nous prenons garde au mutant. L'écrivain d'horreur n'est ni plus ni moins qu'un agent du statu quo. »*

A la seconde il répond tout particulièrement dans un intermède autobiographique. Celui-ci lui permet d'abord de réfuter une hypothèse trop simpliste situant la source de son œuvre dans une anecdote traumatique de son enfance (2). Et, ensuite, de raconter la découverte dans un grenier d'une malle contenant des livres de poche ayant appartenu à Donald King, ce père qu'il n'a jamais vraiment connu – il abandonna sa famille alors que son fils n'avait que deux ans, laissant derrière lui les romans d'horreur et de science-fiction qui le passionnaient (au point qu'il avait écrit quelques histoires du genre et les avait même soumis à des revues populaires). Parmi les trésors contenus dans cette malle figurait un recueil de H. P. Lovecraft. Cette rencontre fut décisive : grâce aux nouvelles de l'ermite de Providence, Stephen King apprit que *« le fantastique est le sel de l'esprit »*. On connaît la suite... L'exploration entreprise dans ce premier tome d'*Anatomie de l'horreur* se poursuivra dans le second volume, en se concentrant plus particulièrement sur la télévision et la littérature.

Depuis que *Danse macabre* a été écrit, quinze ans se sont écoulés et le roman d'horreur a subi une indéniable évolution, ainsi qu'on peut le mesurer à la lecture des derniers ouvrages des meilleurs écrivains du genre : King lui-même, Peter Straub, Dan Simmons et un revenant au passé brillant, à nouveau sur la brèche, Richard Matheson.

Après *Bazaar*, Stephen King a abandonné sa première manière – qu'on pourrait qualifier schématiquement de variations sur ce qu'il appelle lui-même les *« images séduisantes de notre conception du mal »* : le vampire, le loup-garou, le fantôme, la chose sans nom – pour des expériences nouvelles dont la plus aboutie est sans conteste *Insomnie*, un roman d'horreur dont le sujet premier est l'exploration de certaines « fractures sociales » aux arêtes vives, bataille autour du droit à l'avortement et condition des personnes du troisième âge. Stephen King n'en donne pas un traitement naturaliste, même s'il évoque au passage les horreurs trop réelles subies par les femmes battues et les enfants maltraités. Il nous fait pénétrer de façon doucereuse, à la suite de son héros insomniaque, dans l'envers du décor où s'agitent, invisibles aux yeux humains, à la ressemblance des Parques mythologiques, les agents de l'Intentionnel et de l'Aléatoire, et découvrir peu à peu l'énigmatique partie d'échecs dont ses personnages ne sont que des pions. Par la description de ces univers secrètement emboîtés, par la référence au combat que livrent, de façon prospective, des entités aux pouvoirs surhumains comme le mystérieux Roi pourpre, *Insomnie* procède bien de la science-fiction. Et King ne peut s'empêcher de le souligner d'une autocitation en forme de *private joke* avec la brève intervention de Roland le pistolero, un instant évadé du cycle de la Tour sombre...

Avec *La Gorge*, Peter Straub achève sa trilogie de la « Blue Rose » commencée avec *Koko* et poursuivie avec *Mystery*. Il a conçu ce troisième roman comme un voyage jusqu'au bout des deux manifestations les plus terribles de l'horreur dans notre monde contemporain. La guerre du Vietnam d'abord, avec le récit morcelé, confus, des itinéraires singuliers de plusieurs des personnages principaux du roman qui, bien plus encore que le Brando d'*Apocalypse Now*, ont dépassé les limites. Le phénomène des tueurs en série, ensuite, avec la réapparition, quarante années après la première vague impunie de ses crimes, de l'assassin qui signe ses forfaits sanglants du nom de Blue Rose. Au pivot du roman, un écrivain, Tim Underhill, profondément marqué – et même traumatisé : sa sœur a été victime du tueur pratiquement sous ses yeux d'enfant – par l'une et par l'autre et qui se retrouve, à la demande d'un ami, dans la position d'enquêter sur les meurtres anciens et nouveaux de Blue Rose et à même de saisir le va-et-vient complexe tissé entre les uns et les autres, entre le Vietnam et le *serial killer*. *La Gorge* est un remarquable roman de suspense qui fait de fréquentes et fulgurantes incursions dans le roman de guerre. S'il ne relève pas entièrement d'une chronique policière, c'est que son auteur l'a truffé de visions fantastiques et qu'il a joué, *mezzo voce*, d'un troisième registre de l'horreur : celui qu'exorcise Tim Underhill à la toute fin du roman...

Quant à Dan Simmons, c'est à toute une gamme de registres différents de l'horreur qu'il a recours dans son magnifique recueil de cinq *novelas*, intitulé *L'Amour, la mort*, parce que chacune d'elles traite de ces « thèmes jumeaux ». De l'horreur ethnologique avec les rêves terribles et prémonitoires du jeune Sioux apprenti sorcier de « Coucher avec des femmes dentues » à l'horreur sans nom de la guerre des tranchées partagée par toute une génération de jeunes Anglais, poètes ou pas, dans « Le Grand Amant », de l'horreur futuriste d'une Amérique livrée à la délinquance très juvénile, la colonisation économique et l'abus d'une drogue jouant sur le souvenir dans « Flash Back » à l'horreur des accouplements monstrueux de « Mourir à Bangkok », c'est en virtuose que Dan Simmons parcourt le spectre de ces variations sur le pas de deux que se plaisent à danser Eros et Thanatos. Mais le texte le plus fort, le plus beau de ce recueil est, sans aucun doute, « Le Lit de l'entropie à minuit ». Parce qu'il nous rappelle que l'horreur, cela peut être aussi, tout simplement, un accident et la perte jamais cicatrisée d'un être cher...

Richard Matheson, qui fut dans les années 50-60 l'un des pères fondateurs du fantastique moderne, a fait, ces dernières années, un retour remarqué au roman, dont *A sept pas de minuit* nous donne un excellent échantillon. L'intrigue commence comme un épisode de la série télé *La Quatrième dimension* (3) : un mathématicien travaillant sur un programme de recherche du gouvernement découvre en rentrant chez lui que sa maison est habitée par un couple dont le mari porte le même nom que lui... Elle se poursuit comme celle d'un film d'espionnage à la Hitchcock, de la veine de *La Mort aux trousses*, par une longue fuite à travers l'Europe ponctuée de poursuites, de combats singuliers, de rencontres imprévues ou trop récurrentes pour être le seul fait de coïncidences, pendant laquelle notre chercheur aura constamment l'impression d'être victime d'un « glissement de la réalité », de n'être plus en mesure de distinguer le réel de l'irréel. Elle s'achève enfin par une explication rationnelle qui n'est rien d'autre qu'une version moderne d'une superbe nouvelle de G. K. Chesterton : « Les Aventures formidables du Major Brown » (4). L'ensemble compose un exercice de style brillant, funambulesque et sophistiqué qui flirte constamment avec le fantastique. Pour le meilleur.

Jacques Baudou

(1) A ne pas confondre avec *Night Shift*, un de ses recueils de nouvelles traduit en France sous le titre... *Danse macabre*.
(2) On en trouve l'écho dans un de ses meilleurs textes, « Le Corps », une *novella* du recueil *Différentes saisons*, lequel vient d'être réédité chez Albin Michel, pour cause de sortie cinématographique, sous le titre *Les Evadés*.
(3) Une série dont Matheson a été l'un des principaux scénaristes.
(4) Extraite du recueil *Le Club des métiers bizarres*. Dans le roman de Matheson, la CIA se comporte comme l'Agence de l'aventure et de l'inattendu inventée par Chesterton...

Crowley l'enchanteur

Par la plume magique du conteur américain, voyage au pays des fées...

LE PARLEMENT DES FEES
de John Crowley.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Doug Headline,
Rivages, coll. « Fantasy »,
352 p., 135 F.

« *Le paradis chinois et les pays imaginaires avaient ceci de commun que peu importe la façon dont vous tentiez de les atteindre, voyager vers eux était votre choix, en fait d'infinis préparatifs étaient presque toujours nécessaires à de tels voyages, et une volonté, ou tout au moins un rêve, de fer* », soliloque, à un moment, l'un des personnages du tome 2 du *Parlement des fées*. Mais pour les lecteurs éblouis de la seconde partie de ce roman merveilleux – dans tous les sens de cet adjectif – le voyage vers Faery, vers le pays des fées ne demande aucun effort, sinon celui de se laisser porter par une prose d'une grâce proprement magique. Il n'exige même pas de se laisser prendre aux sortilèges de l'imaginaire jusqu'à franchir le seuil de l'irréel, puisque les personnages qu'il permet de croiser ne cessent d'avoir le sentiment de se mouvoir *« dans un mode comme la fiction, comme le faire-semblant »*, d'appartenir à un conte, tissé de leurs amours, de leurs vies, de leurs destins...

En écrivant *Le Parlement des fées*, John Crowley avait trois ambitions. La première était d'utiliser certains clichés de la littérature de fantasy, en redonnant leur dimension originelle aux créatures légendaires des contes folkloriques irlandais, dénaturées par des représentations affadies, comme, par exemple, le peuple fée. Il souhaitait également composer une chronique familiale, mais différente dans sa continuité temporelle de celles qui remontent classiquement (parfois loin) [illegible] se terminer à l'époque où l'auteur écrit. Lui désirait débuter dans le présent et se projeter dans le futur. Mais il a mis une bonne dizaine d'années à écrire *Little, Big* et il s'est rendu compte que le futur le rattrapait constamment. Il s'est alors résolu à transposer cette histoire dans une époque indéterminée. Enfin, ayant remarqué que la plupart des gens perçoivent leur existence comme mue par le hasard, il avait envie de laisser apercevoir à ses personnages qu'ils faisaient partie d'une histoire en train de se raconter, donc conduite, par autre chose que le hasard, vers le bonheur ou vers la catastrophe. Aussi n'est-il pas le moins du monde paradoxal que le roman se termine par ces simples mots : *« Il était une fois »*, puisque le conte alors s'est écrit...

Quand *Le Parlement des fées* est sorti aux États-Unis, il a été très bien reçu dans les cercles de la SF et du fantastique, mais il a également attiré l'attention d'une frange de public un peu différente : il a été perçu rapidement comme un livre qui débordait le genre, qui avait une portée plus littéraire : il est devenu une sorte de livre-culte...

John Crowley est né en 1942 dans le Maine, mais il a grandi dans plusieurs autres États avant de s'installer à New York. Quoiqu'il ne se rappelle plus une époque où il n'ait pas écrit, pour le plaisir de raconter des histoires, il a exercé différents métiers – photographe, décorateur de théâtre, etc. – avant de se consacrer véritablement à l'écriture et de concevoir un roman qu'il jugea impubliable, mais qu'il devait reprendre plus tard dans une forme moins hallucinatoire et qui fut finalement édité sous le titre *Engine summer* (1). Entre-temps, il avait écrit deux romans de SF : *The Deep*, dans lequel il transposait la fameuse guerre anglaise des Deux Roses sur une autre planète en lui associant des préoccupations écologiques, et *Beasts* (2), dans le[illegible] images qui l'obsédaient depuis des années (3).

TÉTRALOGIE

Depuis le succès de *Little, Big*, il est à l'œuvre sur une tétralogie intitulée *Aegypt*, dont les deux premiers volumes sont déjà parus et qui juxtapose des personnages contemporains avec leurs préoccupations actuelles et des personnages historiques dont plusieurs appartiennent à l'histoire mystérieuse et entretiennent des liens avec la magie, l'alchimie. *Aegypt* possède un thème commun avec *Le Parlement des fées*, celui de la rencontre de plusieurs mondes en un point nodal : grâce à la maison fantastique dans *Le Parlement*, grâce à certains moments temporels où se dessinent la possibilité de ramifications vers des futurs différents dans *Aegypt*.

En attendant de découvrir *Aegypt*, force est de constater que *Le Parlement des fées* est un chef-d'œuvre, un roman enchanteur si superbement écrit qu'il ne laisse au critique médusé qu'une seule ressource : abandonner à l'auteur, par subterfuge, le soin d'exprimer le sentiment ressenti à sa lecture : *« Ce n'était pas vraiment la peine de deviner quand exactement le premier enchantement avait envahi sa vie, ou quand il s'était abattu sur lui à son insu, parce qu'un autre l'avait suivi peu après, et un autre encore, ils s'étaient succédé suivant leur logique propre, chacun occasionné par le précédent, aucun n'était amovible : essayer de les distinguer les uns des autres ne reviendrait qu'à occasionner de nouveaux enchantements, et après tout il n'y avait jamais eu de chaîne de causalité, mais plutôt une série de dévoilages, des boîtes chinoises ou des poupées russes les unes dans les autres, plus vous vous y enfonciez, plus ça devenait grand... »*

J. B.

(1) Traduit en France chez Belfond en 1981 sous le titre *L'Eté machine*.
(2) Traduit en France sous le titre *L'Animal découronné*, disponible au Livre de poche.
(3) Comme par exemple celle d'une meute de chiens livrés à eux-mêmes au cœur d'une ville et celle d'un lion en train de fumer une cigarette avec une attitude humaine nonchalante.

Charmes d'anthologies

ATLANTIDES
LES ILES ENGLOUTIES
Presses de la Cité
coll. « Omnibus », 1 218 p., 145 F.

MALENFANCES
Nouvelles de Jean-Daniel Brèque.
Réunies par André-François Ruaud, éd. Association Destination Crépuscule
(110, rue d'Offemont
92350 Le Plessis-Robinson), 49 F.

Après le volume consacré aux « Mondes perdus », la collection « Omnibus » continue l'exploration des thèmes fondateurs de la science-fiction avec un ensemble relatif au mythe de l'Atlantide – *« le plus populaire et le plus vénérable de la conjecture rationnelle »*, selon le mot de Pierre Versins –, qui illustre les différentes manières qu'ont eues les auteurs de merveilleux scientifique de prendre à leur compte les vieux récits de Platon concernant cette légendaire contrée engloutie sous les eaux. Dans sa très érudite préface, Lauric Guillaud analyse l'évolution du traitement romanesque du mythe atlantéen et les diverses variations auxquelles il a donné lieu. Il démontre aussi l'impact qu'il a pu exercer au fil du temps sur les érudits et les romanciers d'imagination. Le contenu du volume est à la hauteur du sujet traité. On y trouve deux romans anglais des années 1900, l'un signé H. Ridder Haggard (*Le Jour où la terre trembla*) et l'autre Cutliffe Hyne (*Le Continent perdu*), traduit ici pour la première fois en France ; deux romans français, *La Fin d'Illa*, de José Moselli, et *La Fin d'Atlantis*, de Jean Carrière, qui n'avait pas été réédité depuis sa parution en volume (1926) ; un roman américain d'Abraham Merritt et des nouvelles de Clark Ashton Smith et Robert E. Howard. A quoi s'ajoutent une célèbre nouvelle de Jules Verne (« L'Eternel Adam ») et un court roman de Jean Ray (alias John Flandars), *Aux tréfonds du mystère*. Un tel sommaire ravira tous ceux qui s'intéressent aux « primitifs » de la S.-F. comme ceux qu'habite le spleen des continents perdus et des Antinéa...

Depuis la disparition des revues de science-fiction, l'espace éditorial offert aux auteurs français de nouvelles s'est considérablement amenuisé, de même que celui qui permettait aux écrivains débutants de faire leurs premières armes hors du fanzinat. Aussi convient-il de saluer comme il se doit l'initiative de l'association Destination Crépuscule, qui vient de créer une collection d'anthologies et de recueils de nouvelles d'auteurs jouissant déjà d'une certaine notoriété. C'est le cas de Jean-Daniel Brèque, traducteur, anthologiste et par ailleurs auteur de quelques excellents textes fantastiques, souvent publiés dans des anthologies anglo-saxonnes, faute de débouchés en France, dont une sélection a été réunie sous le titre judicieux de *Malenfances*. Jean-Daniel Brèque est également au sommaire de *Destination Crépuscule 2* (1), avec une nouvelle d'horreur qui est l'une des meilleures de cette anthologie assez inégale où se mêlent textes de S.-F. et de fantastique. Elle contient quelques belles réussites signées Laurent Genefort, Jean-Claude Dunyach ou Patrick Raveau. Mais elle vaut surtout par la présence d'un joyau, « L'hypothèse de Russo », signé Serge Lehman, qui confirme ici avec éclat un talent de nouvelliste déjà récompensé par le dernier Grand Prix de l'Imaginaire. Cette nouvelle justifie à elle seule l'achat du volume...

J. B.

(1) Le prix de ce recueil est de 45 F.

La mystification de Bettelheim

De Vienne à Chicago, en passant par Dachau et Buchenwald, l'itinéraire d'un psychanalyste controversé

BRUNO BETTELHEIM
de Nina Sutton.
Stock, 740 p., 180 F.

De Bruno Bettelheim, son vieux camarade Kurt Eissler, directeur des Archives Freud, disait méchamment qu'il avait *« toutes les caractéristiques du génie, sans en être un »*, ce qui expliquait son prodigieux succès. Peu de psychanalystes, en effet, à l'exception de Freud – et encore –, ont connu de leur vivant une telle renommée : dans le monde entier, le grand public l'admirait et les « psys » ne lui ménageaient pas leur estime. L'École orthogénique de Chicago, qu'il avait créée pour y accueillir et y soigner des enfants autistes, était citée partout en exemple et ses nombreux livres – notamment le plus célèbre, *La Forteresse vide* (1) – faisaient référence.

Mais, à peine quelques semaines après sa mort, le 13 mars 1990, le scandale éclate aux États-Unis et la statue du vieux sage est déboulonnée : d'anciens élèves de l'École orthogénique l'accusent d'avoir été une brute raciste, un charlatan, un homme dont le principal talent était celui de l'auto-promotion. Ses anciens collaborateurs le défendent mollement, l'un d'eux n'hésitant pas à comparer l'atmosphère régnant à l'École orthogénique à celle d'une secte dont le docteur B. aurait été le gourou.

Dès lors, la presse s'empare de l'affaire, enquête sur le passé viennois de Bettelheim, s'interroge sur son cursus universitaire, découvre qu'il a souvent falsifié la vérité, lui reproche d'avoir pillé la thèse d'un professeur de psychiatrie, le docteur Julius Heuscher, pour en tirer un de ses best-sellers, *Psychanalyse des contes de fées* (2) (heureusement, le docteur Heuscher prendra sa défense en disant : *« Nous sommes tous des plagiaires, moi le premier »*). Bref, du saint homme, totalement dévoué à ses petits malades, ne subsiste plus que l'image d'un ambitieux, dénué de scrupules et dandy de surcroît.

C'est donc à ce psychanalyste, passé en quelques mois du paradis à l'enfer sans même avoir pu se reposer au purgatoire, que Nina Sutton a consacré une biographie en tous points admirable ; car, sans rien dissimuler des faiblesses et, parfois, du caractère odieux de Bettelheim, elle nous le restitue au plus près de sa vérité. Il n'était pas un saint ? Tant mieux. Et cette enquête de plus de sept cents pages, résultat de quatre années de travail minutieux, nous permet de suivre l'itinéraire de celui qui demeure, à nos yeux, une des figures les plus attachantes de l'histoire de la psychanalyse. Précisons enfin que le travail de Nina Sutton a été rendu particulièrement difficile du fait que Bruno Bettelheim ne voulait pas qu'on écrive sa biographie et que, peu avant son suicide, il avait détruit la plupart de ses archives. Enfin, la propre fille de Bettelheim, avec laquelle il était en froid, avait refusé de recevoir Nina Sutton.

Bruno Bettelheim est né à Vienne, le 28 août 1903. Son père, un négociant en bois, est atteint d'une maladie à la fois honteuse et incurable, la syphilis.

Bien des années plus tard, Bruno écrira à un de ses amis : *« ... Une partie de nos problèmes était que nos parents étaient de bons parents et qu'ils essayaient de nous protéger des effets de cette tragédie familiale, ce qui signifiait que nous ne pouvions pas être en colère contre eux... »* A la fin de sa vie, lors d'une soirée où il est question des effets du sida et de la manière de s'en protéger, Bettelheim choquera l'assistance en disant : *« J'avais quatre ans quand mon père a découvert qu'il avait la syphilis. Pendant les vingt années qui suivirent, il n'a plus jamais touché ma mère. Les malades du sida n'ont qu'à faire la même chose ! »*

> *Hanté jusqu'à la fin de sa vie par ses fraudes*

Doté d'un tempérament mélancolique à la Schnitzler – un de ses écrivains préférés – et enclin à un pessimisme frivole, le jeune Bettelheim aspire à être un philosophe et un homme du monde. Il est significatif de voir quels auteurs le marqueront à cette époque cruciale pour son développement intellectuel.

En premier lieu, Hans Vaihinger, qui soutient que toute connaissance est une fiction ; il convient, pour survivre, d'agir *« comme si »* la vie avait un sens et nos illusions une valeur. En deuxième lieu, Friedrich Albert Lange, l'auteur d'une monumentale *Histoire du matérialisme*, qui, lui, rejetait toute métaphysique. Et enfin Theodor Lessing, le philosophe de la *« haine de soi »*, le premier, dira Bettelheim, à lui avoir fait comprendre que l'histoire *« n'est pas le compte rendu des progrès de l'homme à travers les âges, mais que le progrès et le sens donné aux événements historiques ne sont que le reflet de la façon dont l'homme prend ses désirs pour la réalité »*. Plus tard, Oswald Spengler, avec *Le Déclin de l'Occident*, marquera durablement Bettelheim. Il n'a jamais entendu parler de Freud, lorsqu'un jeune psychanalyste, Otto Fenichel, drague une de ses petites amies en lui décrivant les cours de Freud, en analysant ses rêves et en prônant la libération sexuelle. Bruno, convaincu d'être laid et hanté par la maladie de son père, éprouvera une haine violente à l'endroit de Fenichel et du mépris pour la psychanalyse.

Mais, dès le lendemain, à la sortie des classes, il se précipitera chez le libraire Deuticke pour y acquérir la *Psychopathologie de la vie quotidienne*. *« Je compris vite*, a-t-il raconté, *que ma famille victorienne (...) serait extrêmement choquée de me voir feuilleter une littérature aussi obscène. Je résolus donc de l'emporter à l'école et de la lire en cachette. »*


IAN BERRY/MAGNUM
Ambitieux, dénué de scrupules et provocateur.

S'il ambitionne de devenir philosophe, Bettelheim doit vite déchanter. Il lui faudra faire des études de commerce et, à vingt-quatre ans, le voici officiellement marchand de bois en gros. Il irrite ses amis par son désir d'en imposer, son snobime, sa *« folie des grandeurs »*, mais se rachète par son humour et sa générosité. Il épousera Gina, une jeune femme en analyse chez Richard Sterba. C'est elle qui soignera Patsy, la petite Américaine perturbée que sa mère abandonnera à Vienne. Mais le mariage tourne vite à l'aigre : Gina éprouve une certaine répulsion à l'endroit de son mari, lui reproche de piquer ses idées aux autres et de se vanter sans raison. Bref, c'est l'échec sur toute la ligne : certes, il gagne beaucoup d'argent, mais il a dû renoncer à ses ambitions universitaires ; certes, il a épousé une femme ravissante, mais c'est un fiasco. Le voici mûr pour entreprendre une analyse, avec le même thérapeute que sa femme, Richard Sterba.

Le traitement sera interrompu une année plus tard, en mars 1938, par l'entrée des nazis à Vienne. Début juin, Bettelheim sera arrêté et déporté à Dachau. La suite, il l'a racontée dans *Le Cœur conscient* : quatre mois à Dachau, six mois à Buchenwald ; une expérience atroce, mais dont il avouera que, paradoxalement, elle lui a fait du bien, comme si ses lectures de Freud, sa brève analyse avec Sterba, l'échec de sa vie conjugale prenaient là un sens. Puis l'exil à Chicago, où il se fait connaître comme spécialiste des comportements humains dans les camps.

Aux États-Unis, tout lui réussit. Mais, à la manière d'un autre émigré viennois, fils de commerçants lui aussi, Erich von Stroheim, Bettelheim, pour épater les Américains et assurer son avenir, réinvente son passé : son doctorat d'esthétique obtenu *in extremis* en 1938 se transforme en doctorat de psychologie, la jeune Américaine traitée par sa femme devient sa patiente et Eleanor Roosevelt sa libératrice.

Il se flatte de connaître Freud par l'intermédiaire de sa famille et même d'avoir entrepris une analyse didactique. Mais jusqu'à la fin de sa vie il sera hanté par l'idée qu'on finira par découvrir sa fraude. Ses fraudes, faudrait-il dire, car à l'École orthogénique il trafique les statistiques pour justifier son discours triomphaliste sur la guérison de l'autisme. Et sa description de l'environnement thérapeutique qu'il a créé est fortement enjolivée.

Quand on lui demandait ce qu'il pensait de la vieillesse, il répondait : *« N'y arrivez surtout pas ! »* Plus il avance en âge, plus il devient un personnage à la Thomas Bernhard – capricieux, geignard, sarcastique et arrogant. Il montre un goût prononcé pour la provocation, n'hésitant pas à comparer les étudiants contestataires des années 60 aux Jeunesses hitlériennes, à fustiger le conformisme des adolescents élevés dans les kibboutzim – ce qui lui vaudra de solides inimitiés en Israël –, à critiquer le *Journal* d'Anne Frank et sa niaise confiance en l'homme, à se gausser de la complaisance des intellectuels français face au communisme – *« On en pleurerait si ce n'était pas si ridicule »* – et à soutenir que ce qui a fait des camps nazis un phénomène unique, *« c'est que des millions d'hommes aient ainsi marché, tels des lemmings, vers leur propre mort »*. Ce qui lui vaudra d'être taxé par ses ennemis de *« juif antisémite »*. Comme si, au terme de sa vie, il retrouvait Theodor Lessing et cette *« haine de soi »*, mise en scène avec un brio inquiétant par tant de Viennois.

Par ailleurs, après avoir assisté à la déchéance physique de sa seconde épouse, il trouve le moyen de se brouiller à mort – lui qui vient d'écrire *Pour être des parents acceptables* – avec Ruth, sa fille préférée, la seule à avoir choisi d'exercer le même métier que lui. Les rapports qu'il entretient avec Jacquelyne Sanders, son successeur à l'École orthogénique, sont à peine meilleurs. Il sera même pendant un certain temps interdit de séjour à l'École.

Il confie à ses proches qu'il songe de plus en plus au suicide. Il trouvera même un médecin hollandais prêt à l'assister, mais – comble de dérision ! – ce dernier mourra d'une attaque cardiaque quinze jours avant que Bettelheim ne se rende aux Pays-Bas. Peu auparavant, il avait pris contact avec Derek Humphry, fondateur de la Hemlock Society, qui défend le droit à l'euthanasie. Ce dernier lui avait expliqué comment lui-même mettrait fin à ses jours le moment venu : pour accélérer le processus et décupler ses chances de réussite, il se proposait, après absorption de barbituriques, de s'enfermer la tête dans un sac en plastique. Il précisait que le gaz carbonique exhalé par la respiration est censé avoir un effet euphorisant.

Le 13 mars 1990, jour anniversaire de l'Anschluss, Bruno Bettelheim prenait congé de l'existence avec cette *« old Viennese arrogance »* qui lui avait valu tant d'ennemis et qui, contrairement à l'assertion de Kurt Eissler, était une composante de son génie. Nina Sutton ne s'y est pas trompée, elle qui, avec cette biographie à la fois scrupuleuse et sans complaisance, lui rend un ultime hommage.

Roland Jaccard

(1) Gallimard, 1969.
(2) Laffont, 1976. Hachette (poche) 1985.

Méditations pour une fin de siècle

Jean Daniel et Jean Lacouture se font les grands témoins d'une époque qui s'achève

VOYAGE AU BOUT DE LA NATION
de Jean Daniel.
Seuil, 196 p., 79 F.

MES HÉROS ET NOS MONSTRES
de Jean Lacouture.
Seuil, 152 p., 75 F.

Deux témoins du siècle parlent. Deux journalistes que tout rapproche : leurs curiosités, leurs références et leur stature d'« intellectuels de gauche ». Jean Daniel et Jean Lacouture ont fréquenté les mêmes faiseurs d'Histoire : Bourguiba, Nasser, Ben Gourion, Castro... Ils ont été de tous les événements ou presque de l'après-guerre. Des centaines d'articles et une bonne dizaine de livres plus tard, l'âge et le siècle finissant les poussent à la méditation, à nous dire ce que fut, pour eux, l'époque qui s'achève. Tout invite à les lire de conserve. Le Seuil les publie simultanément dans une présentation similaire. Et si le livre de Jean Daniel se veut *« une promenade autour de l'idée de nation »*, la série de portraits que trace Jean Lacouture des héros et des monstres qui modelèrent le siècle ne nous éloigne pas du sujet. Comme le remarque Jean Daniel, la nation a été, au cours du XXe siècle, le moteur de l'émancipation des peuples. Les réflexions de Lacouture sur de Gaulle, Hô Chi Minh et quelques autres le confirment à chaque page.

« Ce siècle, écrit Jean Daniel, *a commencé en 1914 et s'est terminé en 1989. »* 1914 marque le début de la première guerre mondiale. 1989 vit la chute du mur de Berlin. Entre-temps, le cœur des nations aura battu tragiquement. Jean Daniel paie tribut aux utopistes, qui ont cru que ce tragique n'était pas inévitable. Il est inhabituel, de nos jours, de manifester de l'indulgence à l'endroit des pacifistes de l'entre-deux-guerres. Pour en avoir côtoyé pendant l'enfance, à Blida, dans cette Algérie qui, aujourd'hui, a tout *« transformé en sang »*, Jean Daniel atteste de leurs déchirements. Il rappelle la mort du fils de Jaurès, au front, sur ces mots : *« L'internationalisme philosophique n'est point incompatible avec la défense de la patrie, quand la vie de celle-ci est en jeu. »*

Jean Daniel ne fut jamais communiste, même s'il en eut la tentation. D'y avoir échappé lui évite le ridicule de ceux qui ne se pardonnent pas de l'avoir été et redoublent aujourd'hui d'anathèmes. Pourquoi n'a-t-il jamais franchi le pas ? Entre les deux guerres, le jeune homme qu'il était voyait dans l'extrême droite française le danger principal. Surtout, le Parti communiste était pour lui *« l'intransigeant défenseur d'un prolétariat incroyablement misérable et humilié »*.

Esprit libre, Jean Daniel est resté fidèle à ses élans et à ses doutes de jeunesse. La maturité venue, l'Histoire s'est faite pour lui familière. A observer de près le comment et le pourquoi des nationalismes, il témoigne que, dans les années 50, à l'heure des grandes émancipations, ce choix n'était pas une fatalité. L'un des pères de l'indépendance algérienne, Ferhat Abbas, aurait aimé, alors qu'il en était encore temps, arrimer son pays à la France. Avec mépris, celle-ci lui dit non. *« On lui refusait la* nation *française*, regrette Jean Daniel, *il ne lui restait plus que le* nationalisme *algérien. »* Et ce qui s'ensuivit.

L'IDÉE DE NATION

Ce livre se lit comme une autobiographie intellectuelle. Ses conclusions comme un message. Jean Daniel sait aujourd'hui que son *« goût de l'universel »*, qui l'a toujours guidé, est enraciné en terre de France, et que cet enracinement est *« menacé »*. Il sait aussi, comme de Gaulle, auquel il se réfère, que les diverses affirmations de la nation *« relèvent d'un besoin éperdu de continuité »*. D'une volonté farouche *« d'opposer la pérennité à la mort »*. Voilà pourquoi, observe-t-il, l'idée de nation continue de façonner l'Histoire. Pour le meilleur, l'attachement à la patrie, et pour le pire, la fureur nationaliste.

Jean Daniel, on l'a dit, date le début du siècle de 1914. Jean Lacouture, lui, n'est pas loin de penser, comme Drieu La Rochelle, qu'il a commencé en 1904, avec l'édification du parti bolchevique sur les ruines de la social-démocratie russe. Le premier fait du nationalisme le prisme où notre siècle se réfracte. Le second s'interroge sur le destin de quelques *« déménageurs d'histoire »* sans lesquels rien, peut être, ne serait arrivé. Terrassé prématurément par la maladie, Lénine *« aurait-il trouvé la parade »*, lui qui pensait que *« la voiture ne roule pas dans la direction voulue »* ? Sans Churchill, le Royaume-Uni aurait-il résisté victorieusement – militairement et idéologiquement – à Hitler ? La souplesse, mêlée de détermination, dont sut faire preuve Bourguiba dans les années 50 n'a t-elle pas épargné à la Tunisie une sanglante guerre d'indépendance, comme en Algérie ?

Les réflexions de Jean Lacouture sont constamment clairvoyantes. Elles cernent avec précision les enjeux et les drames de ce siècle et pointent avec perspicacité les moments où l'Histoire aurait pu basculer. Il en a compris les acteurs. Il a voué à certains, qu'il a connus directement, une admiration teintée aujourd'hui de lucidité : Nasser, Hô Chi Minh, Sihanouk... Au terme de ce passage en revue, il persiste. Malgré Auschwitz, l'invention de l'arme nucléaire et le triplement du genre humain, ce siècle reste, pour lui, une *« bataille d'hommes »*. D'un pessimisme plus méditatif, Jean Daniel croit, lui, que la France peut échapper à la fatalité du XXe siècle en faisant le pari d'une *« inévitable utopie »*. Celle-ci a pour ligne d'horizon l'Europe, étant entendu qu'*« il n'y a pas d'Europe sans l'Allemagne »*. Faute de quoi, argumente-t-il, l'après-communisme ne pourra *« accoucher que du tribalisme et des virtualités barbares »*.

Bertrand Le Gendre



L'Europe des symbolistes

De Milan à Edimbourg en passant par Vienne, de la peinture à la photographie en passant par la gravure et le mobilier, Jean Clair décrit un mouvement par trop délaissé par les historiens d'art

PARADIS PERDUS, L'EUROPE SYMBOLISTE,
sous la direction de Jean Clair.
Flammarion et Musée des Beaux-Arts de Montréal,
450 pages, 600 ill., 595 F.

KHNOPFF,
de Michel Draguet.
Flammarion,
450 pages, 415 ill., 495 francs.

Vers 1890, Luigi Bonazza, Briton Rivière, John Strudwick, Akseli Gallen-Kallela, Gaetano Previati, Jacek Malczewski et Emilie Mediz-Pelikan, tous peintres, figuraient honorablement dans le groupe nombreux et international des symbolistes. Finlandais et italiens, citoyens de l'empire austro-hongrois et de l'empire britannique, ils participaient de ce qu'il est convenu de nommer l'esprit symboliste. A Vienne, Edimbourg, Milan et Bruxelles, les salons où ils accrochaient leurs œuvres et les revues de leurs thuriféraires se voulaient autant de temples à l'Idéal, au Mystère et à la Beauté. Ils vivaient – du moins affectaient-ils de vivre – dans un monde d'androgynes éplorés et de sphynges croqueuses d'hommes, dans des îles plantées de cyprès noirs et des cités médiévales envahies de brume et de souvenirs. L'époque se disait fin-de-siècle. La mode était aux déliquescences harmonieuses et aux visions effarouchées. Laforgue ironisait en vain.

Pour ce phénomène, les historiens français des arts ne manifestent qu'une curiosité évasive. Des décennies d'entre 1880 et 1910, ils étudient tout autre chose, Cézanne et Seurat, Monet et Degas, qui ne sacrifièrent pas à l'amour des Ophélies évanescentes. Ils considèrent – à juste titre vraisemblablement – que là est l'essentiel, là les éléments d'une intelligence renouvelée de la réalité. Au symbolisme ils consentent sans plaisir qu'il affecta Gauguin un moment et ne fut pas sans influence sur Rodin. Mais, observée de Glasgow et de Budapest, la période ne ressemble pas à ce portrait.


MUNICH/PINAKOTHEC
« Les Chevaux de Neptune », 1892, Walter Crane

Ces réflexions pour mieux affirmer que *Paradis perdus*, sous-titré *L'Europe symboliste*, gros volume dirigé par Jean Clair, est un ouvrage précieux, le premier depuis longtemps qui tente en français une description exhaustive du phénomène et s'essaie à son analyse. Il ignore les frontières des Etats, ce qui s'imposait, étant donné la capacité de diffusion du symbolisme et ses succès dans les capitales de l'Europe occidentale et centrale. Il intéresse tous les genres et toutes les techniques, gravure et mobilier, art décoratif et photographie, ce qui est juste dans la mesure où nulle discipline ne demeura à l'écart et qu'il y eut un symbolisme « général », manière de se conduire, de s'habiller et d'orner son intérieur. Il procède par comparaisons, parallèles, juxtapositions de noms et d'images et reconstitue avec science et efficacité l'iconographie.

Ainsi des deux pages qui rassemblent Burne-Jones, Strudwick, von Marées et Klee autour des histoires de Persée, de Circé et de Ganymède. Pour les trois premiers, le rapprochement vérifie l'hypothèse selon laquelle le symbolisme s'approprie l'Antiquité au moment où la modernité impressionniste la délaisse et où l'académisme s'épuise. Il s'en empare, mais n'en retient que les épisodes de douleur et d'effroi et dédaigne tout motif idyllique. Or c'est ce penchant que, en 1904, Klee perçoit et pastiche. Ses gravures, *Symbole pessimiste des montagnes* et *héros ailé*, par l'outrance et le grotesque, dénoncent la rhétorique que Burne-Jones et von Marées emploient avec le plus grand sérieux. La mise en page permet ainsi non seulement de vérifier la cohérence du mouvement mais encore de suggérer son déclin, quand une postérité irrespectueuse s'aventure jusqu'à la dérision. C'est là de l'excellente histoire, qui, sans longs discours, opère par la seule force de la juxtaposition.

Les exemples de ce type abondent dans le livre et révèlent des toiles méconnues. Il en est de très singulières, de sorte que des noms un peu oubliés reprennent du poids, tel Spilliaert pour son *Autoportrait au miroir*. Il en est – elles pullulent – de déconcertantes, images qui aspirent au sublime et se fourvoient dans le ridicule. Les *Fantômes dans les nuages* de Riemerschmid revèlent un précurseur de Spielberg comme le *Thanatos* de Malczewski annonce Cecil B. de Mille – cimeterre luisant sous la lune, drapé blanc jeté sur les ailes en forme de faux du mauvais ange et cornet à dés en guise de cache-sexe. Quant à ceux dont la puissance picturale et graphique éclate, ils se nomment Munch, Kubin et Klinger, le grand Max Klinger, graveur prodigieux, esprit subtil, le seul peut-être à savoir créer le sentiment de l'absurde du rêve sans glisser à l'illustration. Les eaux-fortes de l'*histoire d'Un gant* et de la série *Eve et l'avenir* écrasent ce qui les environne, à commencer par les fantaisies trop jolies de Redon.

A la prolifération des œuvres et à la diversité des sources le livre joint un autre mérite, où se reconnaît la manière de travailler de Jean Clair : il se refuse à ne voir dans le symbolisme qu'esthétiques et effets de style. Les pages qui traitent de l'étude de l'hystérie durant la période autant que celles qui s'intéressent à l'histoire de la bactériologie pour suggérer que Kubin ou Rops ont été attentifs à l'apparition d'êtres jusque-là invisibles, microbes, germes et bactéries, ces pages s'inscrivent dans la suite de ce que l'exposition « L'Âme au corps » a tenté si justement, tirer l'histoire de l'art de ses mauvaises habitudes de repli sur elle-même.

Mais ces pages sont courtes et rares car *Paradis perdus* est le catalogue d'une manifestation qui se tient à Montréal cet été. On connaît les contraintes de ce genre de publication : textes brefs, multitude de signatures, éparpillement de la réflexion, alternance du meilleur et du banal. Si les essais de Jean Clair et de Rodolphe Rapetti, ainsi que le chapitre d'Ulrich Polhmann consacré aux relations équivoques de la photographie et du symbolisme, sont de qualité, il en est d'autres, platement énumératifs et conventionnels, dont l'intérêt échappe. Sans doute des considérations de politique et de politesse ont-elles contraint à les publier afin d'obtenir des prêts incertains. Mais l'exceptionnelle qualité de l'enquête iconographique suffit à faire de l'ouvrage un instrument de travail nécessaire.

INDICIBLE

Parmi les prêtres de l'énigme et de la beauté vénéneuse figure Fernand Khnopff, maître à peindre du symbolisme belge connu pour ses héroïnes mélancoliques caressant du doigt un léopard ensorcelé. Sa biographie paraît, forte de près de *quatre cent cinquante pages*, de documents inédits et d'œuvres rares. L'auteur, Michel Draguet, déploie les ressources d'un style passablement « symbolard » pour *célébrer* le *« mythographe de l'indicible »*, narrer l'*« attente de l'ange »* et la *« tentation du mystère »*. Son zèle et son érudition méritent hommage. Mais l'indicible n'est que figures de style répétées et l'ange tarde par trop à venir. Quant à la *« tentation du mystère »*, il n'est pas difficile d'y résister et de s'apercevoir qu'il n'est là-dessous pas la moindre énigme mais de la rouerie technique, l'art d'effacer à demi les contours et de profiter du flou pour faire rêver à bon compte, une sorte de néoclassicisme dilué. Faut-il aller au bout du sacrilège ? Khnopff est plus intéressant quand il tire le portrait de sa famille et de la bonne bourgeoisie flamande dont il est issu.

Il arrive que, dans ces tableaux qui n'ignorent pas les Renoir et les Degas contemporains, il parvienne, par l'étrangeté concertée des compositions et la vacuité des regards, jusqu'à la froideur et le dandysme qui font la force des portraits de Balthus. De sa sœur Marguerite il exécute dans les années 80 des effigies qui supportent d'être comparées aux premiers Whistler.

Ensuite est venu le temps des danaïdes, des filles-fleurs, des demoiselles hiératiques et des déités rousses plus cuirassées que la *Jeanne d'Arc* d'Ingres. Sur ce Khnopff-là et ses semblables, Fénéon a écrit tout ce qu'il y a à écrire, qu'ils n'ont pas compris qu'*« un tableau doit d'abord séduire par ses rythmes, qu'un peintre fait preuve de trop d'humilité en choisissant des sujets déjà riches de significations littéraires, que trois poires de Cézanne sur une nappe sont émouvantes et parfois mystiques, et que tout le Walhalla wagnérien est aussi peu intéressant que la Chambre des députés, quand ils le peignent. »*

Philippe Dagen

Dans l'atelier des sculpteurs grecs

Claude Rolley dresse un splendide monument à la gloire des maîtres de l'Athènes classique

LA SCULPTURE GRECQUE
Tome 1 : Des origines au milieu du Ve siècle
de Claude Rolley,
éd. *Picard*, *440 p.*, *580 F.*

L'ouvrage de Claude Rolley est un bel objet, digne en tous points des productions du *Céramique – le quartier des artisans de l'Athènes classique*. Cette *Sculpture grecque*, dont le premier tome s'arrête avec l'ouverture du chantier périclèen de l'Acropole, paraît dans une nouvelle collection de « Manuels d'art et d'archéologie antiques ». Malgré le titre de la série, ce volume, qui en appelle d'autres, n'est pas un livre scolaire. C'est le travail d'un maître de la *techné*, un terme qui associe, en grec, excellence, invention et savoir-faire.

Prolongeant l'expérience de son enseignement, Claude Rolley invite à pénétrer dans l'atelier qu'il partage avec les sculpteurs grecs. On aime la sobriété et la force qui se dégagent de l'ensemble. La présentation fuit l'artifice. Un cahier de photographies en couleurs prépare à la lecture avec le spectacle d'œuvres originales. Une illustration en noir et blanc de grande qualité, des dessins au trait, *des reconstitutions*, des cartes, des plans, un index et un glossaire soutiennent l'essentiel : un texte dense accompagné de courtes notes. Nul athénocentrisme *dans le choix des œuvres* commentées. La vitalité des centres de production hors d'Athènes, dans la Grèce propre et dans celle des colonies, au Nord comme à l'Ouest, est enfin reconnue.

Fuyant la subjectivité, l'auteur débrouille l'écheveau des hypothèses qui nuisent à la compréhension de chefs-d'œuvre, comme les bronzes de Riace, ces deux statues trouvées en mer au large de la Calabre au début des années 70. Ayant une information parfaite sur les dernières fouilles et les controverses qu'elles ont fait naître, il n'hésite pas non plus à attirer l'attention sur tel monument oublié dans un musée européen. Il tente avec brio une interprétation nouvelle du célèbre Aurige de Delphes. Bref, ce monument à la gloire des spécialistes de la pierre, de l'argile et du métal, où les œuvres de la grande et *de la petite plastique occupent* le premier plan, offre les bons outils pour remonter aux origines de l'art occidental.

La visite commence après l'effondrement des palais mycéniens, avec la naissance et le développement de la Grèce des cités. Ce modèle politique et social rompt avec le passé de Mycènes, antérieur de cinq siècles au *témoignage* d'Homère. Ce nouveau départ, au début du premier millénaire avant notre ère, est lié, dans l'histoire de la sculpture, à la *vie des sanctuaires. Les figurines*, puis les trépieds, y constituent les premières offrandes. Elles témoignent de cette renaissance grecque. De ces gestes de piété, le sol d'Olympie a livré la collection la plus riche et les séries les plus diverses. Elles sont complétées par les trouvailles plus récentes de Delphes et de Délos où règne Apollon. *L'analyse comparative* conduit à saisir évolution chronologique et originalité de styles enracinés, dès le VIIIe siècle avant J.-C., dans des aires *géographiques distinctes*.

Le pillage d'Athènes par les troupes de Xerxès en 480, avant la bataille de Salamine, marque la fin de la période archaïque. Les cités ont chassé leurs tyrans pour se former à la démocratie. Elles échapperont à la menace perse. La prospérité de l'Ionie est cependant révolue. Le dynamisme de *l'aventure coloniale a profité à cet* ensemble nouveau que constitue la Grande Grèce et qui englobe Italie du Sud et Sicile. Dans cette période foisonnante en événe*ments et ouverte à toutes les ex*périences politiques et sociales, la création artisanale est florissante. Le VIIe siècle marque les débuts de la grande sculpture. Représen*tations offertes aux dieux*, garçons et filles se tiennent debout, immobiles, mais prêts à s'animer sous le ciseau de Dédale. Variations vestimentaires et détails anatomiques servent à classer cette production où se distinguent les marbriers des Cyclades. *Le vi*sage des statues s'orne bientôt du fameux « sourire », qui s'efface après les guerres médiques, avec le « style sévère ». Mais, depuis *longtemps déjà*, les *sculpteurs* se sont emparés du fronton des temples pour le peupler des aventures vécues par les grandes figures de la mythologie.

Soucieux d'insérer les œuvres dans leur contexte, Claude Rolley ne *croit pas* au « miracle grec ». De même, réexaminant les chiffres dont nous disposons sur leurs salaires, il doute que les artistes aient eu dans le monde grec un *statut dévalué. Il réfute aussi* l'idée – chère à l'historien anglais M. I. Finley – d'un *« blocage technique »* qui aurait paralysé la cité antique. Le connaisseur des techniques antiques *souligne le* progrès constant que firent les bronziers dans leur art tout au long de l'âge archaïque. Phidias le perfectionna encore en fabriquant la statue d'*Athéna Promachos* qui dominait de ses huit mètres l'Acropole. La qualité des œuvres archaïques s'explique par la compétence des artisans grecs et par le désir d'une communauté tout entière de donner d'elle-même une image dominée par le culte du beau. Valéry notait : *« Ce qui distingue l'art grec de l'art oriental, c'est que celui-ci ne s'occupe que de donner du plaisir – le grec cherchant à rejoindre la beauté, c'est-à-dire à donner une forme aux choses qui fît songer à l'ordre universel, à la sagesse divine, à la domination par l'intellect. »*

Hervé Duchêne

La feuille et le marbre

LES JARDINS DE VERSAILLES
de Pierre-André Lablaude.
Préface de Jean-Pierre Babelon,
Scala éd., 192 p., 240 F
jusqu'au 30 juin, 298 F ensuite.

En juillet, le public pourra admirer, dans les jardins de Versailles, le bosquet de la Co*lonnade entièrement restauré*. C'est une étape importante de la longue rénovation du parc commencée il y a près de quatre ans, après la « divine *tempête » du 3 février 1990 qui*, en quelques heures, coucha sur le sol 1 300 arbres. Cette catastrophe eut paradoxalement des conséquences positives. Jean-*Pierre Babelon, nouveau res*ponsable du château-musée et de son domaine, put lancer un *programme* de restauration de l'ensemble du parc sur vingt ans, incluant l'abattage et la replantation de plusieurs centaines d'arbres chaque année.

Pierre-André Lablaude, architecte en chef des Monuments historiques, est chargé de cette *opération de longue haleine qui* implique, quand c'est encore possible, la réfection des bos*quets*, ces salons de verdure, chair de l'œuvre de Lenôtre, sans lesquels le travail de l'illustre jardinier est réduit à un (somptueux) squelette. Le but est de retrouver *un état du parc* proche de celui que connut Louis XIV vieillissant, vers 1700 *– sans nier pour autant* les modifications des siècles suivants et en sachant que certaines lacunes ne pourront être comblées. Pierre-André Lablaude *nourrit donc sa rénova*tion d'une énorme érudition *dont il livre quelques éléments* dans un petit volume fort bien illustré. Il permet ainsi de s'y retrouver dans l'histoire mouvante de ce jardin modèle.

L'œuvre de Lenôtre connut elle-même trois grandes étapes. Les premiers jardins furent tracés sur la trame du parc de Louis XIII. Ils ont été le cadre *des premières fêtes royales, de* 1664 à 1674. Vient ensuite la percée des grands axes, qui conditionnèrent la construction des nouvelles façades du château. Après 1682 furent exécutés les parterres latéraux, complétés par l'extension du domaine royal – plus de 6 500 hectares clos de 43 kilomètres de murs. Cette colossale *entreprise s'imposa à toute* l'Europe, et le symbole en était si puissant que les héritiers de Louis XIV ne modifièrent cette œuvre qu'avec prudence. Et comme les moyens leurs faisaient également défaut, l'aspect général des jardins fut respecté, *en dépit d'interventions* ponctuelles (le Trianon de Louis XV puis le Hameau de la Reine de Marie-Antoinette) et de la disparition ou de la transformation de certains bosquets. Les retouches apportées par le XIXe siècle furent, somme toute, *modestes. Un deuxième reboi*sement complet fut achevé vers 1875, un siècle après celui de Louis XVI. Un troisième, on l'a dit, commence aujourd'hui.

Une longue *période s'achève*, durant laquelle le jardin, cette *création* de l'esprit, était assimilé à l'« espace vert », bouillie cholorophyllienne justifiée par une hygiène sociale au rabais. Au-delà de l'histoire de Ver*sailles*, l'ouvrage de Pierre-André Lablaude fait comprendre quelle est l'essence d'un jardin, image d'un paradis en perpétuel devenir, comme lui menacé de disparition. *« Plus qu'une autre œuvre d'art, le jardin est un objet fragile, en perpétuel balancement sur le fil*, conclut-il. *Quelques années de relâchement ou d'abandon peuvent, l'expérience en porte le témoignage, le défigurer à jamais. Toute intervention rigoureuse ou brutale y laisse, à l'inverse, des cicatrices lentes à effacer. (...) Le manque de soin peut lui enlever la vie. Trop de soin peut lui faire perdre son âme. »*

Emmanuel de Roux

Monsieur Ingres s'est échappé

C'est entendu : le peintre des odalisques fut un grand artiste. Mais, à trop vouloir le prouver, Georges Vigne, son biographe, s'égare



DESSINS D'INGRES
Catalogue raisonné des dessins du musée de Montauban
de Georges Vigne.
Gallimard/Réunion des Musées nationaux, 852 p., 4505 ill., 1 400 F jusqu'au 31 août, 1 600 F ensuite.

INGRES
de Georges Vigne.
Citadelles et Mazenod, 352 p., 300 ill., 880 F. jusqu'au 30 juin, puis 1 100 F.

Écrire la biographie d'un grand homme, d'un grand artiste : l'exercice est redoutable. Il est à la mode cependant. Écrivains, capitaines, monarques, compositeurs, courtisanes, peintres l'endurent tour à tour. Il est des biographes démolisseurs, qui se font un devoir de ne négliger ni le plus mince travers ni le plus petit ragot. Il en est de bénisseurs, qui tiennent pour nécessaire d'admirer la moindre action de leur héros. L'une et l'autre manies, la policière et l'hagiographique, se retournent contre leurs adeptes, qu'elles révèlent incapables de prendre la mesure de leur sujet.

Ingres, que l'on n'attendrait point moraliste, avait observé le phénomène à sa manière et noté, maxime exigeante, que, *« pour être un bon critique du grand art et du grand style, il faut être doué du même goût épuré qui a guidé l'artiste et présidé à la confection de l'œuvre »*. Assurément, il songeait à ceux de ses contemporains qu'il accusait d'avoir méconnu son talent, faute, selon lui, d'assez de connaissances et d'élévation.

Peut-être le dernier en date de ses biographes n'a-t-il pas assez médité ce noble avertissement. Georges Vigne sait assurément une foule de choses sur son sujet, étant, à Montauban, le conservateur du Musée Ingres. Il possède, sur ses méthodes de travail, les incidents de sa vie privée – incidents assez rares et communs au demeurant – et les épisodes de sa carrière, une pléthore d'informations. Il a exploré *les réserves de son musée et*, s'appuyant sur les travaux de ses prédécesseurs en la place, dressé le catalogue des quatre mille cinq cent cinq esquisses, feuilles d'étude, copies, notes, croquis et croquetons que le peintre légua à sa ville natale. Il en a fait un gros volume établi selon les règles scientifiques. A vrai dire, la reproduction de quelques-uns de ces quatre mille cinq cent cinq numéros peut passer pour superflue, car il est des dessins insignifiants, fussent-ils d'Ingres ou d'un autre grand maître. Il n'empêche : la minutie du travail et l'ampleur numérique du résultat méritent l'éloge, et le spectacle de l'artiste au travail, tel qu'il se reconstitue feuille après feuille, est fort instructif.

Le souci de la réalité y domine d'abord, plus que la recherche de quelque beau parfait qui exigerait épuration et idéalisation du modèle. Cette dernière n'intervient qu'au dernier moment, quand il convient de se mettre à peindre et qu'il faut satisfaire aux conventions de l'époque et aux désirs du commanditaire. Ingres le réaliste verse alors, d'un coup, dans le stéréotype, et cela se voit.

Ainsi, entre cent autres, des études préparatoires pour les vitraux de la chapelle Saint-Ferdinand et pour ceux de la chapelle royale de Dreux, exécutés en 1842 et 1844 : sainte Rosalie et sainte Geneviève se montrent à l'état de nature, deux belles personnes dont Ingres étudie les proportions, les genoux et les épaules et indique avec quelque complaisance les galbes ronds des seins et du ventre. Sur ces corps, qui auraient fait des odalisques très convenables, il greffe ensuite deux têtes conventionnelles, celle de la martyre stoïque et celle de la mystique les yeux au ciel. L'effet obtenu est désastreux, le visage et l'anatomie ne s'attachent pas l'un à l'autre, l'artifice apparaît à nu. Le dessin ment, mais très mal et comme avec gêne. Or les exemples de ce genre abondent, qui vérifient qu'entre le modèle, dessiné si justement et avec un tel sens du mouvement, et la figure peinte, figée et d'expression outrée, s'interposent des conventions auxquelles Ingres ne sait résister et une idée de la grandeur de la peinture qui l'incite à travestir la vérité du modèle.

PIÉTÉ

De tout cela, qu'il n'a pu manquer d'observer, l'auteur du catalogue ne dit rien, et quand, dans un autre volume, il se fait biographe, il n'en dit rien non plus. C'est qu'entre les deux tendances actuelles il a choisi celle qui ordonne la piété, les yeux modestement baissés vers le sol et l'adoration. Il se place dans la posture qu'Ingres inflige à tant de figures de ses tableaux religieux, la génuflexion et l'adoration. Il raconte moins qu'il ne célèbre. A chaque toile, il verse son tribut de compliments, et toutes sont sauvées par sa rhétorique et des arguments changeants. *Œdipe et le Sphynx* serait un tableau dur et dépourvu de sentiment ? La faute en incombe à la céramique grecque et à Flaxman. Les scènes historiques froidement enluminées de la fin des années 1810 deviennent des *« petits tableaux charmants »*. La période suivante est celle d'un *« parfait équilibre, artistique, spirituel et matériel »*. Ingres y accomplit des *« travaux titanesques »* – pas moins –, c'est-à-dire qu'il produit des copies de plusieurs de ses œuvres antérieures. Souci économique ? Mais non : *« Répétition indispensable. »* Le lecteur a compris qu'il doit s'incliner.

Il doit admettre aussi que *Sainte Germaine de Pibrac*, épouvantable chromo sulpicien peint en collaboration, est *« mal aimé car trop mal connu »*. On peut craindre à l'inverse que, mieux connue, cette *« œuvre touchante »* soit moins aimée encore. Ce grand homme infatigable était d'ailleurs facilement touché. *Quand il quitta l'Italie, écrit* George Vigne, *« son cœur sensible le fit sans doute pleurer une nouvelle fois »*. Cette résurgence d'Henry Bordeaux dans un ouvrage scientifique a de quoi étonner.

Le style oscille ainsi entre le pathos mouillé et une langue passablement heurtée, d'une inélégance qui contraste rudement avec les suavités de l'artiste. Ainsi lit-on avec effroi que, *« de par son sujet, joyeux et d'une sérénité solaire,* l'Age d'or *avait tout pour tourner le dos aux options prises dix ans plus tôt dans* le Martyre de saint Symphorien, *sa précédente scène de foule »*. Le *« goût épuré »* que réclamait Ingres est ici peu satisfait, pas plus qu'il ne l'est d'un *« se rappeler du Salon »* que l'éditeur n'aurait rien perdu à corriger. La conclusion est à la hauteur du volume, elle qui vante *« un Raphaël rajeuni »* et *« un Poussin aimable »*. Des aperçus substantiels sur la postérité immédiate et plus lointaine d'Ingres auraient été plus utiles que ce péan.

C'est là ce que l'on ne cesse de se dire, chapitre après chapitre : que l'essentiel, l'analyse de l'œuvre et des idées esthétiques et morales qui la sous-tendent, est sans cesse esquivé. Pour étudier un portrait, il ne suffit pas de résumer la vie du modèle. Pour étudier et comprendre Ingres, il ne faut pas rester à la surface, lisse et faussement paisible, de ses tableaux, ni prétendre non plus que Baudelaire l'admira uniformément en escamotant le compte-rendu de l'Exposition universelle de 1855. L'éloge systématique produit un effet contraire à celui qu'il se propose. Il lasse, il dégoûte de celui qu'il prétend honorer. Ingres mérite assurément un autre traitement.

Ph. D.

L'inventaire de Jérôme Bosch

Deux études remontent aux origines du monde fantastique et énigmatique du peintre brabançon

JÉRÔME BOSCH
de Walter S. Gibson.
Traduit de l'anglais par Sophie Léchauguette, Thames and Hudson, 179 p., 99 F.

JÉRÔME BOSCH ET LA FABLE POPULAIRE
de Jacques Darriulat.
Éd. de la Lagune, 160 p., 198 F.

Le monde onirique et cauchemardesque de Jérôme Bosch (1450 ?-1516) n'a pas fini de faire couler de l'encre. On l'a anachroniquement rêvé surréaliste, puis soupçonné de témoigner d'un intérêt sulfureux pour l'alchimie. Certains ont cherché son inspiration dans le tarot, d'autres en ont vu la source dans les hérésies religieuses du Moyen Âge : *Le Jardin des délices*, son œuvre la plus connue, témoignerait de son soutien à la confrérie des adamites, qui voulait retrouver l'innocence d'Adam avant le péché par le biais d'une liberté sexuelle effrénée. Walter Gibson, un universitaire américain, tord le cou à ces thèses dans un petit livre, précis et critique, dont on ne peut guère déplorer que la médiocre qualité des reproductions. Rien ne prouve, en effet, la présence d'adamites aux Pays-Bas après 1411. Bosch est un bon chrétien, membre de la Fraternité Notre-Dame, qui pratiquait le culte de la Vierge, et pas celui d'Eve. L'un de ses collectionneurs les plus fervents fut Philippe II d'Espagne, dont la religiosité rigide ferait passer pour tièdes les intégristes d'aujourd'hui : jamais le promoteur de l'Invincible Armada, le rénovateur de l'Inquisition, le persécuteur des morisques n'aurait conservé des ouvrages hérétiques...


MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE/GIRAUDON

Détail de « L'Escamoteur », 1475-1480

SERMONS, DICTONS...

Le monde fantastique de Bosch ne trouve pas son origine dans un ésotérisme de pacotille. Son terreau, ce sont les sermons, les dictons populaires, les jeux de mots et les métaphores. Le monstre à tête d'oiseau qui avale puis défèque les damnés dans *Le Jardin des délices* est ainsi une référence probable à un texte anonyme décrivant l'enfer, *La Vision de Tungdale*, traduit en néerlandais en 1484. Ses victimes sont des prêtres libidineux. Gibson y voit aussi un témoignage de la sourde rivalité commerciale qui opposait, dans la bonne ville brabançonne de Bois-le-Duc où vécut Bosch, la bourgeoisie laïque aux monastères. Les moines de Bosch en prennent donc pour leur grade, comme dans *La Nef des fous*, qui porte le titre d'un poème de Sebastian Brant édité en 1494. Le tableau présente les religieux comme des êtres gourmands, et luxurieux.

Un autre livre, consacré par Jacques Darriulat à *Jérome Bosch et la fable populaire*, abonde en ce sens. Il étudie une œuvre conservée à Saint-Germain-en-Laye, *L'Escamoteur*, qui représente un bourgeois littéralement fasciné par un joueur de bonneteau. Un détail retient son attention : bouche bée, le spectateur semble avoir vomi un crapaud. Darriulat rapproche cette image de la légende de Néron, popularisée par de nombreux textes, jusqu'à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine : Néron aurait exigé de ses médecins de connaître les joies de la grossesse ; ceux-ci lui firent subrepticement avaler un crapaud, qui s'agita un temps dans le ventre impérial, puis lui administrèrent un vomitif. On pourrait se contenter d'y voir une charge sur le charlatanisme des médecins : l'auteur pousse cependant plus loin, assimile le bateleur à Simon le Magicien, et le badaud au pape. Le tableau devient une critique des pratiques simoniaques de l'Église romaine. La thèse est séduisante, mais peu crédible.

Le voyage érudit que Jacques Darriulat entreprend dans les légendes médiévales vaut, cependant, réellement le détour, même si Bosch conserve son mystère. Contemporain de Michel-Ange et Léonard de Vinci, il est, pour Walter Gibson, l'ultime éclat du Moyen Âge finissant. Son inventaire précis des châtiments reçus par les damnés est à l'image des inquiétudes populaires d'une Europe du Nord qui attend le Jugement dernier. Au Sud, c'est précisément l'aspect crypté de ses peintures qui le fera rechercher des aristocrates, pour qui un bon tableau est d'abord une énigme.

Harry Bellet

Dernières livraisons

UNE HISTOIRE DES MANUSCRITS ENLUMINÉS
de Christopher de Hamel
Excellente idée que de narrer, du VIIe au XVIe siècle, l'histoire des manuscrits « à peintures ». Elle commence vers 700 par évangéliaires et psautiers aux lettres entrelacées de symboles et aux dessins d'une sobre clarté. Elle finit à la Renaissance par des exercices de virtuosité qui tirent parti des découvertes des peintres sur bois et sur toile. L'auteur a composé un ouvrage d'initiation érudite, clair et précis, auquel il faut néanmoins reprocher sa prédilection appuyée pour les collections britanniques et le peu de cas qu'il fait, par exemple, des enluminures admirables conservées à la Bibliothèque nationale. Il est *vrai qu'il travaille à Londres, chez Sotheby's (Phaïdon, 272 p., 150 ill.,* 395 F).

LES FAUVES, de Bernard Zürcher
Le fauvisme est à la mode depuis les rétrospectives Matisse et Derain. De ces quelques années intenses et très agitées d'entre 1904 et 1907, l'auteur compose une chronique attentive, proche des sources et des œuvres. S'il ose, de temps en temps, des affirmations et des raccourcis aventureux, il n'en accomplit pas moins son projet : présenter le mouvement de façon synthétique et énergique en ne négligeant pas les *« seconds rôles »* que furent alors Dufy ou Friesz. Autre mérite : l'illustration est à la hauteur du projet, bien choisie et plutôt juste de tons (Hazan, 224 p., 180 ill., 480 F).

BRUEGEL, de Pierre Francastel
Quelques mois avant sa mort, en 1970, Pierre Francastel travaillait à un essai sur Bruegel, portrait du peintre, analyses stylistiques et considérations historiques et sociales entretissées. Il s'efforçait de percevoir dans les œuvres l'écho du temps de leur création, fidèle en cela aux principes de l'interprétation sociologique de l'art à laquelle il a attaché son nom. Publié vingt-cinq ans plus tard, l'ouvrage sonne aujourd'hui curieusement, alternant démonstrations convaincantes et affirmations plus subjectives. Autant que des questions historiques, il pose des questions de méthode (Hazan, 240 p., 120 ill., 316 F jusqu'au 30 juin, puis 395 F).

PARMESAN, de Cecil Gould
Parmesan (1503-1540) fut l'autre grand peintre de Parme – l'autre avec Corrège. Avec beaucoup d'adresse et d'acuité, la biographie de Cecil Gould analyse leur affrontement par œuvres interposées. Ses observations sur l'histoire du maniérisme, l'art avec lequel il reconstitue la carrière et les aventures de l'artiste entre Bologne, Rome et sa ville natale, la prudence de ses interprétations, tout cela fait de son ouvrage un modèle. Parmesan en sort grandi, s'y révèle peintre singulier et inquiet, fresquiste hardi et plus grand dessinateur et graveur encore, le seul sans doute de sa génération à pouvoir rivaliser avec Pontormo (traduit de l'anglais par X. Carrère, Abbeville, 216 p., 153 ill., 440 F jusqu'au 30 juin, 550 F ensuite).

CONSTANTIN BRANCUSI
En marge de l'exposition Brancusi que présente le Centre Georges-Pompidou, un parcours initiatique dans l'univers d'un sculpteur parmi les plus grands du XXe siècle. Une cinquantaine de reproductions, la plupart en grand format, témoignent de la pureté, de la limpidité, bref, du dépouillement formel qui caractérisent l'œuvre de cet adepte de la taille directe. Des commentaires brefs mais efficaces situent aussi la démarche de l'artiste dans sa *« quête de l'absolu, de l'éternel et de l'immuable »*, le tout précédé d'un aperçu de ce qu'aura été la vie de ce Roumain d'origine et Parisien d'adoption (éd. Cercle d'art, coll. « Découvrons l'art du XXe siècle », 64 p., 69 F).

PISSARRO. VILLES ET CAMPAGNE
de Paul de Roux
« Tout est paysage », aurait affirmé Pissarro avant de mourir en 1903. Aîné et précurseur des impressionnistes, il fit figure de patriarche au sein du groupe, avec sa barbe mosaïque et ses nombreux enfants. Paul de Roux, qui a déjà prêté une attention ironique et chaleureuse à l'art de Simon Vouet (Deyrolle, 1993), se penche ici sur une série de paysages de Pissarro qu'il commente avec générosité et précision (Herscher, « Le Musée miniature », 64 p., 120 F).

ART MINIMAL ET CONCEPTUEL, de Ghislain Mollet-Viéville
Bien que l'art minimal et l'art conceptuel aient un bon quart de siècle et qu'ils soient devenus une base de réflexion et de travail pour beaucoup d'artistes des nouvelles générations, les ouvrages de synthèse consacrés aux mouvements frères, en français tout au moins, sont encore rares. Celui-ci, que l'on doit à un collectionneur (et expert près la Cour d'appel de Paris) particulièrement compétent en la matière, tente de définir les deux mouvements, partant des intentions des artistes qui en sont les principales figures. Sans les simplifier – c'est une performance. Les sources – de Brancusi, à Duchamp, – sont évoquées comme il se doit, le recul historique aidant. Le livre est clair et bien illustré (Skira, 128 p., 198 F jusqu'au 30 juin, 248 F ensuite).

L'ART AU MOYEN AGE,
sous la direction de Jean-Pierre Caillet
L'Art du Moyen Âge traverse plus de dix siècles de création, depuis le premier essor de l'art chrétien en Occident jusqu'à l'art de l'Islam postmédiéval. Outil de référence pour les uns, d'initiation pour les autres, il offre un panorama des différentes aires culturelles médiévales en rapport avec les grands mouvements de civilisation qui ont marqué l'histoire. Les illustrations abondent ; des encadrés d'appoint de même qu'une cartographie et un glossaire permettent de s'y retrouver facilement. Premier volume d'une nouvelle collection destinée à un public scolaire et universitaire, l'ouvrage a d'abord pour but de donner les connaissances fondamentales en histoire de l'art (Réunion des musées nationaux/ Gallimard, coll. « Manuels d'histoire de l'art », 592 p., 290 F).

TERRE MONGOLE, d'Etienne Dehau
Comment photographier la Mongolie, infini monochrome vert ? En usant des nuages comme d'autant d'ombres projetées sur l'herbe, des animaux comme d'autant de ponctuations blanches et noires, des collines comme d'autant de lignes serpentines. Étienne Dehau excelle dans ces exercices de composition qui traitent le paysage dans un genre presque abstrait. Comme il réussit des portraits intenses parmi les moines, les cavaliers, les archers et les lutteurs, comme il connaît à merveille le pays et retrouve le paganisme chamanique sous le bouddhisme et les vestiges du communisme, son livre a cette rare vertu : il est juste et vrai (Daniele Amez éd., 83 photographies, 490 F).

Le Sicilien des bords de Loire

L'écrivain suisse Georges Piroué, traducteur notamment de Pirandello et de Malaparte, a marqué les lettres françaises par son rôle de « passeur »

Retiré au bord de la Loire, à Dampierre, l'écrivain suisse Georges Piroué a marqué considérablement l'édition française par son rôle de « passeur ». Traducteur de Pirandello, d'Italo Svevo, de Curzio Malaparte, de Natalia Ginzburg, il a révélé en France Bonaviri, sans compter tous les écrivains français qu'il a édités chez Denoël, et parmi lesquels il suffira de nommer Louis Calaferte. Son œuvre de nouvelliste, de chroniqueur et de romancier lui a valu, malgré une violence parfois à peine retenue qui se traduit dans son ton à la fois modeste et batailleur, ironique et cinglant, une réputation d'écrivain intimiste, revendiquant l'art du peu. Dans ses essais, il manifeste une culture cosmopolite, où Hugo côtoie Pavese et où Pirandello se dispute avec Proust le rôle de favori. Dans l'une de ses deux maison, angevines, jumelles, à demi troglodytiques, l'une pour habiter et l'autre pour écrire, tapies derrière l'église, non loin de la Loire qui diffuse sa lumière douce d'hiver atlantique, il a fait le point avec nous sur son œuvre.

« Comment vous considérez-vous par rapport à la Suisse ?

– Par mon père, je suis d'origine lorraine. J'ai été élevé dans l'idée que je n'étais pas suisse, mais lorrain. Cette Lorraine, dans mon enfance, je la croyais annexée par les Allemands. Mon grand-père, que je n'ai pas connu, m'apparaissait comme une sorte de victime qui s'était réfugié en Suisse. Mon père a choisi la nationalité suisse. Mais moi ? Que devais-je faire ? Tout repose sur une erreur dans mon esprit : Mirecourt d'où venait ma famille n'a jamais été prussienne. Le point d'origine est historiquement faux.

– La littérature française exerçait-elle un attrait sur vous ?

– J'ai tourné autour de Paris avant d'y aller, par goût de la France en tant que telle et par peur de la capitale. Je m'y suis installé en 1950, à trente ans. Henri Guillemin, qui était alors attaché culturel de la France à Berne, a été le seul à m'aider. Je travaillais, avec une grande lenteur, à mon petit essai sur Proust (1). J'avais – comme tout le monde ! – écrit des poèmes que j'ai publiés chez Seghers dès mon arrivée à Paris. Cela m'a paru tout à fait naturel. Mon premier recueil, *Nature sans rivage*, tient son titre d'Eluard. Le second, *Chansons à dire*, a été mis en musique.

– Avez-vous tout de suite eu une responsabilité éditoriale ?

– J'ai d'abord publié quelques nouvelles au *Mercure de France*, qui était alors dirigé par Sylvestre de Sacy (2). De Sacy m'a commandé des portraits : je décrivais l'écrivain, sa maison, sa gestuelle, sa façon de s'exprimer. Et lorsque Robert Kanters a été nommé directeur littéraire de Denoël, il m'a demandé de faire des lectures. En tant que Suisse, on a une vue idéaliste de la littérature, une vision passée au crible. Cela semble curieux, mais cette frontière-là existe. Je l'ai compris en lisant *Qu'est-ce que la littérature ?*, de Sartre. J'avais lu une littérature « filtrée ». Il me restait à faire le plongeon. La littérature que je connaissais était la littérature dite de valeur. Ce n'était pas un critère moral, un critère de hauteur plutôt : Merleau-Ponty, Camus, Sartre. Or j'allais plonger dans la littérature qui se fait, qui n'est pas encore faite. Jusque-là, j'avais reçu une littérature déjà faite, que je n'avais pas à juger : je devais seulement y adhérer. C'est une grande différence.

– Quelle a été l'importance de l'Italie et de la traduction dans votre vie ?

– C'est drôle de le dire aujourd'hui, parce que la Suisse ne veut pas être européenne, mais, en tant que Suisse, j'avais une attitude européenne. Pendant mes études, mon professeur d'université m'avait mis en rapport avec un Vénitien réfugié en Suisse dans un camp. Je lui envoyais des livres pour que son séjour en Suisse ne soit pas trop lamentable. A la fin de la guerre, il m'avait invité à Venise, où il dirigeait le petit musée du Palazzo Querini-Stampalia. Par la suite, avec ma femme et ses enfants, nous nous parachutions dans un village, n'importe lequel. Et là, débrouille-toi ! J'aimais, chez les écrivains italiens, leur attitude anti-intellectuelle, de témoignage, comme chez Pavese ou Vittorini. Une littérature existentielle.

– Par la suite, la Sicile vous a attiré.

– Le Sud, plus généralement, à l'exception de Pavese (3). Les auteurs du Sud m'attiraient beaucoup plus que ceux du Nord, à cause d'un état de pré-civilisation, quoique ce soit déjà une civilisation. Mais disons que ce n'est pas le dessus du panier. Un peu au-dessous, avant, autrement.

– Vous avez consacré deux essais à Pirandello (4) et vous avez traduit une partie de son théâtre et la totalité de ses nouvelles (5). Pourquoi a-t-il joué un tel rôle pour vous ?

– Il devait répondre à deux attentes chez moi : l'appartenance à une civilisation autre et son apport à la compréhension de l'homme. La Sicile a été pour lui une métaphore, comme l'a si bien dit Sciascia. Tout ce qu'il a connu a nourri son œuvre, son enfance, son mariage, c'était du sicilianisme, de l'insularisme, mais en même temps cela lui permettait d'avoir une vision originale et rationnelle du continent. La Sicile inexplicable, au fond, ce n'était pas la sienne. Il faudrait le comparer avec Bonaviri, chez qui il y a une rencontre entre une science assez rêvée, enfin future, et une antériorité de la mère, de tout ce que la mère lui a fourni, et ça fait choc. Chez Pirandello, il y a peut-être quelque chose d'analogue : l'exploitation et l'utilisation de l'archaïsme à des fins de connaissance d'aujourd'hui et de demain, des perspectives qui s'ouvrent. C'est un archaïsme utile : un instrument de connaissance.

– Quels sont ceux de vos livres auxquels vous attachez le plus d'importance (6) ?

– Je ne pense pas beaucoup à ce passé-là. Je ne me relis pas du tout. A part cette méconnaissance de moi-même, je dirais quand même que ce qui existe le moins chez moi, c'est l'aspect romancier. Ce que j'ai désigné parfois sous le genre de roman, comme *Une manière de durer* (7), n'est qu'une chronique familiale. De même, le roman sur la famille Bach (8). Ce sont précisément les chroniques que j'ai le mieux réussies. Le seul vrai roman, c'est *Une si grande faiblesse* (9). J'aime dire peu et tenter de signifier beaucoup. Une nouvelle doit demeurer sur le même terreau qu'il faut exploiter à fond, pour qu'on ait la sensation qu'il est riche, unique.

> *« Je dirais quand même que ce qui existe le moins chez moi, c'est l'aspect romancier. (...) J'aime dire peu et tenter de signifier beaucoup. Une nouvelle doit demeurer sur le même terreau, qu'il faut exploiter à fond pour qu'on ait la sensation qu'il est riche, unique. »*

– Vos biographies ne sont pas habituelles, parce qu'elles sont peu explicites. Dans votre essai sur Proust et la musique du devenir, vous écrivez des choses tout à fait nouvelles, mais vous ne leur donnez pas une forme péremptoire.

– Je ne crois ni à la vérité ni à l'objectivité. D'un bout à l'autre de ma vie, je n'ai jamais cru ni à l'une ni à l'autre. A l'université, j'ai refusé de toutes mes forces ce qui pouvait ressembler au dogmatisme. On ne m'a pas enseigné la technique d'apprendre la vérité. Et si on avait tenté de le faire, je l'aurais refusée. Ce n'était pas du scepticisme. Je suis agnostique dans tous les domaines. J'essaie d'approfondir sans penser que j'y parviendrai.

– *En écrivant A sa seule gloire*, vous êtes-vous posé explicitement le problème de la différence entre les expressions musicale et littéraire ?

– Je me suis aperçu que si je voulais donner à voir la moindre idée de la *Chaconne pour violon seul*, j'étais débordé par la musique au bout de trois lignes, parce que la musique va trop vite par rapport à ce qu'on peut dire. Je suis blousé : je ne peux pas fournir d'équivalent ni au sens de la durée, ce qui est tout de même essentiel, ni au sens de la structure. Quand j'écoute Bach, cela me fait toujours rire de constater qu'il lui suffit de trois notes, pour les inverser et... ça y est ! Quel équivalent peut-on trouver dans la littérature ? Des jeux de mots ? Je voulais, à la différence de Proust, décrire la musique du point de vue non de celui qui l'écoute, mais de celui qui la fait.

– Comment est constitué le livre que vous êtes en train d'écrire sur vos Mémoires de lecteur ?

– Il est en trois parties. La première concerne les livres qui m'ont appris la réalité : comment je pouvais entrer en contact avec quelque chose qu'on peut appeler « réalité ». Par exemple, William Thoreau quand il décrit les traces d'un lièvre sur la neige donne vraiment la sensation du réel. On a les pieds sur la terre, c'est la découverte du monde. Ou encore Tourguenìev dans les *Récits d'un chasseur*, quand il raconte comment il s'est perdu au crépuscule et qu'il a vu des petits bergers autour d'un feu... On est avec lui, on devient Tourguenìev, on voit les mêmes choses. Et en même temps, il y a un côté fantasmatique qui fait que cela peut être rêvé de trente-six manières. Mais ce rêve, il n'existe que parce que le réel existe aussi. J'ai toujours été gêné par l'imaginaire, parce qu'un imaginaire qu'on ne peut pas ramener au réel, ce n'est rien pour moi. Il faut que le réel puisse s'élargir, mais une fois élargi, il doit se réintégrer. La deuxième partie, ce sont les héros de la littérature : ceux de Balzac, Stendhal, etc. La troisième partie, ce sont les auteurs politiques, l'Histoire : Malraux, T. E. Lawrence, ces gens-là. Toujours des héros, mais des héros non plus individuels, des héros par rapport au monde qu'il faut ou non changer. Je travaille à un chapitre sur trois zigotos élevés au ciel, dans une constellation : Homère, Dante et Shakespeare. C'est une conception de la lecture qui ne repose plus sur un texte. J'essaie de montrer que ces trois hommes ne sont pas des hommes de texte. Je n'arrive pas à les considérer comme des écrivains. Ils dépassent le niveau du personnage de l'écrivain. Du reste, à part Dante, on ne sait même pas s'ils ont existé. Dante s'est tout de même mis dans l'au-delà sur-le-champ. Si on ne lit que *La Divine Comédie*, il s'est fourré dans un tel endroit qu'on ne peut pas être sûr de son existence ! »

Propos recueillis par René de Ceccatty

(1) *Par les chemins de Marcel Proust* (La Baconnière, Neuchâtel, 1954) ; réédité sous le titre *Comment lire Proust ?* (Payot, 1971). Par la suite Georges Piroué a publié un autre essai sur cet écrivain, *Proust et la musique du devenir* (Denoël, 1960).
(2) Cette période est évoquée dans le recueil de nouvelles *Madame Double Etoile* (Denoël, 1989).
(3) Auquel Piroué a consacré un essai, *Cesare Pavese* (Laffont, 1976).
(4) *Pirandello* (Denoël, 1964) et *Luigi Pirandello, biographie* (Denoël, 1988).
(5) *Nouvelles pour une année* (Gallimard, cinq volumes, 1972-1992).
(6) Qui comptent une œuvre autobiographique, dont *Tu reçus la naissance* (Hatier, 1991), six romans tous parus chez Denoël à partir des *Limbes*, en 1959, six recueils de nouvelles parmi lesquels *Feux et Lieux*, prix Valery-Larbaud 1979 et, dernier paru, *L'Herbe tendre* (Julliard, 1992). Outre les essais déjà cités, *Victor Hugo, romancier* (Denoël, 1964, réédité en 1984) et *Lui, Hugo* (Denoël, 1984).
(7) Denoël, 1962.
(8) *A sa seule gloire* (Denoël, 1981).
(9) Denoël, 1965.

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS